This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

6016

№ 6016

В. А. БИЛЬБАСОВЪ.

~~Vet. Fr. II A. 112~~

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

V. REF. 4. BAC

MÉMOIRES
SECRETS
POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE LA
'BLIQUE DES LETTRES
EN FRANCE,
DEPUIS MDCCLXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL
D'UN OBSERVATEUR,

CONTENANT *les Analyses des Pieces de Théatre qui ont paru durant cet intervalle; les Relations des Assemblées Littéraires; les notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers; les Vaudevilles sur la Cour; les Anecdotes & Bons Mots; les Eloges des Savans, des Artistes, · Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.*

TOME SEIZIEME.

. . . . *huc propius me.*
. . . . *vos ordine adite,*
Hor. L. II. Sat. 3. vs. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.

M. DCC. LXXXI.

№6016

БИЛЬБАСОВЪ.

~~Vet. Fr. II A. 112~~

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

V. REF. 4. BAC

ſique du genre-humain. Le premier ſera décerné à la Saint Louis 1782, le ſecond à la Saint Louis 1783.

23 *Sept.* 1780. On aſſure & il eſt aſſez naturel de croire qu'on s'occupe en ce moment de la réforme des autres parties de la maiſon du Roi, même de la chambre; mais c'eſt S. M. qui s'eſt chargée elle-même de cette partie : quoiqu'il en ſoit, ſuivant le critique attaché pas à pas à M. Necker & balançant les avantages & les inconvéniens de ſes opérations, il eſt conſtant que :

En 1681, la chambre aux deniers ou dépenſe de la bouche coûtoit au tréſor royal, ſuivant les états de M. de Forbonnais : . . .

	livres.	ſols.
. . . .	1,562,956	18.
Le comptant du Roi étoit de	2,217,000.	
En 1699, la chambre aux deniers étoit de	2,779,225.	
Et le comptant du Roi de . . .	1,764,414.	
Le prix de denrées a au moins doublé, comme tout le reſte.		
Cependant en 1740. la chambre aux deniers coûtoit	2,700,000.	
En 1774 elle n'étoit qu'à	2,206,348.	
Et le comptant eſt de	1,200,000.	

Il réſulte de cette comparaiſon que, malgré l'énorme différence d'un ſiecle & des valeurs, la dépenſe actuelle ordinaire & regardée juſ-

qu'ici comme essentielle pour la dignité royale, étoit moindre en 1780 qu'en 1699.

24 *Septembre* 1780. On recherche beaucoup une brochure intitulée, *Essai sur le jugement qu'on peut porter sur Voltaire*, &c. depuis qu'elle a été supprimée par arrêt du conseil du 22 Juillet 1780.

24 *Septembre*. On écrit d'Amiens qu'un M. de Ribeaucourt, âgé de neuf ans, y a obtenu l'*Accessit* pour le prix de l'école de Chymie. C'est un enfant que Baillet auroit mis dans son livre des enfans célebres pour leur savoir.

25 *Septembre*. Pour entendre le dernier jugement concernant Mlle. d'Eon, il faut se rappeler que Messieurs de Carcado ne vouloient ni tenir aux Eons, ni figurer dans la généalogie de la chevaliere qui, dès qu'elle fût instruite de leur répugnance, ne fit aucune difficulté de déclarer qu'elle étoit bien résolue de faire disparoître de sa généalogie jusqu'à la trace du nom de *Senechal*, lorsqu'elle seroit réimprimée dorénavant de son aveu. Cette déclaration termina la sentence du 27 Août 1779.

Mlle. d'Eon est revenue sur cette sentence : 1°. en ce qu'on l'avoit imprimée, quoique l'impression n'eût pas été permise dans le prononcé : 2°. en ce qu'on y avoit ajouté les mots *de son consentement*, qui, quoique prononcés à l'audience, ne se trouvoient pas dans la minute.

Le 19 Août dernier cette contestation a fini par un jugement mixte, qui fait défenses à MM. de Carcado & à l'imprimeur, d'imprimer à l'avenir & faire imprimer aucune sentence ou

jugement, sans permission de la justice, & les condamne aux dépens à cet égard; mais en même tems déclare la chevaliere d'Eon non recevable dans sa demande, à fin de réformation de la sentence du vingt-sept Août 1779, la condamne aussi aux dépens à cet égard, &c. & met sur le surplus les parties hors de cour.

On ne s'est arrêté sur cette affaire, peu importante en elle-même, qu'à raison de la Demoiselle d'Eon, qui intéresse dans toutes ses actions.

26 *Septembre* 1780. Madame la Marquise du Deffant vient de mourir dans un âge très-avancé.-Elle étoit aveugle & a vu approcher sa fin avec beaucoup de philosophie; peu de tems avant, elle fit venir son cuisinier, elle lui dit qu'elle avoit besoin de monde plus que jamais, qu'il eût à lui faire bonne chere; & en effet, ses soupers étoient encore plus exquis & plus nombreux que de coutume. Elle étoit fort connue dans la littérature par ses liaisons avec de beaux esprits & sur-tout avec M. de Voltaire, qui lui écrivoit souvent & lui a adressé différentes pieces de vers.

27 *Septembre*. *Erixene*, ou *l'Amour enfant*, est un petit acte, dont le sujet est tiré du *Pastor fido*. Le poëme a été trouvé dans les papiers d'un homme de lettres très-connu, mort depuis quelques années, sous le titre du *Colin-maillard*. Par le préjugé qui n'admet rien que de grâve & noble dans la scene lyrique, on a retiré ce titre pour y substituer l'autre, plus vague. Il manquoit à cette pastorale plusieurs scenes & quelques vers dans le dialogue;

elle a été confiée pour la terminer au jeune poëte, auteur de la tragédie lyrique *d'Iphigénie en Tauride*. La musique est de M. Desaugiers. On a donné dimanche la premiere représentation de cet acte, très-foible de toute maniere & qui n'a eu aucun succès.

28 *Sept*. 1780. La Reine auroit desiré, pour mieux s'autoriser à prendre le divertissement dont elle a la passion aujourd'hui, que *Madame* eût joué la comédie avec elle. Cette Princesse, pour se bien remettre avec sa belle-sœur, qui la boudoit depuis le petit différend survenu à l'occasion de Madame de Balby, étoit assez disposée à y consentir; mais *Monsieur* s'y est opposé : ce qui n'a pas rétabli l'union dans l'auguste famille.

On assure que S. M. ne joue pas bien ; ce que personne excepté le Roi, n'a osé lui dire: au contraire, on l'applaudit à tout rompre, on perpétue son illusion & sa passion de paroître sur la scene.

29 *Septembre*. Les éleves de M. le Comte de Thélis, connus sous le nom de *l'Ecole nationale*, continuent leurs travaux avec succès : ils sont campés à Vaugirard. Le mois d'Août dernier ils ont avancé dans la route du côté de Paris, & ont fait 120 toises de chemin dont la dépense ne s'est montée qu'à 813 livres 9 sols 6 deniers. Plusieurs de ces jeunes gens ont déjà pris parti dans les troupes, & l'on ne doute pas qu'ils ne fassent d'excellens soldats. Ce militaire ne pouvant suffire seul à un établissement aussi patriotique, reçoit les bienfaits de ceux qui veulent y contribuer & il paroît que les fonds ne manquent pas.

29 *Septembre* 1780. On parle beaucoup d'un poëme italien, jusqu'à présent peu connu, encore moins lu, intitulé *il Malmantile racquistato*, composé à l'inverse de la *Jérusalem délivrée*. Lippi, peintre & poëte, qui en est l'auteur, n'a rien voulu devoir à l'art ni au choix de l'expression. Le sujet est la conquête d'un vieux château appelé *Malmantile*, qui est à quelques milles de Florence, & toute l'histoire est racontée avec la plus grande simplicité. L'auteur n'y a fait qu'insérer quelques épisodes pour éviter la monotonie; la plupart sont tirés des contes de Fées, ou d'histoires de Vieilles; mais on assure que sous la plume de Lippi, elles acquierent un piquant & un intérêt, auquel on ne s'attendoit pas. L'ouvrage est écrit dans une espece de patois, tel que le peuple le parle à Florence, & semé de proverbes & de dictions pleins de sel & de gaîté. Un M. Guidi, censeur royal & très-versé dans la langue italienne, en a fait une traduction françoise, accompagnée de notes littéraires & grammaticales, qu'on annonce avec beaucoup d'éloges, & qu'on le presse de faire imprimer, comme attendue avec impatience par tous les amateurs de cette langue.

29 *Septembre*. La Dame Guedon, fille du Sieur Carlin l'Arlequin, le seul de la troupe italienne qu'on ait conservé, a débuté le samedi 23 dans le rôle d'*Helene* du *Silvain*. La bienveillance du public pour son pere s'est manifestée dès qu'elle a paru. Elle a un chant fort agréable & une jolie voix, mais est très-neuve au théâtre comme actrice; elle ne s'étoit pas même encore essayée sur la scene.

30 *Septembre* 1780. Un partisan de l'Abbé de Condillac, dévançant les éloges que doivent en faire à l'académie & le récipiendaire son successeur & le directeur de la séance, vient d'en publier un, qui éclaircit la vie & les ouvrages de ce savant peu connu.

Il étoit né en 1725, d'une famille noble de Dauphiné & la petite fortune de ses parens les détermina à lui en chercher une dans l'église, ainsi qu'à son frere l'Abbé de Mably; mais se livrant plus à l'étude qu'à l'intrigue & au manege nécessaire pour réussir dans cet état, il n'avança point.

Son premier ouvrage fut une *Introduction à la connoissance de l'esprit humain.* C'est une exposition des idées de Locke & sur-tout de sa méthode, avec de nouveaux dévéloppemens & quelques idées nouvelles.

Il publia ensuite son *Traité des Systêmes*, où il prouva que l'édifice des Systêmes les plus célebres n'étoit fondé que sur une supposition, qu'on ne se donnoit pas la peine d'examiner, ou plus souvent encore sur quelques équivoques de mots.

Vint son *Traité des sensations*, où il examinoit les idées que l'esprit peut devoir à chaque sens en particulier & la maniere dont nos idées naissent de nos sensations. Une anecdote à l'égard du plan de cet ouvrage, où l'auteur suppose une statue, qui acquiert successivement toutes les sensations différentes & qui s'organise comme nous, est oubliée par l'historien; c'est qu'il le devoit à Mlle. Ferant & ne s'en cachoit point.

Parut enfin le *Traité des animaux*, où l'on

trouve une critique févere du fyftême de M. de Buffon fur la nature des animaux, & de quelques morceaux de fon *Hiftoire naturelle.*

Précepteur de l'Infant Duc de Parme, M. l'Abbé de Condillac compofa pour l'éducation de ce prince une *Grammaire philofophique*, *l'Analyfe des principes de l'art d'écrire*, des *Elémens de Méchanique*, *d'Aftronomie & de Phyfique*, enfin une *Hiftoire ancienne & moderne*. Ce volumineux recueil n'eft pas celui de l'auteur qui ait eu plus de fuccès.

En 1776 il fit imprimer un ouvrage *fur le commerce*, où il traita avec peu d'égards quelques écrivains, dont cependant il empruntoit les idées. Ce livre eft rempli d'erreurs, & l'on voit que le fpéculateur avoit négligé de confulter les gens du métier, qui auroient pu le redreffer.

Son dernier livre a été une *Logique deftinée aux écoles nationales de la Pologne.* On lui reproche d'y avoir parlé au fujet des Géometres de ce qu'il n'entendoit pas.

En général, fes traités, tous d'une métaphyfique profonde, font clairs & faciles à lire. Il eft peu de philofophes de fa claffe où l'on trouve plus de vérités & moins d'erreurs. Il ne lui en coûtoit rien de fe rétracter fur celles-ci.

L'Abbé de Condillac à fa mort préparoit un dictionnaire, où chaque mot eût été fuivi de l'analyfe de l'idée dont il donne le figne; entreprife dont la vafte exécution avoit effrayé jufqu'à lui tous les philofophes.

1 *Octobre* 1780. Entre les fingularités du château d'Ermenonville, qui continue à être l'objet

des promenades des Parisiens & de leur admiration, le monument élevé à la philosophie est, après le tombeau de Jean Jacques, ce qui fixe le plus l'attention.

C'est une moitié de temple découvert, construit sur le sommet d'une montagne, avec les six colonnes de son péristile.

Dans l'intérieur on lit cette inscription latine : *Templum inchoatum Philosophiæ nondum perfectæ, Michaeli Montagne, qui omnia dixit, dedicatum, sacrum esto.*

Sur chacune des six colonnes : *Newton, lucem : Descartes, nil in rebus inane : G. Penn, humanitatem : Montesquieu, justitiam : Jean-Jacques Rousseau, naturam : Voltaire, ridiculum.*

Au milieu est une colonne brisée, avec ces mots : *quis hoc perficiet ?* Au dessus de la porte on trouve cette devise : *rerum cognoscere causas.*

A mi-côte est un hermitage, avec son enclos, dans le goût le plus propre au genre, des nattes & des meubles du bois le plus commun. La porte est tournée vers le temple, avec ces deux vers françois plus plats que simples :

> Au Créateur j'éleve mon hommage,
> En l'admirant dans son plus bel ouvrage.

Vient ensuite le désert, avec cette inscription : *Scriptorum chorus omnis amat nemus & fugit urbes.*

2 *Octobre* 1780. Les comédiens François, sachant que Madame Mignot Duvivier, plus con-

nue encore sous le nom de Madame Denis, faisoit faire une statue de son oncle Voltaire, ont écrit une lettre à cette Dame, pour lui proposer de la placer dans la nouvelle salle qu'on construit pour eux. Ils prétendent que ce grand homme les regardant de son vivant comme ses enfans, doit résider au milieu de la troupe. Ils prennent de-là occasion de relever les efforts qu'il faisoit pour les tirer de leur infamie. On y trouve plusieurs anecdotes sur ce sujet : entr'autres singularités il avoit demandé aux supérieurs que sur l'affiche, au lieu de *comédiens François*, on mit *au théâtre françois on donnera*, &c.

Par une réponse du 26 Septembre, Madame Mignot Duvivier a accédé aux desirs des comédiens.

2 *Octobre* 1780. Le bruit général de Paris est que Me. Linguet est à la Bastille, cependant beaucoup de gens le nient. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il étoit venu à Paris, il y a dix à douze jours, avec le Sieur Noverre, maître des ballets de l'opéra. Dès le mardi suivant la nouvelle de sa détention se répandit, en variant sur le motif. Le jeudi on assura savoir le fait du commissaire de cette prison, le Sieur Chenon, qui l'avoit interrogé. Le Sieur Noverre présent à cette assertion offrit de gager cent louis que c'étoit faux : il dit avoir logé chez lui ce célebre fugitif pendant quelques jours & lui avoir encore parlé le matin même. Le Sieur le Quesne, son correspondant, déclara que rien n'est plus controuvé ; cependant comme Me. Linguet ne se montre pas avec la publicité que sa justification sembleroit exiger, le bruit se sou-

tient & on parle plus que jamais de cet évé-
nement.

3 *Octobre* 1780. Les comédiens Italiens sont aujourd'hui le refuge de tous les auteurs comiques, craignant d'être refusés aux françois, ou de n'avoir leur tour qu'après des siecles d'attente. L'espoir de jouir promtement de leur réputation les fait passer par-dessus l'inconvénient du jeu médiocre des acteurs & du peu de sensation que produisent sur cette scene les nouveautés trop multipliées. Quoi qu'il en soit, samedi 30 Septembre on y a joué la comédie des *deux Oncles* en un acte & en vers. C'est l'essai d'un jeune homme, dont le talent mérite d'être encouragé. Elle est remplie de traits du meilleur comique & si la plume de l'auteur n'a pas toujours été dirigée par le goût, du moins elle a tracé des portraits & des détails fort naturels & fort piquans. Il est fâcheux que la plupart des rôles aient été abandonnés aux doubles : bien d'autres pieces, inférieures à celle-ci, n'ont pas éprouvé tant de négligence de la part du Comité. On la dit de M. le Baron d'Estate.

4 *Octobre.* Il paroît que l'acte d'*Erixene* est une production posthume de l'abbé de Voisenon restée informe & terminée par M. Guillard. L'on y retrouve encore en quelques endroits le style spirituel, mais maniéré du premier, très déplacé surtout dans une pastorale. Quant au fond, outre la scene de la *Cieca* (du colin-maillard) dans le *Pastor fido*, on peut encore mieux remonter à l'ode d'Anacréon sur le même sujet. On reproche au musicien le même défaut qu'au poëte, c'est d'avoir

mis trop de richesse dans les accompagnemens ; luxe qui n'est point dans le caractere de naïveté & de simplicité champêtre de l'ouvrage. Du reste, il n'a pas eu plus de succès à la seconde représentation.

5 *Octobre* 1780. Les comédiens italiens ont donné avant-hier la *Veuve de Cancale*, parodie de la *Veuve du Malabar*, en cinq actes & en vers. Elle n'a pas réussi. Ce n'est pas qu'on n'y trouve de tems en tems & principalement dans les premieres scenes, des allusions très-fines & des tirades fort plaisantes ; mais le poëte oubliant les regles du genre dégénère souvent en pédant ; &, au lieu de laisser reconnoître & sentir au spectateur la critique, en la mettant en action, la lui indique cruellement & avec une méchanceté platte, qui prouve plus d'acharnement que de goût.

On dit que dans l'origine cette facétie a été faite en prose par un M. Gouillard, Docteur en droit, & mise en vers ensuite par M. Parisot, l'ancien Directeur des éleves de l'opéra.

5 *Octobre*. Extrait d'une lettre de Bordeaux du 30 Octobre. . . . Depuis les lettres de cachet qui ont retenu le Parlement ici, tous les membres ont reçu un ordre de se rendre au palais le jeudi 21, pour y entendre les volontés du Roi, que leur signifieroit le Maréchal de Mouchy.

Dans cette séance il a été enrégistré en conséquence, 1. la prorogation indéfinie du vingtiéme ; 2. la déclaration concernant les Présidiaux & le Grand Conseil ; 3. des lettres patentes pour la réception de M. Dupaty en la place de Président à mortier, & c'est le Premier Prési-

dent, ſon plus grand ennemi, qui s'eſt trouvé obligé de le recevoir, après avoir déclaré qu'il donneroit plutôt ſa démiſſion. Il eſt vrai que le Parlement n'a pas pu s'aſſembler depuis; le Maréchal a fait enrégiſtrer ſur le champ la chambre des vacations & a ſéparé la compagnie, ſans laiſſer le tems de délibérer.

Ce triomphe de M. Dupaty eſt en même tems bien humiliant, & doit le bourreler de remords, car il ne peut ſe diſſimuler que tout cela ne ſoit très-illégal.

6 *Octobre* 1780. C'eſt au Parlement de Dijon qu'on veut que ſoit renvoyée la reviſion du procès du Comte de Lally.

6 *Octobre*. Dernierement la Reine, laſſe de jouer la comédie preſque ſans ſpectateurs, au moyen du peu d'éclat que doit avoir ce divertiſſement, a fait entrer les Gardes du corps de ſervice, en exigeant que les Suiſſes les rempliſſent dans cet intervalle. Après le ſpectacle S. M. leur a dit : *Meſſieurs, j'ai fait ce que j'ai pu pour vous amuſer; j'aurois voulu mieux jouer, afin de vous donner plus de plaiſir.*

Les femmes de la Reine ſont enchantées de ce goût de leur maîtreſſe, parce que cela entraîne une dépenſe d'habillemens & autres ſuites, qui leur donnent des revenant-bons conſidérables.

6 *Octobre*. Il paroît une nouvelle lettre contre M. Necker, plus méchante que les précédentes, plus directe, plus perſonnelle, où l'on ſuit ſa conduite depuis 1758, qu'il étoit commis à 600 livres chez le Banquier Iſaac Vernet, juſqu'à ce moment-ci & l'on démaſ-

que son hypocrisie soutenue. On l'attaque principalement à l'occasion de la compagnie des Indes, dont il a été le véritable destructeur, en affectant d'en vouloir être le restaurateur.

C'est surtout cet écrit qui avoit donné lieu au bruit de l'exil de M. Cromo. On a remarqué que M. le Directeur général des finances en avoit été très-affecté.

6 *Octobre* 1780. La détention de M. Linguet si longtems problématique n'est plus enfin douteuse. C'est le mardi 26 qu'il a été arrêté dans une voiture, au moment où il alloit dîner à Fontenay-sous-bois, accompagné du Sieur le Quesne & d'un autre convive. Un exempt a monté à la botte du carrosse, a demandé à lui parler, l'a fait descendre, & comme le journaliste se disposoit à s'enfuir, un autre Exempt lui a serré les côtes, vingt Mouches l'ont entouré, & il a été conduit à la Bastille, à la porte de laquelle il se trouvoit.

Quant aux motifs, il y en a tant qu'on ne sait auquel imputer sa captivité; d'autant qu'étant venu plusieurs fois à Paris avec tolérance, ayant même été chez les ministres, on ne peut se persuader, honnêtes comme ils sont, qu'ils aient eu la lâcheté de manquer ainsi à leur parole. Il faut donc croire qu'il y ait quelque nouveau grief. On dit ce fameux prisonnier transféré à Pierre-en-cise.

7 *Octobre*. Le docteur Deslos, membre de la faculté de médecine & partisan du docteur Mesmer, inventeur du système du Magnétisme animal, a fait à l'assemblée de ce corps des propositions de la part de ce dernier, pour constater authentiquement l'efficacité & la supé-

riorité de sa méthode ; elles ont été rejettées dans l'assemblée du 18 Septembre.

8 *Octobre* 1780. Il passe pour certain que le Roi vient de payer les dettes du Comte d'Artois, montant à plusieurs millions. En conséquence ce Prince a donné mardi à Bagatelle une fête au Roi revenant de la chasse, entre hommes seulement, où S. M. a été fort gaie : ils étoient trente convives.

Il paroît que M. Necker, pour se concilier cette Altesse Royale, s'est prêté de bonne grace à l'arrangement.

8 *Octobre*. Me. Linguet s'attendoit d'autant moins à sa détention, qu'avant de partir de Bruxelles il avoit écrit au Comte de Vergennes & au Comte de Maurepas, pour leur demander si les nouveaux ennemis que son zèle pour la vérité lui avoit pu faire depuis son dernier séjour en cette capitale, n'auroient pas assez de crédit pour l'empêcher d'y reparoître avec sécurité. Ces ministres lui avoient répondu respectivement & favorablement. Il appeloit ces écrits des *Lettres de Sûreté*, & le Sieur Noverre avant de partir, lui ayant témoigné ses inquiétudes à cet égard, Me. Linguet les lui fit lire.

Il faut donc, encore un coup, qu'un nouveau grief ait excité cet orage. On parle beaucoup d'une lettre manuscrite au Maréchal Duc de Duras très-offensante, qui commence par cette phrase : *qui êtes-vous pour avoir le droit de m'interroger*, &c. ? Mais comme personne ne dit l'avoir lue, & qu'elle ne perce point dans le public, on peut toujours révoquer le fait en doute.

Au reste, le Sieur le Quesne, sans doute endoctriné par son maître, depuis les diverses suspensions, retards, suppressions qu'il a éprouvés, console ceux qui paroissent inquiets de leur argent : il leur répond que Me. Linguet n'écrit point des nouvelles, mais des choses utiles & bonnes pour tous les tems ; qu'ainsi l'on peut attendre ; qu'il continuera sûrement plutôt ou plûtard, & en conséquence il ne fait aucune difficulté de prendre l'argent des dupes qui viennent lui en apporter encore : il déclare avoir reçu de la sorte plusieurs souscriptions ; même depuis les bruits sinistres répandus sur le compte de l'Auteur.

Les premiers jours de sa détention, on rapporte que Me. Linguet ne vouloit pas manger, craignant d'être empoisonné.

9 *Octobre* 1780. Les propositions faites par le docteur Mesmer à la Faculté, ne sentoient nullement le charlatan & semblent fort raisonnables. Il demandoit que sous les auspices du gouvernement on fit choix de 24 malades, dont 12 seroient réservés par la Faculté pour être traités suivant ses méthodes ordinaires & les autres remis entre ses mains & soumis à sa méthode particuliere.

Il excluoit de ce nombre toutes maladies vénériennes & ne faisoit pas d'autres exceptions.

Il proposoit, pour éviter toute discussion & exception, que le choix fût tiré par la voie du sort.

Il demandoit que les personnes préposées par le gouvernement pour assister à chaque examen comparatif des malades & en signer

les procès-verbaux, fuſſent exemptes de partialité, ou du moins n'en puſſent être ſoupçonnées; en conſéquence, il deſiroit qu'elles ne fuſſent priſes dans aucun corps de médecine.

Sa méthode exigeant peu de fraix, M. Meſmer ne demandoit aucune récompenſe de ſes ſoins pour les douze malades; mais ſeulement que le gouvernement fit les dépenſes relatives à leur entretien & qu'ils ne fuſſent pas à ſa charge.

On ne ſait pourquoi la Faculté s'eſt refuſée à cette concurrence; mais afin de donner à ſon défi toute l'authenticité qu'il mérite, M. Meſmer a rendu ſes propoſitions publiques par la voie du *Journal de Paris*.

9 *Octobre* 1780. Madame le Paute, femme de l'artiſte ſi renommé dans l'horlogerie, n'eſt pas moins célebre elle-même par ſes connoiſſances en aſtronomie & l'utilité dont elle eſt à l'Académie des Sciences en ce genre. Elle a écrit depuis peu à Madame Necker, pour l'engager à lui faire obtenir de M. l'Adminiſtrateur général des finances une penſion, qu'elle croyoit mériter par ſes ſervices & par la ſingularité d'une femme livrée aux hautes ſpéculations. Madame Necker lui a répondu très-honnêtement, mais lui a ajouté que ſon mari avoit exigé qu'elle ne ſollicitât jamais aucune grace de ſa tendreſſe pour elle; qu'au ſurplus, elle ne doutoit pas qu'en s'adreſſant directement à lui elle ne réuſſit.

Madame le Paute a donc eu recours à M. Necker, dont elle a reçu une réponſe non moins flatteuſe, où il l'aſſure qu'il eſt trop tard cette année pour faire aucun changement à

l'Etat arrêté ; mais qu'il s'occupera d'elle l'année prochaine, & que même s'il furvient d'ici à là dans fon travail avec le Roi quelque changement, il ne la perdra pas de vue.

10 *Octobre* 1780. Rien de plus comique qu'une fortie des Editeurs des *Mémoires Secrets*, fous cette même datte, contre une Imprimerie qui leur feroit fans doute affez d'honneur fi fon bénéfice ne s'y trouvoit pas bien plus intéreffé que le defir de leur faire hommage. Rien de plus plaifant, peut-être, que de voir ces inconnus, fe plaindre qu'on les réimprime dans un pays lointain, où les privilèges même, s'il pouvoit en exifter pour eux, ne fauroient, quels qu'ils fuffent, étendre une main vangereffe.

Ne craignez rien, Meffieurs, quand on a promis plus de correction qu'il ne s'en trouve dans votre édition, c'étoit fûrement fans porter aucune atteinte ni aux faits, ni au ftyle, ni aux dattes, objets que nous ne fommes point affez fimples pour croire fufceptibles de changement, pour ne pas regarder comme facrés; nous pouvions & devions, fans doute, fans votre aveu, purifier notre édition de cette quantité immenfe de fautes Typographiques, qui fourmillent dans notre original, & rendent la lecture fi répugnante aux gens de goût ; & fi Virgile difoit déja, *Sic vos non vobis*; pourquoi, Meffieurs, ne vous laifferoit-on point aujourd'hui l'amufement de le répéter.

Ceffez auffi de trembler fur les pertes que pourroit éprouver le public par l'achat de cette édition, parce que, dites-vous, il en fortira bientôt une de votre main, qui contiendra des augmentations effentielles. Eh ! Meffieurs, fi

l'abeille fait extraire le miel du calice des fleurs · pourquoi ne se trouveroit-il point quelque frélon, qui sut aussi extraire ces richesses nouvelles, & nous donner un manuscrit qui formeroit un, deux, ou trois volumes de supplément, s'il le faut.

10 *Octob.* 1780. On se rappelle les tours de force que faisoient les gens de lettres à la renaissance de celles-ci, les poëmes entiers, dont chaque vers commençoit par une même lettre. Un auteur aimable vient de les imiter & de vaincre une difficulté pareille avec tout le succès possible.

10 *Octobre.* Un anonyme ayant mis au bas du portrait de l'impératrice-reine ce vers latin, superbe par sa vérité & sa précision :

Fœmina fronte patet, Vir pectore, Diva decore.

M. de Sancy, garde des livres du cabinet du roi, secrétaire général de la librairie, désespérant d'en rendre le laconisme, & forcé de le traduire pour l'intelligence de la reine, a été obligé de l'affoiblir dans le quatrain suivant :

Cette merveille de notre âge,
A de son sexe la beauté ;
Du trône elle a tout le courage.
Elle a des Dieux la majesté.

10 *Octobre.* Ce qui contribueroit à faire croire que Me. Linguet est traité en criminel d'Etat, c'est une circonstance qu'on ajoute & qu'on certifie ; savoir, qu'un exempt de police s'est rendu sur le champ à Bruxelles, où, avec

l'acquiefcement de l'impératrice-reine, il a dû faire perquifition dans la maifon de Me. Linguet, y prendre tous fes papiers, y faire appofer les fcellés par la juftice du lieu & les apporter ici. Les détails, les interrogatoires & les délais que doit entraîner cette procédure miniftérielle, font regarder comme prématurée fa translation à Pierre-en-cife, qui pourra dépendre de la vérification des chofes qu'on lui impute.

Une circonftance fort finguliere dans cet événement, c'eft que la police qui agit ordinairement avec tant de myftere, qui n'exerce fes terribles fonctions que dans la nuit, qui enlève toujours l'accufé chez lui, avec un tel fecret que les voifins même font fouvent plufieurs jours après à l'ignorer encore, ait apporté le plus grand éclat à l'enlèvement du journalifte, fait en plein jour, à midi, dans la rue, en préfence des amis de Me. Linguet & d'un peuple immenfe. On a vérifié que fon laquais & fon cocher de remife, car il étoit dans fon carroffe, étoient des efpions & le dernier inftruit de ce qu'il devoit faire, au lieu d'enfiler droit la porte Saint-Antoine, s'eft détourné au coude qu'elle fait & eft allé s'arrêter devant le fiacre où étoient les deux exempts. Preffé enfuite de continuer fa route par les convives reftans, il a déclaré que fa miffion étoit remplie, qu'il n'iroit pas plus loin : ils ont été forcés de prendre un fiacre.

11 *Octobre* 1780. Tous les muficiens de ce pays-ci font jaloux de l'honneur que vient de recevoir le fieur Gretry. Son bufte, fculpté par le fieur Everard, a été placé le 23 Septembre au théâtre de la ville de Liege, fa patrie. On le dit parfaitement exécuté d'après le modele du

ſieur Pajon. Il eſt du plus beau marbre d'Italie blanc. Le piedeſtal eſt en partie de marbre noir avec l'inſcription :

Gretry Leodius, ſub Conſulatu de Vivario & de Foſſoul.

Cet hommage eſt le premier de ce genre dont on ait honoré un artiſte : au moment où la toile levée montra le buſte aux ſpectateurs, les acclamations réiterées & les applaudiſſemens les plus vifs ont eu lieu.

Entre les deux pieces repréſentées par les comédiens, M. Fabre d'Eglantine a lu un poëme de ſa compoſition, intitulé *Triomphe de Gretry* : entr'autres beaux vers on y a remarqué celui-ci, ſervant d'épigraphe :

Le cri d'un peuple libre eſt le cri de la gloire.

12 *Octobre* 1780. Extrait d'une lettre d'Amiens du 7 Octobre..... Il vient de ſe former ici en petit un établiſſement pareil à celui que M. de la Blancherie avoit inſtitué à Paris, c'eſt un *Sallon des arts* : il eſt ſous la protection de la ville, & ſe tient dans ſon hôtel. Les artiſtes & les artiſans, en y expoſant leurs ouvrages, leurs chef-d'œuvres, placés à côté des productions de leurs émules, reconnoiſſent la place qu'ils doivent occuper & le chemin qu'ils ont encore à faire pour arriver à la perfection ; ils l'indiquent aux éleves & font l'éloge de leur maître, M. Sellier, directeur de ce Sallon.

12 *Octobre* 1780. Extrait d'une lettre de Dunkerque du 10 Octobre.... Nous venons de perdre le brave Ducaſſon, capitaine du Corſaire *la*

Charlotte, mort en Angleterre de ses blessures. Il avoit été pris le 15 Septembre & a expiré le 22. Dès le 16 il avoit été mis à terre, mais dans une prison infâme, où il étoit resté 48 heures, sans qu'on lui donnât autre chose que de la bierre & du mauvais bouillon de mouton. Transféré en ville, à force d'instances de deux de ses officiers, un colonel vint le voir & le fit panser par son chirurgien. Il étoit trop tard; la plaie, faute de soins, etoit devenue mortelle. Peu d'heures avant son trépas, tourmenté des douleurs les plus aiguës & dans le délire, il s'écrioit : „ courage, amis; il ne nous pren„ dront pas; ils sont à nous; ajustez vos ca„ nons.... Malheureux! lâches! vous m'aban„ donnez!" Le soir même il fut enterré avec les honneurs de la guerre. Telle a été la déplorable fin de ce brave capitaine, qui méritoit d'autant moins d'être inhumainement traité par nos ennemis, que depuis les hostilités il n'avoit cessé d'avoir pour eux des procédés de générosité & de bienfaisance.

M. Ducasson, originaire de Bayonne, n'étoit âgé que de 43 ans & il en avoit passé vingt prisonnier en Angleterre. Il connoissoit parfaitement les côtes de ce royaume & parloit diverses langues étrangeres, particuliérement l'angloise. Cette croisiere étoit déjà la quatrieme. — Dès 1778 le roi l'avoit gratifié d'une épée, pour avoir enlevé le paquebot du Sénégal. Indépendamment des autres prises qu'il avoit faite dans le cours de trois ans, il s'étoit encore emparé du *Hope*, qui transportoit une garnison à l'isle de Jersey.

13 *Octobre* 1780. Non-seulement la faculté n'a point

point accepté le défi que lui portoit le docteur Mesmer, mais a trouvé très-mauvais qu'un de ses membres en fût l'organe & se rendit l'apologiste d'un charlatan : en conséquence il est question de l'interdire.

13 *Octobre* 1780. La rivalité élevée entre les 3 actrices ambitionnant le premier rôle du *bon Seigneur*, n'ayant pu être encore accommodée, le comité du théâtre lyrique s'occupe de l'opéra de *Persée*, remis en musique par M. Philidor & l'on en fait à présent les répétitions.

14 *Octobre*. On avoit été fort surpris de voir l'abbé Aubert, le rédacteur des *petites affiches*, après avoir rendu le compte le plus défavorable de *Nadir* ou *Thamas-Kou i-Kan*, chanter tout-à-coup la palinodie & rejetter sur l'infidélité d'un adjoint & sa partialité & son erreur. On sait aujourd'hui que cette rétractation a été forcée, que M. Dubuisson l'est allé trouver & l'a menacé du traitement le plus dur & le plus injurieux, s'il ne se démentoit. On peut juger par cette anecdote certaine quel fonds il faut faire sur les jugemens des journalistes.

15 *Octobre*. On continue à s'entretenir de Me. Linguet. On se rappelle que le bruit a couru pendant longtems qu'il avoit deux mille écus de pension du ministere. Il est éclairci aujourd'hui que le comte de Vergennes les lui avoit offert en effet, s'il vouloit s'abstenir de parler de nouvelles de guerre & de politique : condition à laquelle il s'est refusé, ces nouvelles étant l'aliment de ses annales. Le sieur Noverre & autres François revenus de Bruxelles avec lui & fêtés par lui, attestent qu'il y tenoit le plus

grand état ; que son journal lui rendoit environ 80,000 livres de rentes, dont il mangeoit ainsi la plus grande partie avec une femme qu'il avoit enlevée & qui tenoit sa maison.

Cette femme étoit l'épouse d'un homme de province, ayant une manufacture à Nogent-le-Rotrou & des filles déjà très-nubiles. On avoit cru pendant longtems que Me. Linguet en vouloit épouser une ; mais ce n'étoit qu'une tournure pour abuser le mari qui, sous ce prétexte, laissoit venir sa femme à Paris loger chez Me. Linguet. Son évasion du royaume a fait éclater ses amours par celle de sa concubine. Cet adultere public étoit un des griefs de l'archevêque de Malines, lorsqu'il l'a obligé de quitter le château où le journaliste résidoit.

Me. Linguet devoit partir le jour même où il a été arrêté, & n'avoit différé qu'aux instances du sieur Memin, marchand de soie, qui vouloit lui rendre la fête qu'il en avoit reçue à Bruxelles, & il avoit en effet ordonné à sa maison de Fontenay le dîner le plus splendide. Me. Linguet avoit désiré être en petit comité avec ses amis & avoit en conséquence nommé les convives.

Lorsque Me. Linguet fût arrêté & mis dans le fiacre, le sieur le Quesne y monta & s'entretint avec son maître un demi-quart d'heure environ, sans doute sur ce qu'il diroit aux souscripteurs qui viendroient le tourmenter.

16 *Octobre* 1780. Les procès verbaux des différentes séances tenues respectivement par les nouvelles assemblées provinciales, depuis leur établissement, ont donné lieu à l'entreprise d'un ouvrage important, ayant pour titre : *Loix mu-*

nicipales & économiques du Languedoc, ou recueil des ordonnances, déclarations, lettres patentes, arrêts du conseil du parlement de Toulouse & de la cour des aides de Montpellier: actes, titres & mémoires, concernant la constitution politique de cette province, son administration municipale & économique, ses privileges & usages particuliers, relativement à ses impositions, ses ouvrages publics, son agriculture, son commerce, ses manufactures, ses loix civiles, &c. &c.

C'est M. Dillon, archevêque de Narbonne & primat, & en cette qualité président né des Etats, qui a le premier provoqué cette entreprise. Son administration formera une époque mémorable dans les annales du Languedoc. Le desséchement des marais, l'ouverture de plusieurs canaux, qui procurent des débouchés à l'agriculture & au commerce & qui établiront une communication libre & sûre depuis Lyon jusqu'à Toulouse; la multiplication des haras; la liberté des manufactures; les progrès rapides de l'industrie & des arts, y consacreront son nom à la reconnoissance des peuples, dont il a augmenté le bonheur.

Il en a reçu en dernier lieu les témoignages les plus éclatans, dans tout le cours du voyage qu'il vient de faire dans les montagnes des Cevennes, du Gevaudan, du Velay & du Vivarais, pour s'instruire par lui-même de l'état de ces différens pays, de leurs besoins & de leurs ressources.

16 *Octobre* 1780. M. Parisot a resserré sa *veuve du Cancale* en trois actes; & au lieu des duretés qu'il disoit à l'auteur de l'ouvrage parodié,

il lui fait aujourd'hui des complimens. La seconde représentation de vendredi a eu un plein succès.

17 *Octobre* 1780. On sait que Me. Linguet est toujours à la bastille, parce que l'on reçoit non pas tout-à-fait de ses lettres, mais des fragmens concernant les articles des choses qu'il demande pour son usage ou ses besoins au sieur le Quesne : vraisemblablement il est même encore très-indiscret dans ce qu'il écrit de cette prison, ensorte que l'on n'en laisse passer que des extraits & que les originaux ne parviennent point.

On ajoute que le ministere de Vienne a bien consenti à ce qu'on mît les scellés chez ce François fugitif, avec l'inscription *gouvernement de France*; mais qu'il y a eu des difficultés pour la levée & surtout pour le transport : on ne sait pas si elles sont terminées.

17 *Octobre*. Depuis la réforme de la bouche, l'usage de nourrir tout le monde à Marly, ainsi que dans les autres petits voyages, devoit être aboli; mais la chambre de S. M. ayant représenté que la nouvelle maniere de vivre ne pouvoit avoir lieu à son égard, en ce qu'elle seroit, vu l'éloignement des auberges, dans l'impossibilité de remplir avec exactitude son service, il a déjà été dérogé à la loi pour elle.

Du reste, des inspecteurs visitent les tables nécessaires avec la plus grande sévérité, & en expulsent & les maîtres & les valets surnuméraires qu'ils y trouvent.

18 *Octobre*. Le sieur Parisot, ci-devant directeur des éleves de l'opéra, auteur & acteur, a un ordre de début pour les Italiens. Lorsqu'il

s'eſt préſenté à l'aſſemblée pour ſe faire agréer des comédiens, le ſieur Michu a témoigné de l'humeur & s'eſt écrié : „ je crois qu'on veut nous „ infecter de tous les farceurs des boulevards. " Le ſieur Volange préſent, humilié de la réflexion, lui a dit : „ *Monſieur Michu, ſi je ne „ reſpectois votre ſexe, vous auriez affaire à „ moi* ", & toute la troupe de rire. Il a en effet la réputation d'un bardache & d'appartenir au plus vilain B.... de France, à un Juif nommé Peixotto, très-riche & qui l'entretient comme ſa maîtreſſe.

18 *Octobre* 1780. Le ſieur de Beaumarchais, lieutenant-général des bailliage & capitainerie royale des chaſſes de la Varenne du Louvre, grande vénerie & fauconnerie de France, ſuſpendu encore même depuis la caſſation de l'arrêt, en ce qu'il reſtoit dans un état de décret d'ajournement perſonnel, n'ayant pas fait juger le fond, a cependant pour la premiere fois repris lundi ſes fonctions, ſans qu'on ſache s'il a purgé ſon décret, ce qui eſt tout-à-fait illégal.

19 *Octobre*. M. de Girardin, chevalier de Saint-Louis, brigadier des armées du roi, ſi connu par ſes fameux jardins d'Ermenouville & par l'aſyle qu'il a donné à Rouſſeau vivant & mort, ſe diſtingue aujourd'hui par ſes ſentimens patriotiques & ſon zele pour la défenſe de ſes vaſſaux. C'eſt ce qu'on voit dans ſon *mémoire en réponſe à celui publié par le ſieur Jean-Louis Cancel, receveur des impoſitions de l'Election de Senlis*. Il s'agit de Vingtiémes, qu'a forcé arbitrairement ce prépoſé, ſe prévalant de l'enrégiſtrement de continuation fait en 1772 par le

tribunal Maupeou, ſans y appoſer les modifications que les parlemens avoient toujours eu ſoin d'y mettre, & qu'en rentrant, le parlement de Paris a eu la lâcheté de reconnoître implicitement & tacitement. M. de Girardin s'éleve avec force contre une innovation auſſi arbitraire, auſſi illégale, & invoque la véritable loi. Il eſt fâcheux que tant de zele n'ait pas eu le ſuccès qu'il méritoit. On ſait, en général, que cet excellent citoyen a ſuccombé à la cour des aides, revenue ſans doute depuis la retraite de M. de Malesherbes à ſon génie de fiſcalité.

20 *Octobre* 1780. Il ne faut pas confondre M. Dubuiſſon, l'auteur de *Nadir*, avec un autre Américain du même nom, qui paſſé de la Martinique à la Dominique, alors appartenant aux Anglois, déſoloit de-là ſes concitoyens & ſurtout M. le comte de Nauzieres, le commandant de l'isle, par des feuilles ſatyriques en forme de gazettes, qu'il compoſoit & envoyoit périodiquement. On dit ce libelliſte mort.

20 *Octobre*. *L'opéra de province*, parodie d'*Armide*, joué aux Italiens en 1777, & arrêté durant le cours de ſes repréſentations ſur les plaintes du chevalier Gluck, peu ménagé dans cette ſatyre, a été remis avant-hier. Les comédiens ont profité de l'abſence de ce muſicien pour en obtenir la repriſe. Cette anecdote ne continuera pas peu à lui donner une vogue qu'il ne mérite guere par lui-même.

20 *Octobre*. C'eſt le ſieur Michu, de la comédie italienne, qui a eu l'honneur de donner des leçons à la reine pour les opéra-comiques qu'elle joue ſpécialement.

S. M. a l'attention de faire inviter à ſon ſpec-

tacle l'auteur ou les auteurs des pieces qu'elle joue. Ce qui fait qu'on peut prononcer plus en connoiſſance de cauſe ſur les talens de cette ſouveraine, juſqu'à préſent très-appréciés par ſon auguſte époux.

21 *Octobre* 1780. Il a été fait le lundi 25 Septembre, à la *Loge de l'amitié* une répétition par des vertuoſes & amateurs ſeulement, du drame lyrique de M. Rochon de Chabannes, intitulé *le bon Seigneur* : preſque tous les Franc-maçons de cette loge ont profité de la circonſtance pour y aſſiſter; enſorte que la réſolution des auteurs des paroles & de la muſique d'apporter beaucoup de myſtere à cet eſſai n'a pu avoir lieu. Une telle publicité n'a fait qu'augmenter leur triomphe. La répétition dont il s'agit a eu le plus grand ſuccès. Toutes les difficultés ſont levées; le rôle de force eſt donné à Mlle. Duranci, & Mlle. Beaumeſnil ayant bien voulu par arrangement céder le ſien à Mlle. la Guerre, Mlle. le Vaſſeur, la ſeule qui ſe trouve ainſi avoir à ſe plaindre d'avoir été jouée, a reçu les excuſes du muſicien : enſorte que les vraies répétitions doivent commencer dès mercredi, le lendemain de la premiere repréſentation de *Perſée*.

22 *Octobre*. Rien n'eſt plus vrai que la faculté, ſachant très-mauvais gré au docteur Deſlon d'avoir pris la défenſe du ſieur Meſmer, veut l'expulſer de ſon ſein : ce qui a déjà eu lieu dans deux aſſemblées & ſera vraiſemblablement confirmé dans la troiſieme.

23 *Octobre*. M. de Sancy ſentant la foibleſſe de ſon quatrain, a voulu le reſſerrer & a fait ce ſeul vers pour rendre le latin ſur l'impératrice-reine.

Traits de femme, cœur d'homme, air de divinité.

Il est plus précis, mais sans élégance, sans noblesse & paroît trivial.

Ce traducteur, au reste, a découvert que l'auteur du vers latin, mort en 1754, étoit un M. de Lastre, qui, d'avocat au parlement, s'étoit rendu commerçant : son inscription fut trouvée si belle que le graveur Petit la fit ajouter sur sa planche, avec le nom du poëte.

On conçoit que ce vers composé à l'époque dont il s'agit, avoit encore plus de vérité.

23 *Octobre* 1780. On a parlé tous ces jours-ci de l'élargissement de Me. Linguet, comme effectué très-clandestinement, à la charge de sortir sur le champ du royaume ; mais c'est le desir qu'en ont ses amis qui donne lieu à ce bruit. On sait, au contraire, par gens qui s'intéressent à ce fameux prisonnier, qu'un ministre porté pour lui & qu'on sollicite d'agir, a déclaré que le moment n'étoit pas favorable & qu'il falloit attendre. On croit que ce ministre est le prince de Montbarrey.

Il passe en outre pour constant, qu'on a vendu à Bruxelles les effets de Me. Linguet par autorité de justice, sans doute d'après l'évasion de madame Linguet, c'est-à-dire, de sa concubine, que par honrêteté on y appeloit ainsi : il résulte de ce fait, que la levée des scellés est faite, que les difficultés sont arrangées & que vraisemblablement ses papiers sont arrivés ici ; ce qui doit occasionner un examen long & une discussion détaillée.

24 *Octobre*. Extrait d'une lettre de Bru-

xelles du 18 Octobre. Rien de plus vrai que le ministere de France a eu recours à celui de Vienne au sujet de l'enlèvement qu'il vouloit faire faire des papiers de Me. Linguet. Mais il paroît que vous ignorez une anecdote non moins certaine à cet égard, que voici. Le sieur le Quesne, instruit très-promtement de la détention de son maître, puisqu'elle a eu lieu en sa présence; n'a pas perdu la tête, a expédié sur le champ un courier à madame Linguet, c'est-à-dire, à une maîtresse de ce journaliste qui vivoit chez lui & faisoit les honneurs de sa maison. Par ce courier il l'avertissoit du triste événement qui venoit d'arriver & l'engageoit à ne pas perdre un instant pour soustraire tous les papiers du prisonnier. Ce qui a été pratiqué heureusement: on ne sait positivement si elle les a brûlés ou fait passer en lieu sûr. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on est venu pour mettre les scellés, on a trouvé la plupart des serrures forcées, parce qu'elle avoit été obligée de se servir d'un serrurier pour ouvrir le secrétaire & autres armoires, dont Me. Linguet avoit emporté les clefs. Deux fois vingt-quatre heures de retard ont produit cet effet salutaire. On croit bien aussi que le comte de Nenin, président du conseil & M. le prince de Staremberg, gouverneur de cette ville, protégeant le journaliste, n'ont pas peu contribué à laisser le tems à madame Linguet de gagner de primauté.

Les habitans de cette ville, en général, sont bien aises que M. Lamau, le lieutenant de police de la ville, ait manqué son coup: ils regardent cette expédition comme une violation du droit de bourgeoisie qu'avoit acquis le François,

refugié. Du reste, ils estimoient peu Me. Linguet, & l'adultere public dans lequel il vivoit, ainsi que son différend avec l'archevêque de Malines, ne leur avoient pas donné bonne opinion ni de ses mœurs ni de sa catholicité ; ce qui jette bien de l'odieux sur un homme dans ce pays-ci.....

24 *Octobre* 1780. *Lettre des auteurs des mémoires secrets*, &c. *à l'imprimeur de cet ouvrage.*

Nous ne finirions pas, monsieur, si pour nous conformer à votre sensibilité, nous répondions à toutes les injures que vomit contre nous l'amour-propre ulcéré des auteurs & qui réjaillissent en partie sur vous. N'étant pas méritées, elles ne nous affectent point, & nous vous exhortons à nous imiter. Quant à la déclamation calomnieuse dont vous nous parlez, & qui se trouve insérée dans les supplémens satyriques dont on renforce en Hollande le *Mercure de France* pour lui donner de la vogue chez l'étranger, nous l'avons prévenue d'avance & l'on peut lire à cet égard notre avertissement placé à la tête du neuvieme volume. Nous aurions cependant beau jeu à refuter l'écrivain forcené & à nous défendre avec ses propres armes, qu'il nous fournit mal-adroitement encore contre lui-même ; mais il faudroit disserter, nous pourrions ennuyer & c'est ce que nous voulons éviter.

Ce qui nous console & nous rassure, c'est que nous n'avons encore entendu personne se plaindre à juste titre. Nous redoublerons d'attention sur notre choix dans cette foule considérable de gazettes, journaux & feuilles im-

primées ou manuſcrites de toutes eſpeces, que nous parcourons & que l'inſatiable avidité du public rend chaque année plus multipliées & plus curieuſes. Nous nous croyons d'ailleurs auſſi ſûrs qu'on peut l'être de nos divers correſpondans, auxquels nous recommandons de ne recueillir que les faits certains & dignes de nos lecteurs. Nous n'adoptons pas même indiſtinctement ce qu'ils nous envoient & avant de claſſer leurs jugemens ou anecdotes, nous apportons tout l'examen de la critique, toute l'impartialité de l'hiſtorien. Bien éloignés de la méchanceté noire qu'on nous reproche, nous briſerions notre plume pour ne la reprendre jamais, ſi, contre notre gré, elle avoit bleſſé cruellement quelque victime innocente. Nous ne nous permettons ſur les articles de chronique ſcandaleuſe, que ce dont ne pourroit nous refuſer l'abſolution à confeſſe le Directeur le plus rigoureux. On ſait que les caſuiſtes ne regardent comme médiſance que les révélations qui peuvent, par leur publicité, nuire à la réputation du prochain : mais toutes les fois que les faits ſont de notoriété publique, ils peuvent devenir, ſans ſcrupule, l'aliment des converſations.

Nous ne traduiſons en ſcene que des perſonnages déja couverts du ridicule, ou qui font trophée de leurs vices, & en conſignant à la poſtérité, pour ſon inſtruction, leurs folies ou leurs atrocités, nous ne faiſons que ſervir leur deſir extrême, ce ſemble, d'exciter du bruit, de faire la matiere des entretiens, d'être les héros du jour, en un mot, de devenir fameux, n'importe de quelle maniere & à quelque prix

que ce soit. Au reste, en nous efforçant d'acquérir le talent de nos prédécesseurs pour lancer le sarcasme sur les uns, ou montrer aux autres la haine vigoureuse de l'*Alceste* de *Moliere*, ceux qui nous liront, remarqueront aisément que nous ne nous passionnons pas moins, ainsi que ces illustres Journalistes, pour le beau, pour les actions honnêtes, pour les hommes vertueux : avec quel enthousiasme on trouvera célébrés les *Rousseau*, les *Voltaire*, les *Buffon*, les *Turgot*, les *Malesherbes*, les *Vergennes!* & ne nous arrêtant qu'à ce qui concerne les mœurs, est-ce notre faute, si des personnages tels que ces derniers sont trop rares? il faut s'en prendre à la dépravation du siecle : pourquoi y a-t-il si peu de bien & tant de mal dans ce monde pervers !

Le reproche vraiment fondé, en apparence, qu'on pourroit nous faire; c'est, dans la distance où nous sommes des lieux, de ne juger des choses & des hommes que sur parole & d'après le rapport d'autrui : nous croyons ce désavantage à l'égard de nos prédécesseurs, avec les précautions que nous avons indiquées plus haut, compensé en partie par l'obscurité de notre retraite. Nous nous trouvons ainsi dans le point de vue nécessaire pour être impartiaux, pour n'être accessibles, ni à la séduction, ni aux menaces : l'espoir ne peut nous ouvrir, ni la crainte nous fermer la bouche.

Nous pensons, Monsieur, par cette explication avoir suffisamment résolu vos doutes, & vous pourrez, si vous voulez, imprimer notre Lettre.

Nous avons l'honneur d'être, &c. Lausanne le 10 Octobre 1780.

25 *Octobre* 1780. Indépendamment du bouleversement que la construction de la nouvelle salle de comédie françoise occasionne dans le quartier où elle s'éleve, il y a des projets d'embellissement & d'utilité encore plus beaux du côté de Saint Sulpice : 1°. il est décidé de transporter hors de Paris le cimetiere de cette paroisse, suivant le réglement général décidé à cet égard : 2°. on doit abattre le séminaire & autres lieux adjacens, pour former la place arrêtée devant le portail de Saint Sulpice : 3°. on doit y bâtir spécialement un hôtel pour le clergé, un palais où il tiendra desormais ses assemblées. Voilà les points, sur lesquels on est assez d'accord quant à l'exécution.

On spécule encore sur un plan plus dispendieux & plus magnifique, donné il y a longtems, celui de prolonger la rue de Tournon jusqu'à la rue de Seine, &, en abattant la portion des quatre nations qui masque l'extrêmité de celle-ci, de découvrir la riviere & le Louvre, de façon que les deux palais se regardent.

26 *Octobre*. On assure que c'est un M. Laus de Boissy, qui a remplacé de toute maniere Dorat chez Madame la Comtesse de Beauharnois : s'il n'est pas aussi bon poëte, s'il n'a pas les agrémens & les gentillesses de son esprit, il a des talens secrets, qui valent bien les autres auprès du sexe. Cette préférence excite la jalousie des divers gens de lettres, qui avoient des prétentions, soit sur le cœur de cette dame, soit sur la présidence de son bureau de bel esprit, auquel M. le chevalier de Cubieres sem-

bloit avoir plus de droit que tout autre. Il en résulte une guerre d'épigrammes qui amuse le public ; on cite M. Guinguené, comme brillant surtout dans cet assaut de pointes, de sarcasmes, de saillies vives & piquantes.

27 *Octobr.* 1780. C'est un M. Brebion qui est nommé décidément pour suivre les travaux de l'église de Sainte Geneviéve, depuis la mort de M. Soufflot. On a affecté de choisir cet architecte médiocre, pour qu'il ne voulût pas s'évertuer & mêler du sien aux plans de son prédécesseur. Il en aura tous les émolumens, à condition de les suivre strictement, c'est-à-dire, à condition de ne rien faire.

27 *Octobre.* Une Madame Falconet, ayant exécuté le Buste de la chevaliere d'Eon, M. Blin de Sainmore a fait le quatrain suivant :

Ce marbre, où de d'Eon le buste est retracé,
A deux femmes assure une gloire immortelle ;
Et par elles vaincu, l'autre sexe est forcé
D'envier à la fois l'artiste & le modèle.

27 *Octobre.* Ces jours derniers on jouoit au Sallon de Marly un petit jeu de société, fait pour occuper beaucoup de monde, qu'on appelle *la Peur*, & qui amuse assez la Reine. M. le Prince de Montbarrey en étoit : il faut savoir qu'on y meurt & qu'on y revit : les acteurs & surtout les Dames faisant allusion à ces trois mots de *Peur*, de *Mort*, de *Résurrection* & aux circonstances critiques où se trouve ce ministre, le désolerent de tant de mauvaises plaisanteries, qu'il fut obligé de quitter, ne pouvant y tenir. Le public spectateur de cette

hardiesse des courtisans a inféré que sa catastrophe n'étoit pas éloignée.

Il n'est personne, jusqu'aux filles, qui ne pronostique la disgrace de M. le Prince de Montbarrey. Il a pris le parti de rompre avec Mlle. Renard, cette courtisanne qui faisoit crier si fort les militaires & mettoit à l'encan toutes les graces à la disposition de son amant. Ces jours derniers quelqu'un ayant rencontré Mlle. Renard en deuil chez M. le Lieutenant de police, lui a demandé la raison de cette décoration lugubre ? Elle a répondu qu'elle étoit en deuil du Prince de Montbarrey.

27 *Octobre* 1780. Extrait d'une lettre de Strasbourg, le 15 Octobre 1780..... Vous êtes curieux de savoir comment a pris ici le Sr. S*** de J***, associé de M. Gerard à la place de Syndic de notre ville. Il étoit d'abord arrivé avec de grandes prétentions, autorisées par la lettre du Ministre, qui lui donnoit le droit de présider le corps municipal : comme ce corps municipal est composé en partie de noblesse très haute, ainsi que toute celle d'Allemagne, il a eu la prudence de sonder le terrein, & prévoyant qu'il alloit exciter une querelle & compromettre son protecteur, ce qu'il étoit dangereux de faire, surtout dans ce moment critique, il a eu la finesse de déclarer qu'il se désistoit de la prérogative qu'on lui accordoit. Cette modestie, jointe à l'esprit conciliant qu'il a, à son art de prendre le génie, la tournure & les mœurs de ses compatriotes, l'a rendu assez agréable. D'ailleurs, comme il avoit déja paru ici avec la Princesse de Montbarrey, qui lui témoignoit une grande

bienveillance, il en a résulté pour lui une forte de considération extérieure, qui subsistera aussi longtems que sa faveur.

28 *Octobre* 1780. Entre les diverses épigrammes lancées par les deux adversaires dont on a parlé, voici la plus saillante. Elle est de M. Guinguené, & intitulée *Testament de Dorat* :

Dorat mourant dit à sa belle amie,
Point ne souffrez, quand je n'y serai plus,
Auprès de vous quelque brillant génie,
Aimable, gai, galant, tel que je fus;
Vous l'aimeriez : car votre sexe oublie,
Et m'oublier ce seroit perfidie.
Choisissez donc quelque esprit bien obtus,
Un pédant froid jouant l'étourderie,
Un plat rimeur aux sifflets endurci,
Un sot enfin.... La Belle a pris Boissy.

29 *Octobre*. M. l'abbé Raynal montre une lettre en date du 14 Juin, qu'il a reçue de Philadelphie, où, après un grand éloge de son ouvrage si célebre, M. Jos. Reed qui l'écrit, ajoute : „ au milieu de la confusion que la „ guerre entraîne dans nos climats, au milieu „ des soins qu'exige le gouvernement civil „ après une révolution si importante, nos re- „ gards se tournent vers vous, Monsieur; un „ penchant irrésistible nous force de lire & „ d'admirer, de respecter & d'aimer l'homme „ dont le génie vaste saisit, développe & trace „ avec tant d'énergie les droits du genre hu- „ main. Je ne puis mieux reconnoître, Mon- „ sieur, le plaisir que j'ai éprouvé, qu'en vous „ priant d'accepter deux actes émanés du con-

„ seil suprême de Philadelphie. En vertu de
„ l'un, désormais la servitude est abolie & en-
„ tiérement détruite. L'autre a pour objet la
„ création d'une Université, qui, établie sur
„ les principes du tolérantisme, admet égale-
„ ment toutes les religions chrétiennes que
„ nous voyons fleurir parmi nous, & dans
„ laquelle on cultive les langues, les arts &
„ les sciences, qui font partie essentielle de
„ l'éducation. „

29 *Octobre* 1780. Un officier général désirant être compris dans la promotion des premiers cordons rouges & craignant de n'en pas être, s'étoit servi de la voie ordinaire & avoit donné 50,000 livres à Mlle. Renard pour être plus certain de cette grace. Il étoit sur la liste en effet; mais le Roi l'a rayé. Il est revenu furieux réclamer ses 50,000 livres. La courtisanne n'a pas voulu les rendre, disant que toutes les conditions du marché avoient été remplies, qu'elle l'avoit proposé à son amant, qu'en conséquence il avoit été proposé à S. M., qu'elle ne lui avoit pas répondu de la volonté du Monarque.

L'officier général encore plus outré est allé lui-même révéler sa turpitude au Comte de Maurepas, qui en a parlé au Prince de Montbarrey & lui a dit qu'il falloit ou donner sa démission, ou renvoyer sa Princesse. Voilà l'origine de la disgrace de Mlle. Renard, qui est même dans une sorte d'exil & va voyager. On la dit à Bruxelles. On assure qu'elle se faisoit plus de 100,000 livres de rentes & elle déclare qu'elle en rendoit encore plus à son amant.

29 *Octobre*. Extrait d'une lettre de Metz

du 16 Octobre. . . . . En 1779, il y a eu dans la Province des trois Evêchés, 13433 naissances, 2773 mariages, 11710 morts.

30 *Octobre* 1780. Vendredi dernier on a enfin donné la premiere représentation de *Persée*. C'est M. Marmontel qui a réduit le poëme de cinq acte en trois, &, suivant son usage, l'a gâté. Il a voulu en faire une piece réguliere & a totalement dénaturé le sujet, pas intéressant, il est vrai, mais noble & pittoresque, choisi par Quinault. S'il a imaginé que le cinquieme acte fût un hors-d'œuvre, puisqu'il l'a entiérement dénaturé, pourquoi a-t-il donc conservé *Phinée* & ses menaces & ses jaloux transports ? C'est tout au moins un personnage inutile, dès qu'il n'est plus l'objet de la vengeance éclatante de *Persée*, ni la victime des terribles regards de *Meduse*. Suivant les paroles imprimées, il devoit se noyer ; mais à la représentation il a disparu & le spectateur ne s'est pas apperçu qu'il manquât.

Si les détails ou les vers du nouveau lyrique compensoient au moins ceux de Quinault qu'il a supprimés ou travestis, alors son travail pourroit être de quelque prix ; mais sa versification est toujours dure, lâche ou diffuse. Il court sans cesse après une ariette ou un duo. *Persée* va-t-il combattre *Meduse*, il l'arrête pour lui faire chanter un air de triomphe. Les Tritons attendent pour enchaîner *Andromede*, que sa mere ait exhalé sa fureur dans une longue ariette, & se gardent bien d'interrompre les adieux éternels de la Princesse. Tout cela n'est que risible. Une faute plus grâve, qu'on a laissé subsister dans le poëme & qu'on a eu le bon esprit de

fupprimer à la repréfentation, c'eft de faire annoncer par *Orias* l'apparition du monftre, que tout le peuple doit avoir vu, & de faire fuccéder à cette cruelle nouvelle un divertiffement pour la victoire que *Perfée* a remportée fur les *Gorgones*. Affurément Quinault n'avoit pas imaginé de faire danfer tous ces gens-là pendant ce deuil univerfel.

Le combat de *Perfée* contre le monftre n'a produit qu'un effet ridicule, en ce que ce dernier, bien loin de lutter contre les efforts du héros, a été à peine apperçu de quelques fpectateurs; ce qui a fait dire à de mauvais plaifans qu'ils ne voyoient-là de monftre que les vers de Marmontel.

La bafe de ce poëme étant le merveilleux, il a fallu fuppléer au défaut d'intérêt du fujet par tous les acceffoires qui font du reffort de la mufique, de la danfe & des décorations. La derniere de celles-ci furtout, qui repréfente le palais de Vénus, & eft celle fi renommée en diamans des Menus, dont l'opéra peut difpofer aujourd'hui, avoit attiré beaucoup de monde, mais n'a produit de loin aucun effet, parce qu'elle n'étoit pas affez éclairée en proportion de la falle.

Quant à la mufique, du célebre Philidor, elle a reçu peu d'applaudiffemens & n'a excité que des critiques. Elle paroît favante & deftinée fimplement pour les connoiffeurs, plus curieux d'admirer que d'être émus.

31 *Octobre* 1780. On ne fait rien de nouveau fur Me. Linguet, finon qu'il a la liberté de lire & qu'il a demandé en conféquence qu'on lui envoyât l'Hiftoire Eccléfiaftique de l'abbé de

Fleury. Ses partiſans répandent avec affectation cette nouvelle, pour lui concilier de plus en plus la bienveillance du clergé, en faiſant entendre que le priſonnier s'occupe d'études grâves & religieuſes, & en lui donnant l'eſpoir qu'il compoſe quelque bon ouvrage pour la défenſe de cette cauſe, qui en a grand beſoin.

1 *Novembre* 1780. Les Demoiſelles Dumoulin & Viriville ſont deux impures fort inſolentes & fort bêtes. De jeunes gens ont imaginé de les myſtifier; on leur a fait accroire que le Grand Seigneur avoit envoyé ici un Boſtangi pour recruter ſon ſerrail & qu'on les avoit miſes ſur les rangs: on les a ébloui par les promeſſes d'une fortune conſidérable, dont elles pourroient jouir après trois ans de ſéjour à Conſtantinople, terme de l'engagement. Elles n'ont pas manqué d'accepter l'invitation de ſe trouver au lieu du rendez-vous & de ſubir les épreuves par où elles devoient paſſer. Les Sieurs Muſſon & du Gazon, les deux farceurs les plus renommés de cette capitale, ſe ſont ſurtout diſtingués dans cette ſcene comique; l'un jouoit le rôle du médecin, l'autre celui de l'eſſayeur de ſa Hauteſſe. On juge où peut aller une pareille plaiſanterie. Les deux courtiſannes ſe ſont prêtées à tout ce qu'on a voulu, & quand toute la ſociété entière en a été raſſaſiée, on les a reconduites chez elles, toujours perſuadées de l'heureux ſort dont elles alloient jouir. Elles n'ont été détrompées que le lendemain, où, dès qu'elles ont paru au palais royal, elles ſont devenues la riſée de toutes leurs camarades, enchantées de ſe voir ainſi

débarraſſées de ces deux concurrentes, qui n'oſent plus ſe montrer.

2 *Novembre* 1780. On peut ſe rappeler les fâcheuſes aventures que procura l'année derniere à M. Caze ſa paſſion aveugle pour Madame Dugazon de la comédie italienne. Il paroît qu'il n'en eſt pas guéri. Depuis peu ce jeune Maître des requêtes étant à ce ſpectacle, a trouvé mauvais qu'un M. Dulau, officier aux gardes, critiquât durement l'actrice dont il s'agit & il en eſt réſulté une rixe, dans laquelle le magiſtrat a reçu un coup d'épée ſi grâve qu'il a fallu le ſaigner onze fois. Il va mieux, ſe ſoutenant à peine, &, à l'aide de deux écuyers, il ſembloit par ſa ſortie prématurée ſe faire un triomphe de ſa bleſſure dans le public, qui l'entouroit en effet comme un héros d'amour fort rare aujourd'hui.

3 *Novembre*. La ſanté délicate de la Reine exigeant des ménagemens, a déterminé la Faculté de conſeiller S. M. de s'abſtenir de jouer la comédie; ce qui met en déroute la troupe royale. On aſſure que le Comte d'Artois jouoit très-bien, mais à l'égard de la Reine, outre ce qu'on en a dit, on rapporte une ingénuïté d'un ſubalterne qui, aſſez heureux pour aſſiſter à une repréſentation de cette eſpece, & interrogé par un de ſes camarades ſur ce qui en étoit, lui dit en confidence : „ il faut avouer „ que c'eſt *royalement mal joué*. „

3 *Novembre*. On parle d'une nouvelle diviſion ſurvenue dans la maiſon de Condé : on rapporte que le Duc de Bourbon, avant de faire le voyage de Chantilly avec ſon pere, a écrit à Madame la Ducheſſe, qu'elle lui feroit

plaiſir & à M. le Prince de Condé de n'en pas être. On ne dit aucun motif de cette eſpece d'exil ; mais l'on veut que la Princeſſe ait porté ſes plaintes au Duc d'Orléans & au Duc de Chartres, & qu'elle ſoit ſur le point de ſe retirer au palais royal, ſi cela ne s'accommode pas. On croit que Madame de Monaco eſt pour beaucoup dans cette brouillerie.

3 *Novembre* 1780. On ne croit pas que *Perſée* ſe relève : on ne dit pas aujourd'hui plus de bien de la muſique que des paroles : on reproche au Sieur Philidor d'avoir pillé cinq ou ſix auteurs, de s'être pillé lui-même & de n'avoir tiré encore aucun bon parti de tous ces larcins : en un mot, on ne reconnoît nullement dans cet ouvrage l'auteur du *Carmen Sæculare*.

4 *Novembre*. Le concert ſpirituel du jour de Touſſaint fut fort intéreſſant pour les amateurs & encore plus pour les maîtres de l'art, qui trouvent dans la proſe *des Morts* de M. Goſſec tout ce que l'harmonie a de plus impoſant, avec ce que les chants religieux offrent de plus touchant & de plus majeſtueux. Ce *Dies Iræ* n'avoit encore été donné que dans différentes égliſes : ce ſont les Sieurs le Gros, Cheron & Madame Saint Haberti qui l'ont rendu & en ont augmenté le mérite par leur goût & leur préciſion. Ce grand ſuccès doit décider M. Goſſec à ſe renfermer dans un pareil genre.

L'hiérodrame ſacré, dont les paroles ſont de M. de Voltaire & la muſique de M. Cambini, eſt ce qui a produit le moins de ſenſation.

On connoiſſoit le talent de M. Sallantin pour

la flûte, mais on ne s'attendoit pas à lui voir tirer un si grand parti du haut-bois : il excita les plus vifs applaudissemens; il joua son concerto avec tout le goût & toute la grace imaginables. Le son de son instrument est pur, son exécution est sûre & facile, & si elle avoit été plus animée, plus variée & plus expressive, il se seroit placé, dès son début, à côté des plus grands maîtres.

Le jeune Vernier a intéressé par son âge d'onze ans dans un concerto de violon du Sieur Jarnowick. Les connoisseurs ont admiré & les différentes positions & l'adresse avec laquelle il se tire des difficultés : c'est un vrai phénomène.

Voilà les différentes nouveautés qui ont attiré l'affluence à ce spectacle, & prouvé le zele des directeurs pour satisfaire le public.

5 *Novembre* 1780. Les comédiens François ont donné hier la premiere représentation du *Bon ami*, comédie nouvelle en un acte & en prose. Malgré son peu d'étendue, malgré des traits de tems en tems assez gais, des scenes même assez plaisantes, il n'étoit guere possible que le public supportât jusqu'à la fin sans ennui & sans murmurer une piece dénuée d'action, de mouvement, dont les personnages sont d'une bisarrerie choquante & ont souvent un ton qui n'est pas celui de la bonne compagnie.

Le Sieur Molé, faisant le rôle du *Bon ami*, n'a pas peu contribué à soutenir l'ouvrage; dans un endroit où, dépeignant son caractere, il parle des différens personnages qu'il sait également remplir, soit enjoués, soit tristes, soit tendres,

soit séveres, soit étourdis, soit réfléchis, &c. le Parterre, par une allusion flatteuse à son talent, l'a applaudi à tout rompre & il étoit aisé de juger que ces battemens de mains étoient pour l'acteur seul.

Cette comédie est d'un M. Grand, docteur de la faculté de Montpellier, qui n'exerce point & qui débute ainsi au théâtre.

6 *Novembre* 1780. Les comédiens François ont aujourd'hui à l'étude une tragédie de M. Desfontaines, dont le sujet intéressant est *la réduction de Paris sous Henri IV*.

6 *Novembre*. Les comédiens Italiens, toujours féconds, annoncent pour demain la premiere représentation des *Vendangeurs*, divertissement nouveau en un acte & en vaudevilles.

7 *Novembre*. Depuis quelque tems le gouvernement semble prendre plaisir à fomenter au sein des compagnies les troubles qu'y excitent des membres turbulens. On a vu ce qui s'est passé à Grenoble, à Bordeaux. On auroit pu rendre compte de faits semblables arrivés au conseil de Colmar; aujourd'hui c'est le procureur général de la cour des monnoies qui lutte contre son corps & en triomphe.

Le Sieur de Gouve, c'est son nom, passe dans la société pour un assez mauvais sujet, & le desir extrême de sa compagnie de se purger d'un pareil membre, semble confirmer l'opinion injurieuse qu'en a le public; mais, comme tous les roués, il a de l'esprit, des connoissances, de l'intrigue, il capte la bienveillance des ministres, & il rend bien à son corps les persécutions que celui-ci lui a suscitées.

Cette

Cette affaire remonte à 1773, où, sur la dénonciation d'un magistrat, le procureur général fut suspendu de ses fonctions le 19 Juin. Il paroît que l'abbé Terrai le protégeoit fort. Le 4 Septembre cet arrêté fût cassé par un arrêt du Conseil.

Le 10 Janvier 1774, sur de nouvelles imputations très-grâves, sur la dénonciation de faits très-scandaleux, parmi lesquels il étoit même question de concussion, le Sieur de Gouve fut interdit pour un an.

Les Sieurs Courte & Bertin, deux conseillers du parti de ce magistrat, furent les seuls qui n'adhérerent pas à la délibération, & en conséquence le 6 Août ils furent exclus des délibérations secrettes de la compagnie.

Tout cela fut cassé encore au conseil des dépêches.

Enfin le 10 Juillet de cette année, pour les cas résultans du procès, il a été ordonné par la cour des monnoies, que Charles Antoine de Gouve seroit tenu de se défaire de son office de procureur-général, &c.

C'est cet arrêt qui a encore été cassé le 18 Septembre, ainsi que tout ce qui a précédé. Le procès a été renvoyé au parlement de Paris, sauf au Procureur-général à former après le jugement sa demande en prise à partie.

8 *Novembre* 1780. On ne sauroit croire quels ressorts secrets & de toute espece font mouvoir aujourd'hui les philosophes démasqués par Jean-Jacques Rousseau dans ses mémoires, à dessein de noircir ce grand homme, de le décréditer, de le faire passer pour un menteur, pour un impudent, un plagiaire. Il y a grande apparence que

c'eſt quelque animoſité de la même eſpece qui pouſſe l'auteur du Journal Encyclopédique à faire ligue avec eux & à devenir l'organe de leurs calomnies. Voici une prétendue anecdote qu'il révele avec beaucoup de modération apparente, mais en même tems de la maniere la plus injurieuſe à la mémoire du grand homme qu'il attaque.

„ En 1750, „ dit-il dans le volume d'Oc-
„ tobre, M. Pierre Rouſſeau reçut de Lyon une
„ Lettre, qui étoit adreſſée tout ſimplement
„ *à M. Rouſſeau, auteur à Paris.* M. Jean-
„ Jacques Rouſſeau n'avoit pas encore cette
„ grande & juſte célébrité dont il a joui depuis
„ cette époque : M. Pierre Rouſſeau avoit déjà
„ donné des pieces à trois théâtres, & il étoit
„ chargé d'un ouvrage public. Le facteur crut
„ naturellement qu'elle étoit pour celui-ci, qui
„ en recevoit beaucoup. La lettre étoit conçue
„ à-peu-près en ces termes „ : Monſieur, je vous ai envoyé la muſique du *Devin de Village* dont vous ne m'avez pas accuſé la réception : vous m'avez promis d'autres paroles; je voudrois bien les avoir, parce que je vais paſſer quelque tems à la campagne, où je travaillerai, quoique ma ſanté ſoit toujours chancelante. „ Cette lettre étoit ſignée *Grenet* ou
„ *Garnier*, autant que nous pouvons nous en
„ ſouvenir. Nous répondimes tout de ſuite à
„ ce muſicien que, ſans doute, il s'étoit
„ trompé..... Comme nous ne pouvions pas pré-
„ ſumer que cette lettre dût tirer à conſé-
„ quence, nous négligeâmes de la garder....
„ Quand on donna en 1753 le *Devin de Village*,
„ nous fîmes part de cette anecdote à M.

„ Duclos de l'académie françoiſe, qui s'étoit
„ déclaré ouvertement l'admirateur de cet in-
„ termede ; il parut en déſirer quelque preu-
„ ve : nous écrivîmes à Lyon, d'où l'on nous
„ répondit que le muſicien dont nous deman-
„ dions des nouvelles étoit mort depuis deux
„ ans „ . . . .

Le journaliſte ajoute enſuite, que depuis il avoit oſé élever des doutes contre la propriété de Jean-Jacques, quant à la muſique de cet intermede ; qu'il lui envoya le journal où il l'attaquoit ; que peu après il s'eſt expliqué plus clairement, à quoi le philoſophe n'a répondu que par le ſilence..... Il tire enfin un argument nouveau des morceaux de muſique que Jean-Jacques Rouſſeau a voulu ſubſtituer depuis aux anciens, & qui ont été trouvés ſi médiocres qu'il a fallu les faire diſparoître à jamais.

9 *Novembre* 1780. M. Arthur Dillon, appelé le *Beau* à la cour, ſingulierement protégé de la Reine, a eu le malheur de ſe caſſer encore une fois le bras. C'eſt le jour de la Saint Hubert, à la chaſſe avec le Roi, que cet accident lui eſt arrivé. Si quelque choſe a pu calmer ſes douleurs, c'eſt le ſpectacle de leurs Majeſtés préſentes au panſement, qui a eu lieu ſur le champ, & lui prodigant les plus tendres ſoins.

9 *Novembre*. On ſe croit tranſporté au milieu des orgies des vendangeurs, on jouit de leur bonheur, en voyant le divertiſſement donné mardi ſous ce titre. L'action n'en eſt ni fort recherchée, ni fort compliquée : elle conſiſte à faire révoquer à deux Baillis ſottement amou-

reux, la défenſe qu'ils viennent de faire, *de danſer davantage, item de boire & de ſe balancer.* Pour cela, l'un eſt retenu dans une taverne, d'où il ne ſort qu'en voyant *en rond danſer les ormes*, & il eſt le premier à enfreindre la loi. L'autre, qui n'eſt pas plus ſage, ſe mêle avec les jeunes filles; l'amour qu'il a pour *Lucette*, l'engage à prendre part à leurs jeux. On le place ſur la balançoire & on l'enlève à quinze pieds de terre : il n'obtient la permiſſion de deſcendre, qu'après avoir, de concert avec ſon imbécille confrere, révoqué ſa pancarte ridicule.

La gaieté des couplets, la ſimplicité, le naturel des perſonnages, ont fait le ſuccès de ce divertiſſement, un peu trop long & trop ordurier. Il eſt étonnant que la police ait toléré la licence de cette farce. Elle eſt de Mrs. Auguſte de Piis & Barré. On ne connoiſſoit point encore dans la littérature ce dernier, greffier au parlement, & qui, quoiqu'ayant eu part à *Ariſtote amoureux* & à *Caſſandre oculiſte*, ne s'étoit pas fait connoître à cauſe de la gravité de ſon état.

10 *Novembre* 1780. La Reine a en effet profité de l'abſence du Roi, qui eſt allé chaſſer à Fontainebleau, pour ſe rendre à Clayes chez ſa favorite, Madame la Ducheſſe Jules. S. M. a fait vingt lieues ce même jour, car elle ne veut pas découcher. Elle recommencera ce voyage chaque jour juſqu'au retour de Sa Majeſté. On ne peut donner à une ſujette une marque de confiance & d'attachement plus grand.

10 *Novembre*. On prépare à Brunoy de

grandes fêtes pour le raccommodement de la Reine & de *Madame*.

On a parlé de deux caufes de cette divifion, dont la principale étoit le refus fait par *Madame* de jouer la comédie : on a fu depuis d'autres détails concernant la querelle des deux auguftes belles-fœurs, à laquelle étoit préfent le Comte d'Artois, venu auffi pour déterminer *Madame*. Cette princeffe ayant rejetté bien loin la propofition comme indigne d'elle, la Reine lui avoit répondu : „ mais, dès que moi, Reine „ de France, je la joue, vous ne devriez pas „ avoir de fcrupule. „ A quoi *Madame* avoit „ repliqué : „ mais, fi je ne fuis pas Reine, „ je fuis du bois dont on les fait. „ S. M. trouvant ce parallèle mauvais, étoit parti delà pour faire fentir à fa belle-fœur combien elle regardoit au-deffus de la maifon de Savoye la maifon d'Autriche, qui ne le cédoit, avoit-elle ajouté, pas même à celle de Bourbon. M. le Comte d'Artois refté muet jufqu'alors, avoit pris la parole & dit en riant : „ jufqu'ici, Madame, j'ai craint de me mêler „ de la conteftation, vous croyant fâchée, „ mais pour le coup je vois bien que vous „ plaifantez „. Sarcafme qui avoit terminé la fcene. Toute cette pique, du genre de celles qu'il eft difficile de ne pas voir élever dans les familles de tems en tems, eft heureufement terminée & n'a influé en rien même fur l'union de la maifon Royale, qui n'en a jamais paru troublée à l'extérieur.

10 *Novembre* 1780. Extrait d'une lettre de Rennes du 2 Novembre..... Les membres des trois ordres, qui compofent l'affemblée de cette

province, ayant reçu les lettres de convocation qui leur ſont adreſſées, ſuivant l'uſage, ſe ſont aſſemblés dans leur ſalle, au couvent des cordeliers, lundi 30 Octobre vers ſix heures du ſoir.

MM. l'évêque de Rennes, le Comte de Boiſgelin, & le Sénéchal de Rennes, Préſidens de l'aſſemblée, ont nommé la députation, compoſée dans l'ordre de l'égliſe, de Meſſieurs les évêques de Quimper & de Treguier, des abbés de Bon-repos & de Saint Maurice, des députés des chapitres de Rennes & de Nantes: dans l'ordre de la nobleſſe, de Meſſieurs de Langourla, de la Bedoyere, de Trolong de Boiſguehenneuc, Deſgrée du Lou & du Vauferier; & dans l'ordre du tiers, de MM. le premier député de Rennes, le ſecond député de Nantes, les députés de Quimper, du Port-Louis, de Redon & de Moncontour.

MM. les Commiſſaires du Roi étant entrés à ſept heures, M. le Marquis d'Aubeterre & M. le premier préſident du parlement ont fait chacun un diſcours, leſquels ont eu pour objet les beſoins de l'Etat occaſionnés par la guerre, & la gloire que s'y eſt acquiſe la nobleſſe Bretonne: celui prononcé par M. de Robien, procureur-général Syndic, a été, entr'autres choſes, relatif aux beſoins des peuples & aux privileges de la province.

L'aſſemblée s'eſt ſéparée, après avoir ordonné, ſuivant l'uſage, la meſſe du Saint-Eſprit.

Mardi 31 Octobre..... Les trois ordres s'étant raſſemblés au théâtre après la meſſe du Saint-Eſprit, & Meſſieurs les Commiſſaires du

Roi entrés, l'Intendant à la fin d'un difcours, dans lequel il a indiqué plufieurs objets d'améliorations & d'embelliffemens dans la province, a demandé un don gratuit de 1,999,999 livres 19 fols 11 deniers. M. de la Bourdonnaye, procureur général Syndic, a auffi fait un difcours, dans lequel il a repréfenté entr'autres chofes, les befoins des peuples, par le défaut de commerce, & de bras pour la culture des terres fur les côtes, depuis les hoftilités; après quoi les Etats ont délibéré aux chambres & ont accordé le don gratuit demandé.

Ils ont enfuite ordonné le fonds de 6000 livres pour la pauvre nobleffe & de 1200 livres pour les pauvres mandians de la ville de Rennes.

Ils ont nommé deux députations pour complimenter Madame la Marquife d'Aubeterre & Madame la Comteffe de Boifgelin.

Après avoir continué les pouvoirs de la commiffion intermédiaire, ils ont nommé des commiffaires pour l'examen de la commiffion générale & des membres des Etats, & pour la chiffrature du régiftre.

Un membre de l'ordre de la nobleffe a demandé, que les Etats euffent chargé un de leurs procureurs généraux Syndics de leur communiquer les lettres patentes qui conftituent la nouvelle formation de la municipalité de Rennes, pour en être délibéré dans l'affemblée. Cette repréfentation a été fuivie d'une charge au procureur général Syndic de fe procurer ces lettres patentes & de rendre compte du tout aux Etats. Après quoi l'affemblée a été remife au jeudi deux Novembre.

11 *Novembre* 1780. Une circonſtance nouvelle concernant Me. Linguet, ſa détention & les ſuites qu'elles a eues, mais qu'on n'a voulu rapporter qu'après l'avoir bien conſtatée par des recherches exactes, c'eſt que depuis le moment qu'il a été arrêté & pendant environ une quinzaine de jours, le miniſtre des affaires étrangeres, car on ne peut croire que la choſe ait eu lieu ſans ſon ordre, a cru devoir faire arrêter & ouvrir les lettres allant à Bruxelles, ou paſſant ſur cette route : quelques-unes ont été retenues & ne ſont parvenues à leur deſtination qu'enſemble & au bout de pluſieurs ordinaires. Ce qui fortifie l'opinion de ceux qui croient que quelque raiſon d'Etat ſeule a déterminé la cataſtrophe de ce fameux journaliſte.

Cette manœuvre n'auroit pas étonné ſur la fin du regne de Louis XV, où elle avoit ſouvent lieu & au gré de ceux qui avoient quelque crédit auprès des roués qui étoient alors à la tête des affaires : au lieu que l'honnêteté du Comte de Vergennes ne permet pas de douter que cette infidélité n'ait été néceſſaire en politique.

11 *Novembre*. Il paroît que le grand nombre des ſectaires attachés au parti de Voltaire, comme leur chef, s'eſt rangé ſous les drapeaux de M. d'Alembert & le reconnoiſſent pour ſon ſucceſſeur ; non à raiſon de ſon mérite, mais de ſes dignités littéraires, de ſon talent pour l'intrigue, de ſa conſiſtance, de ſon crédit auprès des grands & de ſes correſpondances avec différens ſouverains du Nord. Il a trois fois par ſemaine des aſſemblées ſous le nom de *Converſations*, & tout ce qu'il y a de plus illuſtre s'y rend. Il n'eſt pas rare de voir 25 à 30 caroſſes

à fa porte. Jeudi 2 Novembre fon amour-propre reçut une petite mortification en fi bonne compagnie. M. le Comte d'Aranda étoit chez lui ; M. d'Alembert lui demande s'il connoît le nouveau dictionnaire de l'Académie de Madrid? L'Ambaffadeur d'Efpagne répond que non, & paroît douter de fon exiftence. Le fecrétaire de l'Académie Françoife lui dit qu'il l'a reçu de la part de cette compagnie, le fait apporter & le montre à l'affemblée. „ Mais, „ replique le Seigneur étranger, „ vous avez donc une lettre d'envoi ? Non, „ ajoute M. d'Alembert, „ c'eft un tel qui me l'a adreffé de fa part „. Il nomme en même tems un nom Efpagnol : „ je connois fort cet homme, „ repart en riant le Comte d'Aranda ; „ mais ce n'eft ni un Académicien, „ ni la compagnie ; c'eft fon „ relieur, qui, pour vous engager à dire du „ bien de l'ouvrage qu'elle n'avoue pas, vous „ l'aura adreffé „ .... Et M. d'Alembert de refter un peu confus, & les fpectateurs de rire fous cape.

12 *Novembre* 1780. Il eft grandement queftion du mariage de M. André de Murville, jeune poëte déjà connu pour avoir couru dans la lice académique, avec une fille de Mlle. Arnoux : il eft fi épris de fa future, d'une figure commune & même laide, qu'il la croît une Vénus & lui a adreffé le quatrain fuivant, d'un ridicule rare aux yeux de ceux qui connoiffent l'héroïne :

Celle dont le portrait ici n'eft point flatté,
Digne des chants d'Ovide & du pinceau d'Apelle ;
N'a rien vu fous les cieux d'égal à fa beauté,
Rien, fi ce n'eft l'amour que je reffens pour elle.

13 *Novemb.* 1780. On a fait ſur l'expulſion de M. de Sartine l'épigramme ſuivante, très-peu piquante & bonne ſeulement à conſerver comme hiſtorique & conſtatant l'idée qu'avoit le public de ce miniſtre à cette époque :

Sartine, qui longtems nous balaya les rues,
Et les filles d'honneur perdues,
Les voleurs, les eſcrocs & les mauvais ſujets,
Par une audace trop extrême,
Des mers voulût auſſi balayer les Anglois;
Mais pour avoir trop cher fait payer ſes balais,
Il s'eſt vu balayer lui-même.

13 *Novembre.* Le dernier écrit annoncé contre M. Necker, a pour titre; *lettre à Mr. Necker, directeur général des finances.* Elle eſt datée du 14 Septembre & contient 66 pages très-petit in-12°. : mauvais caracteres, mauvais papier, fautes de correction nombreuſes, tout indique le myſtere avec lequel elle a été imprimée furtivement dans quelque coin du royaume ou du voiſinage.

L'auteur ſe déſigne lui-même, ſinon comme ayant été en quelque ſorte le collegue de M. Necker dans l'adminiſtration de la compagnie des Indes, comme y tenant de très-près du moins & très-au fait des ſecrets d'alors. Il developpe de grandes connoiſſances dans le calcul, dans les reviremens de banque, dans les principes du gouvernement. Il s'annonce ſur-tout comme très-au fait de la vue, du caractere, de la façon de penſer, des vues, des aſtuces du miniſtre Genevois & d'après les données qu'il

pofe, il démontre l'impoffibilité en morale & à moins d'un prodige qu'un tel perfonnage ait changé au point d'avoir le défintéreffement, le patriotifme, l'humanité, la droiture, la candeur qu'il affiche; il met enfin fon ame à nud & démafque fon hypocrifie. Il témoigne fon regret d'être forcé à l'*incognito*, & promet de le quitter dès que M. Necker ne fera plus en place.

Après les opérations de M. Necker concernant la Compagnie des Indes, difcutées dans le plus grand détail, mais en notes feulement, les deux feules qu'il examine font l'*édit des hôpitaux* & les *lettres patentes concernant le droit annuel des offices*. Il ne trouve dans l'un que l'ignorance la plus profonde des principes élémentaires de l'économie politique & fa charlatanerie accoutumée un peu plus à découvert, & dans l'autre, qu'un emprunt ufuraire à 8 pour cent, un impôt forcé fur les malheureux titulaires & une violation defpotique des propriétés. Tout cela eft traité d'une maniere fi favante & fi lumineufe, qu'elle porte la conviction avec elle & défabufe néceffairement ceux à qui les préambules illufoires de ces deux pieces auroient pu en impofer.

Le redoutable adverfaire finit cet examen par plaifanter M. Necker, & après avoir parlé légérement de l'extrême dureté avec laquelle il s'eft ménagé un emprunt de 25 millions à cinq pour cent fur les employés des fermes, qu'il a forcés de donner l'année derniere des fupplémens de cautionnement en argent, à peine d'être renvoyés, il lui propofe un beau coup de filet: ce feroit d'ordonner un appel fur tous les créan-

ciers de l'Etat d'un dixieme de leur capital, à peine de n'être plus payés; ce qui, fur deux milliards de la dette nationale des rentes, lui fourniroit tout de fuite une reffource de deux cent millions.

14 *Novembre* 1780. Extrait d'une lettre de Montpellier du 6 Novembre..... Cette ville eft la feule de province, je crois, qui ait une bibliotheque publique. Elle a été fondée par M. Haguenot, confeiller en la cour des comptes, aides & finances de cette ville & profeffeur en médecine. Elle eft principalement à l'ufage des étudians en médecine & en chirurgie à l'hôpital de Saint Eloy, où elle s'ouvre aujourd'hui dans un nouvel ordre. Cette bibliotheque doit s'augmenter par la fuite avec des fonds deftinés à cet objet par le même bienfaiteur.

M. Eûfroy, médecin de Cette, & M. Raft, médecin à Lyon, y ont joint des dons confidérables.

Le bufte de M. Haguenot, avec des infcriptions contenant en abrégé l'hiftoire de fa vie, eft dans le fond de la nouvelle falle. Les armes de ce bienfaiteur, accollées à celles de la ville, font au-deffus de la porte en dedans, avec ce vers d'Horace:

Quas legeret, tereretque viciffim publicus ufus.

On voit dans la même falle le portrait de M. Eufroy; on fe flatte que M. Raft voudra bien confentir qu'on y place auffi le fien.

Quoique les livres de médecine faffent le fond de cette bibliotheque, on y a cependant raffem-

blé des ouvrages sur d'autres sciences & sur différentes parties de la littérature.

15 *Novembre* 1780. Malgré le froid accueil que l'on fait à la refonte du poëme de *Persée*, malgré la force avec laquelle on s'est élevé dans le plus grand nombre des papiers publics contre la témérité de M. Marmontel, de profaner par ses mutilations & interpollations notre prince des poëtes lyriques, malgré les éloges ironiques des autres, malgré les calembours de toute espece, les épigrammes qui l'accablent de toutes parts, le savetier de l'opéra soutient tout cela avec une insolence sans exemple; il répond que s'il y a de mauvais vers dans *Persée*, ce sont ceux de Quinault, qu'il a conservés. Entre diverses plaisanteries qu'occasionne la guerre qu'on lui fait, voici la plus saillante:

Quinault par la douceur de ses aimables vers,
Suspendoit le tourment des ombres malheureuses:
Cherchons, pour l'en punir, des peines rigoureuses,
S'écria le Dieu des Enfers!
Il invente aussitôt le mal le plus horrible,
Dont au Tartare même on se fut avisé;
Je veux faire, dit-il, un exemple terrible,
J'ordonne que Quinault soit Marmontélisé.

16 *Novembre*. On trouve dans la derniere lettre à M. Necker deux anecdotes, dont la révélation ne lui fera pas plaisir; l'une annonce qu'il y a une bouderie entre le Comte de Maurepas & le directeur général des finances à l'occasion de la réforme de la maison du Roi; que ce dernier mettant à son ordinaire le marché à la main & ayant menacé le vieux Mentor de pren-

dre des chevaux de poſte pour retourner à Geneve, celui-ci l'avoit averti qu'on n'en donnoît aux étrangers qui avoient adminiſtré les finances que ſur un ordre exprès du Roi. L'autre plus atroce, mériteroit d'être prouvée, avant qu'on ſe permît de pareilles inſinuations; c'eſt que M. Necker a eu d'anciennes liaiſons avec le Lord Stormont, qu'il déclamoit dans le commencement contre la guerre préſente, qu'il avoit rendu de fâcheux pronoſtics ſur ſes ſuccès, qu'il avoit des principes tout-à-fait oppoſés à ceux du gouvernement à l'occaſion du commerce avec les Américains; qu'enfin on lui avoit confié ſur la même matiere des projets importans, à l'exécution deſquels il avoit réfuſé ſon concours d'argent.

16 *Novembre* 1780. On connoît depuis longtems la Dlle. Michelot de l'opéra, pour appartenir au Duc de Bourbon. Elle vient d'accoucher, & il a voulu que l'enfant fût baptiſé ſous ſon nom. Cette nouvelle anecdote éclaircit davantage la rupture entre ce prince & ſa femme.

17 *Novembre*. Il eſt décidé que la comédie Italienne aura ſa nouvelle ſalle conſtruite ſur le terrein de l'hôtel de Choiſeul. On en a tracé le plan ces jours-ci : c'eſt un M. Heurtier, architecte du Roi, qui en eſt chargé & l'on convient déjà que ce monument ſera très-meſquin. Les comédiens de cette troupe craignant d'être aſſimilés aux acteurs des boulevards, n'ont point voulu avoir d'entrée de ce côté; ce qui oblige de maſquer la ſalle par une maiſon. Il eſt inconcevable qu'on ait eu égard à une platte délicateſſe comme celle-la.

17 *Novembre* 1780. Depuis que le college royal eft rétabli dans toute fa fplendeur, la rentrée des exercices s'y fait avec beaucoup d'apparat. C'eft le 13 de ce mois qu'elle a eu lieu par une affemblée publique.

M. le Monnier a commencé la féance par un mémoire fur le barométre. Il a donné l'hiftoire de la découverte de cet inftrument fi important pour la phyfique, & des regles par lefquelles on l'emploie à la mefure des hauteurs. Il a fait voir l'infuffifance des méthodes que plufieurs phyficiens en ont donné à cet égard, & l'erreur des mefures que l'on avoit fixées en dernier lieu fur la pente de la Seine, en faifant voir, par fes propres obfervations, qu'elle eft réellement telle que M. Picard l'avoit trouvée il y a un fiecle, de 110 pieds jufqu'à la mer.

M. de Vauvilliers a lu une traduction libre, d'après Thucidide, de l'oraifon funebre que Periclès prononça devant les Athéniens, à l'honneur des citoyens morts dans la premiere campagne de la guerre du Peloponnefe; ce difcours, qui contient auffi l'éloge & la peinture du caractere & des mœurs des Athéniens, a été rendu par l'orateur françois avec une force & une éloquence dignes de l'auteur & du fujet : on y a d'ailleurs trouvé des allufions avec la guerre actuelle, que le public a faifies avec avidité & tranfport.

M. de la Lande a lu l'abrégé d'un grand traité qu'il fait imprimer, fur le flux & le reflux de la mer, qui contient l'hiftoire, la théorie & les obfervations, avec les conféquences qu'on en tire, & la maniere de déduire de l'attraction du foleil & de la lune la hauteur de

la mer en tout tems & dans tous les pays de la terre.

M. l'Abbé de Lille a terminé la séance par la lecture d'une Epître de 600 vers, sur la maniere dont on doit peindre en vers la nature & les campagnes; il a joint à des préceptes pleins de finesse & de goût, le modele de tous les genres de beautés que l'on peut desirer dans de pareilles descriptions; il a peint avec force les grands phénomenes de la nature; avec douceur & avec grace les objets agréables; avec une énergie pleine de sentiment les choses capables d'intéresser le cœur. On a sur-tout admiré la peinture qu'il fait de son retour dans sa patrie, à la fin de sa premiere éducation, & une invocation à Virgile, par laquelle ce beau poëme est terminé.. Il n'a cessé d'être interrompu par les acclamations du public.

Le tems a manqué pour la lecture d'un mémoire intéressant de M. Portal sur les causes de l'apoplexie; & pour des mémoires de MM. Bouchaud & Mauduit; on peut juger par-là de l'activité & de l'émulation qui regne parmi Messieurs les Professeurs Royaux, & des avantages que l'on doit attendre de la restauration de ce bel établissement littéraire.

17 *Novembre* 1780. Dans ce pays-ci un projet n'est pas échoué, qu'il en renaît un autre. Depuis la cessation des assemblées de M. de la Blancherie, quelques savans & gens de lettres ont imaginé de le reprendre sous une forme plus brillante & sous le nom de *Société Apollonienne*: ils prétendent que non-seulement ils rempliront le même plan, mais qu'ils l'étendront beaucoup: ils se réunissent aujourd'hui entr'eux

pour se recorder & c'est jeudi prochain que la premiere séance publique aura lieu. Ils n'ont pas encore répandu leur *Prospectus* & l'on ne connoît pas au juste leurs vues.

18 *Novembre* 1780. Extrait d'une lettre de Rennes du 9 Novembre.... Jeudi 2 les présidens des Ordres chargés d'annoncer l'accord du don gratuit aux commissaires du roi, ont dit que le marquis d'Aubeterre avoit répondu qu'il feroit valoir auprès de S. M. l'empressement & le zele des Etats.

Les deux députations chargées de complimenter mesdames la marquise d'Aubeterre & la comtesse de Boisgelin, ont fait part à l'assemblée des témoignages de leurs sensibilité & remercimens.

Sur la représentation de M. de Langourla, les Etats ont, unanimément, remercié M. l'Evêque de Rennes de l'achat qu'il a fait de ses deniers, de l'ancien hôtel de la Chasse, pour y établir les pauvres demoiselles nobles de la province. D'après cet arrangement il résulte quatre places de 10,000 livres chacune à sa nomination & à celle de ses successeurs, dont l'une sera affectée au neuf dioceses indistinctement, les trois autres à l'évêché de Rennes.

M. de la Chasse d'Audigné a été également remercié pour la place qu'il a fondée, ainsi que les bienfaiteurs & bienfaitrices dudit hôtel, que leur modestie empêche de connoître.

Après la lecture de la tenue derniere on a entendu le rapport des députés en cour, fait par le comte de Boisgelin, en l'absence de l'Evêque de Léon, tant sur le cahier des remontran-

ces au roi, que sur les mémoires dont ils avoient été chargés.

Vendredi 3 Novembre, à l'ouverture de la séance, un membre de l'ordre de la noblesse a demandé que, conformément à la délibération du 31 Octobre, le P. G. S. eût rendu compte des lettres patentes qui constituent la nouvelle formation de la communauté de la ville de Rennes & de ses conclusions. M. de la Bourdonnaye a, en conséquence, fait rapport de son examen & de ses conclusions; surtout quoi, les Ordres se sont retirés aux chambres pour en délibérer, & se sont séparés à deux heures, chambres tenantes.

18 *Novembre* 1780. On parle d'une cinquieme brochure contre M. Necker. Celle-ci est relative à la disgrace de M. de Sartine, dit-on, dont on l'inculpe,& on y décharge pleinement ce ministre de ses accusations.

19 *Novembre*. Extrait d'une lettre de Rennes du 11 Novembre.... Les Ordres retournés aux chambres après la messe, celui du Tiers a envoyé son avis, portant qu'après avoir examiné les lettres patentes pour la municipalité de la ville de Rennes, l'enrégistrement qui en a été fait au parlement, & les conclusions du P. G. S. des Etats, il étoit d'avis que cette affaire n'étoit pas de sa compétence.

L'ordre de la noblesse a été d'avis de faire au roi de très-humbles remontrances, tendantes à supplier S. M. de rétablir les habitans de Rennes dans le droit de nommer leurs maire, échevins & représentans en tous lieux; de permettre que l'assemblée générale, avouée par les habitans, se réunisse incessamment pour y procé-

der, & que les députés de la ville de Rennes ne puiſſent avoir voix délibérative aux Etats, qu'en repréſentant une procuration réguliere d'une aſſemblée avouée des habitans de ladite ville.

L'ordre de l'égliſe, vu l'importance de cette affaire, qui ne peut être approfondie dans un délai auſſi court, a été d'avis de renvoyer le tout à une commiſſion.

Les ordres étant rentrés au théâtre, les avis ont été énoncés, & l'affaire a été diſcutée dans le plus grand ordre. La nobleſſe étant revenue à l'avis de l'Egliſe, les Etats ont nommé une commiſſion de trois de chaque ordre, pour prendre connoiſſance, tant ſur le fond que ſur la forme, des lettres patentes & concluſions du P. G. S., enſemble des différens Edits, arrêts & délibérations des Etats relatifs à la municipalité de la ville de Rennes, pour en rendre compte ſous huit jours à l'aſſemblée, remiſe au ſix.

Lundi ſix, après la lecture du régiſtre, les Etats ont renvoyé à la commiſſion de la liſte & du commerce, une requête préſentée par les habitans de la ville & communauté de Dol, ſe plaignant d'avoir été gênés dans leur élection du maire de cette ville pour député aux Etats, & demandant au ſurplus des ſecours pour la ville.

On a entendu la lecture de la liſte de la nobleſſe, compoſée de 470 membres environ, laquelle a été arrêté & ſignée.

On a enſuite entendu la continuation du rapport des députés & P. G. S. en cour, qui, après avoir rendu compte de l'affaire de la députation en cour, & à la chambre, dont le jugement

étoit encore en inſtance au conſeil, & ne doit pas tarder à le rendre, ont donné lecture du mémoire préſenté au roi ſur cet objet. Il a mérité les ſuffrages de l'aſſemblée & des remercimens à leurs auteurs, a été dépoſé au Greffe & l'impreſſion en a été ordonnée. On a également dépoſé au Greffe le diſcours de l'évêque de Léon, député en cour, au duc de Penthievre, ſur l'affaire de la députation en cour & les Etats l'en ont remercié.

19 *Novembre* 1780. M. le duc de la Valliere vient de mourir ; c'étoit un des ſeigneurs les plus corrompus de la vieille cour, ami du feu roi & voué à toutes ſes maîtreſſes. Il mérite cependant qu'on conſerve ſon nom à la poſtérité, comme amateur diſtingué, comme protecteur des lettres, & même comme faiſeur. Il avoit vendu une fois ſa bibliotheque très-renommée alors pour les manuſcrits. Il s'en étoit compoſé une autre d'un nouveau genre, fort précieuſe encore : il avoit des tableaux, &, moderne Lucullus, il poſſédoit des jardins délicieux, comme ce Romain.

20 *Novembre. L'orme Saint-Gervais, ou lettre d'un domicilié de la rue du monceau Saint-Gervais à Mrs. les curé, marguilliers, principaux habitans de cette paroiſſe & à M. le lieutenant-général de police.* L'objet de cette facétie datée de Paris le 20 Mai & qui ne paroît que depuis peu, eſt de faire abattre un arbre antique ſitué au carrefour Saint-Gervais & maſquant le portail de cette égliſe, morceau d'architecture renommé. L'amateur, que ſon zele excite, lance par occaſion divers brocards qui

rendent piquant ſon pamphlet, n'ayant, au ſurplus, que dix pages.

20 *Novembre* 1780. Le ſpectacle des variétés amuſantes étant abſolument tombé depuis la retraite du ſieur Volange, & celui-ci, de ſon côté, n'ayant aucun ſuccès aux Italiens, il revient à ſon premier métier & a recommencé de jouer hier à ſon ancien ſpectacle; mais il eſt à craindre qu'il n'y produiſe plus la même ſenſation.

21 *Novembre*. Ce qu'on avoit prévu à l'égard de Me. Linguet eſt arrivé, & le bruit général eſt aujourd'hui qu'il eſt transféré depuis mardi 14 de ce mois à Pierre-en-ciſe. On a voulu mettre une ſorte de forme légale à ſon procès & cette priſon ſemble être le terme de ſa condamnation. Soit qu'on ait trouvé des papiers, ſoit qu'on n'en ait pas trouvé, il y a eu accuſation, production de griefs, interrogatoire, confrontation; &c. mais quels ſont les chefs de délit? Il le ſait, ſans doute; & c'eſt toujours le même myſtere pour le public. On continue à dire vaguement que ce ſont tous ſes ouvrages: cependant quand on fait attention aux deux lettres miniſtérielles dont il étoit pourvu, on eſt toujours obligé de croire qu'il s'eſt rendu coupable de quelque crime d'État. Sur quoi chacun s'accorde, c'eſt que cette tournure annonce qu'il y a tout à craindre que ſa détention ne ſoit longue.

21 *Novembre*. Le nouvel écrit contre M. Necker fait plus de bruit que les précédens, en ce qu'il ſemble émané de quelqu'un ayant les liaiſons les plus intimes avec le dernier miniſtre diſgracié. L'auteur produit des pieces & ré-

vèle des anecdotes qu'il ne peut guere tenir que de lui. Au reste, on n'en juge encore que sur parole.

Ce qu'on sait plus positivement, c'est que M. le directeur général des finances en est très-intrigué ; c'est qu'il est revenu dimanche de Versailles avec beaucoup d'humeur ; c'est qu'il a annoncé à sa femme que pour le coup l'orage grossissoit tellement qu'il doutoit pouvoir y tenir ; c'est que son emprunt, auquel on avoit couru avec empressement, ne va plus que très-lentement ; c'est que M. de Maurepas est contre lui, & lui taille de furieuses croupieres. Au reste, ce seroit dans le moment une catastrophe terrible pour le royaume, & tout l'édifice factice du crédit de la France s'écrouleroit avec lui.

21 *Novembre* 1780. Il y a eu mardi dernier au château d'Alfort, hôtel de l'école Vétérinaire, un concours, qui s'est fait avec le plus grand éclat.

M. Necker, qui a succédé à M. Bertin, fondateur de cette école, y apporte le même zele ; il vient d'y placer M. Chabert, avec le titre de directeur général des écoles vétérinaires du royaume : son directorat s'étend en quelque sorte sur celles des nations étrangeres, toutes fondées sur le modele de celle-ci, & qui la consultent souvent sur leur régime & sur les points importans de doctrine.

M. Necker présidoit lui-même au concours. Il étoit assisté de M. Guerrier de Bezance, maitre des requêtes, honoré de ce département, & de plusieurs membres de la société royale de médecine, qui, comme chargée des Epizooties, a un rapport direct avec cette école.

Le concours avoit pour objet la pratique, partie essentielle dans tous les arts & surtout dans l'art vétérinaire.

Les opérations faites par les éleves étoient au nombre de vingt-six.

Les prix sont une médaille attachée par trois brins de chaîne, que les éleves ont droit de porter par la suite.

Il y a eu six prix distribués de cette espece.

22 *Novembre* 1780. Les comédiens Italiens non-seulement ne se sont pas opposés à ce que le sieur Volange les quittât, mais trop heureux de se voir promtement débarrassés d'un histrion qui les deshonoroit, ils lui ont avancé le paiement de tout ce qui lui seroit dû jusqu'à pâques, terme de son engagement, en le rendant libre dès ce moment-ci. Il étoit d'abord lié avec Nicolet; M. le Noir qui favorise les variétés amusantes, s'y est opposé. En effet, ce spectacle absolument tombé depuis qu'il avoit perdu son soutient a voulu le ravoir : on lui fait un meilleur sort que ci-devant & Jeannot a recommençé d'y paroître samedi. Ce qu'on ne s'imagineroit pas, c'est que la foule y est revenue aussi immense que de coutume, & que ne produisant plus aucune sensation sur le théâtre plus noble qu'il avoit adopté, il a repris tout son lustre sur les tréteaux, auxquels il est destiné par essence.

23 *Novembre.* Un crime unique en physique, à raison de ses circonstances, attestées par le coupable & par la malheureuse qui en a été la victime, mérite qu'on en fasse la remarque. Un garçon perruquier chez une fille de la rue Jean Saint-Denis, tenté de voler une montre qu'il voyoit, au milieu du coït, a pris un rasoir qu'il

avoit préparé & lui a coupé la gorge : par bonheur, un mouchoir qu'elle avoit autour du col a empêché que le coup ne fût mortel. Elle en réchappera. Le scélérat a été arrêté & est convenu des faits.

23 *Novemb.* 1780. M. Gilbert est mort le 16 de ce mois, âgé de 29 ans & quelque mois. Ce jeune poëte donnoit les plus grandes espérances. Son génie tourné à la satyre lui avoit fait beaucoup d'ennemis. Né sans fortune, il cherchoit à se faire des protecteurs. Le clergé l'ayant accueilli à cause de la guerre qu'il avoit déclarée au parti des philosophes modernes, il avoit obtenu plusieurs pensions & en avoit même une du roi. Il est rare que les hommes marqués par un talent de cette espece n'aient pas quelques écarts dans l'esprit. Celui-ci étoit devenu comme fol : instruit de la haine que lui rendoit avec usure le parti adverse, & redoutant la vengeance de quelques grands qu'il avoit voués trop publiquement à l'exécration des honnêtes gens, son imagination s'étoit noircie au point de lui faire croire que l'univers entier conspiroit contre sa personne. Cette terreur insurmontable a desséché sa vie & l'a conduit au tombeau ; mais en revanche il est mort très-chrétiennement, les paroles de l'écriture à la bouche ; ce qui donneroit lieu de présumer qu'il étoit créant véritablement. On n'a de lui que des satyres & quelques odes ; on ignore s'il laisse quelqu'ouvrage plus considérable ébauché.

24 *Novembre.* On a fait sur M. & madame Necker le quatrain suivant, à l'occasion des Edits de suppression du premier, mettant beaucoup

coup de monde à la besace, & du zele de la seconde à purifier, améliorer, bâtir des hôpitaux, pour loger, ce semble, ceux que son mari y envoie :

> **De ce couple admirez la rare intelligence :**
> **Dans leur zele, l'une établit**
> **Partout des hôpitaux en France ;**
> **L'autre d'habitans les remplit.**

25 *Novembre* 1780. Le nouvel écrit contre M. Necker a pour titre *Seconde suite des observations du Citoyen*, &c. On ne doute pas qu'il ne vienne de quelque partisan de M. de Sartine, car il passe pour constant que M. le Lieutenant de police, dont la fonction naturelle seroit d'empêcher la circulation de ce pamphlet, en a envoyé & donné des exemplaires à des magistrats de confiance ; quant à M. Necker, il l'a reçu étant à table.

Ce qui contribue encore à fortifier ce soupçon, c'est qu'on trouve un fragment de la *Justification de M. de Sartine :* mémoire secret & envoyé au comte de Maurepas par ce ministre, au moment de sa disgrace. Voici l'étrange anecdote qu'on y lit. La marine, l'année courante a coûté 110 millions, auxquels elle avoit été fixée, indépendamment de 16 millions d'extraordinaire ; ce qui donne un total de 126 millions. En outre, il a été mis, à l'insu de M. Necker, 17 millions sur la place en papier ; ce qui l'accroît jusqu'à un capital de 143 millions.

C'est à cette nouvelle que M. Necker jetta les hauts cris, fut au roi, dit que l'Etat ne pou-

voit y tenir, & offrit l'alternative, ou de quitter, ou de renvoyer M. de Sartine : pour que rien n'embarrassât le roi, il suggéra tout de suite M. le Marquis de Castries; il savoit que M. de Maurepas étoit dans son lit pris de la fievre & de la goutte : il mit toutes ces circonstances à profit & l'emporta.

M. de Sartine se défend sur le silence qu'il a gardé concernant ces 17 millions : il lui suffit qu'il n'ait ordonné aucune dépense dans son département, sans les bons du roi arrêtés au conseil, ou dans des comités particuliers : il auroit été dans le cas de trahir le secret de l'Etat, s'il en eût donné avis à M. Necker, étranger, protestant, non sermenté nulle part & connu *pour ses liaisons avec le lord Stormont.* C'est ce reproche de liaisons avec un ministre ennemi, qui cause le plus grand étonnement.

26 *Novembre* 1780. Les fêtes de Brunoy ont eu lieu mercredi & jeudi. Le premier jour s'est fait l'inauguration de la salle & le lendemain le roi & le comte d'Artois y ont assisté. La reine a affecté ce jour-là de venir à l'opéra, avec *Madame*, la comtesse d'Artois & madame Elisabeth.

Il y avoit cependant dans cette fête, censée donnée entre hommes, des femmes, mais si suspectes, que le sieur Chalgrain, l'architecte du prince & l'auteur de la salle, n'a osé y mener sa femme, comme il l'en avoit prévenue. Il lui a écrit qu'il n'étoit pas possible qu'elle y assistât, elle & les autres dames qu'elle avoit flattées de ce spectacle.

27 *Novembre.* M. le comte d'Artois fait imprimer au Louvre un *Sottisier*, ou recueil

de toutes les pieces grivoises en prose & en vers, que les amateurs avoient jusqu'ici gardées dans leur porte-feuille. On invite en même tems de sa part les auteurs modernes, qui ont de ces sortes de morceaux non imprimés, de contribuer en les livrant au grand jour aux plaisirs de son altesse royale. M. Robé est sollicité de confier son poëme *de la Vérole*, M. Marmontel sa *Neuvaine*, M. Guichard ses *Contes*, &c. Il ne sera tiré que soixante exemplaires de cette collection, qui n'a point de censeur & au bas de laquelle on lit *par ordre*. Il faut qu'on ait surpris la religion du roi, qui ne se seroit pas prêté à cette impression. Il y a apparence qu'un tel recueil qui pourra grossir chaque année, est pour orner la bibliotheque de *Bagatelle* & en faire la base.

On croit que cette collection s'étendra aux pieces satyriques & politiques concernant les anecdotes de la cour.

27 *Novembre* 1780. M. de Montdenoix, aujourd'hui intendant de la marine à la Guadeloupe & qui depuis le commencement de la guerre a fait à la Martinique les fonctions d'intendant avec le plus grand zele & la plus rare intelligence, vient d'envoyer à M. le comte de Maurepas une *Médaille Caraïbe*; frappée à Londres en 1773, pour l'isle de Saint-Vincent, dont la possession devient depuis la conquête de cette isle un trophée pour les armes du roi.

Sur cette médaille on voit d'un côté la figure de George III, Roi d'Angleterre; sur le revers, un Caraïbe, dans une posture humble & soumise, ses armes aux pieds de Minerve, qui lui présente une branche d'olivier, avec ces

mots Anglois *Peace and Profperity. To Saint-Vincentz* 1773.

On vient de répandre en profufion, on ne fait pourquoi, des programmes imprimés de cette médaille, avec ces vers, d'une adulation affez platte & qu'on ne conferve que comme hiftoriques :

A l'ombre des lauriers de France
Saint Vincent, grace à nos exploits,
Goûte le calme & l'abondance
Qu'on lui promit fous d'autres loix.
De cet ordre de deftinée
L'Angleterre eût preffentiment,
On s'en convaincra par l'année
De ce faftueux monument.

27 *Novembre* 1780. *La Réduction de Paris*, piece héroïque nouvelle en trois actes & en profe, de M. Desfontaînes, jouée avant-hier à la comédie françoife, n'eft qu'un cadre hiftorique de bons mots, de traits de bonté, de loyauté, d'Henri IV & des divers héros fes compagnons d'armes. Il n'y a aucune intrigue; c'eft un drame à tiroir, un pur fpectacle, qui ne vaut pas le fameux *Siege* de Nicolet & *les quatre fils d'Aymon* d'Audinot.

27 *Novembre*. On parle beaucoup d'un manufcrit cacheté, confié par Rouffeau à M. l'abbé de Condillac. On lit fur l'enveloppe quelques lignes, datées du 1 Janvier 1776 de la main du dernier, où il déclare que la volonté de l'auteur eft que le paquet ne foit ouvert qu'après ce fiecle révolu.

Ce manufcrit, depuis la mort de l'Académi-

cien, a passé entre les mains de l'abbé de Reyrac & va être remis à l'abbé Mably, frere du défunt. Il est épais tout-au-plus d'un pouce, de la grandeur du papier à lettres ordinaire : ainsi l'on ne peut soupçonner que ce soient les fameuses *Confessions* de ce singulier personnage.

Au reste, Rousseau aimait à faire de ces mysteres. Il avoit remis autrefois à Madame de la Live un pareil dépôt. Cette Dame, dont il avoit été amoureux fol, s'étant brouillée avec lui, voulut lui rendre le paquet ; il lui répondit qu'il lui avoit ôté son amour, mais non son estime, & qu'elle pouvoit le garder : à la mort de Rousseau, comme il n'a été question en rien de l'ouverture de ce paquet, devant avoir lieu à cette époque, & que depuis quinze ans on n'a pas suivi l'anecdote, on ne peut dire ce qu'il est devenu.

27 *Novembre* 1780. Extrait d'une lettre de Versailles du 25 Nov. J'ai questionné les Bureaux de M. le Garde des sceaux ; la nouvelle de l'exil du Parlement de Bordeaux est prématurée, mais cela pourra venir & sa conduite n'a pas été approuvée ici. On m'a promis de me faire lire les deux procès-verbaux qui ont été faits, l'un à la messe rouge, l'autre dans la chambre. En voici quelques particularités.

Il n'a été rien dit sur l'enrégistrement du vingtiéme. Quant à celui sur la réception de M. Dupaty, on a délibéré, sans prendre un avis fixe. Le greffier est dans l'usage à la rentrée de nommer les morts, les absens & les présens. En parlant de ces derniers, du nombre desquels étoit M. Dupaty, il l'a omis : M.

Dupaty a protesté & il n'a été fait aucun cas de ses protestations.

28 *Novembre* 1780. Suivant le rapport de tous ceux qui ont assisté aux fêtes de Brunoy, *Monsieur*, mécontent de n'y point voir venir la Reine, a tenu parole en effet, & il n'y avoit que des filles, sauf deux bourgeoises très-honteuses d'y être, & Madame de Montesson en femme de cour. Entr'autres courtisanes on y remarquoit une Madame de Saint-Alban, maîtresse du Sr. Radix de Sainte-Foy, laquelle *Monsieur* & le Comte d'Artois ont fait beaucoup remarquer au Roi. Les pieces ont répondu à la compagnie. On a d'abord joué *l'Amant statue* du Sieur Desfontaines, comédie si ordurière que les filles même se cachoient de leur éventail : à celle-ci a succédé un proverbe intitulé *à trompeur, trompeur & demi*, où ont brillé les Sieurs Desessarts, Dazincourt, Dugazon & Musson, les quatre plus grands farceurs de Paris : enfin on a exécuté *Cassandre astrologue*, du Sieur Auguste de Piis, commandé exprès & d'un genre plus agréable : on doit le donner incessamment aux Italiens. Le tout a été terminé par un ballet. Le Roi, qui aime assez les pieces grivoises, étoit, sans doute, prévenu & a paru s'amuser beaucoup.

La veille on avoit joué la *Réduction de Paris*, qui se donne actuellement aux françois. Telles sont les nouveautés par où l'on a ouvert le théâtre de Brunoy.

29 *Novembre*. Mlle. Moulinghen, actrice des italiens, vient de mourir. C'est une vraie perte pour eux : ses camarades ayant appris cette nouvelle au moment de jouer *les*

Vendangeurs, en ont été ſi affectés, qu'ils n'ont pu y mettre leur gaieté ordinaire & que le public s'en eſt apperçu.

Mlle. Moulinghen, à ce théâtre depuis 1770, avoit remplacé Mlle. Deſchamps, &, avec une voix plus agréable, avoit plus de jeu, de gaieté, de vérité.

29 *Novembre* 1780. Extrait d'une lettre de Rennes, du 26 Novembre.... L'affaire du Comte Deſgrée a été terminée d'une maniere plus promte & plus flatteuſe encore qu'il n'auroit oſé l'eſpérer. Son projet étoit, n'étant pas ſatisfait de l'Arrêt du Parlement, de ſe ſoumettre à la déciſion des Etats. En conſéquence, dès l'ouverture il s'eſt préſenté, & le Comte de Boisgelin qui le favoriſoit dans ſon deſſein, l'a fait nommer de la premiere commiſſion, ainſi que vous l'avez pu voir dans le journal des Etats.

M. de Tremerga, l'adverſaire accoutumé de M. Deſgrée, s'eſt levé & a prétendu qu'avant de paſſer outre, il falloit voir ſi certaines perſonnes n'étoient pas dans le cas d'être rejettées. M. Deſgrée ne lui a pas donné le tems de s'expliquer davantage, il lui a dit qu'il prenoit pour lui ce qu'il venoit d'annoncer, qu'en conſéquence il avoit un Mémoire juſtificatif à lire à l'aſſemblée; alors on s'eſt écrié preſque unanimément : *point de Mémoire*, *point de Mémoire !* le tumulte a été ſi grand, que la ſéance n'a pu ſe terminer autrement.

M. Deſgrée n'a pas manqué d'aller trouver M. le Marquis d'Aubeterre, & de lui rendre compte de tout ce qui s'étoit paſſé, ainſi que de ſon deſir de ne laiſſer aucun louche ſur ſa

conduite : ce Commandant lui a déclaré qu'il n'avoit aucun ordre de la cour de s'y opposer, & qu'il feroit là-dessus tout ce qu'il voudroit.

En conséquence, dès le lendemain l'affaire a été agitée de nouveau ; les mêmes acclamations *point de Mémoire !* ayant continué, & M. de Tremerga ne se désistant pas de son opposition, on a imposé silence, on a mis la matiere en délibération, on a été aux voix, & à 26 près, l'unanimité a été pour regarder M. Desgrée comme parfaitement innocent ; ensorte que son Mémoire est resté inutile.

29 *Novembre* 1780. *La Réduction de Paris par Henri IV, le* 22 *Mars* 1594, est un événement très-intéressant dans notre histoire. M. Desfontaines a cru qu'en le représentant sur le théâtre il pourroit produire le même effet. Il a eu raison, quant aux personnages qu'il met en scene ; la nation aimera toujours à entendre rappeler les beaux traits qui caractérisent Henri IV, Crillon & tous ces héros compagnons de ses victoires. Mais, quant aux qualités qui constituent un ouvrage dramatique, il s'est trompé & bien trompé. Celui-ci n'est qu'un recueil tout simple de ces mêmes traits, quelquefois défigurés. Par exemple, y a-t-il rien de plus plat que de prétendre qu'Henri IV n'avoit pas fait marcher ses troupes un certain jour à cause de la pluie ? Quoi qu'il en soit, autant auroit-il valu lire quelques pages de l'historien Mathieu, de Dupleix ou des *Economies royales de Sully.* Envain l'auteur a-t-il cru suppléer au défaut d'intrigue & d'action, par des marches, des contremarches, un assaut, un orage & tous ces grands moyens des petits génies de

nos jours, capables d'amuser seulement les enfans & les badauds ; sa piece ne pourra jamais figurer au rang des véritables tragédies, ou drames héroïques. Elle va pourtant, au moyen du spectacle exécuté par les comédiens françois, cependant pas aussi bien qu'à l'opéra, à cause du local plus resserré.

30 *Novembre* 1780. Les comédiens italiens ont joué mardi une comédie nouvelle en un acte & en vers, intitulée *le Somnambule*. C'est une mauvaise copie de ce même sujet traité aux François. La jeunesse & l'inexpérience de l'auteur peuvent faire excuser les défauts de sa production, chargée de détails étrangers, de longueurs & de lieux communs ; mais rien n'excuse les acteurs de n'être pas plus difficiles, & d'agréer ainsi indistinctement tout ce qui se présente.

Cette piece est d'un Baron d'Estate, le fils de cette Madame d'Estate, si renommée pour avoir été successivement la maîtresse de l'Avocat général Seguier & du Fleuri Maubeuge. On ajoute aujourd'hui qu'il est aussi auteur des *deux Oncles*, comédie qui promettoit plus que celle-ci.

1 *Décembre*. Extrait d'une lettre de Versailles du 28 Novembre.... J'ai lu en effet les deux procès-verbaux envoyés par M. Dupaty à M. le Garde des sceaux, dont l'un dressé à la messe rouge & l'autre à la chambre ; ils sont très-volumineux, & contiennent dans le plus grand détail toutes les insultes, avanies, injures que ce magistrat a éprouvées de la part du premier Président, de son fils, de son gendre, de tous les partisans de cette

cabale ; cela fait hausser les épaules. Cependant il paroît que ces Messieurs mettront de l'eau dans leur vin, car on écrit de Bordeaux qu'ils vont prendre la voie des remontrances.

M. Dufaur de la Jarte, l'Avocat général, interdit par cette Cour à l'occasion de son discours en faveur de M. Dupaty, est aussi pour beaucoup dans tout cela. Le Parlement ne peut digérer que la cour lui ait enjoint dans la derniere séance du Maréchal de Mouchy, non-seulement de lui laisser continuer ses fonctions, mais lui ait appris qu'il n'avoit aucune correction à exercer contr'eux ; que c'étoit à S. M. qu'il devoit porter ses plaintes, pour qu'elle les punit, si elle le jugeoit à propos.

Cette sorte de discipline, que ne connoissent point les Parlèmens, ne fournira pas un petit article aux remontrances.

1 *Décembre* 1780. La premiere séance de la *Société Apollonienne*, tenue jeudi 23, étoit nombreuse & composée de spectateurs choisis. M. de Gebelin l'a ouverte par un discours *sur la nécessité où est l'homme de vivre en société*, discours vague & dans lequel on n'a pas trouvé ce qu'on espéroit de relatif au projet & aux vues de ces Messieurs. Un M. Le Fevre de Villebrune a montré son érudition par la traduction d'une ode ou hyme d'Homere : M. l'abbé Rosier, M. de la Dixmerie, M. Fontane & autres membres de la nouvelle compagnie, ont aussi lu différens morceaux en prose & en vers. Mais l'on est sorti de-là sans être plus instruit de ce que ces Messieurs se proposoient, & san y remarquer rien autre chose qu'une réunion très-

ordinaire de gens de lettres faisant admirer leurs productions à qui veut les entendre.

1 *Décembre* 1780. Il passe pour constant non-seulement que l'enfant de Mlle. Michelot a été baptisé sous le nom du Duc de Bourbon, mais tenu par procuration au nom de Mademoiselle de Condé sa sœur & du Comte d'Artois. On dit que la Princesse y a été forcée ; tout cela n'a pu se faire sans l'agrément du Roi : ce qui rend l'événement encore plus incompréhensible.

Le Roi s'est si bien trouvé de la premiere fête de Brunoy, que S. M. y est retournée hier.

1 *Décembre*. Il passe pour constant que l'élection des deux nouveaux Académiciens a dû avoir lieu hier, & que c'est le Comte de Tressan & M. le Mierre qui ont été les heureux.

2 *Décembre*. C'est M. le Mierre qui a été élu le premier, jeudi, à la place de l'abbé Batteux ; & M. le Comte de Tressan le second, à la place de l'abbé de Condillac. M. de Chamfort, malgré toutes ses intrigues, a été exclus cette fois, mais a de grandes prétentions pour la premiere vacance.

2 *Décembre*. L'Académie royale des Inscriptions & belles-lettres, outre le sujet du prix annoncé pour la Saint Martin 1780, propose encore pour celui qu'elle distribuera à Pâques en 1782, d'examiner *l'Etat des Lettres, Sciences & Arts, sous les Kalifats de Haroun Arraschid, & de son fils Al Mamoun, comparé à celui où ils étoient alors dans l'Occident*. Le prix sera une médaille d'or de 400 livres.

2 *Décembre*. Extrait d'une lettre de Strasbourg du 10 Novembre.... M. le Cardinal,

notre Evêque, au retour d'un voyage qu'il a fait dans ses domaines de l'autre côté du Rhin, s'est rendu le 3 à Salsbach, pour voir l'endroit où Turenne a été tué. Il a acheté cet emplacement. On y construira une maison avec un jardin. Elle sera toujours habitée par un soldat invalide françois, du Régiment de *Turenne*; & s'il se trouve dans le corps un Alsacien, il sera préféré. Cet invalide sera chargé d'accompagner les étrangers. On lui donnera l'histoire du Maréchal & l'on fera traduire en Allemand les détails de la campagne dans laquelle il a été tué : on y joindra les cartes les plus exactes de ses marches, avec l'ordre de bataille du jour. A l'endroit où Turenne est tombé, on formera une enceinte de 39 à 40 pieds de circonférence, fermée par une grille de fer. Il y aura dans le milieu un piedestal de quatre pieds, sur lequel sera élevée à la hauteur de 16, une pyramide, symbole de l'immortalité. Les armes de Turenne seront suspendues à une branche de laurier, à l'un des côtés de cette pyramide, qui sera terminée par une fleur de lys environnée d'un cyprès : sur trois des côtés du piédestal sera écrit que c'est-là que Turenne a expiré ; & au quatrieme on remarquera que l'armée Impériale étoit commandée par Montecuculli. Des lauriers seront cultivés dans l'espace entre le piédestal & la grille, & l'on ne laissera croître que des ronces dans l'endroit où sera placé le boulet, que l'on croit, par tradition, être celui qui a frappé Turenne.

3 *Décembre* 1780. Il y a à la comédie françoise une Dlle. Contat, jeune & jolie. M. le Comte d'Artois en est devenu épris & lui a fait

faire des propositions. Cette actrice, en répondant avec beaucoup de respect, a témoigné qu'elle craignoit l'inconstance de son Altesse royale, que si Monseigneur ne sentoit pour elle qu'un goût passager, elle le supplioit de porter ses vues ailleurs. Le Prince a voulu voir de près cette singuliere courtisanne : elle lui a dit la même chose ; qu'elle ne pouvoit consentir à son desir, si ce n'étoit pas pour vivre avec elle : à quoi le Prince a repliqué qu'*il ne savoit pas vivre*. Cependant, plus amoureux que jamais, il est revenu & lui a juré une passion durable. Il est entré en jouissance ; mais rassasié dès le lendemain, il lui a envoyé cent cinquante louis. Elle les a rejettés avec hauteur, & a prétendu qu'elle avoit eu des amans qui la mettoient dans le cas de se passer d'un tel cadeau.

4 *Décembre* 1780. L'ode ou hymne d'Homere, lue dans l'assemblée publique de la Société Apollonienne, a été trouvée en Russie & est parvenue en ce pays par la Hollande. Ce morceau de poésie roule sur l'enlèvement de Proserpine & est parfaitement marqué au coin du grand poëte auquel on l'attribue. M. le Fevre de Villebrune, outre sa traduction qu'il a lue, a donné la filiation de cette découverte, & a commenté tous les endroits qui méritent de l'être.

M. l'abbé Rosier a lu une dissertation sur la musique des anciens très-savante.

M. de Fontanes a fait part de la traduction d'un chant du poëme de Pope sur l'homme, où l'on a trouvé des morceaux hardis.

Un jeune poëte peu connu, M. de Laleu,

a déclamé un fragment de poésie noire dans le goût des *Nuits d'Young*. M. Maréchal a égayé cela par des odes galantes & anacréontiques.

M. l'abbé Cordier de St. Firmin a lu un morceau intéressant tiré de quelque Eloge qu'il compose sur les sacrifices que les gens de lettres & les artistes sont obligés de faire pour parvenir à la gloire.

M. de la Dixmerie a fini par la lecture de quelques fragmens de son *Eloge de Montaigne* & par des réflexions sur le style.

Il paroît que l'objet de ces Messieurs seroit de faire un journal composé des pieces qu'ils liroient & les souscriptions leur fourniroient des fonds pour d'autres entreprises qu'ils méditent.

5 *Décembre* 1780. Depuis la disgrace de M. de Sartine, la brochure composée contre lui, il y a un an, toujours fort rare, s'est répandue en profusion. Elle a pour titre, *la Cassette verte de M. de Sartine, trouvée chez Mlle. Duthé*, avec cette épigraphe : *ipse dolos tecti, ambagesque resolvit. Cinquieme édition, revue & corrigée sur celles d'Amsterdam, de Leipsic & de la Haye*, 1779.

Il est inconcevable qu'il se trouve des auteurs capables de compromettre leur repos & leur sûreté par des écrits aussi plats. On suppose dans celui-ci avoir trouvé le porte-feuille du ministre chez une courtisanne ; cadre heureux, qui pouvoit prêter à bien des méchancetés, mais dont on n'a tiré aucun parti : nuls faits, nulles anecdotes, un tas d'absurdités révoltantes : enfin ce pamphlet est si détestable, que la

curiosité du lecteur rassasiée avant la fin, ne permet pas d'aller jusqu'au bout & de le lire en entier.

5 *Décembre* 1780. On prétend aujourd'hui que M. le Duc de la Vauguyon, notre Ambassadeur en Hollande, a découvert que Me. Linguet avoit envoyé des mémoires à différens chefs de cette République, pour leur démontrer que leur intérêt n'étoit pas de s'unir à la France, que ce ministre en avoit rendu compte à sa cour & que c'est la cause véritable & secrette de la détention du journaliste. Si l'anecdote paroît difficile à croire, par le peu de motifs qu'on doit lui supposer de s'être compromis à ce point dans une querelle où il n'avoit aucune raison de le faire; (car on ne dit point que ce soit à l'instigation d'aucune puissance; il paroîtroit au contraire, que c'est par une simple effusion de cœur, ou peut-être consulté sur cet objet) elle acquiert plus de vraisemblance par la conduite du gouvernement à son égard; ce qui a toujours fait croire aux bons politiques que ses feuilles introduites & tolérées en France jusqu'à la derniere inclusivement, ne pouvoient lui avoir attiré un traitement aussi violent. Le Duc de Duras sur-tout persiste à nier y avoir eu aucune part.

Quoi qu'il en soit, on regarde toujours comme certain que ce célebre prisonnier est transféré, sans qu'on sache positivement où. Le prince de Montbarrey, protecteur de Me. Linguet & des Bourgeault, a annoncé la translation à ces derniers, mais sans autre désignation du lieu, sur lequel il a gardé le secret.

6 *Décembre*. MM. de Piis & Barré ont

fait jouer avant-hier par les italiens *le Préjugé de la ſympathie*, ou *Caſſandre aſtrologue*, comédie-parade en un acte & vaudevilles. Cette facétie, au gré des auteurs très-mal exécutée à Brunoy, y avoit cependant plu, & quoiqu'elle ne l'ait pas mieux été ici, elle n'a pas été moins bien accueillie. Quelques gens difficiles ſe plaignent ſeulement du genre trop poliçon ; ils prétendent qu'on n'aura plus beſoin des treteaux des boulevards, & que, malgré leur délicateſſe, Meſſieurs les comédiens italiens remplacent à merveille les ſpectacles forains, d'autant mieux que Mrs. de Piis & Barré, encouragés par quatre ſuccès de cette eſpece depuis ſix mois, annoncent qu'ils ont leur porte-feuille bien fourni de ſemblables nouveautés. Ce que confirme leur couplet de la fin, redemandé par le parterre :

Le vaudeville a regné ſur la ſcene,
Mais la muſique improuvant ſes ébats,
A haute voix, un jour en ſouveraine
Lui dit tout net de lui céder le pas.
Mais ſi la gaieté la ramêne,
Meſſieurs, ſervez-lui d'avocats ;
Qu'il puiſſe, deux fois par ſemaine,
Rentrer ſans peine
Dans ſes états.

TAYLOR INST. OXFORD

Caſſandre aſtrologue tire lui-même ſon horoſcope, & trouve que ſes jours dépendent des deſtinées d'*un inconnu*, *borgne & boſſu*. L'amant d'*Iſabelle* ſa pupille, *Léandre*, profite de ſon erreur pour la lui enlever ; il ſe déguiſe en boſſu, & vient le conſulter, afin de ſavoir

s'il ſortira vainqueur d'un combat que l'amour le force d'entreprendre. L'aſtrologue, perſuadé que c'eſt-là l'homme au ſort duquel le ſien eſt lié, fait tout ſon poſſible pour l'empêcher d'aller au rendez-vous, parce qu'en ces ſortes d'affaires, *on y va deux & l'on n'en revient qu'un.* Ses efforts ſont inutiles. Un inſtant après, on ramene le prétendu boſſu bleſſé, qui, déſeſperé de la perte de ſa maîtreſſe, veut abſolument mourir. *Caſſandre* craignant pour la vie de celui auquel ſa planete l'aſſujettit, lui propoſe, afin qu'il renonce à ſon funeſte projet, la main de la charmante *Iſabelle*; ce qui eſt accepté & forme le dénouement. La crédulité du vieillard fournit dans cette farce nombre de ſcenes plus plaiſantes les unes que les autres.

7 *Décembre* 1780. On veut aujourd'hui que Me. Linguet ſoit aux iſles Sainte Marguerite.

8 *Décembre*. Le fils du ſavant Capperonnier, qui commençoit à marcher déjà ſur les traces de ſon pere, vient de périr au début de ſa carriere de la façon la plus ſiniſtre. Il avoit un goût ſingulier pour aller ſur l'eau, pour pêcher, nager & autres exercices que fournit cet élément. Pour s'y livrer plus à l'aiſe, il s'étoit fait recevoir maître pêcheur; ce qui lui donnoit le droit d'avoir une gondole ſur la riviere, dont il étoit vice-amiral, M. le Duc de Chartres étant l'amiral. Dimanche donnant une fête pour célébrer le retour d'un de leurs amis, dix jeunes gens, lui compris, avoient choiſi le moulin de Javelle pour le lieu de la ſcene, & ils s'y étoient rendus dans la gandole de M. Capperonnier.

On ne fut pas d'accord fur le retour. Trois voulurent revenir abfolument à pied, fept feulement s'embarquerent : ils avoient loué un cheval pour faire remonter mieux la riviere à la gondole. Le cordage amarré au mât de 15 pieds de haut caffe & le bâtiment chavire. Deux jeunes gens caffent avec leur tête le vitrage de la gondole; s'attachent au mât & fe fauvent; mais les cinq autres ont été noyés, du nombre eft M. Capperonnier. Le plus âgé de ces malheureux n'avoit pas vingt-deux ans.

10 *Décembre* 1780. La *feconde fuite des obfervations du citoyen* a pour premier objet de refuter un écrit, ayant pour titre *réponfe à la lettre de M. Turgot à M. N.....*

Cette derniere de 22 pages eft attribuée à un nommé Rilliet. Ils font deux de ce nom, tous deux intimes amis du directeur général des finances.

Rilliet Sauffure eft l'auteur des fameufes *lettres fur l'emprunt & l'impôt.* C'eft lui qui en 1778 adreffa de Geneve aux adminiftrateurs de la caiffe d'efcompte, le plan des *billets de caiffe*, puis de converfion future de ces billets en contrats de prêt & d'hypotheque fur tous les fonds du royaume. Il ajouta enfuite de nouveaux développemens dans les lettres qu'il écrivit à Rilliet furnommé *Mâchoire*, pour le diftinguer, en date du 9 Septembre fuivant & à M. Necker le 18 dudit.

Cet ami, le confeil, l'ame & l'apologifte de M. Necker, affez familier avec lui pour le tutoyer, vient d'éprouver un traitement cruel : il a été traduit devant les magiftrats de Geneve,

ſa patrie, & jugé ſucceſſivement par le tribunal des vingt-cinq & celui des deux cent. Il a été déclaré *calomniateur*, *infame*, exclus de toute charge, dégradé du titre de citoyen, condamné à 70,000 livres de dommages & intérêts envers la partie civile, 20,000 livres d'aumône aux hôpitaux & à ſix mois de priſon.

D'un autre côté, Rilliet Machoire, banquier à Paris, convaincu récemment, à la face de ſes confreres de Paris & de Madrid, d'infidélités dans les traités & les engagemens de commerce les plus ſacrés, eſt menacé de ſuites fâcheuſes pour ſon crédit & ſa perſonne.

Tels ſont les deux hommes ſoupçonnés auteurs de la brochure défenſive du directeur général des finances.

10 *Décembre* 1780. M. Lieutaud, le premier médecin du Roi, vient de mourir ſubitement; enſorte que M. de Laſſonne, ſon ſurvivancier, va entrer en poſſeſſion. La morgue & le faſte de celui-ci vont merveilleuſement contraſter avec la bonhommie & la ſimplicité du défunt. La ſociété royale de médecine a treſſailli de joie de cet événement, qui va lui donner plus de conſiſtance & de faveur.

11 *Décembre* 1780. Les papiers publics ont parlé pluſieurs fois de l'armement entrepris par meſſieurs le Seſne & compagnie, à Nantes d'abord, tranſporté enſuite à Granville & de ſix frégates réduit à deux; il ne va point encore, & pour dernier véhicule ils ont imaginé de le rendre plus fameux, en donnant à la premiere frégate de 44 canons un nom célebre, celui de la chevaliere d'Eon. En conſéquence ils ont écrit le premier de ce mois à cette héroïne,

pour lui demander son agrément; & le deux elle leur a répondu par une lettre singuliere, comme tout ce qui sort d'elle. On y lit entr'autres choses cette phrase unique :

„ Mon seul regret dans l'occasion présente „ est de n'être ni compagne, ni témoin de „ vos exploits; mais si mon estime particu- „ liere peut accroître votre zele, les étin- „ celles de mes yeux & le feu de mon cœur „ doivent naturellement se communiquer à „ celui de vos canons, à la premiere occasion „ de gloire „.

11 *Décembre* 1780. Comme beaucoup de gens se récrient contre la nomination du Comte de Tressan à une des places vacantes de l'académie françoise, ses partisans rassemblent ses titres littéraires & en font l'énumération. On vante d'abord ses *Réflexions sommaires sur l'esprit*; ouvrage fait pour l'éducation des enfans auxquels il est adressé; les *discours académiques*, l'*éloge de Maupertuis*, le *portrait historique du Roi de Pologne* & les pieces qui l'accompagnent & qu'ils appellent charmantes, quoique très-ennuyeuses. Enfin on cite les extraits *piquans*, dont il a enrichi la bibliotheque des romans, *Tristan de Léonis*, *Ursino le Navarin*, *le petit Jehan de Saintré*, &c. la traduction libre de l'*Amadis de Gaule*, l'extrait de l'*Orlando inamorato* & la traduction *élégante* qu'il vient de publier de 46 chants de l'*Arioste*. Il faut convenir que toutes ces productions, malgré les éloges qu'on leur donne, ne sont marquées qu'au coin de la médiocrité.

Du reste, M. le Comte de Tressan est depuis

1750 des Académies royales des Sciences de Paris, de Londres, de Berlin & d'Edimbourg : il avoit dû cette diſtinction à un mémoire ingénieux & profond ſur *l'électricité*, *conſidérée comme agent univerſel*, composé en 1749 & qui n'a jamais été imprimé.

12 *Décembre* 1780. Le ſecond article dont on traite dans la *ſuite des obſervations du citoyen*, roule ſur l'écrit ayant pour titre *à M. Necker, directeur général des finances.* On a déjà parlé de ce dernier. Sous prétexte de le refuter, on appuie ſur des anecdotes injurieuſes ou du moins déſagréables au directeur général des finances & à ſa femme.

Quant au mari, on raconte comment fils d'un régent d'éloquence au college de Geneve, ayant fait de bonnes études il vint à Paris être commis du banquier Saladin, & en 1758 fut admis chez M. Théluſſon avec un intérêt dans ſa banque.

Madame Necker, *Curchaud* en ſon nom, eſt fille d'un miniſtre de village, qui lui donna une excellente éducation. Elle fut deſtinée par la République de Geneve à l'inſtruction de la jeuneſſe.

Madame d'Anville ; paſſant par Geneve, la connut, la goûta, l'amena à Paris ; elle devint gouvernante des enfans de la ſœur de M. Théluſſon ; on la maria à M. Necker. On ſuit après la progreſſion de la fortune de celui-ci, & en rappelant les reproches que lui fait à cet égard l'auteur du libelle, on les aggrave, ſous prétexte de le diſculper. Ce qu'il y a de plus nouveau dans cette digreſſion, c'eſt le récit de la maniere dont il eſt parvenu au timon des

finances, en assurant qu'il trouveroit le moyen de les régir sans augmenter les charges du peuple; on le compare plaisamment à quelqu'un de ces opérateurs ou arracheurs de dents, qui, pour étouffer les cris du patient qu'il presse & tenaille en place publique, crie à tue-tête : *sans douleurs, sans douleurs, Messieurs, sans douleurs :* celui de M. Necker est : *sans impôt, Messieurs, sans impôt.*

On assure cependant que les impôts en 1780 sont plus considérables qu'en 1762 ; que sans édits enrégistrés & par de simples lettres ministerielles aux Intendans, il a augmenté les recettes générales de plus de quinze millions : que ce n'est qu'après cette extension forcée qu'il a envoyé à la cour des aides la déclaration hypocrite qui n'en a imposé qu'aux sots ; qu'enfin même depuis peu, ayant eu recours à son ancienne pratique, il a encore augmenté l'impôt de six à sept millions, en recommandant le *tacet* aux receveurs généraux de sa nouvelle fabrique.

12 *Décembre* 1780. Lundi 27 Novembre, à la rentrée du parlement M. l'avocat général Seguier pour texte du discours d'usage a pris *les devoirs de l'avocat.* Il les a considérés sous trois aspects, à l'égard des magistrats, à l'égard de ses parties, à l'égard de lui-même. La fermentation qui a éclaté l'année derniere entre l'ordre & la magistrature, a fourni matiere au brillant orateur d'exercer sa censure, quoiqu'avec beaucoup de ménagement & d'adresse; il n'a pas manqué de ramener Me. Linguet sur la scene, mais sans le nommer, d'une maniere très-indirecte, très-détournée & avec la délicatesse

qu'exigeoit la circonftance de la détention de cet infortuné.

12 *Décembre* 1780. On peut fe rappeler la réclamation d'une portion des membres du parlement de Pau fupprimés au rétabliffement de cette cour. Ils n'ont ceffé depuis cette époque d'avoir des membres à la fuite de la cour, dans l'efpoir de profiter de la premiere circonftance favorable qu'ils pourroient trouver. Tout récemment ils en ont envoyé d'autres pour relever les derniers. Les députés arrivés fe font préfentés à M. le Garde des fceaux, qui, en leur déclarant l'impoffibilité d'obtenir collectivement ce qu'ils follicitoient, leur a annoncé en même tems que la cour étoit difpofée à leur accorder individuellement tous les dédommagemens, toutes les graces, dont chacun feroit fufceptible. A quoi ils ont répondu que chacun en particulier réclamoit fon état. Le chef de la juftice leur a repliqué, qu'il avoit pris les ordres du Roi à leur égard, & que S. M. leur défendoit de revenir fur ce point & de lui en parler.

Ces députés n'ont tenu compte des dites défenfes, & dès le lendemain, en fe conciliant le capitaine des gardes, ils ont remis un mémoire fur leur affaire à Louis XVI, comme il alloit à la meffe. Ils ne fe font pas flattés que cette démarche eût aucun fuccès, ils fe font bien doutés que le mémoire feroit renvoyé au garde des fceaux & refteroit fans réponfe ; mais ils ont bravé toutes les fuites fâcheufes dont il les avoit menacés, & leur démarche, en effet, n'en a pas eu jufques à préfent. Ils regardent leur écrit comme une fimple proteftation,

qui empêche de profcrire leur retour, & l'exemple des magiftrats actuels de Pau remontés fur leurs fieges après dix ans, les confole & les foutient dans l'efpoir d'une pareille révolution.

13 *Décembre* 1780. L'auteur de *Nadir ou Thamas-Kouli-Kan*, M. Dubuiffon, après une épitre dédicatoire à fon pere, a fait imprimer à la tête de fa tragédie une préface encore plus finguliere, par les faits & les idées qu'elle contient, que par fon ftyle.

Il nous apprend d'abord qu'il eft auteur des *Nouvelles Confidérations fur Saint Domingue* & d'une *lettre à M. L****, & il convient avec modeftie que ces deux productions font reftées abfolument ignorées. Il ne parle point de la gazette qu'il compofoit à la Dominique contre les chefs & habitans de la Martinique, dont on l'avoit d'abord difculpé, en fuppofant un autre Dubuiffon mort, mais que beaucoup de gens qui l'ont vu dans le tems affurent être le le même Dubuiffon d'aujourd'hui, & ce que porteroit à croire le génie fatyrique perçant dans cette préface.

Il tourne en ridicule enfuite le *Bureau de Légiflation Dramatique*, & convient n'avoir pas voulu fe montrer à ce tribunal & faire corps avec lui.

Il apprend comment les chefs de ce bureau croyant travailler pour leur compte, avoient obtenu la fuppreffion par arrêt du confeil du tableau des pieces reçues ; comment, voyant enfuite qu'ils ne trouveroient pas leur avantage, ainfi qu'ils l'avoient efperé, ils ont follicité depuis le rétabliffement de ce tableau.

M.

M. Dubuiſſon fait plus ici, il prend fait & cauſe pour les comédiens contre ſes confreres & déteſte l'intérêt ſordide qui les anime. Il nous apprend que Voltaire n'eût que 3600 livres pour les vingt repréſentations de *Mérope*; que Piron ſe contenta de 3000 livres pour ſa *Metromanie*, & Crébillon de 1440 livres pour *Electre*; tandis que le Sr. de Beaumarchais a déjà retiré 11229 livres pour ſa méchante farce du *Barbier de Seville*.

Il ſort de cette digreſſion, il vient à la juſtification d'avoir paſſé ſur le corps des autres auteurs dramatiques. Son *Thamas-Kouli-Kan*, la derniere piece ſur le premier tableau, au moyen de la relute ordonnée, à laquelle il s'empreſſa de ſe ſoumettre, devint la premiere; cependant la délicateſſe des comédiens répugnoit encore à ſatisfaire ſon deſir de paroître ſur la ſcene. Pour la vaincre il leur offrit en pur don ſa tragédie, à condition qu'ils la joueroient ſans délai *comme piece de leur fond*.

Il vante la réponſe à ce ſujet du Sr. Molé au nom de ſes camarades, qui manifeſte le déſintéreſſement le plus noble, la reconnoiſſance la plus vive, mais en même tems l'attachement inviolable au droit d'ancienneté des auteurs, même dans un moment où ils auroient pu le méconnoître. Il objecta la néceſſité de ſon départ urgent pour l'Amérique, cette conſidération ne le toucha pas davantage.

Enfin le Sr. Brizard, pourvu d'un congé de quatre mois & néceſſaire pour jouer les dix tragédies qui précédoient celle de M. Dubuiſſon, lui fournit un moyen légitime de paſſer pour

épuiſer cependant tous les procédés de l'honnêteté, il écrivit une lettre circulaire à ſes anciens, la comédie ſomma de relire; perſonne ne répondant, ne réclamant, ne ſatisfaiſant aux injonctions de l'auteur & des comédiens, ſa piece fut miſe à l'étude.

Alors M. de Sauvigny, le premier dans l'ordre du tableau, vint, accompagné des commiſſaires du bureau de légiſlation dramatique, & forma oppoſition à la repréſentation de *Nadir*, ſous prétexte que le Sr. Brizard devant revenir ſous peu de jours, il alloit diſtribuer les rôles de ſa *Gabrielle d'Eſtrées*. M. Dubuiſſon offrit de retirer ſa piece dès que cette *Gabrielle* ſeroit prête à être jouée. M. de Sauvigny refuſa l'accomodement : mais ce dernier n'ayant pas relu, les comédiens paſſerent outre, & après une délibération, par laquelle ils renonçoient ſpécialement au don qu'il avoit voulu leur faire, & l'appeloient à part d'auteur, & s'être réſervé ſeulement d'interrompre la piece dès qu'une autre ſeroit prête, *Nadir* fût joué trois jours avant le retour du Sieur Brizard.

13 *Décembre* 1780. Madame de la Borde, de Viſmes en ſon nom, ſœur de l'Ex-directeur de l'opéra & femme de l'ancien valet-de-chambre du Roi, a plu tellement à la Reine que, non contente de ſe l'être attachée comme lectrice, elle a fait créer en ſa faveur une charge de *dame du lit*, dont les fonctions ſont d'ouvrir & de fermer les rideaux de S. M. & de coucher au pied de ſon lit, quand elle jugera à propos. Cette Dame, qui eſt inſtruite, a beaucoup d'eſprit &, ſans être jolie, a une figure

piquante, donne de la jalousie à la Duchesse de Polignac, qui craint d'être supplantée par elle dans les bonnes graces de sa maîtresse.

On remarque à cette occasion l'inconséquence ordinaire de notre gouvernement, qui, tandis qu'il supprime par économie des charges anciennes & utiles, en laisse créer d'inutiles & onéreuses.

14 *Décembre* 1780. L'académie royale de musique doit donner enfin demain la premiere représentation du *Bon Seigneur*, ou plutôt du *Seigneur Bienfaisant*, opera composé des actes du *Pressoir*, ou des *Fêtes de l'Automne*, de *l'Incendie & du Bal.* Il y a eu hier une répétition, où le second acte a produit le plus grand effet; on a trouvé des choses agréables dans les deux autres, mais comme ils ont été très-mal exécutés, sans accord, sans ensemble, il faut voir comment ils prendront aujourd'hui.

14 *Décembre*. Parallele de Madame la Duchesse de Brancas & de Madame la Duchesse de Cossé, fait à Contrexeville par Mr. de Ceruty.

Lorsque de Dieu la main féconde
Tira l'univers du cahos,
Il prescrivit pour regle au monde
Le mouvement & le repos;
Cossé, Brancas, par caractere,
Offrent ce contraste frappant;
L'une est le repos de la terre,
Et l'autre en est le mouvement.

Coſſé ne peut tenir en place,
Et Brancas ne peut en changer:
L'une voudroit franchir l'eſpace.
Et l'autre voudroit l'abréger:
Toutes deux font ici fortune,
Tour à tour on cherche à les voir;
On aime à courir après l'une,
Près de l'autre on aime à s'aſſeoir.

Coſſé rappelle ces Génies,
Ces Sylphes, amis des humains,
Faiſant des courſes infinies,
Verſant les biens à pleines mains,
Veillant de loin ſur l'indigence,
Et la ranimant d'un coup d'œil;
Brancas nous peint la providence
Faiſant du bien de ſon fauteuil.

Coſſé peut être un peu trop vive,
Dévote un jour en un moment;
Brancas quelquefois trop tardive
Voudroit retenir chaque inſtant
A qui des deux donner la palme?
Cela mérite attention;
L'une eſt un ſage dans le calme
Et l'autre un ſage en action.

15 *Décembre* 1780. Le célebre éditeur de Pline & de Tacite, qui tout récemment a publié encore une nouvelle édition du poëme des jardins du P. Rapin, à laquelle il a ajouté une

diſſertation hiſtorique ſur les jardins, écrite du plus beau ſtyle en latin, M. l'Abbé Brotier, vient d'être élu membre de l'académie des belles-lettres. On peut dire que c'eſt cette compagnie qui l'a recherché; elle l'a diſpenſé des ſollicitations, des viſites & de tout le cérémonial préalable d'uſage & même de rigueur. On ſait que c'étoit en outre un des Jéſuites les plus zélés & les plus attachés à ſon ordre.

15 *Décembre* 1780. La cabale a été ſi forte hier à la premiere repréſentation du *Seigneur Bienfaiſant*, que n'ayant pu réſiſter à l'impreſſion du ſecond acte, dont les tableaux terribles & touchans ne permettent pas à la critique de ſe faire entendre, elle s'en eſt dédommagée au dernier acte & a redoublé de fureur, au point de ſiffler le Sr. Laïs, chantant une ariette de bravoure, applaudie avec un tranſport continu aux repétitions, & de chercher à le troubler & l'interrompre. Cet acharnement a rendu fort équivoque le ſuccès de l'ouvrage, qui avoit bien pris juſques-là.

16 *Décembre*. On cite ici des détails de la mort de l'Impératrice-Reine, ſuivant leſquels elle a terminé ſa carriere avec la même gloire, la même fermeté qu'elle l'avoit commencée. ---- Condamnée par la faculté, elle a interrogé ſon médecin de confiance ſur le tems qui lui reſtoit à vivre? Celui-ci avoit peine à s'expliquer; mais elle l'a preſſé ſucceſſivement, en lui demandant ſi cela iroit à quinze jours, à huit jours? Enſorte qu'il a déclaré à S. M. Impériale qu'il ne croyoit pas qu'elle pût exiſter plus de quatre : alors elle a pris ſon parti, elle

a fait venir l'Empereur, qui s'eſt trouvé mal. „ Pour lui donner le tems de ſe remettre „, a-t-elle dit, „ je continuerai aujourd'hui tous „ les actes de ſouveraineté; je ferai les ſigna- „ tures, tiendrai le conſeil, &c. „ Le lendemain & les jours ſuivans, ſon auguſte fils revenu à lui a écrit ſous ſa dictée des lettres à tous ſes enfans, entr'autres une à la Reine de France, qu'on exalte comme un chef-d'œuvre de ſageſſe, de politique & d'éloquence maternelle.

16 *Décembre* 1780. L'emprunt des neuf millions de piaſtres fait par l'Eſpagne, & dans lequel pluſieurs maiſons de banque s'étoient intéreſſées pour environ huit millions de livres, eſt l'objet du troiſieme article de la *ſeconde ſuite des Obſervations du citoyen.* On y confirme ce qu'on a dit déjà de la jalouſie de la maiſon ***, ſecondée par M. Necker, ſon commenditaire, & de la maniere dont il avoit cherché à décréditer ces maiſons, ainſi que du mauvais effet qui en avoit réſulté. Ce qu'on trouve de nouveau ici, c'eſt la lettre écrite par MM. Cottin fils & Jauge le 19 Septembre à ſes correſpondans & autres, pour leur révéler les manœuvres odieuſes pratiquées contr'eux & leur projet d'en attaquer criminellement les auteurs, lorſqu'ils auront aſſemblé les pieces néceſſaires au ſoutien du procès.

Enfin le renvoi de M. de Sartine fournit matiere au dernier point de diſcuſſion. Voici les propres paroles rapportées, comme extraites de la *Réponſe juſtificative* de ce miniſtre.

.... „ Mon déſeſpoir n'eſt pas tant d'avoir „ perdu ma place, que des motifs affreux que

„ l'on ſuppoſe à ma diſgrace. On prétend (&
„ c'eſt tout Paris d'après les propos du con-
„ trôle général) que j'ai 800,000 livres de
„ rentes & que de mon autorité privée j'ai été
„ aſſez criminel pour excéder de dix-ſept
„ millions dans mes dépenſes les ordres de
„ ſa majeſté.

„ Je n'ai pas 20,000 livres de rentes : ſi l'on
„ peut m'en trouver davantage, je l'abandonne
„ aux hôpitaux. Quant au ſecond crime, je ne
„ demande pour mémoire juſtificatif que la re-
„ préſentation des ordres ſignés par le roi dans
„ des conſeils ou des comités, tenus en pré-
„ ſence des principaux miniſtres, dont le ré-
„ ſultat étoit le ſecret de l'Etat. Si j'en euſſe
„ laiſſé entrevoir un mot à M. Necker, étran-
„ ger, lié depuis longtems avec Mylord Stor-
„ mond, aſſermenté nulle part, reconnu dans
„ aucune cour, un château-fort étoit le juſte
„ prix de mon indiſcrétion. "

17 *Décembre* 1780. L'enfant du duc de Bourbon, tenu au nom de mademoiſelle de Condé & du prince de Soubiſe, & non du comte d'Artois, ainſi qu'on l'avoit dit d'abord, vient de mourir ; ce qui afflige fort la demoiſelle Michelot.

Du reſte, on ſuit la ſéparation du prince avec madame la ducheſſe de Bourbon & elle doit avoir lieu inceſſamment ; il paroît que le roi y a donné ſon agrément.

Les bons citoyens gémiſſent ſur tant d'indécences & de déſordres ; ils eſperent toujours qu'au moins S. M. ne ſe ſentira pas de la corruption qui gagne ſi ouvertement la cour. On eſpere qu'elle ne reparoîtra point à des fêtes or-

durieres, telles que celles qui ont eu lieu à Brunoy, dont on continue à s'entretenir & dont on ne peut revenir encore. On cite à cette occasion une nouvelle anecdote; c'eſt que les comédiens rougiſſant eux-mêmes des rôles qu'on leur faiſoit jouer, ont déclaré qu'ils n'oſeroient jamais le faire ſans les ordres du monarque, ou du moins ſans une autoriſation par écrit de *Monſieur*.

17 *Décembre* 1780. On cite un mot fin du duc de Nivernois, à l'occaſion de l'élection à l'académie au comte de Treſſan. Ce dernier avoit fait anciennement une épigramme contre le premier, il craignoit qu'il n'en gardât du reſſentiment & ne lui donnât ſon excluſion; mais ayant ſçu, au contraire, que ce Seigneur avoit voté pour lui, le comte dans l'effuſion de ſa reconnoiſſance eſt allé le remercier. A la fin de la viſite, M. de Nivernois, en le reconduiſant lui dit : „ Monſieur le comte, vous voyez qu'en „ vieilliſſant on perd la mémoire. "

17 *Décembre*. Le cimetiere des innocens eſt enfin fermé du 1er. de ce mois. On ne ſauroit croire combien d'obſtacles il a fallu vaincre pour obtenir qu'on ceſſât d'infecter ainſi le centre de la capitale par une putridité continuellement renouvellée. C'eſt un arrêt du parlement qui a ordonné cette clôture.

Cet emplacement avoit été concédé par Philippe le Bel pour la ſépulture des morts de la grande paroiſſe, devenue depuis celle de Saint-Germain l'Auxerrois : il étoit ſitué hors de l'enceinte de la ville & fort vaſte alors, vu le petit nombre des habitans. La population ayant augmenté, le nombre des ſépultures s'étoit accru

en proportion & quantité de paroiffes portoient leurs cadavres en ce même lieu. L'infection répandue aux environs excita les plaintes du quartier en 1724, en 1725 & en 1737. Le parlement commit les chymiftes Lemery, & Geoffroy, pour fixer l'opinion de la cour fur l'infalubrité de l'air : ils ne remédierent que momentanément au mal, & les réclamations recommencerent en 1746 & 1755. Comme il n'eft pas d'abfurdité qui n'ait des partifans, on ofoit foutenir que c'étoit un air plus vital qu'un autre, & l'on appuyoit ce paradoxe du fentiment du fameux des Molins, médecin clinique, mais mauvais chymifte & phyficien.

M. le lieutenant de police defirant fignaler fa magiftrature par la fuppreffion des cimetieres & furtout de celui-ci, a fait faire de nouvelles expériences pour conftater l'infalubrité de l'air de ce quartier, que M. Cadet de Vaux & M. l'abbé Fontane, célebre phyficien du grand duc de Tofcane, ont reconnu être le plus méphitique de Paris. L'accident dont on a parlé, arrivé au mois de Juin dernier, n'a pu que confirmer leur décifion; & cependant, malgré tant d'avertiffemens, il a fallu encore fix mois avant d'obtenir le concours de l'autorité fpirituelle.

18 *Décembre* 1780. M. Blondeau, auteur du *Journal de Marine*, a introduit en cette partie l'ufage d'un barométre nautique, qu'il a extrêmement perfectionné. Les propriétés de cet inftrument, détaillées dans fon ouvrage, font furtout d'annoncer plus de 24 heures d'avance la tempête & les coups de vent, foit à la mer, foit dans le port ; ce dont on connoit quelle

doit être l'utilité pour ceux qui l'obfervent bien. Tout récemment le coup de vent du 8 au 9 Octobre & de toute la journée du 9, a été extrêmement funefte aux bâtimens navigans dans le golfe de Gafcogne : fi ces bâtimens en euffent eu à leur bord & qu'ils l'euffent confulté, ils auroient évité leur malheur, foit en ne fortant pas du port, comme plufieurs ont fait, foit en cherchant un afyle dans un de ceux qui étoient à leur portée.

Malheureufement ces baromêtres jufques ici fabriqués en verre, ont été dérangés ou détruits trop facilement; M. Blondeau en a imaginé de fer, qu'on conftruit actuellement & qui feront certainement à la mer du fervice le plus fûr.

18 *Décembre* 1780. Jeudi les comédiens françois ont donné la premiere repréfentation de *Clémentine & Deformes*, drame nouveau en cinq actes & en profe. Comme il y avoit peu de monde, que les partifans de l'auteur étoient maîtres du champ de bataille, & que les acteurs animés du zele de la confraternité fe font furpaffés dans leur jeu, cette piece a eu le plus grand fuccès : on a demandé fucceffivement l'auteur le fieur Monvel, ainfi que le fieur Molé, qui a le plus contribué à fon triomphe, & le parterre a recommencé à leur égard la fcene qu'on a vue il y a quelques années : avec la même modeftie, ils fe font renvoyés réciproquement les éloges qu'on leur prodiguoit.

Du refte, c'eft un drame, plus chargé d'horreurs qu'aucun de ceux qu'on a exécutés jufqu'à préfent. C'eft Grandiffon qui en a fourni le fujet : c'eft un fils qui vole fon pere fur le

théâtre aux yeux des spectateurs; ce dont il résulte une accusation qui n'est éclaircie qu'au dénouement, & fait souffrir horriblement le spectateur durant cet intervalle.

Tout cela prouve combien nos auteurs dramatiques ont perdu de vue le but de leur art, & le précepte d'Horace adopté par Boileau, qu'il est des objets que l'honnêteté publique proscrit du théâtre & qu'on peut tout au plus offrir à l'oreille, mais qu'il faut reculer des yeux.

18 *Décembre* 1780. Les Italiens ont encore donné samedi une nouveauté, *Pygmalion*, comédie en un acte mêlée d'ariettes. M. Durozoi, l'auteur de cet ouvrage, dont le sujet a été déjà tant rebattu & sur la scene françoise & sur la scene lyrique, ayant voulu s'écarter de la route ordinaire, est devenu plus amphigourique que jamais & y a jetté une obscurité que n'a pu éclaircir le spectateur. Il faut convenir qu'il est difficile de faire rien de plus mauvais & de plus ennuyeux. M. Bonesi qui, au refus de plusieurs musiciens n'ayant pas voulu s'associer à la chûte de l'auteur des paroles, a composé les ariettes, n'a pu savoir ce qu'on pensoit de sa composition, tant le tumulte du parterre a été grand. On le dit jeune & il faut attendre un second essai pour le juger.

18 *Décembre*. Le maréchal de Brissac vient de mourir âgé de 83 ans. C'étoit un Preux de de l'ancienne chevalerie. Ses moindres actions étoient marquées à un coin romanesque. Il avoit dans ses phrases & son style une tournure pittoresque & originale, qui jettoit un intérêt piquant dans tout ce qu'il disoit & faisoit. Ses

bassesses, lors du parlement Maupeou, sont la seule tache imprimée sur sa vie.

18 *Décembre* 1780. *Ermenouville*, ou *lettre écrite par une jeune dame de Paris, à son retour d'Ermenouville, à l'une de ses amies à la campagne, en date du* 10 *Mai* 1780. Ce pamphlet très-court est une critique assez vive du lieu & du maître. On trouve que le premier n'est qu'une petite copie du parc du Lord Cobham en Angleterre & que le second n'est qu'un fol sauvage, grossier & sans goût, un singe de la philosophie, à qui elle a tourné la tête. Il appelle ce désordre affecté :

L'aimable nature,
Dont la douce simplicité
Est une touchante peintnre
D'une tranquille liberté.

C'est le style d'une des inscriptions qu'on y rencontre partout & qui commence par ces vers pompeux :

Disparoissez, jardins superbes,
Où tout est victime de l'art,
Où le sable couvrant les herbes
Attriste partout le regard.

A la place de ces belles sentences la dame critique prétend qu'on pourroit écrire : „ Tout
„ est ici victime de l'art dans le genre du ca-
„ hos, & ce cahos artificieux y attriste encore
„ bien davantage le regard que dans tous les
„ lieux brutes & incultes, où l'on a laissé
„ bonnement subsister l'ouvrage de la nature. "

19 *Décembre* 1780. Il court un bruit sinistre, malheureusement trop accrédité, sur le compte de Me. Linguet; c'est qu'il a été pendu au lieu de sa translation. Ce supplice infligé sans aucune formalité légale, fait frémir d'indignation & ne peut se croire sous le regne d'un roi qui vient d'abolir dans ses Etats les derniers vestiges de la servitude.

19 *Décembre. Les Caudataires.* Ce pamphlet est une lettre d'un pauvre chevalier de Saint-Louis à monseigneur le Maréchal prince de Soubise, chevalier du même ordre, sur l'avilissement de l'ordre. On observe d'abord que cette lettre avoit été composée avant que ce grand Seigneur eût accepté la grande croix.

L'auteur s'éleve contre l'usage injurieux établi par les cardinaux de prendre des chevaliers de Saint-Louis pour se faire porter la queue. Ce n'est pas dans cet esprit que Louis XIV institua l'ordre de Saint-Louis, il n'y admit pas même ses gardes du corps. --- Aujourd'hui on donne la croix à des gendarmes, à des sergens d'infanterie, à des officiers de police, à des especes de toutes les classes.

C'est contre de tels abus que le chevalier, vengeur de son ordre, voudroit qu'on présentât un mémoire au roi.

19 *Décembre*. Le beau sujet proposé par l'académie de Châlons : „ les moyens de détruire la mendicité, en rendant les mendians „ utiles à l'Etat, sans les rendre malheureux, " a excité le zele de plusieurs écrivains, entr'autres de M. Lambin de Saint-Felix, qui a fait un ouvrage intitulé *Essai sur la mendicité.* C'est un mémoire plus étendu que ne le comporte

une dissertation simple, telle que la demandoit la compagnie dont on a parlé ; dans lequel il expose l'origine, les causes & les excès de la mendicité; il recherche les moyens qu'ont employés les peuples anciens & modernes pour la détruire : il considere nos différens réglemens sur cet objet essentiel de l'administration & en quoi nos législateurs ont manqué leur but.

L'auteur se propose ensuite d'établir les moyens les plus sûrs pour détruire entiérement & pour toujours la mendicité dans le royaume, en rendant les mendians utiles, sans les rendre malheureux. Il indique des ressources suffisantes sur cet objet, sans qu'il en coûte rien ni au roi, ni à l'Etat, ni au peuple; ensemble comment les hôpitaux étant peu onéreux à l'Etat, il pourroit en tirer tous les avantages possibles. On ne conçoit pas pourquoi cette production patriotique n'a pu trouver grace en France; comment l'auteur a été obligé d'user des ressources de l'impression clandestine & étrangere.

20 *Décembre* 1780. Le *Seigneur Bienfaisant*, quoique d'un genre déjà traité plusieurs fois sur la scene lyrique, offre cependant d'heureuses innovations. On n'avoit que la pastorale & la comédie dans cette classe des opéra-ballet. M. Rochon de Chabannes a tenté d'y introduire le drame, c'est-à-dire, une fable naturelle, intéressante, qui ne nous occupe que des peines & des malheurs de nos semblables. Il a été plus hardi encore, il a osé en retrancher l'amour, presque toujours fade à ce théâtre; ensuite il a trouvé le secret d'égayer sa piece par des fêtes & des divertissemens tenant à l'action & en découlant : enfin il a lié trois actions différentes,

ce qui étoit fans exemple : les poëmes de cette efpece n'ayant jamais été une intrigue fuivie & fe partageant toujours en trois petits fujets, n'ayant aucun rapport entr'eux.

Dans le premier acte le Seigneur bienfaifant réconcilie un villageois avec fon pere : dans le fecond, il quitte la nôce de fa fille pour voler au fecours de ces malheureux incendiés ; au troifieme il répare par fes largeffes les pertes qu'ils ont fouffertes.

Le poëte, ayant des payfans pour principaux acteurs, a placé la fcene en Béarn & l'a reculée à l'époque de Henri IV, parce que le coſthume de ce fiecle lui a paru plus théâtral & plus annobli. Il a choifi la faifon de la vendange, ce qui amene, dès le commencement du fpectacle, des divertiffemens & de la gaieté. Les effets funeftes & trop fréquens dans les villages du tonnerre, lui fourniffent des tableaux terribles & touchans qui fuccèdent, & les nôces de la fille du feigneur ramenent la joie, les plaifirs & la danfe, qui terminent cet opéra-ballet extrêmement varié, où l'on paffe avec les nuances convenables du trifte au gracieux, du plaifant au févere, contraftes néceffaires & que les auteurs travaillans pour le grand maître, le chevalier Glück, ont rarement eu l'adreffe de lui fournir.

Le retranchement de l'arriere qui avoit occafionné tant de brouhahas, la fuppreffion de l'acte du bal, préfenté déformais comme la fuite feulement du fecond acte, le rôle du Bailli très-mal exécuté la premiere fois par le fieur Durand & beaucoup mieux par le fieur Laïs qui le remplaçoit, ont ôté toute prife à la critique :

le Seigneur bienfaisant a eu un succès complet hier. On a mieux senti les beautés de la musique, pleine d'énergie & d'onction successivement, & l'envie a frémi de voir impuissans les efforts des cabales des Glückistes, Piccinistes, Bouffonistes, des comediens italiens même réunis, de n'avoir pu empécher de reparoître la musique françoise, c'est-à-dire, une musique aisée, gracieuse & chantante.

20 *Décembre* 1780. Tous les efforts du duc d'Orléans prenant fait & cause pour sa fille, n'ont pu empêcher la séparation ou plutôt la répudiation de madame la duchesse de Bourbon. Son mari a écrit à ce sujet une lettre au roi, qui a révolté tous ceux qui en ont eu connoissance, & le duc d'Orléans, pour en faire sentir encore mieux l'infamie, a levé l'extrait baptistaire de l'enfant de Mlle. Michelot & l'a porté à S. M. Mais le prince de Condé étant venu à l'appui par une lettre à S. M. en forme de mémoire, elle s'est portée à une séparation inévitable. On rend la dot de 200,000 livres de rentes. Elle aura d'ailleurs sa pension de 50,000 livres des princesses du sang, & Louis XVI a exigé que le prince de Condé, qui ne vouloit rien donner à sa bru, y ajouteroit 25,000 livres de rentes; qu'on lui fourniroit en outre de l'argenterie, des meubles, des chevaux, des équipages une premiere fois pour se monter suivant son rang; & l'état de maison qu'elle tiendra ne sera pas considérable, puisqu'elle loue l'hôtel d'un simple fermier général, M. de la Reyniere.

20 *Décembre*. C'est M. Suard qui, en sa qualité de censeur des spectacles, a approuvé la tragédie de *Nadir* à l'impression. Le bureau de

de législation dramatique, traité de la façon la plus méprisante dans cette diatribe, s'est assemblé, a trouvé mauvais qu'un confrere, un membre de l'académie françoise eût passé tant d'indécences, & en conséquence a arrété à la pluralité des voix d'écrire au ministre pour s'en plaindre, & de lui adresser un mémoire pour demander qu'on ôtât à M. Suard une place qu'il remplissoit si mal. Heureusement ce censeur est très-protégé de M. Necker, qui a paré le coup & l'a empêché de succomber. Nouvelle mortification, qui a fait connoître à ce bureau combien peu il avoit de consistance.

Il vient encore mieux de l'apprendre par le réglement entre les auteurs & les comédiens, qui a été rendu par le Conseil & lu dimanche à une assemblée tenue chez le Sr. de Beaumarchais. Les poëtes dramatiques y gagnent quelque chose du côté de l'intérêt, qui leur tenoit si fort à cœur, mais succombent, à ce qu'on assure, sur la plupart des autres points.

21 *Décembre* 1780. Aujourd'hui, pour distinguer M. de Tolozan, l'Intendant du commerce, de ses freres, depuis la nouvelle commission qu'il a obtenue au tribunal des Maréchaux de France pour remplacer M. de Cotte, Maître des Requêtes, Rapporteur des affaires concernant le point d'honneur, on l'appelle Tolozan *point d'honneur :* & malheureusement ce mauvais quolibet, adopté par ses confreres & par le public, devient contre ce magistrat une épigramme sanglante & trop vraie.

21 *Décembre.* Les nouvelles sinistres sur le compte de Me. Linguet se soutiennent. Ce dont on ne peut plus douter, c'est sa mort, soit na-

turelle, ſoit volontaire, ſoit par la main du bourreau ; & ce qui fait craindre ce dernier genre, c'eſt l'ambiguïté dont M. le Noir s'eſt expliqué avec quelqu'un qui lui en parloit : *il n'y a plus de nouvelles à demander*, a-t-il répondu, *il ne dira plus de mal de perſonne.*

C'eſt aujourd'hui de Mémoires envoyés à l'Empereur dont on l'accuſe ; pour faire ſa cour à ce Souverain, dans les Etats duquel il réſidoit, il lui auroit donné des inſtructions ſur la Lorraine & ſur la maniere d'en rentrer en poſſeſſion : mais tout cela eſt fort incertain, ſurtout que ce ſoit par le Roi de Pruſſe que la correſpondance ait été révélée.

22 *Décembre* 1780. Extrait d'une lettre de Bruxelles du 15 Décembre. . . . On connoît en effet ici la brochure dont vous parlez ; elle eſt intitulée *le procès des trois Rois plaidé au Tribunal des Puiſſances de l'Europe.* Elle paroît en Allemagne depuis le mois de Juin : il eſt vraiſemblable qu'elle y a été imprimée très-furtivement : elle ne perce que depuis peu, du moins à ma connoiſſance. C'eſt tout ce que la licence la plus effrénée peut enfanter de plus coupable. Cela coûte encore deux ducats en Hollande.

23 *Décembre.* M. le Maréchal de Briſſac a conſervé juſqu'à la fin ſon caractere de Paladin. Quand le curé de St. Sulpice eſt venu pour lui annoncer ſa fin prochaine, il l'a accueilli avec fermeté, il lui a déclaré qu'il n'avoit point peur de la mort qu'il avoit affrontée en vingt occaſions, qu'il avoit toujours aimé ſon Roi & ſon Dieu, & qu'il alloit rendre à celui-ci ce qu'il lui devoit.

Ayant ordonné que son corps fût transféré à Brissac, il a dit à un valet-de-chambre de confiance ; „ ah çà, c'est toi qui viendras avec „ moi, qui conduiras mon corbillard ; mais „ tu es un ivrogne : je te prie de m'arrêter & „ de me faire séjourner le moins que tu pourras „ au cabaret sur la route. „

23 *Décembre* 1780. On lit dans une gazette en langue italienne, composée à Florence & en date du 14 Novembre, la traduction d'une prétendue lettre que Me. Linguet auroit écrite de la Bastille, le 7 Novembre, à un de ses amis à Bruxelles. Quoique cette piece soit dans la maniere de l'Orateur, on a tout lieu de présumer qu'elle est factice. Le gazetier d'abord dit qu'elle a fait grand bruit à Paris, où elle n'est connue que par cette feuille étrangere ; ensuite il n'est pas probable qu'on l'eût laissé passer à cause de la déclamation qui y regne contre le séjour où il est, contre son traitement & les horreurs qu'il éprouve, & si le prisonnier avoit eu le secret de l'envoyer à l'insçu de ses Argus, il en auroit profité pour mieux employer cette ressource. Car sa lettre est absolument vague, n'articule aucun des griefs qu'on lui impute, & l'on n'est pas plus instruit après l'avoir lue qu'auparavant. En général, il attribue sa détention à ses ennemis; il se repose sur son innocence, sur son zele pour la vérité, pour la justice, pour son Roi, & il espere triompher des cruelles persécutions qu'il éprouve.

24 *Décembre.* Mrs. le Sesne & compagnie, non contens d'avoir obtenu de Mlle. d'Eon la permission de donner son nom à la principale frégate qu'ils font construire à Cher-

bourg, lui ont écrit une nouvelle lettre pour lui ſoumettre le choix du capitaine, des officiers & volontaires qui monteront cette frégate, pour lui expoſer l'état de leur armement & les vues qu'ils ſe propoſent, pour déterminer ſurtout s'il eſt plus avantageux aux intéreſſés que les frégates compoſant l'armement en queſtion bornent leurs opérations à la courſe accidentelle, à des ſtations déſignées comme les meilleures, ou qu'elles portent ou convoyent des marchandiſes & comeſtibles à nos colonies de l'Amérique & de l'Inde.

Comme Meſſieurs le Seſne & compagnie ont ſenti le ridicule de ſoumettre à la chevaliere des déciſions hors de ſa portée, n'ayant jamais fait le ſervice de mer, ils lui ſuggerent de ſe concilier avec ceux dont elle adoptera les lumieres, entr'autres avec M. Drouet, député de la chambre du commerce de Nantes. On juge aiſément que toute cette correſpondance a pour objet d'une part, de donner de la publicité à l'armement & de la ſingularité capable d'exciter le zèle des actionnaires & de ſatisfaire leur impatience; de l'autre, de flatter la vanité du héros femelle.

24 *Décembre* 1780. Dans le courant de l'année 1779 il y a eu dans la Généralité de Paris 43236 naiſſances, mariages 10606, morts 35762.

25 *Décembre*. Comme il faut rapporter également ce qui eſt à charge & à décharge, après avoir cité tout ce qui tend à inculper M. Dubuiſſon de lâcheté, de fauſſeté & de baſſeſſe, il faut y joindre ce que ſa préface préſente de favorable à ſa cauſe. Il eſt d'abord fort étrange que ce même Sauvigny, ſi acharné à empêcher

de jouer *Nadir*, ait été le premier à mettre ſur la voie M. Dubuiſſon & lui ait ſuggéré la tournure à prendre pour éluder le rang de ſes anciens. Il lui dit qu'il y a ſix ou ſept ans environ, pendant un congé de le Kain, qu'il avoit fait placer *Roméo & Juliette* de M. Ducis vingt-deux jours après ſa réception, parce que toutes les tragédies qui le précédoient, avoient beſoin de cet acteur & que la ſienne étoit la ſeule qui pût s'en paſſer. En conſéquence M. Dubuiſſon écrivit à ſes confreres la lettre circulaire ſuivante.

„ L'honnêteté des procédés devant particu-
„ lierement diſtinguer un homme de lettres,
„ je me crois obligé, avant de ſuivre quelques
„ projets que l'abſence du Sieur Brizard m'a
„ fait naître, de vous demander ſi vous avez
„ beſoin de cet acteur pour jouer dans votre
„ tragédie : les comédiens vont être dans le
„ cas de chercher ſur leur tableau une piece
„ qu'ils puiſſent mettre pendant le congé de
„ cet acteur, qui durera juſqu'au premier de
„ Septembre. Quoi que l'été ſoit peu favora-
„ ble, ſurtout pour une piece d'un auſſi foible
„ mérite que *Thamas-Kouli-Kan*, le peu de
„ ſéjour que j'ai à faire en France me détermi-
„ neroit à en haſarder la repréſentation, ſi au-
„ cune de celles qui ont été reçues avant moi
„ ne pouvoit ſe montrer ſans le Sieur Brizard.
„ J'attends l'honneur de votre réponſe poſitive
„ & j'ai celui, &c. „

Un ſeul auteur lui répondit avec l'honnêteté qu'il avoit lieu d'attendre de tous : les autres tergiverſerent, ou ne répondirent pas du tout. Quelques-uns firent ſemblant de vouloir donner

leurs rôles à des doublans, plutôt que de le laiſſer paſſer : ces mauvaiſes intentions diſpenſerent M. Dubuiſſon d'uſer de plus de ménagement, & il profita des circonſtances & de la bonne volonté des comédiens. Cependant, pour lever toute difficulté, au moment de l'oppoſition du Sieur de Sauvigny, il offrit de s'engager par écrit à retirer *Nadir*, au milieu du cours de ſes repréſentations, dès que la *Gabrielle* ſeroit prête à être jouée. On le refuſa & l'on mit en uſage tous les moyens poſſibles pour faire perdre aux comédiens une étude de ſix ſemaines.

25 *Décembre* 1780. La place vacante de M. de Montbarrey & la multitude de concurrens qu'on nommoit, ont donné lieu à des couplets, où l'on peint chacun d'eux d'une façon auſſi vraie que maligne, dit-on ; ils ſont encore fort rares.

26 *Décembre*. La guerre élevée entre M. Marmontel & l'abbé Arnaud devient plus vive de jour en jour, & ce n'eſt pas un ſpectacle peu ſatisfaiſant pour les ennemis du parti philoſophique de voir ces deux coryphées ſe déchirer pour un auſſi mince ſujet avec un acharnement digne des ſiecles barbares de la Littérature. Voici encore une épigramme du dernier contre l'autre, bien tapée, mais très-groſſiere. L'opéra de *Perſée* y a fourni matiere :

De l'ordure des vieux poëtes
Virgile a tiré perles nettes ;
De Marmontel, ce gros lourdaut,
Bien différente eſt l'aventure ;
Car ſur les perles de Quinault
Le vilain a fait ſon ordure.

26 *Décembre* 1780. Les appointemens sommaires dont on a parlé précédemment, & qui avoient excité une vive réclamation des Enquêtes & des Requêtes, ainsi que la Lettre qui sembloit avoir contenu le Garde des sceaux & MM. de Grand'chambre, ont enfin lieu & le 12 de ce mois la Grand'chambre & Tournelle assemblées ont enrégistré des Lettres-patentes concernant les appels des causes à l'audience de la Grand'chambre. Il en résulte des épices de huit écus pour le Rapporteur & d'un écu pour le Président. Or les écus du palais, suivant le vieux style, sont de quatre livres : ainsi voilà les parties grévées de 36 livres de fraix de plus.

Messieurs ont si bien senti l'indécence de ce nouveau réglement, que malgré la nécessité qu'il y auroit de le publier, ils ont défendu à l'imprimeur de le faire crier & de le vendre, & qu'il en a été distribué seulement un exemplaire à chaque Procureur.

C'est un cri général contre les avides Chambriers & contre M. de Miromesnil, qui a eu la foiblesse d'acquiescer à leur cupidité.

Ce qui prouve l'abus de cette forme de procéder, c'est qu'il est dit spécialement dans les Lettres-patentes, article XVIII : „ n'entendons par ces présentes, autoriser l'usage des „ appointemens sommaires dans aucuns de nos „ tribunaux, & voulons qu'il n'ait lieu qu'à „ la Grand'chambre, &c. „ de notre dite Cour „ de Parlement seulement.

27 *Décembre*. Les envieux du succès de Messieurs Rochon de Chabannes & Floquet n'ont pas manqué de chercher à décrier leur

ouvrage par des ſarcaſmes & des plaiſanteries; voici un couplet de chanſon, d'autant plus malin qu'il ſemble d'abord fort innocent; *ſur l'air :* du haut en bas.

De l'opéra
Le comité toujours honnête
A l'opéra
Aujourd'hui, Meſſieurs, donnera
A quarante-huit ſols par tête
Bon vin, grand feu, beau bal & fête.

28 *Décembre* 1780. Les faillites récentes de quelques financiers & ſurtout celle du Sieur Rolland, Receveur des Tailles, ont occaſionné des conflits entre la chambre des comptes & la cour des aides, qui ont obligé ces deux compagnies de recourir au ſouverain & d'établir leurs prétentions dans des Mémoires reſpectifs. On ne connoît encore que ceux de la chambre des comptes, qui conſiſtent 1°. dans un Mémoire, où elle établit la néceſſité du concours des premiers juges, notamment en ce qui concerne ſes fonctions.

Cet in-4°. volumineux de 376 pages eſt déja ancien & daté du 16 Septembre 1779. Suivant un extrait des régiſtres, le 16 Février de cette année, les bureaux aſſemblés, un des Meſſieurs a dit que conformément à l'arrêt de la chambre du 18 Décembre dernier, il avoit fait imprimer ce mémoire, qu'il lui en préſentoit un exemplaire & attendoit ſes ordres ſur le ſurplus de l'édition. Sur quoi, la matiere miſe en délibération, ordonné que ledit exemplaire ſera dé-

poſé

poſé au greffe pour y ſervir de renſeignement & que l'édition ſera apportée dans les dépôts de la chambre, pour en être fait tel uſage que de raiſon.

2°. *Sommaire* pour la chambre des comptes ſur les conflits élevés par la cour des aides. Celui-ci de 22 pages in-4°. ſeulement, porte au bas, *par ordre de Meſſieurs les Commiſſaires nommés pour ſuivre les conflits élevés par la Cour des aides, ce vendredi 23 Juin* 1780.

3°. *Source de tous les conflits élevés par la Cour des aides : moyen juſte & facile de les faire ceſſer.* Ecrit de 6 pages in-4°. & ſouſcrit de même & de la même date.

28 *Décembre* 1780. M. de Janſſen, Baronnet de la Grande-Bretagne, mort à Chaillot le 2 de ce mois, eſt une perte véritable pour les amateurs des jardins & de l'agriculture. Ce reſpectable vieillard étoit en outre doué de toutes les qualités les plus éminentes de l'eſprit & du cœur. C'étoit un philoſophe qui avoit paſſé toute ſa vie à s'inſtruire & à penſer. L'étude de l'hiſtoire, de la géographie, des mœurs des nations, de leurs intérêts reſpectifs l'occupoit ſans relâche. Les lettres grecques, latines, angloiſes & françoiſes lui étoient familieres.

La botanique faiſoit ſes plus cheres délices. On doit le regarder en France comme le fondateur de cette nouvelle colonie d'arbres & d'arbuſtes exotiques qui peuplent nos jardins. Les ſiens de Chaillot renferment la collection la plus nombreuſe & la plus variée qui ſoit dans le royaume de cette eſpece, ainſi que des arbres & plantes indigènes. On admiroit entr'autres

chofes chez lui un faule de Babylone de 84 pieds de circonférence.

C'eft lui qui, fans ceffe occupé de l'humanité & du bien général, eft le premier qui ait ouvert l'avis fublime de refpecter Cook & fes vaiffeaux.

Il étoit fort charitable, mais en homme éclairé; il n'alimentoit ni le vice, ni l'oifiveté; il avoit le tact de diftinguer ceux dont l'infortune mérite une véritable commifération.

Enfin il a vêcu & il eft mort comme un fage; fa fin a été le foir d'un beau jour.

29 *Décembre* 1780. La cour des aides eft établie pour faire percevoir les impofitions, pour empêcher que le peuple ne fraude le fermier, & que le fermier ne vexe le peuple; la chambre des comptes enfuite pour faire verfer avec fidélité & exactitude la totalité des impôts dans les coffres du Roi. Ainfi leurs fonctions font naturellement très-diftinctes. Cependant la premiere cour ayant reçu l'attribution de quelques parties qui appartiennent par effence à la feconde feule, elle s'en prévaut. Ces attributions étoient fondées fur ce qu'autrefois la chambre des comptes n'avoit pas de gradués dans fon fein: aujourd'hui, qu'il faut l'être pour être admis dans cette compagnie, elle réclame fes anciens droits, notamment la jurifdiction criminelle fur les comptables & le concours des officiers des élections dans les provinces; autrement fa jurifdiction feroit illufoire. Il paroît que jufqu'à préfent la chambre des comptes a éprouvé des défagrémens au Confeil, & qu'il y a des arrêts rendus qui lui font peu favorables, mais non en définitif.

29 *Décembre* 1780. Les comédiens italiens doivent donner aujourd'hui la premiere représentation du *Charbonnier* ou *le Dormeur éveillé*, comédie nouvelle en quatre actes de M. Quetant.

30 *Décembre.* L'*Oratorio* de M. Gossec sur la Nativité de N. S. a été le morceau capital des deux derniers concerts spirituels du 24 & du 25, & il a produit, à l'ordinaire, la plus vive sensation. Messieurs Perignon & Guenin, deux violons, ont été fort goûtés au concert du samedi principalement, pour leur bel accord. Celui du lendemain a été remarquable par le jeu de MM. Duport & Capron, toujours plus admiré, plus il est entendu. Le concerto de harpe de Mlle. Duverger a fait grand plaisir, surtout dans l'air de la fin, qu'elle a exécuté avec beaucoup d'art. Madame St. Huberti a aussi contribué à rendre ce concert piquant par le superbe air italien de M. Gluck, qu'elle chante si supérieurement & qu'on applaudit toujours avec transport.

30 *Décembre.* C'est M. l'abbé Boulogne qui a obtenu le prix de cent louis d'or proposé à un second concours pour l'éloge de feu M. le Dauphin. Les Juges étoient Mrs. Chevreuil, Asseline, Royou, Geoffroy, Grosier, Pey, Gérard & Godescard.

30 *Décembre.* Extrait d'une lettre de Sens du 15 Décembre.... Le 6 de ce mois les comédiens associés actuellement en cette ville ont donné une nouveauté tragique, intitulée *l'Héroïsme Senonois*, ou *le siege de Sens*, *sous Jules-César*, drame héroïque en trois actes & en prose. C'est le Sieur d'Estival, l'un des pre-

miers acteurs de la troupe, qui en eſt l'auteur.

La piece a eu beaucoup de ſuccès; ce qu'il faut principalement attribuer au choix du ſujet. L'action ſe paſſe l'an 701 de la fondation de Rome, 52 ans avant l'Ere Chrétienne, & la ſixieme année du ſéjour de Jules-Céſar dans les Gaules. Le poëte a arrangé la fable de la maniere la plus intéreſſante & la plus glorieuſe pour nous; il nous a trop flattés pour que nous puiſſions le juger.

30 *Décembre* 1780. Extrait d'une Lettre de Rennes du 26 Décembre.... Suivant le relevé de la Généralité de Bretagne, il y a eu en 1779, naiſſances 89841, mariages 24784, morts 132275.

Extrait d'une lettre de Caën du 8 Décembre.... Suivant le relevé de cette Généralité, il y a eu en 1779, naiſſances 24773, mariages 6702, morts 25044.

31 *Décembre*. L'opéra vient de perdre Mlle. Durancy. On attribue ſa mort aux efforts incroyables qu'elle a faits dans le rôle de *Méduſe* de l'opéra de *Perſée*: elle ſortoit d'une criſe qui ne lui permettoit pas ce travail extraordinaire, & elle eſt bientôt retombée dans un état fâcheux, dont on n'a pu la tirer. Elle a expiré jeudi dernier. Son talent réel dans le genre de la déclamation, auquel elle s'étoit exercée à la comédie françoiſe, ſuppléoit chez elle à la figure & à l'organe, que la nature lui avoit donnés très-déſagréables.

31 *Décembre*. Le Capitaine King, qui a ramené en Angleterre les débris de la petite eſcadre du Capitaine Cook, rapporte qu'ayant ouvert des barrils doublés de feuilles d'étain,

après avoir été un long tems à la mer, on avoit trouvé le biſcuit & les farines qu'on y avoit entaſſés, entiérement exempts d'inſectes & de moiſiſſure & parfaitement bien conſervés, à l'exception d'un ſeul, dont l'étain étoit fondu en pluſieurs endroits.

Cette expérience, qui peut être fort utile, avoit été faite par le capitaine Cook d'après l'idée de M. Franklin, qui ayant obſervé que le thé apporté de la Chine dans des boites de ce métal n'éprouvoit aucune altération, avoit imaginé d'adopter cet uſage plus en grand, afin de conſerver longtems des ſubſtances, en les défendant de la communication extérieure de l'air.

31 *Décembre* 1780. On ne connoît encore que trois couplets de ceux annoncés roulant ſur des objets différens. Le premier eſt relatif à l'arrivée du fils de M. de Rochambeau; évenement qui n'a pas répondu à l'attente où l'on étoit, lorſqu'on l'apprit à Paris, s'imaginant qu'il s'agiſſoit de quelque choſe d'important:

Sur l'air, *Lampons, camarades, lampons.*

Le Roi dit à Rochambeau
Qu'apportez-vous de nouveau?
Sire, dit-il à l'oreille,
Papa ſe porte à merveille...
C'eſt bon, c'eſt bon....

Le ſecond eſt ſur la nomination de M. de Ségur, à ſon choix ſuggéré par M. Necker & à la nullité du perſonnage, conforme aux inten-

tions & à l'esprit de domination du Directeur général des finances.

Sur l'air : *du libera de la Bourbonnoise.*

Ségur est un pauvre homme,
Voilà justement comme
Il a reçu la pomme. j. j. j. &c.
Le Maître de la banque
Voyant qu'un bras lui manque,
Aussi tôt vous lui flanque
Ce Ministere-ci. j. j. j. &c.

Enfin, le troisieme roule sur M. d'Adhémar, parvenu de l'état le plus simple à faire bruit & à être cité comme concurrent au ministre de la guerre. Le couplet ayant été envoyé à la Reine, il s'est justifié de la maniere suivante. Il est convenu n'être qu'un pauvre gentilhomme, mais se prétendant issu de l'illustre famille dont il porte le nom, & conséquemment n'étant pas en effet homme qualifié dans son origine, quoique du bois dont on les fait; du reste, n'ayant point eu de bien, avoir été obligé de se soutenir par des moyens de complaisance, de dévouement, d'adresse, quoique toujours honnêtes, il a ajouté qu'on lui faisoit beaucoup d'honneur en le qualifiant de major, puisqu'il n'avoit jamais été qu'Aide-major; enfin il a prétendu que son dernier titre de *Colin* étoit celui qui lui faisoit le plus d'honneur, parce qu'il avoit contribué aux amusemens de S. M. en jouant la comédie avec elle. Tout ce commentaire va jetter un grand jour sur la chanson.

Sur l'air *de la Bourbonnoise.*

Pour le bien de la guerre
Il est question de faire
Ministre & Secrétaire
Un Marquis de hasard ;
Chevalier d'industrie
Colin de Comédie :
C'est Monsieur d'Adhémar.

31 *Décembre* 1780. *Le Dormeur éveillé*, autrefois en trois actes & mis depuis en quatre, est à-peu-près le sujet d'une piece Italienne qu'on a vu très-souvent sur ce théâtre sous le titre d'*Arlequin toujours Arlequin*. Il auroit fallu, pour rajeunir ce fond trop connu, des détails au moins nouveaux, des accessoires agréables, un dialogue piquant, & malheureusement le public n'y a rien trouvé de tout cela.

31 *Décembre*. La chambre des comptes, dans sa contestation avec la cour des aides, a gagné le provisoire au conseil & c'est elle qui jugera criminellement le Sieur Rolland.

ADDITIONS

AUX

PREMIERS VOLUMES DE CETTE COLLECTION.

TOME PREMIER.

A la page 19. *Le* 10 *Janvier* 1762. L'Abbé de la Porte a le privilege du choix des *Mercures*, qu'avoient eu successivement différens auteurs & que possédoit derniérement M. de Bastide. Ce travail consiste à extraire les volumes innombrables dont est composé ce Journal depuis son origine. Il est à souhaiter qu'un troisieme rédacteur vienne élaguer ce nouvel ouvrage, déjà très-volumineux & très-peu choisi.

10 *Janvier*. L'Académie Françoise s'est rendue aujourd'hui à Versailles, pour y présenter au Roi une nouvelle édition de son dictionnaire, à laquelle elle travailloit depuis vingt-deux ans.

11 *Janvier*. On a donné aujourd'hui à la comédie Italienne la *parodie d'Armide* en cinq actes, mêlés d'ariettes, vaudevilles, &c. Tout cela étoit misérable : cet ouvrage est du Sieur Laujon, un des petits poëtes de la cour.

A la page 20. *Le* 15 *Janvier*. Nous avons lu le *Mercure* du mois, qui continue à être aussi insipide qu'il l'étoit. C'est toujours M. de

la Place qui en eft titulaire : les abbés le Blanc & de la Garde font fes acolytes : les penfionnaires & les coopérateurs ne ceffent d'enrichir cet ouvrage de leurs productions. Malgré la réunion de tant d'hommes de lettres, ce journal, fans doute, mauvais par effence, fe décrédite de jour en jour, & ne peut fournir aux charges auquel il eft impofé.

A la page 25. *Le* 21 *Janv.* 1762. Enfin on vient d'enrichir la *Pucelle* de M. de Voltaire des ornemens qui lui manquoient. Un graveur intrépide publie 27 eftampes concernant ce poëme. Ce font, en général, des caricatures piquantes & qui s'allient très-bien à l'ouvrage. Elles offrent aux yeux avec vérité les peintures lafcives ou grotefques du poëte : c'eft ainfi que, tandis que l'auteur cherche à rendre à fon héroïne l'honnêteté dont on lui reproche de l'avoir dépouillée, un plaifant la proftitue de plus en plus & la met hors d'état de paroître jamais aux yeux du lecteur pudibond.

A la page 26. *Le* 23 *Janvier. L'écueil du Sage* va fon train. M. de Voltaire, toujours difpofé à recevoir les confeils du public, avoit différentes leçons toutes prêtes pour varier le dénouement; on l'a rendu moins ridicule & moins abfurde, mais on ne peut fauver les étranges difparates qui fe remarqueront toujours dans cette comédie, & qui font préfumer aux connoiffeurs que ce font différens lambeaux détachés que l'auteur a voulu coudre enfemble & qui ne cadrent point.

A la page *id. Le* 25 *Janvier.* Le Sieur Freron commence à r'ouvrir fon *Année Littéraire* 1762, quoique 1761 ne foit pas finie;

il en reſte encore deux feuilles qu'il cherche, ſuivant ſon uſage, à rendre piquantes pour amorcer les ſouſcripteurs : nous ne nous appercevons pourtant pas que la premiere de cette nouvelle année ſoit fort friande.

A la page 29. *Le* 30 *Janvier* 1762. On annonce dans un avertiſſement que l'abbé de la Porte doit travailler aux *Annales typographiques*, ce qui confirme de plus en plus le déſœuvrement de cet abbé & l'abandon forcé qu'il a fait de ſes feuilles.

A la page 37. *Le* 2 *Février.* On a remis aujourd'hui au concert ſpirituel *les Titans*, dialogue françois de l'abbé de Voiſenon; la muſique eſt de Mondonville. Elle a été fortifiée & fait un plus grand effet qu'à l'ordinaire.

A la page 38. *Le* 6 *Février.* On avoit annoncé pour aujourd'hui la neuvieme repréſentation de *l'écueil du Sage*; mais cette piece ayant été déſertée le lundi & le mercredi, les comédiens n'ont pas jugé à propos de riſquer le même malheur, & ils ont ſubſtitué *Zaïre* : on a donné pour prétexte l'indiſpoſition de Molé.

A la page 39. *Le* 8 *Février.* Les comédiens François ont remis aujourd'hui *Rome ſauvée*; ils cherchent à dédommager ainſi M. de Voltaire de la chûte de *l'écueil du Sage* & à lui faire oublier cette mortification.

A la page 40. *Le* 10 *Février.* Comme il paroît que *l'écueil du Sage* ne reparoîtra plus, que tous les changemens, corrections, variantes en ſont fixés, nous allons en rendre compte ſuccinctement.

Le ſujet de cette comédie eſt fondé, dit-on,

ſur un événement du tems de François I. Les Seigneurs des fiefs avoient alors ſur leurs vaſſaux un droit que l'on appeloit de *marquette*, de *prélibation*.

Les deux premiers actes ſe paſſent entre *Mathurin*, gros fermier qui veut épouſer *Acanthe*, jeune perſonne du même endroit : celle-ci qui fait la dédaigneuſe & qui a puiſé dans le commerce de deux Dames du voiſinage, (*Dorimene & Laure*) dans la lecture des romans & ſurtout dans les yeux de ſon Seigneur, une averſion pour tout ce qui porte l'empreinte du village ; *Colette*, autre payſanne du même lieu, qui s'oppoſe à cette union en vertu des promeſſes qu'elle a reçues de *Mathurin* ; le Bailli & les parens prétendus d'*Acanthe*, tous gens attachés à un Marquis, dont ils ſont les vaſſaux. Le mariage ſe differe juſqu'au retour de Monſeigneur, qui doit arriver dans le jour & jouir de ſon droit, qui conſiſte à entretenir un quart-heure tête à tête la fiancée, à la queſtionner, à lui donner des leçons de vertu & de ſageſſe.

Au troiſieme acte interviennent deux nouveaux perſonnages, le *Marquis*, & ſon couſin le *Chevalier* ; ils arrivent du ſiege de Metz : *Germance*, (c'eſt le nom du Chevalier) précede l'autre ; il apprend le mariage & projette d'enlever la fiancée. Enfin paroît Monſeigneur, & à ſon arrivée la ſcene, qui juſques-là avoit été gaie, gaillarde, bouffonne, ſe monte ſur le plus haut ton du cothurne ; c'eſt de la morale la plus pompeuſe & la plus ſublime, c'eſt Platon, c'eſt Socrate, c'eſt la ſageſſe humaniſée qui parle. Le *Marquis* projette de ſe retirer du tumulte du grand monde, d'épouſer

Dorimene & de vivre tranquillement avec elle dans ses terres. Le *Chevalier* se raille avec tous les airs, toute la fatuïté du petit-maître le plus frivole. Les habitans du bourg, le Bailli à leur tête, interrompent ce dialogue & viennent complimenter leur Seigneur; il apprend le mariage dont il est question & donne le quart-d'heure d'audience à la fiancée, suivant son droit. Celle-ci commence par lui présenter un paquet de la part de son pere *Dignan*. Le Marquis le regarde comme un mémoire concernant ses forêts & ne l'ouvre pas. *Acanthe* lui avoue sa répugnance à recevoir la main de *Mathurin*; elle plaide sa cause avec tant de noblesse, tant de sentimens, qu'elle fait germer l'amour dans le cœur de Monseigneur: il se trouble & le quart-d'heure est plus qu'écoulé avant qu'il ait rien décidé sur le sort de sa vassale.

Il commence le quatrieme acte par un monologue, où il se rend compte du tumulte de son cœur; il ne veut pas que ce soit de l'amour: il apprend dans ce moment qu'*Acanthe* est enlevée; il soupçonne le Chevalier, & ne peut se dissimuler le spasme cruel où le jette cette nouvelle. Le pere putatif de la jeune personne arrive, lui fait lire les papiers que sa fille a remis au Marquis; celui-ci découvre qu'elle est fille de *Laure*, compagne de *Dorimene*. Survient *Dorimene*, elle lui apprend que le Chevalier a conduit *Acanthe* chez elle, que ce ravisseur est frere de la jeune personne: dans cet intervalle, elle est rendue à ses prétendus parens.

Le Chevalier a été pénétré de remords, à la

vue de la dignité, de la modeftie, de la fermeté avec lefquelles *Acanthe* a repouffé fon offenfe; il avoue fon crime au Marquis : il apprend qu'elle eft fa fœur. Succeffivement on découvre que le pere du Marquis a fait caffer le mariage de celui du Chevalier avec *Laure*. Monfeigneur en conféquence veut réparer ces différens torts, il marie *Dorimene* avec *Germance* & il époufe *Acanthe*.

Cette piece, d'un tiffu tout-à-fait romanefque, eft pleine de chofes qui pêchent contre la vraifemblance. Comment fe fait-il qu'on ait élevé dans la lecture des romans & dans la molle éducation d'une Demoifelle, une fille qu'on a deftinée au village dès fon enfance & qu'on veut marier à un ruftre ? Comment a-t-elle pu concevoir de l'amour pour fon Seigneur, qu'elle n'a vu qu'une fois très-légérement, qui eft abfent depuis long-tems & de qui rien ne la rapproche ? Comment peut-il être queftion d'hymen dans l'abfence de Mgr. lorfqu'il eft néceffaire qu'il jouiffe de fon droit authentique, immuable, imprefcriptible ? Comment *Germance* forme-t-il le projet infenfé & abfurde d'enlever une fille qu'il ne connoît pas fur le fimple ouï-dire de fon mariage ? Comment veut-il la conduire dans un château, où il y a deux Dames ? Comment le Marquis attend-il fon arrivée chez lui, pour débiter une morale qu'il a eu tout le tems de développer dans un voyage fort long & fort ennuyeux ? Comment l'envie de fe marier lui vient-elle tout-à-coup ? Comment n'ouvre-t-il pas le papier que lui préfente la fiancée ? Comment fuppofe-t-il que c'eft un mémoire de fes forêts dans un mo-

ment semblable ? Comment devient-il amoureux dans un quart-d'heure ? A propos de quoi soupçonne-t-il le Chevalier d'un enlèvement aussi promt qu'absurde de sa part ? Comment *Laure* est-elle avec *Dorimene*, sans que le Marquis la connoisse, sans qu'il sache que son pere a fait casser le mariage de cette Dame ? Comment *Dorimene* l'ayant recueillie, n'a-t-elle pas eu le même soin de la fille, en coûtoit-il plus ? On ne finiroit pas, si l'on détailloit tout ce qui choque la croyance du spectateur....... Du reste, nous regardons comme une scene du plus agréable comique celle de l'interrogatoire de *Colette* par le Bailli, mais nous voudrions qu'elle fût placée sur un théâtre de la foire..... Nous trouvons plus digne de la décence du brodequin celle du tête à tête du Marquis avec la jeune personne. Mais au lieu de concevoir une passion purement tendre & respectueuse, ce qui est absurde, il eut fallu qu'il eût été tenté de s'émanciper, de venir à ces libertés que se croit permises un grand Seigneur vis-à-vis de sa vassale ; auquel cas cette scene n'auroit point été dépareillée d'avec la premiere, dont nous venons de parler, & n'eut pu convenir qu'au même endroit : le titre de la piece eut été rempli de la sorte. Le dialogue entre le Chevalier & le Marquis est de toute beauté, pour la vérité des caracteres, pour leur contraste frappant : mais comment le concilier avec ce qui précede ? Il ne pouvoit trouver place dans un drame aussi grivois, aussi graveleux. Nous admirons la belle morale que débite Monseigneur. M. de Voltaire fait parler l'humanité avec une onction qui

ne va qu'à lui ; il n'eſt point de prédicateur auſſi inſinuant, auſſi pénétrant, & à moins que d'avoir devers ſoi des preuves du contraire, on doit le regarder comme le plus honnête homme, le plus compatiſſant, le plus vertueux qu'il y ait.

A la page 49. *Le* 21 *Février* 1762. Le Sr. Fréron vient enfin de terminer ſon *Année littéraire* de 1761. La police l'a long-tems arrêté; il ſe plaint amèrement qu'on lui ait coupé bras & jambes. Son intention étoit, ſuivant ſon uſage, de finir par quelques feuilles bien ſatyriques, bien mordantes, bien ſcandaleuſes, afin de ſe concilier la malignité des ſouſcripteurs. MM. Marmontel & de Voltaire ſont les ſeuls contre leſquels on lui ait permis de s'eſcrimer, encore a-t-on bien tempéré l'amertume de ſa plume.

A la page 49. *Le* 23 *Février*. M. l'abbé de la Porte finit ſon *Obſervateur* par une eſpece de teſtament littéraire. Il nous veut toujours faire entendre, qu'il a des occupations plus grâves; il avoue qu'il a travaillé pour lui, & non pour le public; il donne en paſſant le coup de patte à Fréron, & il ſe félicite quant à lui d'avoir analyſé 3000 ouvrages & critiqué 2000 auteurs ſans opprobre. Il recommande la lecture du Journal Encyclopédique, qui dédommagera de ſa perte. Cet ouvrage périodique joint, dit-il, la ſolidité des grands journaux à l'agrément des petites feuilles.

A la page 50. *Le* 27 *Février*. Le public s'étoit flatté de voir jouer inceſſamment cet hiver une troiſieme piece de M. de Voltaire, *Olympie*, tragédie; mais un ſchiſme s'eſt élevé entre

Mlle. Dumesnil & Mlle. Clairon. Celles-ci ne voulant pas jouer le second rôle, M. d'Argental (ami de l'auteur & son agent littéraire) a été obligé de retirer cet ouvrage.

A la page 55. *Le* 11 *Mars* 1762. La comédie françoise abonde en pieces nouvelles. M. de Chabannon a la modestie de ne vouloir passer qu'à son rang : en conséquence la premiere tragédie qu'on nous promet est un *Zaruckma*, d'un nommé Cordier, comédien de province; ensuite une comédie en cinq actes de M. Palissot : on prétend que cette piece-ci fixera le sort du dernier auteur, que bien des gens élevent & dépriment suivant leurs préjugés différens.

A la page *idem.* *Le* 12 *Mars.* Les feuilles périodiques étant une mine très-lucrative se multiplient à l'infini. En voici une nouvelle, qui paroîtra le 15 de ce mois. Elle est intitulée *le négociant*, *feuille périodique sur le commerce.* Cet ouvrage n'est rien moins que littéraire, en conséquence nous n'entrerons dans aucun détail. Il se publiera tous les lundis.

A la page 55. *Le* 14 *Mars.* *Le discoureur*, ouvrage périodique, commencé dans ce mois-ci, paroîtra réguliérement tous les mardis & samedis. C'est un homme qui laisse errer sa plume sur toutes sortes de sujets. Il voudroit imiter le *Spectateur Anglois.* Il dit que s'il lui arrive de raisonner, ce sera de la prose qu'il aura faite sans le savoir, & en cela il s'éloigne beaucoup de son modele. Cet ouvrage aura 100 n°. d'environ 8 pages & coûtera 24 livres.

A la page 56. *Le* 17 *Mars.* On a donné aujourd'hui la premiere représentation de *Zaruckma*, tragédie du sieur Cordier, acteur de pro-

vince. La mauvaise opinion qu'on en avoit, lui a valu un succès assez considérable. C'est une piece d'une intrigue très-pénible, dans le goût d'*Héraclius*. Le moderne auteur paroît avoir cherché à se bâtir, comme Corneille, un labyrinthe immense; mais il n'en sort pas à beaucoup près avec l'adresse, l'agilité de son dévancier. Le dénouement est misérable. Nous en parlerons plus au long une seconde fois.

Le sieur Paulin a très-mal joué son rôle. Le Kain avoit l'air d'un énergumène. Mlle. Clairon a mis dans le sien une maniere qui lui appartient & a été fort applaudie.

A la page 57. *Le* 20 *Mars* 1762. On a donné aujourd'hui la seconde représentation de *Zaruckma*, qui a eu le même succès; on a demandé l'auteur pour la seconde fois. On s'attendoit à quelques changemens, surtout au dénouement; il n'y en a pas eu un seul. On assure même que l'auteur ayant voulu cette fois en faire quelques-uns, les avoit fait tout de travers, d'où certaines gens présument qu'il pourroit bien ne pas être le pere véritable de cet ouvrage.

A la page *idem*. *Le* 22 *Mars*. *Zorac* est un usurpateur du trône d'Arabie; il a conservé de la famille de son prédécesseur une fille qu'il éleve à sa cour sans qu'elle se connoisse; il a pris la même précaution à l'égard de son propre fils. Son dessein a été de mettre l'un à l'abri des révolutions & de réserver l'autre pour assurer mieux le trône à celui-là qu'il veut lui faire épouser. En conséquence il les a fait élever ensemble & ils sont amoureux l'un de l'autre. Le jour est venu où il va déclarer qui est l'héritier de sa couronne & à quel hymen il le des-

tine. *Saëd*, le roi légitime, se trouve incognito à cette cour ; il a erré longtems dans des déserts & par une suite d'évenemens extraordinaires il est devenu le prisonnier de *Siameck* ; c'est le nom du fils de *Zorac*. Il a engagé ce jeune guerrier à conspirer contre son propre pere, son maître & son bienfaiteur, sans qu'il connoisse même le vieillard pour *Saëd*. Ce jour-là on fait sortir de prison, à la recommandation de *Siameck*, un certain *Assan*, officier de l'ancien roi. La premiere rencontre qu'il fait, c'est celle de son maître (premiere reconnoissance) Il faut observer que *Zaruckma* (c'est le nom de la fille de *Saëd*) trempe aussi dans la conspiration ; c'est elle qui en est l'ame & qui doit dicter les sermens à faire par les conjurés.

Le second acte roule sur les irrésolutions de *Siameck*, qui commence à sentir quelques remords. *Saëd* en est effrayé & n'ose encore se déclarer, il espere que *Zaruckma* aura plus d'empire sur son amant : celui-ci a reçu ordre de *Zorac* de conduire *Zaruckma* devant lui. Le tyran doit déclarer à cette princesse de quel sang elle est née, & il a laissé entrevoir qu'il la destinoit pour épouse à son fils : de-là les anxiétés de *Siameck*, il craint que sa maîtresse ne préfere l'héritier du trône à un esclave qui ne se connoît pas. Son amante le rassure : les conjurés arrivent & les sermens se font.

Le tyran au troisieme acte déclare à *Zaruckma* qu'elle est fille de *Saëd*, (seconde reconnoissance) pour le lui prouver il lui montre un billet de sa propre mere.... En conséquence il lui annonce ses volontés, il veut la marier à son fils. La princesse frémit ; pour la rassurer *Zorac*

lui apprend que ce fils n'eſt autre choſé que *Siameck* (troiſieme reconnoiſſance), ſon amant. Malgré l'excès de ſon amour, *Zaruckma* refuſe hautement cette alliance, & lui déclare qu'elle n'écoutera que la vertu. Elle veut le quitter là-deſſus, en le traitant comme un eſclave; le tyran ſans s'effrayer la retient & lui déclare qu'il va lui envoyer *Siameck*, pour qu'elle s'éclairciſſe avec lui, & elle reſte dans une incertitude cruelle.... *Siameck* arrive, veut lui arracher le ſecret confié par *Zorac*.... Celle-ci s'obſtine au ſilence, & lui recommande de ſuſpendre le meurtre du tyran & de ſon fils. *Siameck* reſte immobile, & ſort dans le deſſein de précipiter, au contraire, ce fatal événement.

Zaruckma dans ſes perplexités croit ne pouvoir mieux ſe conſulter qu'avec *Saëd*, dont elle reſpecte les lumieres & la vertu. Ce vieillard lui reproche ſon ſilence vis-à-vis de *Siameck*, lui déclare que ce héros eſt déſeſpéré & va porter le poignard au ſein de l'uſurpateur, ſans attendre le concours des circonſtances néceſſaires à la ſuite du projet : *Zaruckma* effrayée ordonne qu'on arrête le bras vengeur. Ce nouvel ordre étonne de plus en plus *Saëd*. Alors elle lui révele ce qu'elle ſait ſur la naiſſance de ce héros, (quatrieme reconnoiſſance) qu'elle confirme par le billet de la main de ſa mere que lui a tranſmis *Zorac*. (Dans le même billet où la princeſſe déclare que *Zaruckma* eſt ſa fille, elle lui défend d'épouſer *Siameck*, le fils de l'uſurpateur.) *Saëd* lit & il ſe fait une double reconnoiſſance entre *Zaruckma* & lui (cinquieme & ſixieme reconnoiſſance.) Différentes allées & venues de *Siameck* & d'*Aſſan*. Ce dernier ap-

prend enfin à l'autre que *Zaruckma* est fille de *Saëd* & que *Saëd* n'est autre chose que son captif. (7e. & 8e. reconnoissance) Vient un officier du tyran, qui déclare qu'on attend la princesse aux autels. *Saëd* s'indigne : *Morad* (c'est le nom de l'officier veut le faire arrêter ; *Siameck* s'y oppose : l'autre lui déclare que le roi le demande aussi. Le jeune héros part malgré *Saëd* & son amante pour aller poignarder l'usurpateur.... On charge de fers *Saëd* & sa fille le suit, en recommandant qu'on courre après *Siameck* & qu'on l'empêche de commettre un parricide.

Zorac commence le dernier acte avec *Morad* ; il a retenu le bras de son fils prêt à l'assassiner, mais il ne l'a point encore éclairé sur sa naissance. --- Cet officier lui déclare qu'on répand le bruit que le roi détrôné est vivant. L'usurpateur présume que l'esclave arrêté pourroit bien être le pere de *Zaruckma* ; en conséquence il les fait venir pour les confronter : il use des ruses ordinaires de ses pareils ; il déclare à la princesse que la grace de *Saëd* est attachée à son hyménée avec son fils ; *Saëd* s'oppose à cet indigne traité ; survient *Siameck*, le poignard à la main qui s'élance sur *Zorac*. *Zaruckma* lui arrache le fer & lui déclare qu'il va poignarder son pere (neuvieme reconnoissance) : il reste immobile. L'usurpateur voyant qu'il n'y a plus de ressource, abandonné des siens, refuse la grace que lui offre *Saëd*, qui se fait connoître, (dixieme reconnoissance) & se tue. *Siameck* sort désespéré. *Saëd* le fait suivre & promet à sa fille de couronner les vertus & l'amour de ce jeune guerrier.

On sent par cet exposé, qui contient dix re-

connoiſſances ; combien il y a d'abſurdités dans le tiſſu de cette piece : enſorte que les ſituations les plus belles y perdent tout leur prix par le défaut de vraiſemblance ; il faut que l'illuſion précede l'attendriſſement & que l'eſprit ſoit ſéduit avant que le cœur ſoit ému.

A la page 58. *Le* 25 *Mars* 1762. L'indiſpoſition de Mlle. Clairon a fait interrompre hier *Zaruckma*. Cette actrice célebre ne peut éprouver quelque dérangement dans ſa ſanté que tout le monde littéraire ne s'en reſſente ; on prétend que la piece n'eſt point de ſon goût &, en général, les comédiens en avoient mauvaiſe opinion & ne vouloient pas la jouer. Le ſuccès en eſt dû à M. Colardeau. Ce jeune auteur étant un jour allé voir le ſieur le Kain, trouva cette piece manuſcrite dans un coin de la chambre du comédien ; il demanda ce que c'étoit ? L'acteur lui répondit que c'étoit une tragédie d'un comédien de province, homme inconnu & d'un certain âge ; qu'il ne doutoit pas qu'elle ne valût rien & que depuis ſix mois qu'elle étoit ſoumiſe à ſon examen, il n'avoit pas eu le courage de la lire. M. Colardeau tança vivement le Kain ſur cette négligence, & lui fit ſentir combien ce procédé étoit malhonnête, contraire à toutes les bienſéances & même aux intérêts de la troupe.... Il prit ſur lui de faire la lecture de ce drame ; il en fût très-content ; il engagea le Kain à le lire à l'aſſemblée. Le ſuffrage d'un jeune auteur ne fut pas prépondérant contre les préjugés de cette troupe. La piece fut encore balottée longtems, la jalouſie s'en mêla & ce n'eſt qu'après avoir trouvé d'illuſtres protecteurs que le ſieur Cordier eſt parvenu à ſe faire

jouer; on assure même que le sieur le Kain & quelques autres ont travaillé de leur mieux pour faire tomber cette piece à la premiere représentation. Effectivement plusieurs ont très-mal joué, quant à Mlle. Clairon, quoiqu'elle fût opposée au succès d'un drame qu'elle n'avoit pas goûté, elle a sacrifié son amour-propre à un plus grand amour-propre, & l'on a remarqué dans son jeu tout l'art dont elle est capable.

On tient cette anecdote de M. Colardeau & c'est de lui qu'on a su aussi le peu d'aptitude de l'auteur à faire des corrections.

A la page 61. *Le* 29 *Mars* 1762. On lit dans le *censeur hebdomadaire* n°. 2, une lettre de M. Quétrant à M. Daquin & une réponse de celui-ci à l'autre. Il paroît qu'elles ont été écrites à l'occasion d'une guerre obscure que se sont faite ces deux personnages, & elles tendent à une trêve entr'eux. Le dernier avoit reproché au premier qu'il n'étoit point auteur des paroles du *Maréchal*; (il les attribue à un militaire) & prétendoit d'ailleurs que, même en le supposant, il n'avoit pas lieu de s'en glorifier si fort; que cet opéra comique devoit toute sa vogue à la musique imitative du sieur Philidor. M. Quétant revient le premier à résipiscence. M. Daquin, qui a l'ame bonne, se prête de la meilleure grace à la réconciliation & tous deux reprennent le rôle plus naturel de se gratter & de se chatouiller.

A la page 61. *Le* 30 *Mars*. M. le comte de Lauragais vient de recueillir chez lui l'auteur de *Zaruckma*; bien différent du sieur Wancyck, envoyé extraordinaire de l'électeur

de Baviere, qui avoit mis à la porte ce pauvre diable, parce qu'il faisoit des vers.

A la page 62. *Le* 1 *Avril* 1762. L'auteur du *discoureur*, ouvrage périodique dont nous avons parlé ci-dessus, est M. le chevalier de Brueis, ci-devant associé au *conservateur* avec M. Turben.

A la page 67. *Le* 12 *Avril.* M. le Brun s'est escrimé aussi dans cette fermentation générale de patriotisme; il a fait une ode, qui porte le titre du *Citoyen*, dans laquelle il y a des strophes bien frappées.

A la page 68. *Le* 13 *Avril.* Une nouvelle cantatrice s'est montrée ces jours-ci au concert spirituel, Mlle. Bernard [c'est son nom]. Elle a une voix sage, soutenue, & une figure qui pourroit l'engager à paroître sur le théâtre. On ne sait point encore ce qu'on en fera. Elle vient de Marseille.

A la page 73. *Le* 24 *Avril.* On a donné aujourd'hui pour la sixieme & derniere fois *Zaruckma.* Cette piece, malgré ses prôneurs, meurt de sa mort naturelle : elle n'a pas rendu 600 livres mercredi, & il y avoit encore très-peu de monde aujourd'hui.

A la page 76. *Le* 29 *Avril.* Un nouvel acteur nommé Dufrény a débuté tous ces jours-ci. Il est dans le genre de le Kain. On lui trouve de l'agrément, de la figure, de l'expression, du jeu. On prétend que ce sera une bonne acquisition : il est fait on ne peut pas mieux, peut-être un peu trop petit pour certains rôles, dont la sublimité paroît devoir s'annoncer par la prestance.

A la page *idem. Le* 1 *Mai.* L'opéra regrette

beaucoup Mlle. Carville qui se retire ; cette danseuse n'avoit jamais été goûtée du public. En rendant à ses talens toute la justice qu'ils méritent, on ne pouvoit supporter sa figure colossale, elle avoit l'air d'une tour. Les connoisseurs admiroient chez elle le beau fini dans les pas ; le moëlleux, les graces souples de ses mouvemens, l'ensemble régulier de son action & de ses attitudes ; ils prétendent que c'étoit l'actrice qui approchoit le plus de Dupré, pour cette danse noble & gracieuse qu'on appelle *le terre, à terre*. Malgré le peu de sensation que cette perte fait dans le public, ils sont persuadés qu'on ne la remplacera pas de sitôt, & qu'on perd en elle un modele excellent.

A la page 76. *Le* 1 *Mai* 1762. Depuis les différentes rentrées on remarque un dégoût général du public pour le spectacle. Tout est désert, il faut absolument du nouveau pour le réveiller, & encore il retombe bientôt dans son assoupissement.

A la page 77. *Le* 4 *Mai*. L'académie royale de musique a remis aujourd'hui *les Fêtes Grecques & Romaines*. Les paroles sont de M. Fuzelier, la musique est de M. de Blamont. Le public peu prévenu, sans doute, en faveur de cette ancienne musique, n'a pas abondé en foule à cette nouveauté comme à l'ordinaire ; il ne s'est vu que deux femmes aux premieres loges, d'ailleurs toutes remplies d'hommes. Les secondes même n'étoient pas fort ornées du beau sexe.

L'ouverture a paru d'un uni, que les gens de mauvaise humeur ont appellé *plat*. Les chœurs ne sont pas d'une harmonie bien nombreuse,

ils

ils font même confus & monotones. Du reste, une musique légere, gracieuse & très-chantante. On a ajouté quelques airs pour la renforcer ; on a cherché à étayer ce ballet par toute la pompe du spectacle & par des danses très-agréables. Malgré tous ces secours artificiels on craint qu'il n'aille pas loin.

Dans le prologue Mlle. le Mierre a chanté l'air fait pour la haute-contre, *Jeunes beautés*, &c. Malgré le goût & l'art qu'elle y a mis, elle n'a pu empêcher qu'on ne s'apperçût que cet air n'alloit point à sa voix, & qu'on ne regrettât Jeliotte. Mlle. Allard a rendu les caracteres de la danse dans le rôle de *Terpsicore*, avec les plus grands applaudissemens; ce n'est pas qu'on n'y ait remarqué de grands défauts de la part du chorégraphe; il n'a pas à beaucoup près rendu les nuances délicates que les paroles impriment; il y a même des contre-sens dans quelques endroits. Il faut avouer que cette partie poussée de nos jours au plus haut point d'exécution, ne l'est pas à beaucoup près de la part des compositeurs. Le sieur Noverre avoit montré du génie en ce genre : on ne voit pas qu'on se soit piqué d'enchérir sur lui.

Dans le second acte, la danse des *Lutteurs* est dans le vrai beau & dans la plus grande vérité; c'est ce qu'on peut appeler du sublime en chorégraphie, c'est du très neuf : on n'en peut pas dire autant de celle des *Coureurs*. On ne conçoit pas que des Athletes qui doivent combattre à la course, reviennent continuellement sur leurs pas en faisant des cabrioles & des gambades : on auroit nommé plus juste ces concourans des *Sauteurs*.

Quant à la partie chantante, Mlle. Dubois fait le rôle de *Timée*, & cette actrice, dont la voix eſt agréable à l'oreille, afflige continuellement les yeux par le louche de ſes regards & par une figure qui ne peut rendre que les rôles de Furies.

Mlle. Arnoux fait *Cléopâtre*, dans le ſecond acte. Ses amis avoient craint qu'elle ne rendît pas bien ce rôle & l'en avoient dégoûtée : il a fallu employer les grands moyens, (la menacer de priſon) pour la faire jouer. Des gens croient remarquer qu'elle fait ce rôle comme contrainte. Gelin repréſente *Antoine* & eſt très-bien dans ce perſonnage. On ne peut que rire de l'équipage maritime dans lequel arrive la reine d'Egypte, & ſurtout du marche-pied qu'on apporte pour la faire deſcendre de ſa barque royale : c'eſt du plus grand ridicule.

Mlle. Bernard a chanté pour la premiere fois, *brillez*, *jouiſſez de la paix*. Elle a ſoutenu l'eſpérance qu'on avoit conçue d'elle au concert ſpirituel, & malgré ſa grande timidité & ſon air de novice elle a emporté tous les ſuffrages : ſa prononciation eſt belle, ſa voix d'un ſonore très-agréable, ſes cadences ſont légeres & bien frappées ; il eſt fâcheux que ſa taille peu grande & l'embarras de ſa démarche ne puiſſent lui permettre de jouer des rôles bien entendus : d'ailleurs le volume de ſa voix ne pourroit aller à ceux de force & d'une certaine vigueur.

Enfin ce ſpectacle a fait une ſenſation très-agréable ſur tous les ſpectateurs ; les paroles ſont pleines de penſées très-fines & très-délicates. Celles du troiſieme acte plaiſent d'autant mieux qu'on ſe rappelle combien *Tibulle* étoit

galant & tendre : elles sont dans le costhume, ce qui est si rare à l'opéra.

A la page 78. *Suite de l'article sous la date du 6 Mai* 1762. Nous rendrons un compte détaillé de cette nouveauté quand son sort sera bien fixé : le public peut revenir sur les éloges outrés qu'il prodigue aujourd'hui à cette tragédie, que tout le monde convient être trop compliquée, trop chargée d'incidens multipliés & brusqués coup sur coup.

A la page 80. *Le* 11 *Mai* 1762. Le sieur Palissot donnoit depuis quelques années au publie une gazette sous le titre de *papier Anglois*; c'étoit un barbouillage extrait des différens pamphlets qui courent à Londres sur les matieres politiques. Rien de plus bavard, de plus ennuyeux & de plus mal choisi que cette collection, d'ailleurs pleine de contre-sens, le directeur n'entendant point la langue Angloise, & se confiant à de mauvais traducteurs pour épargner l'argent : elle étoit fort chere & coûtoit plus de 14 sols la feuille. (52 pour 36 livres.) Le public s'est lassé de se lasser baffouer par ce *Scribler* & les souscriptions tarissant tout-à-fait, le sieur Palissot est obligé de renoncer à son travail ; il annonce qu'à commencer du premier Juillet prochain il interrompra sa gazette.

A la page 81. *Le* 13 *Mai*. On a donné aujourd'hui à l'opéra pour la derniere fois les *Fragmens*. Il n'y avoit personne. La seule chose remarquable, c'est Mlle. Dumonceau (*Pompone*) qui a fait le rôle de maître de danse avec succès ; c'étoit Mlle. Allard qu'elle doubloit.

A la page 81. *Le* 14 *Mai* 1762. L'académie des jeux floraux propose pour sujet du prix d'éloquence cette année : *Quel pourroit être en France le meilleur plan d'études ?* Voilà ce qu'on appelle une queſtion intéreſſante dans les circonſtances actuelles & faire concourir les lettres aux vues utiles de la politique.

A la page 83. *Le* 17 *Mai.* La ſcene de *Zelmire* ſe paſſe à Mytilene, capitale de l'iſle de Lesbos, dont *Polidore* a été détrôné par ſon fils *Azor*. Ce Prince vouloit laiſſer mourir ſon pere de faim. *Azema*, ſa ſœur, mariée à *Ilus*, Prince Troyen abſent, & mere d'un jeune enfant, pénetre à l'inſçu de ſon frere dans la priſon & ſoutient ſon pere en l'allaitant : elle gagne un de ſes gardes, elle l'enleve & le cache dans le tombeau des Rois. Elle perſuade enſuite à *Azor* que ſon pere enlevé par des ſujets fideles s'eſt refugié dans un temple, où quelques partiſans du monarque détrôné ſe défendoient encore. *Azor*, pour couper court à ſes craintes, fait mettre le feu au temple. Ce Prince vient d'être aſſaſſiné à ſon tour dans ſa tente. C'eſt ici que l'action commence. *Zelmire* apprend à ſon pere cet événement. Le bon homme ſe détermine à fuir avec elle : un certain *Antenor* eſt nommé Régent du royaume ; elle lui demandera des vaiſſeaux pour aller rejoindre ſon époux à Troye, & elle eſpere ſauver ſon pere *Polidore* dans la foule. *Antenor* arrive ; il refuſe la couronne que le peuple & l'armée lui offrent ; il la conſerve pour le fils de *Zelmire* à qui elle appartient ; il ſe contente du fardeau de gouverner. Cette généroſité apparente s'éclipſe bientôt dans une converſation

qu'il a avec un certain *Rhamnès*, qu'il choisit pour confident ; ce scélérat a commis seul les plus atroces forfaits, & il va bêtement tout dévoiler à un homme dont il n'est point sûr & dont il pourroit se passer, ayant autant de dextérité qu'il en a pour le crime. Il lui déclare qu'il est auteur de la révolte du fils & de la mort de ce dernier, qu'il prétend régner absolument, qu'il saura faire disparoître le jeune Prince quand il faudra, mais qu'il veut, entouré de forfaits, paroître encore vertueux ; il ne craint qu'une chose, c'est que, comme il poignardoit *Azor*, il a entendu du bruit, il a été forcé de fuir, ce Prince pourroit bien l'avoir accusé ; il est disposé à toutes les atrocités nécessaires pour se garantir de cette accusation, en conséquence il veut faire passer quelque ancien ami de *Polidore* pour auteur de ce Régicide, & il charge son confident de connoître quels sont ceux qui sont entrés dans la tente.

Dans le second acte *Zelmire* fait de nouveau sortir son pere du tombeau pour lui apprendre la générosité d'*Antenor*, qui refuse la couronne ; elle croit convenable de lui confier la destinée du Roi : *Polidore* y consent ; comme ils sont décidés à cette ouverture, arrive le soldat Thrace qui avoit aidé *Zelmire* à sauver son pere ; il revenoit à la tente d'*Azor*, dont il avoit acquis la confiance, comme on le poignardoit ; dans ce moment précieux l'usurpateur laisse entre ses mains un billet tracé de son sang, où il apprend le crime d'*Antenor* ; il meurt content en sachant que son pere respire. *Polidore* échauffé du récit de tant de for-

faits veut sortir, montrer l'écrit à l'armée & immoler *Antenor*; les autres ne sont point de cet avis & trouvent plus prudent de fuir sur les vaisseaux que la Thrace annonce destinés pour le renvoi de la Princesse : on ira vers *Ilus*; on reviendra avec les Troyens, & ce billet proclamé à tête d'une armée formidable fera plus sûrement effet. On enferme une seconde fois *Polidore* à l'approche du tyran. Celui-ci a une entrevue avec *Zelmire*, il lui reproche le meurtre de son pere, il ne veut pas laisser à son fils l'exemple d'une mere si coupable, il lui annonce son départ prochain pour Troye; alors son époux y est passé pour défendre son pere. *Zelmire* consent à tout, elle demande seulement qu'on lui accorde le passage de quelques amis. Le tyran refuse, elle est dans la plus grande inquiétude pour son pere. On annonce *Ilus*; il arrive subitement, il ignore ce qui s'est passé, il court à son épouse, demande *Polidore*; on lui apprend la mort de ce Prince, on en accuse *Zelmire* : celle-ci n'ose se disculper; on ne sait pourquoi on lui fait dire des vers qui sont un aveu de ses crimes prétendus; elle, sans plus longue explication, jure de se venger & court redemander son fils à l'assemblée du peuple. Elle ordonne à sa confidente de la suivre & de l'instruire; elle sort en se flattant que son destin va changer.

Antenor ouvre le troisieme acte par un monologue, où il témoigne son inquiétude sur le renvoi du fils d'*Ilus*, auquel le peuple acquiesce; il craint de perdre en lui un ôtage dont il a besoin, si ses crimes sont un jour découverts; si *Azor* a parlé en mourant, si on

profite de la présence d'*Ilus* pour révéler, il se détermine à tuer ce Prince. Celui-ci arrive fort à propos avec un confident, dont il se défait pour aller presser le départ de son fils, & sans vouloir avoir une explication avec *Zelmire*, comme elle le demande, il reste seul, les mains sur le visage, abimé dans sa douleur. *Antenor* court sur lui le poignard levé : survient *Zelmire* qui l'arrête ; l'adroit scélérat laisse couler le poignard dans sa main. *Ilus* se retourne, & le traître veut lui faire entendre que c'est sa femme qui l'assassinoit sans son secours. *Zelmire* s'évanouit. *Antenor* court appeler sa garde, & il arrive au moment où *Zelmire* revenue alloit parler. Elle l'accuse du crime dont il l'a chargée ; il se justifie avec tranquilité ; „ accuse-moi donc aussi, lui dit-il, du meur-„ tre de ton pere. „ Elle ne peut répondre ; elle prie son mari de faire descendre ses troupes, de ne pas abandonner un gage précieux qu'*Ema* peut remettre entre ses mains. On emmene cette Princesse ! *Ilus* se rappelle que *Zelmire* a souvent regardé le tombeau ; il va à la porte, il y parle assez haut pour être entendu de *Polidore*. Celui-ci reconnoit sa voix ; il sort. *Zelmire est innocente*, s'écrie *Ilus* en le voyant ; il ordonne à son confident qui arrive de faire débarquer ses soldats. *Ema* accouroit pour désabuser *Ilus* ; elle se trouve heureusement prévenue, elle lui annonce que le soldat Thrace l'attend pour lui remettre l'écrit d'*Azor*. *Polidore* se ragaillardit, il veut combattre ; on veut l'en dissuader & l'on convient enfin qu'il combattra *incognito*.

Zelmire arrive au quatrieme acte, délivrée

par les Troyens. *Ilus* combat encore pour enlever son fils ; on voit le combat de dessus le théâtre. *Zelmire* observe exactement ce qui s'y passe, les succès divers, enfin la défaite d'*Ilus* ; elle tombe défaillante : un Troyen échappé du combat se retire dans le tombeau. *Zelmire* le voit sans le reconnoître, elle s'applaudit de ce que son pere n'est plus dans le tombeau, où l'on ira poursuivre ce Troyen. En effet *Rhamnès* arrive, cherche des yeux cet inconnu & croyant qu'il a fui dans les vaisseaux Troyens, ordonne d'y mettre le feu. *Zelmire* frémit pour son pere, qu'elle croit sur les mêmes vaisseaux ; elle préfere de découvrir l'asyle de l'inconnu. Cet inconnu est son pere. *Rhamnès* veut faire enchaîner *Polidore* ; *Zelmire* se jette au-devant des soldats, elle les prie avec les instances les plus pieuses ; elle s'adresse surtout au confident du tyran, elle lui fait envisager les récompenses les plus brillantes ; il paroît réfléchir : elle se jette à ses génoux, il s'ébranle. *Antenor* arrive ave les Troyens & *Ilus* enchaînés. Tout change ; *Rhamnès* est forcé de livrer *Polidore*. *Antenor* frémit au premier aspect ; il se rassure & accuse *Polidore* du meurtre d'*Azor*. . . . Il fait conduire en conséquence *Polidore*, *Zelmire* & *Ilus* devant le peuple pour être jugés. *Ilus* le menace de l'y confondre. Cette menace donne de la défiance à *Antenor*, qui cherche à se précautionner.

Au cinquieme acte *Ilus* annonce que *Polidore* & *Zelmire* sont déja condamnés comme meurtriers d'*Azor*, & que *Rhamnès*, l'ayant fouillé, lui a enlevé l'écrit d'*Azor*. *Antenor* arrive ; il feint d'être attendri du sort de ses

victimes, il dit à *Rhamnès* qu'*Ilus* ne mourra point & qu'il s'en fait un ôtage contre les Troyens ; il se félicite du succès de ses crimes : il a fait renouveller l'ancien usage d'immoler les meurtriers des Rois par la main du chef des guerriers. Le peuple paroît avec les deux victimes, *Polidore* & *Zelmire*. *Antenor* ordonne à *Rhamnès*, comme chef des guerriers, de prendre le fer sacré & de venger *Azor* sur son meurtrier. *Rhamnès* prend le fer, le lève sur *Polidore*, & se retournant tout-à-coup frappe *Antenor* lui-même ; il lit ensuite le billet d'*Azor*. Le peuple tombe aux genoux du vrai Roi. *Zelmire* jouit de son triomphe. *Rhamnès* fait délivrer *Ilus*. Le Prince arrive & tout finit dans la joie.

A la page 84. *Le 21 Mai 1762.* Depuis quelques années nombre de personnes ont été attaquées de la consomption, & ont succombé sous cette sombre maladie. Les gens intéressés à cacher ces malheurs domestiques les ont fait passer pour accident particulier. Depuis deux mois on compte plus de dix personnes connues qui ont été les victimes d'une telle frénésie. Ce *tædium vitæ* est la suite de la prétendue philosophie moderne, qui a gâté tant d'esprits trop foibles pour être vraiment philosophes.

A la page 87. *Le 27 Mai. La Plaideuse ou le procès*, malgré sa résurrection n'a pu aller qu'à la cinquieme représentation. Il faut que le spectacle des Italiens tombe furieusement : en tout autre cas, cette piece eût eu un succès plus constant.

Le principal personnage est la *Plaideuse*, qui a une très-jolie fille ; elle arrive de province

chez un ami, qui est en même tems amant de la Demoiselle. Elle est, comme tous les gens de cette espece, elle n'a que son procès en tête, elle demande un Avocat; le jeune homme en fait venir un, qui lui dit des balivernes, au lieu de parler de son affaire. La femme est indignée. Le caractere de nos jeunes Avocats superficiels, écervelés, est très-bien marqué. Le jeune amant poursuit cependant son mariage, on n'y veut consentir que quand le procès sera gagné : la scene est à *Passy*, & il est question d'y donner une fête à ces Dames : surviennent le pere & l'oncle du jeune homme, deux vieux ladres fort séveres, qui n'entendent point raillerie & veulent expulser ces femmes de la maison, comme mauvaise compagnie; ils lorgnent pourtant la jeune personne, & chacun à part soi en devient amoureux; ils se quittent avec empressement, afin de traiter chacun séparément leur affaire galante. La suivante fait semblant de se laisser gagner & promet à l'un de l'introduire en porte-faix, à l'autre dans un bahu. Ils arrivent & il se trouve que l'oncle est reconnu par son neveu. Cela donne lieu à une scene de surprise & de ridicule bien autrement amusante, quand sous quelque prétexte on ouvre le bahu & l'on en sort le pere. Cependant le procès est perdu. Grande désolation. Arrive l'avocat, qui a retrouvé son bon sens; il fait reprendre courage à la plaideuse, il lui promet qu'elle gagnera au Conseil, & les deux vieillards pénauts, pour qu'on ne se moque pas d'eux, consentent au mariage du jeune homme.

Quant au style de cette piece, il est peu sail-

lant ; il n'a point de ces tirades d'eſprit à la Voiſenon , il eſt ſimple, ſoutenu & peut-être plus dans le goût du vrai ſtyle de la comédie. e qui fait honneur à cette piece, c'eſt qu'elle nnuie pas.

la page 89. *Le 3 Juin 1762.* On a donné a urd'hui aux Italiens la premiere repréſenta n de l'*Amant Corſaire*, piece en deux ac mêlée d'ariettes. Les paroles ſont des Sie s Salvert & Anſeaume, la muſique de M. de Salle. Cette piece n'a point eu de ſuccès, & mérite aucun détail. Elle eſt tirée du co e de la Fontaine, intitulé le *Calendrier d Vieillards.*

la page 94. *Le 15 Juin.* Mlle. Hebert a uté aujourd'hui à l'opéra dans le rôle de *opâtre.* A travers ſa timidité on démêle un lume de voix aſſez conſidérable, elle eſt uſicienne ; elle a de l'expreſſion dans ſa phy- ionomie, qu'elle change pourtant trop bruſquement. Ce défaut vaut beaucoup mieux que celui d'une ame froide & ſtérile ; il eſt facile de s'en corriger : il paroît qu'on en a été aſſez content.

A la page 95. *Le 22 Juin.* M. Roux, Docteur de la faculté de Paris, continue le *Journal de médecine*, à la tête duquel étoit ce M. de Vandermonde, mort il y a quelques ſemaines.

A la page 96. *Le 23 Juin.* Les Italiens ont donné aujourd'hui la premiere repréſentation de *la nouvelle Italie*, comédie italienne & Françoiſe en trois actes, mêlée d'ariettes & de ſpectacle. Cette piece très-ennuyeuſe eſt du Sieur Bibiena, la muſique de Duni ; elle eſt très-adaptée au goût de Mlle. Piccinelli, qui a

reçu des applaudissemens considerables; elle a même joué avec un intérêt qu'on ne lui connoissoit pas encore.

A la page 97. *Le* 28 *Juin* 1762. Une femme, dont est amoureux un homme très-raisonnable à qui elle a tourné la tête, exige de lui pour preuve de sa tendresse qu'il fasse la cour à *Sophie*, jeune personne beaucoup plus aimable qu'elle, & qu'il la fasse si bien qu'il la rende folle de lui, & se mette dans le cas de lui en administrer à elle des preuves convaincantes. Il passe par dessus les scrupules de sa probité, & en conséquence fait tout ce qu'il faut pour émouvoir ce cœur novice; quand il croit en être sûr, il revient à sa maîtresse & se félicite d'avoir réussi. Celle-ci n'est pas si aisée à contenter que lui, & ne s'en tient pas à tout le détail des symptômes de l'amour qu'il lui dit avoir remarqués dans *Sophie*. Nouvelles instances de la part de son amant; la passion l'emporte & comme il cherche les moyens de concilier son amour avec sa probité, il lui survient une lettre de *Sophie* très-vive & très-brûlante.... Il croit être au terme de ses désirs, il court avec empressement chez sa maîtresse, il lui lit le billet; elle trouve que c'est quelque chose : elle exige qu'il lui laisse cet écrit, il ne peut consentir à cette perfidie, & quelques reproches, quelques menaces que lui fasse la belle, il aime mieux encourir sa disgrace que de commettre une noirceur. Celle-ci en conclut qu'il aime mieux *Sophie* qu'elle; il est question d'arrêter les progrès d'une passion qui détruiroit la premiere, ce qu'elle n'entend pas.

Au second acte, elle apprend par sa suivante

que *Sophie* fait courir en toute diligence après l'amoureux, que le meſſager a une nouvelle lettre à lui remettre : elle exige de cette fille qu'elle intercepte la lettre des mains du valet, & de la lui donner ; ce qui s'exécute aſſez adroitement ; elle profite de ce papier pour former une double rupture entre les deux amans ; elle fait accroire à *Sophie* que ce billet lui a été remis par ſon amant lui-même, que c'eſt un ſacrifice qu'il lui a fait, qu'elle ne l'a exigé que par amitié pour elle & pour lui deſſiller les yeux ſur le compte d'un perfide. *Sophie* éprouve l'accès violent d'une jalouſie neuve. Le mauvais ſuccès de cette premiere paſſion la dégoûte de tous les hommes & elle évite avec ſoin ſon cruel amant. La premiere ne ſe laſſe point ; il eſt queſtion d'arrêter celui-ci, elle met une fauſſe adreſſe à ce même billet & elle lui fait entendre que cette lettre étoit écrite à je ne ſais quel Comte, que la jeune perſonne trompoit en même têms. Il reconnoît l'écriture, il lit la lettre, il en trouve toutes les expreſſions conformes à la déclaration la plus tendre ; il eſt furieux, & il déteſte de ſon côté une novice qui, pour ſon coup d'eſſai, eſt capable d'une perfidie ainſi combinée.

Cependant ſa paſſion le ramene au troiſieme acte, il cherche à avoir une entrevue avec *Sophie* pour lui faire mille reproches, ſuivant la coutume, pour l'accabler d'injures. Celle-ci affecte une dignité, un mépris qu'on voit n'être rien moins que vrai ; enfin elle ſe détermine à le recevoir pour avoir le plaiſir de le mieux confondre. L'entrevue ſe fait ; ſuit une explication du *qui pro quo*. Le laquais

convient avoir indiscrettement livré ce billet sans adresse. La soubrette déclare que sa maîtresse en a mis une. Les deux amans se rendent justice & la piece finit.

La simple exposition de l'intrigue de cette piece dénote combien elle est vicieuse ; le dénouement ne l'est pas moins. On a donné mal-adroitement le même jour *la Surprise de l'amour*; drame très-simple, mais qui met à même de sentir la différence d'une comédie bien faite avec une autre.

A la page 97. *Le 29 Juin 1762*. Mlle. Durancy, fille de celle qui est à la comédie Françoise, a débuté aujourd'hui à l'opéra dans le rôle de *Cléopatre*. Cette actrice est encore trop informe pour prononcer sur elle.

A la page *i'm*. *Le 29 Juin*. Il est décidé que *la Mort de Socrate* sera retirée, la police ne veut point absolument en permettre la représentation.

A la page 101. *Le 4 Juillet*. Le jeune Rochon succombe enfin : à force de se retourner il avoit obtenu que sa piece seroit relue & jugée les rôles à la main. Mlle. Clairon avoit promis de rester neutre ; mais une importante de cette espece peut-elle l'être? Cette neutralité de sa part a occasionné une désertion véritable. M. Rochon n'a eu que six voix cette fois-ci. Mlle. Dumesnil, qui paroissoit embrasser hautement sa querelle, l'a abandonné ; du moins c'est à présumer par la façon languissante & entrecoupée dont elle a lu son rôle.

A la page *id*. *Le 5 Juillet*. On a remis aux Italiens le trois de ce mois *la Jeune Grecque*, piece en vers, en trois actes, de M. l'abbé de

Voiſenon; on ne ſait pourquoi cette piece eſt omiſe dans l'*Almanach des Théâtres.*

A la page 106. *Le* 13 *Juil.* 1762. *Les Caracteres de la Folie* tombent abſolument. Dimanche, troiſieme repréſentation, l'opéra n'a pas fait cent écus; on répete des *Fragmens.*

A la page *id. Le* 14 *Juillet.* Cette même piece eſt exaltée par deſſus les nues dans le *Mercure*, & il y a cent contre un à parier que c'eſt encore l'auteur qui a fait modeſtement cet extrait. Laiſſons-le s'infatuer de lui-même, & ne tirons pas de la pouſſiere une piece faite pour y reſter.

A la page *id. Le* 15 *Juillet.* Une nouvelle *Amelie* s'éleve contre celle de Madame Riccoboni; on lui reproche de n'avoir fait qu'extraire l'Angloiſe, d'en avoir tiré les morceaux qui lui ont convenu, & d'en avoir fait un roman à ſa guiſe. On donne la traduction d'aujourd'hui comme fidele, elle n'en eſt que plus mauvaiſe; les Anglois veulent être rabillés pour nous plaire : elle eſt de M. de Puiſieux.

A la page 107. *Le* 18 *Juillet.* On a donné aujourd'hui *les Caracteres de la Folie* pour la derniere fois, & ils ſont tombés auſſi obſcurément qu'ils avoient exiſté. On n'a point d'exemple d'un opéra retiré à la ſixieme repréſentation, auquel dès la ſeconde il n'y avoit perſonne.

A la page 110. *Le* 23 *Juillet.* Tous les papiers publics, tous les journaux, tous les ouvrages périodiques ſemblent s'accorder pour célébrer de concert & tranſmettre autant qu'il eſt en eux à la poſtérité la plus reculée, l'ac-

tion pieuſe & édifiante des comédiens François en faveur de Crébillon. M. de la Garde, un des entrepreneurs du *Mercure*, vient d'écrire une lettre à M. de la Place, dans le deuxieme volume du mois, où il détaille cette pompe funebre; il ne laiſſe rien à déſirer ſur cette deſcription : elle a huit pages.

Suit un éloge hiſtorique de M. de Crébillon; on ignore de quelle main il eſt: il eſt fort long, on n'y a cependant traité en rien l'hiſtoire de ſes démêlés avec ſon fils & celle du racommodement; deux points importans, qui auroient dû faire un article très-intéreſſant dans un morceau littéraire. On n'y diſcute pas ſes ouvrages d'une façon aſſez travaillée, &, en général, cet éloge ſe reſſent de la fadeur que le *Mercure* communique à tout ce qu'il contient.

A la page 110. *Le* 24 *Juillet* 1762. Il a couru dans le monde une brochure intitulée *Réflexions d'un bel eſprit du caffé de Procope, ſur la tragédie de Zelmire.* On attribue cet ouvrage à M. Blin de St. Maur. On y paſſe en revue d'un façon très-cavaliere nos jeunes tragiques. Celui-ci, qui ſent combien il a beſoin de l'indulgence du public, s'il court la même carriere, déſavoue authentiquement ce pamphlet dans le *Mercure*. Il faut lui donner acte de ſa modeſtie. Dans cette proteſtation il s'exprime de la façon la plus honnête & la plus ſincere.

A propos de cette tragédie, nous remarquerons que le *Mercure* paroît avoir pris ſa défenſe envers & contre tous; il y a dans le premier volume du mois un détail nouveau à l'occa-

ſion de ce drame ; on s'étend deſſus avec complaiſance, on veut détruire l'imputation de plagiat dont on chargeoit M. du Belloy; on fait voir combien ſa tragédie eſt ſupérieure à l'*Hipiphile* de Metaſtaſe, au dénouement près, qui eſt de la plus grande beauté dans l'Italien : c'eſt un tableau de Michel Ange; il n'y a rien de pareil au théâtre, il en faut convenir.

A la page 110. *Le* 25 *Juillet* 1762. Les comédiens Italiens donnent depuis quelques jours un nouvel opéra comique, intitulé *les deux ſœurs rivales*, en deux actes; la muſique eſt de Debroſſes, les paroles ſont de M. de la Ribardiere. On ne peut décider encore ſi le ſuccès en ſera conſidérable. La muſique eſt gentille.

A la page *id. Le 26 Juillet.* Après avoir exploîté de proche en proche les mines littéraires de nos voiſins, nous faiſons des excurſions au loin & nous allons juſqu'en Chine chercher de quoi nous enrichir. On voit dans le ſecond volume du *Mercure* de Juillet l'extrait d'une piece du théâtre Chinois, repréſentée à Canton en 1719. C'eſt traduit d'après l'Anglois. C'eſt la ſeconde piece dramatique de cette nation qu'on tranſporte dans notre langue. Le Pere Duhalde nous avoit déja donné *l'Orphelin de la Chine*, dont M. de Voltaire a tiré ſi grand parti. Celle-ci eſt d'un genre plus rapproché des Bergeries. Cependant, comme elle excite la terreur & la pitié, on l'éleve au rang des tragédies. Il y a une eſpece de vérité d'action, noyée & interrompue dans une multitude d'épiſodes. La conduite en

eſt groſſiere, embarraſſée : il y a un manque de dignité dans les perſonnages & dans les événemens ; mais encore un coup, elle remue fortement les paſſions tragiques & c'eſt-là l'eſſence de ce drame ſublime.

A la page 110. *Le* 28 *Juillet* 1762. *La jeune Grecque*, jouée il y a quelques années, n'étoit pas encore imprimée ; elle l'eſt actuellement. Tout le monde ſait qu'elle eſt de l'Abbé de Voiſenon. On l'a repriſe aux Italiens depuis quelque tems ; elle n'eſt pas d'une grande chaleur, mais elle eſt agréablement écrite : on y trouve du ſentiment & de l'eſprit ; elle fait plus de plaiſir à la lecture qu'à la repréſentation.

A la page 119. *Le* 25 *Août*. M. l'abbé du Vauxelles a prononcé aujourd'hui le panégyrique de St. Louis devant MM. de l'Académie Françoiſe. C'eſt déjà une grande préſomption contre un orateur d'entreprendre un ſujet remanié tant de fois.

A la page 120. *Le* 27 *Août*. Mlle. Neiſſel, qui de l'opéra comique avoit paſſé aux Italiens, où elle avoit eu du ſuccès, s'étant attachée depuis à M. le Prince de Conty, vient de mourir.

A la page *id.* *Le* 28 *Août*. On nous annonce pour la ſemaine prochaine *Ajax*, tragédie de M. Poinſinet de Sivry. Deux choſes donnent une fort mauvaiſe idée de cette piece : précíſément l'auteur la commence avant la diſpute des armes d'*Achille* ; ſecondement il y introduit une *Penthéſitée*, Reine des Amazones, dont il rend ſon héros amoureux. Un homme qui a aſſez peu de connoiſſance du théâtre pour

former un pareil plan, & se servir de semblables ressources, n'est point propre à traiter un sujet manié par Sophocle.

A la page 122. *Le* 30 *Août* 1762. On ne peut voir de plus mauvaise tragédie que l'*Ajax* qu'on a joué aujourd'hui; il ne mérite point la moindre analyse: la plus pitoyable intrigue, des caracteres faux & bas, un *Ajax* infâme, pas le moindre intérêt, des vers d'un ridicule à faire éclater de rire, voilà ce que c'est que ce drame. Les acteurs ont fort mal joué, entr'autres le Kain faisant le héros de la piece, & beuglant comme un taureau qu'on égorge. Au 5e. acte un confident vient apprendre à *Ajax* qu'*Ulysse* est le possesseur des armes d'*Achille*: „ Seigneur, „ tout est perdu, „ s'écria-t-il. A l'instant des battemens de pieds & de mains qui ne tarissoient point, ont annoncé à l'auteur qu'il étoit plus malheureux que son héros.

A la page *id.* *Le* 1 *Septembre*. Les chûtes fréquentes que font nos auteurs dramatiques sur le théâtre françois ne les découragent point. On annonce une foule de tragédies pour cet hiver; on parle d'une de M. Boistel, qui doit ouvrir cette saison. C'est une *Irene*.

A la page *id.* *Le* 2 *Septembre*. Le *Mercure* se décrédite de plus en plus; les fonds en diminuent considérablement, & les pensionnaires se sont plaints à M. de St. Florentin qu'ils n'étoient point payés. Il a nommé des commissaires pour examiner les comptes du caissier: ils en ont fait rapport ces jours passés au ministre, & ils ont malheureusement trouvé que le retard provenoit moins d'une mauvaise administration que du dégoût du public. M.

Marmontel, un des examinateurs, quoique souffrant de cette perte, s'en applaudit; l'amour-propre est plus fort chez lui que l'intérêt: tout le monde sait qu'il présidoit autrefois à cet ouvrage périodique & qu'il avoit assez de succès alors.

A la page 123. *Le* 4 *Septembre*. On craint fort que l'opéra ne perde tout-à-fait Mlle. Arnoux; l'esprit d'indépendance qui regne dans cette actrice & le peu de vigueur de l'administration en font cause. Cette perte seroit d'autant plus fâcheuse, que tout paroît concourir au délabrement de ce spectacle & l'on ne voit pas que l'on travaille efficacément à y remédier.

A la page *id. Le* 4 *Septembre* 1762. Depuis long-tems on se plaint de la fadeur du *Mercure*, il est sur-tout d'un dégoût insupportable lorsqu'il rend compte du jeu des acteurs. Les plus mauvais ont droit à ses éloges; tout est admirable, merveilleux, c'est une intelligence infinie, une vérité unique, une grandeur, un sublime, des graces, &c. Ce jargon revient sans cesse & se prodigue si mal à propos & si indistinctement, qu'il ne doit flatter personne. Aujourd'hui, l'auteur s'est trouvé en bile, & il la décharge sur ceux qui blâment cette indulgence générale; il promet qu'il ne se corrigera point, & qu'il prodiguera sans relâche son encens à toutes les divinités du théâtre: rien n'est si plaisant que cette protestation.

A la page 124. Le 7 *Septembre*. *Acis & Galathée* n'a point pris: malgré sa grande & belle ritournelle du deuxieme acte & tout l'accompagnement du monologue de *Galathée &*

quelques airs prônés par les antiques partisans de ce spectacle, on l'a trouvé froid, nud, maigre, insipide. Mlle. Chevalier fait *Galathée*; Pilot, *Acis*; Gélin, *Poliphême* : tout cela ne remplace point Mlle. le Mierre, Jeliotte & Chassée. Les danses même n'ont rien de merveilleux ni de caractéristique, quoique l'entrée des Cyclopes y prêtât beaucoup; il n'est pas possible que ce drame aille bien loin.

A la page 127. *Le* 15 *Septembre* 1762. L'opéra ne pouvant espérer de pousser loin *Acis & Galathée* se propose de remettre *Iphigénie*. Cet opéra, de grande maniere, dont les paroles sont de Duché & de Danchet, la musique de Campra & de Demarets, a toujours eu un succès considérable. Le poëme est d'une grande beauté, & sans doute il ne manquera pas son effet; on ne pense pas la même chose de la musique : on est si dégoûté aujourd'hui, si blâsé, que le beau qui n'est que simple ne fait plus aucune sensation; le public reste froid & s'ennuie conséquemment.

A la page 128. *Le* 21 *Septembre*. On parle d'ajouter un nouvel acte à la Pastorale qu'on donne aujourd'hui. Les paroles & la musique seront du plus grand neuf. Cette disparate, sans doute, fera un très-mauvais effet.

A la page *id. Le* 22 *Septembre*. M. de la Place vient de donner dans le *Mercure* de Septembre la traduction d'un drame en deux actes, joué à Londres en 1761. Il se nomme *Rémio & Alinde, ou les Amans sans le savoir*. Cet auteur prétend que c'est une piece dans le goût de celles de M. de Saint-foix. Elle est

d'une grande simplicité, mais elle n'a pas les finesses du style & des pensées du dernier; peut-être que ces nuances légeres ne peuvent se transporter dans une autre langue, & que nous perdons bien des choses que cette comédie a dans l'original. M. de la Place l'insinue.

A la page 129. *Le 24 Septembre 1762.* Les comédiens François ont repris *la Gouvernante*, piece en cinq actes de M. de la Chaussée. Cette comédie larmoyante aura quelques représentations : le public y va.

A la page 130. *Le 30 Septembre.* On nous annonce pour demain à l'opéra un acte nouveau intitulé *l'opéra de société.* Les paroles sont de M. de Mont-dorge, & la musique d'un nommé Giraud, basse de l'orchestre. Ces noms peu fameux dans le lyrique ne promettent pas un grand succès.

A la page 131. *Le 1 Octobre. L'opéra de société* n'a pas fait fortune. C'est tout à la fois une répétition que font les acteurs de *la mort d'Adonis.* Ce sujet est celui du véritable drame, & la résurrection de cet amant de *Vénus* est l'objet du ballet. La premiere partie n'est pas assez gaie & cependant peu digne de la majesté de la scene lyrique. La seconde est un drame estropié & mesquin; la pantomime consiste en treize entrées ou actes différens, qui expriment dans le plus grand détail les amours, la mort, la métamorphose, le triomphe d'*Adonis.* Cette partie, quoique trop confuse & trop longue, est sans contredit la meilleure du drame; il y a même du génie, dont malheureusement on ne peut faire honneur qu'au

chorégraphe. Malgré toutes les mauvaiſes plaiſanteries dont on a aſſaiſonné ce ballet, il a fait plaiſir : on n'a pu tolérer une *Hebé*, qui l'urne à la main vient danſer ſur le théâtre ; cet attribut eſt pourtant dans le coſtume. Il y a des pas de deux, de trois & de cinq, qui ont plu aux connoiſſeurs, ſur-tout le dernier.

Quant aux paroles, c'eſt un aſſortiment tiré, de l'aveu de l'auteur, de pluſieurs autres opéra : il eſt aſſez bien fait & ſuſceptible de très-bonne muſique.

Cette derniere n'eſt pas du grand beau : on prétend qu'elle annonce du talent : ainſi ſoit-il !

A la page 132. *Le 4 Octobre* 1762. Le Sieur Raucourt a débuté aujourd'hui à la comédie Françoiſe dans *Mithridate*. C'eſt vraiſemblablement pour la ſeconde fois qu'il échouera. Il fera ſucceſſivement *Guſtave*, & *Poliphonte* dans *Mérope*.

A la page *id. Le* 5 *Octobre*. On donne demain aux Italiens *le Philoſophe prétendu*, piece en trois actes en vers, mêlée d'ariettes ; elle eſt de M. le Comte de Coigny, dont un M. Desfontaines paſſe pour être le prête-nom. Le fonds eſt tiré d'un conte de M. Marmontel.

A la page 133. *Le 6 Octobre. Le Philoſophe prétendu* eſt une piece médiocre ; elle eſt fort bien écrite, point d'abſurdité ni de choſes saillantes. Il y a peu d'eſprit ; l'intrigue en eſt ſimple ; elle ne peut faire ni grand honneur ni grand deshonneur à ſon auteur.

A la page 134. *Le* 11 *Octobre*. Mr. de

Coigny avoit d'abord intitulé sa piece *le soi-disant* tout court, ensuite *le soi-disant Philosophe*. La police n'a point voulu passer cette mauvaise pasquinade contre le parlement.

A la page 135. *Le* 13 *Octobre* 1762. L'Abbé Arnaud avoit interrompu son *Journal étranger*, soit par la difficulté de communications, soit à cause de son nouvel emploi : il vient de reprendre & a donné dans ce mois celui de Juillet.

A la page 136. *Le* 15 *Octobre*. L'auteur du *Mercure*, dans le premier volume de ce mois a mis un avertissement, dans lequel il se félicite que son ouvrage se soit soutenu à-peu près dans le même état depuis qu'il en est le rédacteur ; il s'applaudit de triompher de tous les efforts que l'envie a faits contre ce journal. Rien de si ridicule que ce début. Ce journal n'étant qu'une compilation & n'exigeant que de très-foibles talens de son auteur, n'est point capable de mériter des envieux : en second lieu, il est de notoriété publique que la diminution des fonds a été si sensible que le grand nombre des pensionnaires s'en est ressenti : enfin, quoique dise M. de la Place, le *Mercure*, malgré son antiquité, sa variété, son exactitude, sera fort souvent un méchant recueil, quelquefois un médiocre & jamais excellent ; il n'empêchera pas qu'on ne regrette le tems où M. Marmontel l'enjolivoit de ses contes, & qu'on ne convienne qu'il est devenu détestable entre les mains du nouveau rédacteur.

M. de la Place ajoute plaisamment, que les encouragemens que lui donne l'état brillant de

son

ſon ouvrage, loin de l'entraîner dans une nonchalante tranquilité, va l'engager à faire de nouveaux efforts pour piquer l'intérêt & la curioſité du lecteur, & ſes grands & ſublimes efforts ſeront de traiter la *partie économique*, d'y ajouter un *état du prix des denrées*, *des matériaux pour bâtimens*, *des étoffes*, *des marchandiſes*, *de faire un article diſtinct des cérémonies publiques & des événemens remarquables*.

M. de la Place ſe diſpoſe encore, aſſiſté de ſes acolytes, à donner *une table générale des matieres*, &c.

Enfin, il prétend que le *Mercure* étant le patrimoine des gens de lettres, ils doivent tous concourir à le ſoutenir. Cette exhortation, après le début confiant de M. de la Place, eſt un aveu implicite de l'état chancelant de cet ouvrage périodique.

A la page 135. *Le* 15 *Octobre* 1762. M. de la Place, toujours en poſſeſſion de ſoutenir les opprimés, prend le parti d'*Ajax* contre le public, & ſon zele le fait revenir à deux fois ſur ce déteſtable ouvrage. On veut croire qu'il n'a fait qu'inſérer ce que M. de Sivry lui a donné là-deſſus; il n'eſt pas poſſible que tout autre homme que l'auteur puiſſe faire une pareille apologie de ſa tragédie. Suivant cette double notice, ce drame n'a point eu de ſuccès, parce qu'on a perdu le goût du beau, de l'antique; la poéſie en eſt admirable, & l'on prétend que les ſpectateurs l'ont jugée telle. On peut proteſter contre cette aſſertion au nom du public, & déclarer qu'on a trouvé grand nombre de ces vers bourſoufflés, durs, plats & pluſieurs ridicules à faire éclater de rire.

A la page 136. *Le* 19 *Octobre* 1762. M. Poinsinet de Sivry, non content de la défense que le *Mercure* a pris si chaudement de son *Ajax*, juge à propos de porter lui-même la parole ; il vient de faire imprimer une brochure, qui a pour titre *l'appel au petit nombre, ou le procès de la multitude ;* & pour épigraphe : *Ajax ayant été mal jugé entra en fureur & prit un fouet pour châtier ses juges ;* passage tiré d'un auteur Phénicien cité par Bochard. Le reste de l'apologie répond à l'insolence du texte. C'est une espece de libelle contre le public. Rien de plus impudent & de plus fou. L'auteur finit par citer des vers de M. le Brun à sa louange ; il lui en rend à son tour & il dit dans le corps de l'ouvrage que ce M. le Brun est le Pindare françois. Il est déshonorant pour la littérature de lire des extravagances pareilles.

A la page 136. *Le* 21 *Octobre.* On avoit annoncé *Irene*, tragédie de M. Boistel, trésorier de France d'Amiens ; on la renvoie à un autre jour. La protection éclatante dont Mlle. Clairon couvre cet auteur, donne une grande idée de ses talens dramatiques, déjà éprouvés dans une tragédie intitulée *Cléopâtre.*

A la page 137. *Le* 22 *Octobre.* On rit beaucoup dans le monde du nouveau projet du *Mercure*, qui se trouve exécuté dans le second volume de ce mois. C'est un état très-détaillé du prix de la volaille, du gibier, & de toutes les choses comestibles ; on y apprend que les dindons gras valent 5 livres & 4 livres 10 sols ; les communs, 2 livres 15 sols, 2 livres 10 sols ou 2 livres ; le cochon de lait 4 livres ou 6 livres. L'auteur du *Négociant*, feuille pério-

dique où ces chofes-là font beaucoup mieux placées, doit être étonné de fe trouver en concurrence avec celui du *Mercure*; il ne fe feroit jamais attendu à donner quelque jaloufie à ce brillant journalifte : on ne peut cependant fuppofer d'autres motifs à M. de la Place. Il a, fans doute, deffein de faire tomber cette feuille, beaucoup plus utile fur cette matiere & qui paroît tous les huit jours.

A la page 141. *Le 31 Octobre 1762. Effai hiftorique fur M. du Barrail, vice-amiral de France, par M. l'abbé de la Tour.* On ne fe feroit point imaginé que cet écrivain eût mis la main à la plume pour tranfmettre à la poftérité le nom d'un individu auffi ftérile que M. du Barrail. Ce vice-amiral, mort à 90 ans, a fait dans fa jeuneffe quelques actions qui promettoient; le refte de fa vie ne fe compte que par les époques des différens honneurs militaires qu'il a acquis à force de vieillir. Malgré fon admiration profonde pour cet illuftre marin, fon froid panégyrifte eft obligé d'en revenir là. Il pouvoit laiffer dans fon porte-feuille fon manufcrit, qui fera auffi nul en littérature qu'en hiftoire.

A la page 142. *Le 3 Novembre.* M. Goldoni s'eft déjà mis en fraix pour la comédie italienne & l'on attend inceffamment deux de fes productions.

Il paroît des *Lettres fur l'éducation*, par M. Peffelier. Quelque peu praticable, quelque hétéroclite que foit le traité de Rouffeau fur la même matiere, il eft manié fi fupérieurement qu'il doit allarmer quiconque courroit la même carriere. Celui de M. Peffelier eft plus à la por-

tée de tout le monde & n'en sera pas plus goûté.

A la page 142. Le 4 *Novembre* 1762. On a remarqué dans *l'opéra de société* un vers assez singulier de quatorze syllabes :

Moi, d'Agenor & de Palmis j'embellirois la fête ?

Le deuxieme *Mercure* d'Octobre remarque judicieusement que, quelque licence qui soit admise au théâtre lyrique, on ne doit pas admettre celle-là. Le même *Mercure* prétend que c'est une plaisanterie de la part de M. Gauthier de Montdorge, quand il a mis que la plupart des vers de son opéra étoient extraits des anciens, on regarde comme impossible que ceux de sa comédie en aient pu être tirés & quant aux autres il en doute très-fort. Le fait est on ne peut moins important.

A la page 142. *Le* 7 *Novembre*. On a donné hier *Irene*. Cette tragédie de M. Boistel est un roman mal tissu. Son *Irene* est la femme d'un *Copronyme*, empereur de Byzance, contemporain de *Charlemagne*. Elle se trouve exilée dans une isle déserte, où toute la cour abonde successivement. On peut partir de cette absurdité pour juger quelle petite tête a enfanté un pareil drame; il y a pourtant de l'adresse dans les trois premiers actes, ils sont filés ingénieusement; les deux autres sont des fantômes estropiés d'une imagination en délire.

A la page 142. *Le* 8 *Novembre*. M. l'abbé Mignot, conseiller au grand-conseil, vient d'essayer ses talens pour l'histoire par une *Vie d'Irene*, impératrice. On la trouve bien écrite, mais

on penſe qu'il eût pû choſir un ſujet plus intéreſſant.

A la page *id. Le 9 Novembre 1762.* Mlle. Clairon s'eſt mis dans la tête qu'*Irene* étoit une bonne tragédie, puiſqu'elle l'avoit trouvée telle, & qu'elle y jouoit. En conſéquence elle a cabalé pour lui faire avoir une ſeconde repréſentation. Elle a ameuté ſes partiſans & la piece a été applaudie à tout rompre, au moyen de quelques changemens. Elle avoit donné le mot pour qu'on demandât l'auteur ; on l'a traîné fort humblement ſur le théâtre. Ce ſpectacle, moins un triomphe qu'un ſupplice, a fait étrangement ſouffrir l'amour-propre de M. Boiſtel : il n'a oſé ſortir de ſa contenance humiliée, & il s'en eſt retourné auſſi honteux qu'il étoit venu.

A la page 145. *Le 10 Novembre.* M. le comte de Caylus a lu à l'académie de peinture le 4 Septembre un éloge d'Edme Bouchardon, ſculpteur du roi ; il vient d'être imprimé. Rien de plus mal digéré, de plus informe, de moins honorable pour M. Bouchardon. Il eſt d'ailleurs mal écrit : ce ſujet étoit digne d'une meilleure plume.

A la page 146. *Le 15 Novembre.* On prétend qu'il eſt arrivé aux François pluſieurs comédies d'auteurs anonymes ; il y en avoit entr'autres une intitulée, *le Mécontent de la cour.* Les comédiens ſe diſpoſoient à la jouer ; mais on n'a pas voulu la paſſer à la cenſure.

A la page 147. *Le 17 Novembre.* Il paroît un Mémoire très-long & fort bien fait en faveur du *Roué*, dont M. de Voltaire veut faire revivre la cendre ; quoiqu'il ſoit ſous le nom d'un avocat, on ne doute pas que tout l'hiſtorique & les

morceaux de ſentimens ne ſoient de ce grand poëte.

On parle d'une nouvelle tragédie de M. de Chabannon : c'eſt *Virginie*, qu'il a refaite. Ses partiſans l'annoncent comme un ſecond chef-d'œuvre.

A la page 147. *Le* 19 *Novembre* 1762. L'opéra a eu du monde aujourd'hui & a paru ſatisfaire le public ; on croit que le vendredi eſt en grande partie cauſe de cette affluence qui ne durera pas.

A la page 148. Le 21 *Novembre. Irene* a fini hier après la ſeptieme repréſentation ; on n'auroit jamais imaginé que cette piece eût été auſſi loin.

A la page *id. Suite de l'article du* 22 *Novembre.* La ſcene ſe paſſe en Angleterre ; le roi s'égare à la chaſſe ; il a occaſion, par un orage qui diſperſe ſa cour, d'entrer chez un villageois ; cela donne lieu à des réflexions réciproques ſur les différens états, &c. L'intrigue roule principalement ſur une jeune fille qu'aime ce fermier & dont il eſt aimé ; un Milord a jetté un dévolu deſſus & veut l'enlever. Le roi toujours inconnu ſe trouve-là, quand le Seigneur eſt ſur le point d'exécuter ſon criminel deſſein ; alors ſa majeſté ſe montre, le ſcélérat eſt confondu & le fermier encouragé reçoit de ſon maître toutes les marques de bonté & de protection qu'il doit en attendre.

A la page *id.* Le 23 *Novembre. Lettre d'un profeſſeur à un autre, ſur la néceſſité & la maniere de faire entrer un cours de morale dans l'éducation publique.* Cet ouvrage contient des vues excellentes ſur un plan de philoſo-

phie nouvelle. Il ne reſſemble en rien à la marche ordinaire des écoles & c'eſt déjà un très-grand mérite. Tout fermente & peut-être qu'enfin nous verrons paſſer le regne du pédantiſme.

A la page 148. Le 25 *Novemb.*1762.M.Rochon de Chabannes ſi injuſtement diſgracié par Mlle. Clairon, craignant avec raiſon les ſuites de ſon reſſentiment, ayant fait une comédie s'eſt déterminé à la donner au ſieur Molé, ſous le ſceau de la confeſſion. Celui-ci l'a préſentée & elle a été reçue ſans difficulté. Comme Mlle. Dangeville y fait un rôle conſidérable, qu'elle n'avoit point aſſiſté à la lecture, on lui a remis la piece, & pour captiver ſa bienveillance Molé a conſeillé à M. de Chabannes de la mettre dans le ſecret, ce qui a été fait; au moyen de quoi cette inimitable actrice a pris l'auteur & le drame ſous ſa protection.

A la page 150. Le 30 *Novembre.* Tout Paris fermente ſur la tragédie de M. de Chabannon; on entre dans les plus petits détails; on ſait qu'il y a dans ſa piece une tirade horrible contre les femmes, on voudroit la lui faire retrancher. M. le Lieutenant de police a écrit à cet auteur qu'il lui conſeilloit, non en magiſtrat, mais en ami, de la ſupprimer ou de l'adoucir beaucoup. Il s'arrête & la regarde comme une beauté ſpéciale.

A la page 151. Le 3 *Décembre.* On lit dans la gazette de France d'aujourd'hui, le *Diſcours de M. le duc de Nivernois*, *au roi de la Grande-Bretagne.* Ceux qui admirent tout, le trouvent merveilleux; ceux qui n'admirent rien, le trouvent déteſtable : en tout il eſt court, fort

humble & n'a d'autre mérite que de fortir de la plume d'un académicien.

A la page 152. Le 5 *Décemb.* 1762. *Heureufement* ayant eu un fuccès décidé, les comédiens ont fait quelque difficulté pour jouer fi promtement M. de Chabannon. En effet l'un devant avoir le neuvieme des repréfentations & l'autre le dix-huitieme, le profit diminuoit confidérablement, M. de Chabannon ayant plus foif de gloire que d'argent, a confenti de partager également avec M. Rochon.

A la page 154. Le 9 *Décembre.* La piece de M. de Chabannon, malgré fes corrections, n'a point eu plus de fuccès aujourd'hui; il l'a retirée, ainfi que *Virginie*: il commence à convenir qu'il n'entend rien à la marche de notre théâtre. Il paroît qu'il avoit été gâté par fes enthoufiaftes. Il reprend fon caractere modefte, qui lui fera toujours honneur.

A la page 157. Le 16 *Décembre.* Le fieur Bouret, qui étoit ci-devant à l'opéra comique, qui a débuté depuis quelque tems à la comédie françoife, eft reçu à l'effai pour un an. Il joue les rôles de Préville; il n'excelle point dans les Valets, mais on le trouve bon dans les Crifpins, & l'on croit qu'il furpaffera le premier.

A la page 158. Le 21 *Décembre.* M. le Brun, le Pindare du fiecle, fuivant M. Poinfinet de Sivry *, vient de publier une ode fur la paix. Cette matiere tant rebattue ne prête à rien de neuf. Nous ne parlerons que du ftyle, qui eft lyrique.

A la page *id.* Le 22 *Décembre.* M. Colardeau nous annonce une nouvelle tragédie; c'eft

Agrippine, voulant venger la mort de Germanicus. Il vise au genre de Corneille & prétend avoir traité ce sujet en politique.

A la page 159. Le 29 *Décembre* 1762. L'auteur de la *Renommée littéraire* est celui qui a déjà échoué sous le titre de *Croupier.*

A la page *id.* Le 31 *Décembre.* On annonce un opéra nouveau, qu'on doit jouer le mois prochain. C'est *Polixene;* paroles de M. Joliveau, musique de M. d'Auvergne.

A la page 171. Le 26 *Janvier* 1763. On a donné aux Italiens *le Guy de chêne*, ou *la fête des Druides*, comédie en un acte & en vers, mêlée d'ariettes, paroles de M. de Jonquieres le fils & musique de la Rouette. Il y a deux avis sur cette espece de pastorale. La musique n'est pas forte, comme à l'ordinaire, ni pittoresque; elle est douce, suave, mélodieuse & tient beaucoup de la simplicité antique.

A la page 173. Le 31 *Janvier.* Les demoiselles de l'opéra, maltraitées dans *les Tablettes des paillards*, dont on a parlé ci-dessus, ont fait ligue & se sont plaintes à la police de ces calomnies : quelques-unes même ont été jusqu'au gouvernement; celui-ci les a prises sous sa protection & pour la vindicte publique il fait faire des recherches & veut en découvrir les auteurs.

A la page 174. Le 4 *Février.* On va jouer incessamment la tragédie de M. Dorat, intitulée *Théagene & Chariclée.*

Il court manuscrite une comédie intitulée *le Prince lutin*, faite pour être jouée aux Italiens. On n'en parle que parce qu'elle est attribuée à

M. le duc de Nivernois. Elle est très-médiocre & paroit plutôt un ouvrage de société.

A la page 17;. Le 9 *Février* 1763. On attribue les *Tablettes des paillards* à M. Poinsinet *le mystifié*, & à M. de Pressigny, fils du fameux Maison-rouge.

A la page *id.* Le 10 *Février.* On a donné aujourd'hui aux Italiens la premiere & derniere représentation de *la Bagarre*, farce en un acte mêlée d'ariettes ; les paroles sont de Mrs. Guichard & Poinsinet, la musique de M. Philidor. Les unes sont détestables, la derniere a des beautés, qui n'ont pû faire passer ce mauvais drame ; c'est un tissu de plaisanteries du plus mauvais genre, du plus vil, du plus misérable ; rien de si ignoble.

A la page 177. Le 14 *Février.* La troisieme feuille de la *Renommée littéraire*, ou le troisieme libelle contre MM. Colardeau, Fréron & consorts, paroit. C'est un tissu de mauvaises plaisanteries, d'injures, de personalités, &c. On y exalte fort un *Anti-Minet*, piece de vers opposée à l'*Epître à Minet.* Rien de plus ridicule que ces petites haines, que ces guerres pacifiques & interminables.

A la page 178. Le 19 *Février.* Les Italiens viennent de faire essuyer encore une chûte à un nouveau coryphée. *Le bon Seigneur*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, est tombé dès la premiere représentation. M. Deboulmiers est auteur des paroles & le sieur Debrosses de la musique. Tout en a paru misérable. Ce théâtre n'en fait pas moins un argent immense & dame le pion à tous les autres. C'est une fureur soutenue, dont il n'y a pas d'exemple.

A la page 178. Le 22 *Février* 1762. On a donné aujourd'hui *Titon & l'Aurore*, poëme de le Maure, musique de Mondonville. Quelle douleur pour ceux qui ont vu Jeliotte, de le voir remplacer par l'infame Pillot! Rien de si ignoble que cet acteur; il n'a bien chanté qu'une seule ariette en duo, où il s'est trouvé soutenu par Mlle. le Mierre, qui fait l'*Aurore*. Il a été faux, mal sonnant, gauche dans tout le reste; il est détestable dès qu'il veut donner dans le haut. Mlle. le Mierre est toujours délicieuse. Mlle. Chevalier joue le rôle de *Pallas*, & Gelin celui d'*Eole*; tout le reste iroit bien sans le malheureux *Titon*. Mlle. Dubois chante plusieurs arriettes avec goût. Muguet finit par celle *du Dieu des cœurs*, &c. où Jeliotte brilloit si merveilleusement; dès que ce petit acteur a paru, l'indignation générale s'est manifestée par des huées qui ne promettoient rien moins que des dispositions favorables: l'acteur ne s'est pas démonté, il a commencé avec modestie, il a soutenu son air d'une façon simple & propre: le public est revenu de son préjugé & le pauvre diable a fini par emporter tous les suffrages.

En général, cet opéra gai, plein de chants & de divertissemens, doit attirer du monde à ce spectacle.

A la page 180. Le 26 *Février*. M. Rochon de Chabannes, encouragé par le succès de son *Heureusement*, travaille à une petite comédie en scenes à tiroir, intitulée *le Protecteur*. Ce rôle est susceptible d'une plaisanterie très-agréable, très-vraie, très-saillante. C'est un ridicule du jour.

A la page 182. Le 2 *Mars*. Les comé-

diens françois ont donné aujourd'hui la premiere représentation de *Théagene* & *Chariclée*, tragédie de M. Dorat. Le sujet est tiré du roman Grec qui porte le même titre. La piece est détestable. Le premier acte avoit disposé favorablement les spectateurs, il avoit eu des applaudissemens ; dès le second l'ennui s'est fait sentir & n'a été qu'en croissant jusqu'à la fin. En général, mauvais choix, mauvais plan, caracteres ignobles, plats, odieux, mal soutenus; échaffaudage pitoyable : tout dénote une petite tête, point faite pour un enfantement dramatique. La versification mérite des éloges, elle est douce, bien faite ; il y a une tirade contre les Rois héréditaires, qu'on prétènd avoir le droit de vivre dans la molesse & dans les plaisirs, qui a été extrêmement applaudie, & qui n'auroit point dû être tolérée par la police ; tout le monde en a été dans le plus grand étonnement. La voici :

Au trône, du berceau ces Monarques admis,
Ont droit de végéter dans la pompe endormis,
Et chargeant de son poids un Ministre suprême,
De garder pour eux seuls l'éclat du diadême.

A tant de défauts l'auteur avoit eu la maladresse de choisir pour son héroïne Mlle. Dubois, très-jolie créature, mais actrice peu faite pour soutenir une piece. Mlle. Clairon, peu jalouse des talens de la premiere, mais beaucoup de sa figure, avoit formé un très-grand parti pour faire siffler cette audacieuse. Il n'en étoit pas besoin. L'actrice, la piece & l'auteur ont éprouvé une chûte commune. On prétend

que M. Dorat, plus curieux de couronner son front de myrthes que de lauriers, étant devenu amoureux de l'héroïne avoit sacrifié sa gloire à son plaisir. Heureusement il n'a pas sacrifié grand'chose.

A la page 182. *Le 3 Mars* 1763. On voit à la tête du quatrieme cahier de la *Renommée littéraire* une lettre, où M. le Brun se défend d'être l'auteur de ce journal; il proteste n'y avoir aucune part, & ce qui dément ses protestations, c'est l'éloge prodigieux qu'il en fait: il remercie modestement de ceux qu'on lui donne, il est juste qu'il renvoie l'encens dont on l'a parfumé. Ce qu'il y a de sûr, c'est que s'il n'est la main qui écrit, il est le bras qui la conduit.

A la page 192. *Le* 19 *Mars*. Le compliment des François hier a été misérable.

A la page 209. Le 19 *Avril*. La comédie qu'on devoit jouer sous le titre du *Négociant* ou des *Préjugés*, est annoncée aujourd'hui sous celui du *Bienfait rendu*, ou du *Marchand*: en général, on n'en espere pas grand'chose.

A la page 215. Le 7 *Mai*. M. Duclairon, auteur qui n'a point encore paru au grand jour, a fait recevoir hier des comédiens françois une tragédie intitulée *Cromwel*.

A la page 221. Le 23 *Mai*. Les Italiens ont joué aujourd'hui pour la seconde fois une comédie en un acte en prose, mêlée d'ariettes, paroles du Sieur de la Ribardiere & musique du Sieur Debrosses. Elle est intitulée *les deux Cousines*. Il y a dedans un personnage neuf, mais peu piquant & d'ailleurs trop particulier. C'est un homme qu'on pourroit appeler *l'Indifférent*. Son unique plaisir est de se promener;

du reſte, qu'on le marie, qu'on ne le marie pas, qu'on lui accorde telle ou telle femme, tout cela lui eſt à-peu-près égal : effectivement il agrée les deux couſines, tantôt l'une, tantôt l'autre, ſuivant que l'intrigue le comporte, & il finit par prendre de bonne grace celle qu'on veut lui donner. La muſique eſt goûtée de pluſieurs connoiſſeurs.

A la page 228. Le 8 *Juin* 1763. Le *Mercure* de ce mois contient un avis des plus riſibles : l'auteur ſe félicite du ſuccès qu'il a, quoique cet ouvrage ſoit tombé dans le diſcrédit. Il prétend que le nombre de ſes ſouſcripteurs augmente tous les jours, & il promet d'en donner la liſte le mois prochain ; il fait d'avance les plus grandes excuſes à ceux qu'il pourroit omettre par inadvertance. Rien de plus plat & de plus ridiculement bas que ce journaliſte.

A la page 233. Le 16 *Juin*. L'abbé Coyer a été reçu le 8 Mai à l'Académie de Nancy. Il a fait imprimer ſon diſcours, très-mauvais, très-mince, très-ginguet.

A la page 246. Le 12 *Juillet* 1763. La place vacante à l'Académie françoiſe par la mort de M. de Bougainville, ne ſera pas remplie de ſitôt. Meſſieurs ont renvoyé l'élection après les vacances. On dit que l'évêque d'Orléans brigue cet honneur.

A la page 258. Le 27 *Juillet*. La repriſe de *la mort de Céſar* n'a pas eu grand ſuccès. Elle n'a été qu'à quatre repréſentations. Elle n'en eut que trois à ſon début. Quelque belle que ſoit cette piece, on la regarde comme une tragédie de college, parce qu'il n'y a pas de femmes.

A la page 259. Le 30 *Juillet* 1763. On annonce pour famedi *la Préfomption à la mode*, comédie en cinq actes en vers. Ce drame, de M. Cailhava, d'Eftandoux, compofé en province & par un jeune homme qui n'a aucune connoiffance des mœurs d'aujourd'hui, doit être médiocre. Mais les comédiens prétendent que c'eft dans le genre de Moliere ; on fait malheureufement combien de pareils juges font fujets à erreur.

A la page 259. Le 1 *Août*. La comédie de *la Préfomption à la mode*, a éprouvé aujourd'hui une chûte complette. Ce drame mal ordonné peche dans tous les points. Le héros de la piece eft un homme infatué de lui-même, qui s'imagine que toutes les femmes raffolent de lui. A ce ridicule il joint celui de faire de mauvais vers qu'il croit excellens ; il a un rival, auteur auffi, mais modefte, quoiqu'il foit l'amant préféré : le préfomptueux ne s'en doute pas, il pouffe toujours fa pointe jufqu'à vouloir berner le pauvre diable, & il fe trouve dupe lui-même. L'intrigue auroit pu être filée beaucoup plus adroitement, être plus pleine : le ftyle manque de cette fraîcheur, de ce velouté, qui font le fuccès de la comédie moderne.

A la page 263. Le 8 *Août*. Mlle. Clairon a reparu aujourd'hui dans *Zelmire* avec tout l'enthoufiafme poffible de la part du public. Les connoiffeurs ont cru remarquer qu'elle avoit déja perdu quelque chofe de l'habitude théâtrale.

A la page *idem*. Le 9 *Août*. Le *Mercure* de ce mois, toujours fade jufqu'à la naufée, a

l'impertinence d'exalter les *Fêtes de la paix*, cette abominable piece des italiens, tombée dès la premiere repréſentation & qui n'avoit été rejouée que par ordre du gouvernement : le plus ridicule c'eſt qu'il prétend y reconnoître la touche ſpirituelle, fine & délicate de l'auteur de *l'Anglois à Bordeaux*.

A la page 266. Le 12 *Août* 1763. Les comédiens italiens ont donné une piece nouvelle en deux actes, mêlée d'ariettes. Elle eſt intitulée *les deux talens*. La muſique eſt de M. le chevalier d'Herbain, amateur ; les paroles ſont de M. de Baſtide. Une fille a un amant, qui réunit les talens de la poéſie & de la muſique ; il veut éprouver s'il eſt aimé pour lui-même, il laiſſe ignorer à la Demoiſelle tout ce qu'il ſait & produit deux hommes, l'un poëte, l'autre muſicien, qui recherchent en mariage cette fille ; quelque goût qu'ait celle-ci pour les deux arts en queſtion, elle ne peut ſe décider en faveur des virtuoſes. Alors l'amant développe tout ce qu'il ſait faire & ſa conſtance eſt récompenſée.

Le poëme eſt médiocre, la muſique pleine de richeſſes, mais accumulées ſans goût, ſans intelligence & ſans fruit pour les auditeurs.

A la page *idem*. Le 13 *Août*. On fait l'épigramme ſuivante ſur *les deux talens* :

> Poëme plat, ſtile commun,
> Grands airs, bruyans, muſique vuide ;
> Pauvre d'Herbain, chétif Baſtide ;
> Vos deux talens n'en font pas un.

A la page 268. Le 21 *Août*. M. de Selis, qui n'eſt gueres connu que par une *Epitre à*

Greffet pleine de vers aiſés & pittoreſques, a une comédie ſur le métier en cinq actes en vers : elle eſt intitulée *le Protecteur.* C'eſt le même ſujet eſtropié par M. Rochon de Chabannes, auquel cet auteur veut donner toute la vigueur & les proportions convenables.

A la page 268. Le 22 *Août* 1763. On a donné deux nouveaux volumes pour ſervir de *ſuite au plus joli des recueils.* C'eſt une friponnerie des libraires la plus inſigne. Ils y ont inſéré ſans choix & ſans goût des opuſcules entiers tout recemment imprimés & qui ne ſont peut être pas encore vendus ; telles que les poéſies de M. Barthe, *le remede contre l'amour* : ils ne manqueront pas d'y mettre *Zélis au bain*, qui fait un volume honnête.

A la page *idem.* Le 23 *Août.* Il a débuté le 17 aux italiens un acteur nouveau dans la piece de *la Servante maîtreſſe*, il faiſoit le rôle de *Pandolphe* ; il a joué depuis *Lucas* dans les *Troqueurs* & s'eſt retiré.

A la page 275. Le 10 *Septembre.* La *Marianne* continuée aujourd'hui n'a pas attiré plus d'attention que la premiere fois ; en conſéquence on la retire.

On ne l'avoit donnée ici que pour eſſai, elle eſt deſtinée pour Fontainebleau.

A la page 277. Le 16 *Septembre.* On a affecté de réimprimer depuis quelque tems une piece de poéſie de J. J. Rouſſeau ; elle a pour titre *l'allée de Silvie.* Ce n'eſt pas aſſurément le meilleur de ſes ouvrages : on ſent bien que la galanterie n'eſt pas ſon fait, on y trouve cependant une façon de penſer libre qui fait plaiſir, & qui donne un caractere original à

cette production, toute médiocre qu'elle soit.

A la page 277. Le 17 *Sept.* 1763. Les françois ont remis *le Baron d'Albicrac*, comédie de Thomas Corneille en cinq actes & en vers. Cette piece a fait plaisir; elle est d'un comique assez gai : elle est de 1668, elle avoit eu un très-grand succès dans sa nouveauté.

A la page 279. Le 22 *Septembre*. Le *Mercure* continue à se couvrir du plus grand ridicule, par la prédilection avec laquelle il parle de lui même comme d'un ouvrage digne d'occuper l'attention de l'empire littéraire & de l'Etat. Voici comme il s'exprime au sujet de la ville de Paris, qui a souscrit pour ce journal.

„ Considérant (le Bureau de la ville) combien il étoit intéressant pour les lettres de „ contribuer à soutenir un journal, sur lequel „ la protection bienfaisante du Roi a assigné le „ fond le plus considérable des récompenses „ destinées à ceux qui s'y distinguent, la ville „ de Paris en souscrivant pour un nombre de „ volumes du *Mercure* vient de donner un exem„ ple trop louable pour n'en pas faire men„ tion. Elle fait par-là un acte de mere, en „ concourant au soutien d'un établissement au„ quel ses enfans peuvent avoir part. Toutes „ les grandes villes du royaume pourroient „ avoir les mêmes motifs, puisque leurs ci„ toyens ont autant de droits de prétendre aux „ récompenses littéraires. „

A la page 279. Le 25 *Septembre*. M. de Sauvigny nous a encore lu une tragédie bourgeoise en un acte dans le goût d'*Otello*. C'est un mari qui surprend chez lui un ancien amant de

ſa femme, il la ſoupçonne d'adultere : cette piece, le coup d'eſſai de l'auteur, a de beaux vers de ſentiment, mais qui perdent beaucoup par l'invraiſemblance des ſituations. Elle n'eſt point imprimée, elle s'appelle *Zélide.*

A la page 280. Le 28 *Septe.* 1763. Les pieces actuellement reprennent du ſecond bond. La tragédie dont on a parlé & qui avoit à peine pu ſe ſoutenir à la premiere repréſentation, s'eſt relevée aujourd'hui avec des applaudiſſemens réitérés, on a demandé l'auteur d'une voix unanime, & comme il ne s'attendoit pas à ce cadeau, il ne s'eſt point préſenté, il a fallu le nommer. On peut malgré les changemens conſidérables qui y ont été faits regarder ce drame comme infortuné. La verſification en eſt dure, plate & bourſouflée tour à tour ; on n'a point vu ſans étonnement la ſcene où le Roi venant la nuit ſurprendre ſa maîtreſſe dans ſa chambre, celle-ci lui fait la plus verte réprimande, & lui dit d'une façon également bourgeoiſe & ignoble, qu'un Prince ne doit pas prendre ni les femmes ni les filles de ſes ſujets.

A la page 281. Le 29 *Septembre.* Il y a apparence que *la Renommée littéraire* eſt tombée abſolument ; il n'en eſt plus queſtion depuis pluſieurs mois, ſes trompettes ne raiſonnent plus.

A la page 282. Le 4. *Octobre.* Il y a une eſpece de querelle littéraire entre M. Pierre Rouſſeau de Toulouſe, entrepreneur du Journal Encyclopédique, & M. Aëris, auteur d'un Dictionnaire des théâtres. Celui-ci ayant mal parlé des ouvrages dramatiques du premier, le Journaliſte s'eſt vengé dans l'extrait de l'ou-

vrage de M. Aëris & lui fait des imputations, dont l'autre ſe défend aſſez bien dans le *Mercure* d'Octobre.

A la page 282. Le 5 *Octobre*. M. de Malesherbes quitte la préſidence de la Librairie au moyen de l'exil de M. le Chancelier ; on ne ſait encore qui le remplacera. Il paroît que la littérature ne pleurera pas ce Mecene ; on lui rend pourtant la juſtice d'avoir laiſſé un cours plus facile que par le paſſé à la liberté de la preſſe : ſauf les perſécutions ultérieures, quand une fois les ouvrages étoient répandus à un certain point.

A la page 286. Le 15 *Octobre*. M. Mathon, jeune homme qui a des velléïtés de littérature, vient de débuter par de petites *Lettres ſur le Sallon*. On ſent bien qu'à cet âge il ne peut diſcuter profondément un art tel que la peinture ; c'eſt plutôt une deſcription hiſtorique qu'une critique raiſonnée des différens peintres. Il écrit d'une maniere agréable & qui ſe fait lire. On peut remarquer à ce propos que le Sr. Freron s'eſt évertué cette année à donner une eſpece de diſſertation fort longue & fort ennuyeuſe ſur le clair-obſcur, &c. Il y a bien à parier que cette lourde digreſſion n'eſt pas de lui ; perſonne ne lui connoiſſant de lumieres en ce genre, il auroit dû choiſir un ſouffleur moins peſant, moins obſcur & d'une intelligence plus à la portée des lecteurs.

A la page 290. Le 24 *Octobre*. La gazette de France du 24 Octobre, à l'article de Pétersbourg, dit que le 17 Septembre on a joué ſur le théâtre de cette cour une comédie de Moliere traduite en langue Ruſſe.

A la page 291. Le 26 *Octobre* 1763. Les Italiens continuent à donner avec ſuccès *les Métamorphoſes d'Arlequin*, comédie Italienne ornée de ſpectacle & enrichie de muſique. Elle eſt de M. Carlin : elle a cinq actes & fournit à cet acteur l'occaſion de déployer ſon talent dans la plus grande étendue & de le diverſifier de toutes les manieres poſſibles. Son jeu & ſon adreſſe la rendent tout-à-fait amuſante.

A la page 292. Le 2 *Novembre.* M. l'abbé Aubert, le fablier moderne, a écrit une lettre à M. de la Place, inſérée dans le *Mercure* de Novembre, où il récrimine contre l'auteur du poëme de *Clovis*, qu'il accuſe de calomnie, pour l'avoir taxé dans une épilogue de ſe louer lui-même dans *les affiches des provinces.* L'abbé proteſte contre cette imputation, il dénonce M. Meunier de Querlon pour le facteur de cet ouvrage périodique. M. Aubert fait celles de Paris.

A la page 298. Le 13 *Novembre.* Les Italiens ont donné hier un drame nouveau en un acte mêlé d'ariettes, *Zélie & Lindor ;* muſique de M. Rigade, paroles de M. Pelletier. Ces auteurs, inconnus chacun dans leur genre, n'acquerront pas beaucoup d'illuſtration par l'ouvrage en queſtion.

A la page 298. Le 14 *Novembre.* Les Italiens inépuiſables en nouveautés donnent aujourd'hui *les Jalouſies d'Arlequin*, piece Italienne, pour ſervir de ſuite aux *Amours de Camille & d'Arlequin.* La piece eſt du Sr. Goldoni.

A la page 300. Le 16 *Novembre.* On a donné aujourd'hui aux Italiens la premiere re-

préſentation du *Rendez-vous*, comédie en un acte & en vers mêlée d'ariettes. Les paroles ſont de M. Légier, la muſique de M. Philidor. Le drame ne vaut pas la peine qu'on en faſſe mention. On voit dans la muſique le talent ſoutenu de l'auteur ſe fortifier, ſe nourrir, s'étendre & acquérir de plus en plus de la vigueur & de la conſiſtance.

A la page 300. Le 18 *Novembre*. Les concerts François ont repris aujourd'hui ; mais l'engouement du public eſt paſſé; ce ſpectacle froid ne peut ſuppléer à l'opéra, où tous les ſens ſont ſéduits de toutes les manieres.

A la page 305. Le 28 *Novembre*. Les comédiens Italiens ont donné aujourd'hui une comédie en trois actes en vers, intitulée *l'heureux événement*. Cette piece n'a pu aller juſqu'à la fin; elle eſt de M. le Blanc, l'auteur de *Manco*; on dit méchamment qu'elle ne feroit pas époque dans la vie de l'auteur.

A la page 308. Le 8 *Décembre*. Un volume du *Mercure* de Décembre offre une nouveauté qui ne fait que jetter un plus grand ridicule ſur ce pitoyable ouvrage. On lit à la fin une liſte des ſouſcripteurs, & ce qu'il y a de plus riſible c'eſt que, pour maſquer le diſcrédit du journaliſte, on y inſere des noms d'abonnés morts depuis pluſieurs années. On ne ſait à quoi revient un détail de cette eſpece, c'eſt un uſage d'Angleterre.

A la fin du *Mercure* on a mis pour Satellite *les Obſervations du Marquis de Chimene en faveur de la tragédie de M. de la Harpe.* Il a pris un prête-nom. C'étoit, ſans doute, la ſeule façon de débiter cette fade production.

A la page 309. Le 11 *Décembre* 1763. On annonce pour premiere nouveauté une comédie en cinq actes & en vers de M. le Bret, intitulée *la confiance trahie* : ce titre ne promet rien de bien gai.

M. le Mierre, dont l'*Idomenée* devoit passer, attend prudemment que le public se soit refroidi sur le succès de *Warwick*.

A la page 310. Le 13 *Décembre*. M. Goldoni doit donner une suite aux deux premieres parties de l'*Histoire des amours de Camille & d'Arlequin ;* ce sont *les inquiétudes de Camille* : ce sera la conclusion. On ne peut qu'admirer la fécondité de ce dramatique étranger.

A la page 311. Le 16 *Décembre*. On prétend que le conte de M. de Voltaire est tiré de l'Anglois, quant au fond, qu'il est traduit en prose dans un journal étranger. On doit savoir gré à M. de Voltaire d'épargner à ses lecteurs la peine de vérifier ces imputations. Quoi qu'il en soit, on ne lui enlèvera pas le charme du style, qui fait le principal mérite de ces sortes d'ouvrages.

A la page 311. Le 17 *Décembre*. M. Colardeau a mis en vers *le Temple de Gnide* du président de Montesquieu. On ne peut assez s'étonner qu'avec du goût on s'avise de retourner un ouvrage déjà si bien fait, si orné de toutes les graces de la poésie & du style le plus brillant. On ne peut dissimuler que la traduction de M. Colardeau ne soit agréable pour ceux qui auront perdu de vue le poëme en prose.

A la page 311. Le 18 *Décembre*. Les con-

certs François finissent faute de spectateurs, on a donné aujourd'hui le dernier. Il n'y a pas d'apparence que l'opéra les remplace aussi promtement qu'on l'espéroit : les amateurs de musique vont être dans une inaction absolue.

A la page 311. Le 19 *Décembre* 1763. On lit dans Freron N°. 37, à l'occasion du *Comte de Warwick*, tragédie de M. de la Harpe, une lettre de M. Dorat, où cet infortuné dramatique fait l'apologie de la piece qui vient de réussir. Il a la générosité de la présenter sous toutes les faces favorables, & on ne peut qu'applaudir aux éloges qu'il lui donne. Suit une lettre prétendue écrite à Freron & dont on le dit le pere, où l'on dépèce la nouvelle tragédie de la façon la plus détaillée & la moins flatteuse pour l'auteur. On rapproche sur-tout un morceau de Shakespear & c'est le plus mauvais tour qu'on pût jouer à M. de la Harpe : il ne peut paroître que mesquin auprès de ce grand maître. La critique est juste & très-adroite, elle se dément quelquefois. En général, l'auteur mérite les louanges qu'on lui donne & les reproches qu'on lui fait ; tant il est vrai que tout a un point-de-vue différent. M. de la Harpe a toujours deux mérites fort rares aujourd'hui ; celui de la simplicité de son plan, dans lequel il n'a employé aucun tour de gibeciere, aucun coup de théâtre plus étonnant que vraisemblable ; & celui de la diction : elle plaît, elle intéresse, sans le charme de ce coloris, dont on farde aujourd'hui tous les ouvrages, même ceux qui en sont les moins susceptibles.

A

A la page 313. *Le* 20 *Décembre* 1763. *Le Caleçon des Dames* : cet ouvrage ordurier se désigne assez par son titre & ne mérite pas une plus grande analyse.

A la page 316. *Le* 24 *Décembre*. Lombard de l'opéra a débuté ces jours passés à la comédie Italienne ; il paroît qu'il ne prend point ; il y a d'ailleurs une cabale affreuse contre lui ; & Mlle. Vilette, qu'il a soutenue jadis au théâtre lyrique, se ligue aujourd'hui contre lui & voudroit le faire échouer, à cause de son mari la Ruette, qu'il effaceroit facilement.

A la page 316. *Le* 25 *Décembre*. *L'éducation des filles*, c'est un nouveau conte de M. de Voltaire. Il est moins long que le premier & moins agréable : il y a cependant des détails très-enjoués & dignes du plus grand maître : il doit être suivi de quelques autres encore.

A la page 319. *Le* 26 *Décembre*. On annonce du même auteur un livre plus grâve, il roule sur la tolérance ; on en parlera quand il sera plus connu.

A la page 319. *Le* 27 *Décembre*. On parle beaucoup de l'instruction pastorale de M. l'Archevêque de Paris au sujet de la dissolution de la compagnie de Jésus. Une partie étoit déja imprimée, lorsque M. de St. Florentin est allé chez ce prélat de la part du Roi, pour lui ordonner de remettre les imprimés & le manuscrit, avec défenses de rien imprimer à ce sujet, sous peine d'encourir l'indignation de S. M. & d'être mis à Pierre-en-cise. L'Archevêque a obéi ; ce n'a pas été sans peine & sans réclamer les droits du sacerdoce : il a de-

puis fait de nouvelles inſtances auprès du Roi. Quoiqu'il en ſoit, on annonce deux exemplaires de cet ouvrage, qu'on aſſure très-bien fait comme littéraire, diviſé en quatre parties, où le prélat déploie un zele apoſtolique & ſe dévoue aux ſuites les plus funeſtes, mais les plus inévitables pour ſa conſcience. On en parlera plus amplement.

A la page 319. *Le* 28 *Décembre* 1763. On devoit donner demain la *Confiance trahie*, comédie en cinq actes de M. le Bret déja annoncée. La police vient de faire retirer cette piece & l'on prétend que c'eſt ſans reſſource. On aſſure que la finance y étoit très-mal traitée. On cite même une anecdote de Robé vis-à-vis de M. Bouret, dont l'auteur avoit fait ſon profit. Quoiqu'il en ſoit, il paroît que les fermiers généraux ſe ſont remués fortement & ont arrêté cette ſatyre ſanglante.

A la page 324. Le 31 *Décembre*. *Amuſemens des Dames de Bruxelles. Les trois C...: Je m'y attendois bien, hiſtoire bavarde : par l'auteur du Colporteur*. Ces trois ouvrages, qui ſont autant de ſatyres, n'ont pas moins de méchanceté que le *Colporteur*, mais ils attaquent des perſonnages moins connus, des eſpeces d'Allobroges ; ce qui émouſſe de beaucoup le piquant de la ſatyre. Le tout eſt terminé par des réflexions ſur les gens de lettres très-judicieuſes & dont ils devroient faire leur profit. On y fait valoir, comme de raiſon, la néceſſité dont ils ſont pour les grands & avec quelle facilité ils pourroient s'en paſſer.

A la page 324. *Le* 31 *Décembre*. Dans la ſuite du Journal de ce qui s'eſt paſſé à Toulouſe,

on lit ces vers mémorables contre le Duc de Fitz-James :

Fils indigne du ſang qui t'a donné naiſſance,
Proſcrit de ta patrie, adopté par la France,
Miniſtre déteſté d'un Monarque chéri,
Ceſſe de déchirer le ſein qui t'a nourri.
Contre l'autorité du plus juſte des Princes,
Toi ſeul aurois déja ſoulevé ſes provinces,
Si du cœur des François ta farouche fierté
Eut pu bannir le zele & la fidélité.
Odieux étranger, apprends à te connoître.
Louis ſeul a le droit de leur parler en maître.
Dociles à ſa voix, redoublant leurs efforts,
Ils prodiguent pour lui leur ſang & leurs tréſors.
Lorſque des publicains l'avidité cruelle,
Impoſe ſous ſon nom quelque charge nouvelle,
Pere tendre, il permet la plainte à ſes enfans,
Il écoute les cris des peuples gémiſſans;
De ſages Magiſtrats, ſans bleſſer ſa puiſſance,
Des François épuiſés lui peignent l'indigence;
Senſible à leurs douleurs, attendri par leurs maux,
Il adoucit pour eux le fardeau des impôts.
Mais quand de vils flatteurs l'eſſain qui l'environne,
Oſe à la vérité fermer l'accès du trône,
Quand la France apperçoit pour la premiere fois
L'appareil militaire à la place des loix,
Le ſoldat éffrené d'une main téméraire
De Thémis profaner l'auguſte ſanctuaire,
Et mettre dans les fers par un lâche attentat

Les défenseurs du peuple & l'espoir de l'Etat :
Le plus soumis sujet & s'indigne & s'enflamme
Contre les vils auteurs d'une coupable trame.
Tremblé, ingrat ! le courroux d'un Prince généreux
Sera le juste prix de tes exploits honteux :
Tu seras à jamais par ta fiere imprudence
La fable de l'Europe & l'horreur de la France.
Le juste désespoir de ce peuple aux abois
Armera contre toi la main du Roi des Rois.
Rappelle des Stuart la déplorable histoire ;
Vertueux, l'échaffaud ne ternit pas leur gloire :
Barbare ils t'ont tracé ce funeste chemin ;
Indigne de leur nom, redoute leur destin !

TOME SECOND.

A la page 7. *Le* 14 *Janvier* 1764. Il paroît décidé que le théâtre lyrique se r'ouvrira le 24 de ce mois. On doit donner *Castor & Pollux* pour l'ouverture. Cet opéra, dont les paroles sont du gentil Bernard & la musique de Rameau, a eu toujours un grand succès. Il est à craindre que le vuide de Jéliotte ne lui fasse le plus grand tort.

On loue beaucoup les distributions de la nouvelle salle ; quoiqu'elle ne soit que de quelques pieds plus large, on en a tiré un grand parti pour l'aisance des corridors & des escaliers.

A la page 11. *Le* 21 *Janvier*. On lit dans le second *Mercure* une lettre d'un Chevalier

Cougard, qui défend le préſident de Monteſquieu contre les accuſations grâves de M. Crevier; comme le tout gît en preuves, c'eſt à ceux qui auront la patience de vérifier les paſſages, à le faire pour juger qui a raiſon.

A la page 11. Le 21 *Janv.* 1764. Dans le même *Mercure* eſt une *défenſe de M. Thomas*, *par M. d. A....* Le premier eſt accuſé de plagiat par le Sieur Freron. Cette défenſe conſiſte, comme la précédente, dans la vérification des textes.

A la page 14. *Le* 28 *Janvier.* M. le Marquis du ***, auteur de quelques pieces de théâtre, s'étant remarié ces jours-ci, a été chanſonné à ſon tour. On lui impute un vice qui fait la baſe de l'epigramme:

Un enfant de Florence
Le Marquis du ***,
Tout bouffi d'arrogance
Se préſente au bercail.
Comme on vit qu'il trembloit, Jéſus lui dit: bon homme,
Plutôt que de vous marier,
Vous feriez beaucoup mieux d'aller
Vous chauffer à Sodome.

A la page 20. *Le* 9 *Février.* L'opéra a donné aujourd'hui la premiere repréſentation *de Titon & l'Aurore.* Cet agréable ſpectacle n'a pas eu l'affluence qu'il mérite. Mlle. le Mierre continue à y faire le plus grand plaiſir; Muguet ſoutient la bienveillance que le public

lui avoit déja témoignée dans ce rôle, il y a un an.

A la page 21. *Le* 11 *Février* 1764. *La Veuve*, comédie en un acte de M. Collé. Cette petite piece est imprimée & n'a point été jouée ; le sujet en est encore tiré des *Illustres Françoises*. Il est aussi dénué de cette action nécessaire au théâtre ; & peut-être est-ce une des raisons qui ont empêché de la jouer : l'auteur n'en désespere pourtant pas ; il est à présumer que les comédiens l'apprendront quelque jour, où ils n'auront rien de mieux à faire.

A la page 24. *Le* 13 *Février*. M. Freron dans un de ses Nos. répond à M. d'A. ; il prétend pulvériser la lettre de cet auteur insérée dans le *Mercure*. Celui-ci défendoit M. Thomas de l'accusation de plagiat. Freron persiste dans ses reproches, & les appuie sur l'exemple des autres panégyristes de M. de Sully. Tous ont eu à conter les mêmes faits, aucun n'est dans le cas de mériter la même animadversion.

A la page 25. *Le* 16 *Février*. *Oeuvres de M. de Sivry*. On a déjà annoncé cet ouvrage comme d'un M. Poinsinet, cousin du *Mystifié*. En conséquence le premier ne veut plus rien de commun avec ce dernier, & renie jusqu'à son nom. Pour parler actuellement du livre même, il ne contient que ce qu'on en connoît. On y remarque seulement un parti décidé de braver le public, & de lui rendre le mépris dont il a plusieurs fois accueilli l'auteur.

A la page 28. *Le* 23 *Février*. *Le plaisir d'un jour, ou la journée d'une Provinciale de Paris*,

roman, dont l'action ne dure que neuf à dix heures, voilà ce qui le caractérise & ce qui le rend singulier.

A la page 30. *Le 1 Mars* 1764. Aujourd'hui 1 Mars on a joué à l'hôtel de Richelieu pour le mariage de M. le Duc de Fronsac, la piece de *l'Amateur* de M. Barthe, qui n'a pas eu de succès : outre que les acteurs savoient mal leurs rôles, on sait que la cour & la ville ne sont pas d'accord ordinairement. On parlera plus amplement de cette piece, quand elle aura été jouée aux François ; ce qui doit arriver ces jours-ci.

A la page 31. *Le 4 Mars.* Le théâtre de M. de Sivry est fort exalté dans une lettre de M. le Brun, secrétaire des commandemens de S. A. S. Mgr. le Prince de Conty. Ces deux auteurs ne pouvant atteindre aux suffrages du public, ont pris le parti de se suffire à eux-mêmes : ils ont établi le systême de ne point travailler pour ce juge imbécille, qui dispense les réputations aussi mal-adroitement. Depuis ce tems *Gryphon* & *Syphon* se louent & se caressent tour-à-tour, & font fi! de tout le reste.

A la page 31. *Le 7 Mars.* On ne peut s'empêcher de réclamer contre l'impudence fastidieuse & ridicule avec laquelle le *Mercure* déguise tous les événemens littéraires. Il annonce dans ce mois-ci, feuille 176, que la tragédie d'*Idomenée* de M. le Mierre avoit été reçue avec applaudissement à tous les actes ; & qu'une acclamation soutenue avoit appelé l'auteur à la fin de la piece, qui s'étoit dispensé de paroître. Nous étions témoins ocu-

laires & auriculaires ; nous osons soutenir qu'il est peu de pieces qui aient été reçues avec un ennui plus continu & plus démonstratif ; que c'est par dérision, par cabale, que l'auteur a été appelé ; que la preuve s'en doit tirer du fait même, puisqu'il n'a pas osé se montrer, quoiqu'il fût à la comédie, qu'il avoit été si mortifié de voir rater un succès qu'il se promettoit, qu'il en avoit eu la fievre & s'étoit retiré dans un grand désordre & dans une confusion qui fait honneur à sa sensibilité. En un mot, cette tragédie a eu peine à se soutenir jusqu'à la sixieme représentation, malgré tout l'appareil pittoresque & toute la pompe d'attitudes qu'y avoit employés Mlle. Clairon.

Que penseroient de nous les étrangers, s'ils regardoient comme les jugemens de la nation ceux des bas auteurs de cet ouvrage périodique, qui prodigue sans choix & sans ménagement son encens aux Voltaire & aux le Mierre ! Heureusement il reste concentré dans nos campagnes.

A la page 32. *Le* 9 *Mars* 1764. Avant-hier mercredi est paru ce qu'on appelle la *gazette littéraire de l'Europe*. C'est une feuille in-8°. dans laquelle sont quelques annonces de livres étrangers & autres. Cela ne ressemble pas mal aux *Annales Typographiques*, & aux notices qu'on voit à la fin du *Journal des Savans* & de celui de Trevoux, &c.

A la page 34. *Le* 16 *Mars*. On a imprimé depuis quelque tems *le Rossignol*, comédie en un acte & en vaudevilles de M. Collé, auteur de *Dupuis & Desronais*. Il y a plus de douze ans que ce drame avoit été représenté avec

fuccès chez M. le Comte de Clermont. Le conte du même nom, inféré dans ceux de la Fontaine, quoiqu'il ne foit pas de cet auteur, eft le canevas de cette piece peu fufceptible d'être jouée fur un théâtre public.

A la page 43. *Le* 10 *Avril* 1764. Le fupplément à la *gazette littéraire de l'Europe*, eft du mercredi 4 Avril. Il contient quatre feuilles d'impreffion. Les extraits qu'il renferme font moins croqués, ils font dans le goût de ceux du *Journal étranger.* On ne voit encore rien de nouveau dans cet ouvrage, & il n'eft redoutable aux autres qu'en ce qu'il eft plus favorifé du gouvernement.

A la page 48. *Le* 25 *Avril.* Voici un vaudeville, qui n'a d'autre mérite que d'être hiftorique & de tranfmettre à la poftérité des anecdotes, dont quelques-unes ne font pas connues de tout le monde; c'eft fur M. le Prince de Soubife, à l'occafion de la mort de Madame de Pompadour :

> Il eft mal, ce pauvre Soubife,
> Sa Tente à Rosbach il perdit,
> A Verfailles il perd fa Marquife,
> A l'Hôpital il eft réduit.

A la page 48. *Le* 27 *Avril.* On a parlé de la *Réponfe à l'auteur de* l'*Anti-financier :* elle traite d'enthoufiaftes & de turbulens, ceux qui propofent l'impôt unique comme le vœu de la nation, & entreprend de juftifier tout ce qui paroît depuis plufieurs années : l'auteur, fous un éloge affecté de la juftice des magiftrats,

I v

qui ont réclamé contre les abus & vexations relevés dans l'*Anti-financier*, ridiculise leurs demandes & renverse leurs remontrances. Le parlement de Normandie, à qui l'ouvrage a été dénoncé, l'a condamné le 9 de ce mois à être brûlé par l'exécuteur de la haute justice, avec les qualifications les plus fortes contre cet écrit & son auteur.

A la page 53 Le 7 *Mai* 1764. Un plaisant a fait écrire Racine des Champs Elysées à M. de Voltaire. C'est une épitre en vers, où ce poëte dramatique turlupine l'auteur sur son *Commentaire de Corneille* & le remercie. La plaisanterie est légere & agréablement faite. On finit par avertir M. de Voltaire que Corneille ne lui en veut point, on lui fait dire :

> Voltaire est homme, il est injuste,
> Il conspire comme Cinna;
> Je dois pardonner comme Auguste.

A la page 55. Le 10 *Mai*. Le Sieur Freron dans sa douzieme feuille de *l'Année littéraire*, écrit une lettre à M. de Voltaire sur son édition de Corneille. Il la critique sommairement & résume très-bien les reproches que le public fait à l'auteur du Commentaire. On eut désiré plus de détail, une défense de Corneille plus approfondie, & surtout que l'égide eût été maniée par un athlete plus honnête.

A la page 56. Le 12 *Mai*. Les comédiens italiens ont donné une piece nouvelle en leur langue, intitulée, *Arlequin dupe, vengé*; elle est en cinq actes & de M. Goldoni. Cet inépui-

fable auteur leur a fait jouer le premier de ce mois *Camille Aubergiste* en deux actes.

A la page *idem. Le* 13 *Mai* 1764. Les François doivent donner inceſſamment *le Jeune-homme*, comédie nouvelle en vers, en cinq actes, de M. Baſtide. Le ſujet eſt ce même jeune homme, introduit dans le monde par un Mentor qui ſe charge de le former ; il y réuſſit ſi bien que, pour coup d'eſſai, ſon éleve lui ſouffle ſa maîtreſſe. Le philoſophe piqué de cette perfidie, profite de la crédulité du jeune homme, de la confiance qu'il a en lui, pour lui faire faire beaucoup de ſottiſes, le couvrir de ridicule & le rendre mépriſable aux yeux de cette même femme qui en étoit amoureuſe, de ſorte que l'éleve eſt obligé de revenir à ſon Mentor, de lui avouer ſes écarts & de retourner à une jeune perſonne à qui ſes parens le deſtinoient.

On ſent par cette expoſition que l'auteur commence ſa piece où il auroit dû la finir ; on voit très-bien quel parti pour le ridicule & pour le vrai comique on peut tirer de l'avant-ſcene, mais le reſte doit être froid, inſipide & dégénerer en une morale triſte.

A la page 57. Le 17 *Mai*. On a remis aujourd'hui à l'opéra des fragmens, compoſés du *prologue de Titon & l'Aurore*, de l'acte d'*Hylas & Lelis*, & celui de *Pygmalion*. Depuis la rentrée ce ſpectacle n'a pas été fort ſuivi ; il eſt à craindre que ces morceaux connus n'attirent pas plus d'affluence.

A la page *idem*. Le 18 *Mai*. *Le Jeune-homme* n'a pas été accueilli hier, comme l'auteur & les comédiens l'eſpéroient ; la piece n'a pu aller que juſqu'à la deuxieme ſcene du troiſieme

acte. Dès la deuxieme du premier le ridicule a éclaté au point d'occasionner un rire universel. Le parterre s'est mis en gaieté & s'est soutenu sur ce ton jusqu'au moment où un éternument épouvantable est parti des troisiemes loges. Cet incident a été comme le coup de foudre ; les éclats ont recommencé avec plus de fureur & les acteurs ont fait leur révérence. De mémoire d'homme on n'a point vu de piece aussi rare pour le ridicule & l'impertinence du style : on en cite plusieurs vers qui sont devenus proverbes. Le jeune homme ayant menacé une espece de maître Jacques d'une femme qu'il aime, de le jetter par la fenêtre, celui-ci se retranche à dire : „ par la porte, à la bonne „ heure. „ Il philosophe ensuite, il prétend qu'on n'est pas vil quand on a une ame. Enfin, l'autre instant, il lui répond avec emphase :

Quand on fait son devoir, on sort par l'escalier.

Dans une autre scene le jeune homme, à qui l'on reproche qu'il va brouiller deux femmes, s'écrie dans l'excès de sa joie :

. . . . tant mieux !
La haine est à mes yeux un vrai feu d'artifice.

On cite pour exemple de la logique de l'auteur un vieillard qui dit au jeune homme :

J'ai soixante ans passés & je vous aime encore.

Le théâtre étant resté vuide pendant une demi-heure, un acteur est revenu & a annoncé qu'on alloit donner *Lénéide* & *la Jeune In-*

dienne ; ce qui a été exécuté au grand contentement des spectateurs.

On eut voulu que les comédiens eussent fait des excuses très-humbles de leur bêtise d'avoir reçu une piece aussi indigne de l'attention du public, & tout au plus supportable aux parades des boulevards.

A la page 57. Le 19 *Mai* 1764. On ne peut revenir du peu de goût, ou pour mieux dire, de l'imbécillité des comédiens ; on ne conçoit pas que cet aréopage si difficile & si impertinent à l'égard des auteurs qu'il fait valeter plusieurs années de suite, ait donné les mains à recevoir un drame aussi complétement ridicule que celui du *Jeune-homme.* On sait que l'auteur ne s'en est mêlé en rien & que les comédiens étoient engoués de cette comédie.

Le matin M. l'abbé de Voisenon trouva Molé, qui faisoit le rôle du *Jeune-homme*, chez Madame la Marquise de Villeroi & qui tenoit son cahier à la main ; il le prit & tombant sur la scene du valet, il sentit par l'expression de *jetter par la fenêtre* tout le ridicule du reste de la scene ; il demande à Molé ce qu'il en pense ? Ce jeune fat l'assure que son rôle est très-bon, que cette scene est une scene d'humanité qui doit faire le plus grand effet ; & l'abbé de rire, & de dire à la marquise : *Madame, je suis bien trompé, ou ce jeune homme donnera bien du fil à retordre à son pere.*

A la page 59. Le 25 *Mai.* La piece qu'on repete actuellement à la comédie françoise & qui doit se jouer incessamment, c'est *Cromwel*, tragédie d'un M. Duclairon, homme d'un certain âge qui débute dans la carriere dramatique.

Il a choisi pour sujet le moment de la mort de cet usurpateur, il lui garde son caractere d'enthousiaste & lui fait prédire cet événement; on sent que c'est le coup de théâtre de *Mahomet*.

A la page 59. Le 27 *Mai* 1764. On a remis à la comédie françoise *la Magie de l'amour*, comédie en un acte, en vers libres, avec un divertissement d'Autreau. Cette piece, qui a eu du succès en 1755, comporte un rôle très-propre pour Mlle. d'Oligny. Cette actrice fort agréable au public a cependant le défaut essentiel de pêcher par l'organe & elle donne des inflexions sourdes, qui font perdre une partie de ce qu'elle dit.

A la page 62. Le 5 *Juin*. On a remis aujourd'hui à l'opéra *les Fêtes d'Hébé ou les talens lyriques*; on s'est efforcé de rendre ce ballet agréable par les danses les plus voluptueuses & le spectacle le plus brillant: quant à la musique, elle est si universellement estimée qu'on ne peut lui refuser son admiration.

A la page *idem*. Le 6 *Juin*. M. de la Dixmerie est depuis quelque tems à la tête de *l'Avant-coureur*. Cet ouvrage périodique est assez fêté par la célérité avec laquelle il annonce les modes en tout genre. M. de la Dixmerie continue à faire les contes du *Mercure*.

MM. d'Aquin & de Villemer président aussi à ce journal.

A la page 62. Le 7 *Juin*. Les comédiens ordinaires du Roi ont donné aujourd'hui 7 de ce mois la premiere représentation de *Cromwel*, tragédie par M. Duclairon. Il a choisi le jour de sa mort. Ce sujet, tout impraticable qu'il ait paru jusqu'à présent, n'a point rebuté notre

auteur. On a trouvé dans les trois premiers actes des morceaux qui ne seroient point désavoués par les maitres de l'art ; ils ont été unanimément applaudis : on prétend que la matiere a manqué au poëte dans les deux seconds. On convient que le caractere de *Cromwel* est fortement dessiné ; mais le vrai défaut de la piece est , que l'auteur n'y ayant mis aucune action historique, on pourroit en changer le titre & y substituer également celui de tout autre tyran.

A la page *idem*. Le 8 *Juin* 1764. Dans le Supplément de la *Gazette littéraire* du 6 Juin au n°. VIII, on lit une lettre que les auteurs assurent déceler le goût & respirer la main du grand maître. Elle est écrite à l'occasion des *Mémoires pour servir à la vie de François Pétrarque*, *en deux vol. in-4°.*, *par Mr. l'abbé de Sade*. On y prétend que dans les ouvrages de cet auteur, qui roulent presque tous sur l'amour, il n'y en a pas un qui approche des beautés de sentimens qu'on trouve répandus avec tant de profusion dans Racine & dans Quinault : en un mot, on y réduit Pétrarque à un rang très-médiocre, & l'on prétend que son plus grand mérite est la vetusté.

On voit à la tête du même Supplément une lettre sur les Histoires Romaines que nous avons où l'on reconnoît la touche légere & satyrique de M. de Voltaire. Il se plaint avec raison qu'on y rapporte encore des contes puérils, qu'on auroit honte de débiter dans une conversation ; il voudroit qu'on envisageât davantage un pareil ouvrage du côté du philosophique.

A la page 65. Le 14 *Juin*. Les comédiens

Italiens ont donné aujourd'hui la premiere représentation de *Nanette & Lucas*, ou *la Paysanne curieuse*, comédie en un acte & en vers mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Framery. Nous avons déja annoncé cette piece sous un titre différent. L'intrigue en est des plus simples, ou plutôt il n'y en a pas. Un écrin, dans lequel il y a un collier de perles & qu'ouvre *Nanette* malgré la défense de son Seigneur, en fait tout le fond. Cette curiosité, loin de lui être funeste, est pardonnée, & le mariage ne s'en conclut pas moins heureusement. Le drame finit par un vaudeville, qui apprend au parterre qu'il ne faut pas être curieux. Il y a des traits fort ingénieux dans le courant de l'ouvrage & des épigrammes de situation.

On remarque dans la musique une ariette pittoresque, où le musicien a très-bien rendu le bruit du tourne-broche. C'est un tableau à la Teniers, & un exemple très-frappant de l'harmonie imitative.

A la page 65. Le 16 *Juin* 1764. On a retiré aujourd'hui le *Cromwel*, donné pour la cinquieme fois. Il est bon d'observer à cette occasion que M. Crébillon ayant travaillé sur ce sujet en lut la premiere scene à l'Académie françoise : soit qu'il n'ait pas été content de l'accueil du public, soit qu'il ait senti le vice du sujet, ce grand tragique n'a pas osé continuer & a laissé son ouvrage.

Quand une piece ne rapporte pas plus de 800 livres, elle est dévolue aux comédiens. Celle-ci n'avoit donné que 801 livres.

A la page 67. Le 20 *Juin*. On prétend au-

jourd'hui que le *Cromwel* qui passe sous le nom de M. Duclairon n'est pas de lui. Quelques littérateurs se rappellent en avoir entendu lire trois actes à feu M. Morand. La liaison intime que ce poëte avoit avec le premier, fait présumer que celui-ci pourroit bien s'être approprié le manuscrit de son ami. La suite justifiera si M. Duclairon étoit en état de faire une tragédie semblable à celle-la, telle qu'elle est. Il travaille actuellement à *Tigrane*.

A la page 70. Le 30 *Juin* 1764. On dit que M. Mercier Genevosain s'étoit arrangé avec Chaubert, imprimeur du *Journal de Trevoux*, pour la continuation. M. le vice-chancelier n'a pas jugé à propos de continuer cet ouvrage : on doit le terminer à la demi-année; aprés quoi il reste supprimé. Outre le discrédit dans lequel il étoit tombé, on est bien aise de relever le *Journal des Savans*, déjà très-mécontent de l'introduction de la *gazette littéraire*.

A la page 70. Le 1 *.Juillet*. On trouve dans le Recueil des lettres de M. d'Eon quelques anecdotes relatives au *Journal étranger* & à son institution.

Dans une lettre de M. le duc de Praslin à M. d'Eon, de Versailles le 17 Mai 1763, il est dit :

„ Le roi, monsieur, ayant jugé très-conve-
„ nable d'ajouter à l'établissement de la gazette
„ actuelle, celle d'une *Gazette littéraire*, qui
„ présentât au public un tableau fidele de l'état
„ & du progrès des arts & des sciences dans
„ toutes les parties de l'Europe, le duc prie
„ en conséquence M. d'Eon d'adresser à M.
„ l'abbé Arnaud ou à M. Suard son collegue

„ tout ce qui pourra être relatif à cette ma-
„ tiere. "

Dans une lettre de M. de Saint-Foix à M. d'Eon, du 19 Juin 1763, il dit: „ vous savez „ que ce grand écrivain (M. de Voltaire) veut „ bien s'abaisser aujourd'hui jusqu'à travailler „ pour la *Gazette littéraire*.... Sur ce sujet, „ mon très-cher, il ne m'est pas possible de „ finir sans vous témoigner que M. le duc de „ Praslin dit par fois que vous êtes un paresseux „ littéraire, que vous avez été le témoin de la „ formation de ce projet, que vous avez pro- „ mis des matériaux & entr'autres une histoire „ très-remarquable du Kamtschatka, & que ce- „ pendant vous n'avez encore rien envoyé pour „ le succès de cet établissement, qui lui tient „ extrêmement à cœur. "

Dans une lettre de M. d'Eon à M. le duc de Praslin, du 31 Mai 1763, il dit: „ nous n'a- „ vons point reçu du tout, M. le duc, la lettre „ circulaire dont vous parlez, écrite à tous les „ ministres du roi dans les cours étrangeres au „ sujet de l'ouvrage que se propose M. l'abbé „ Arnaud, pour étendre dans toute l'Europe „ l'empire de la langue françoise, & M. le duc „ de Nivernois n'auroit pu rien comprendre à „ ce que vous lui dites de cet ouvrage & de cet „ empire, &c. Dans tous les pays étrangers on „ n'a pas l'amour & la fureur des gazettes & pa- „ piers périodiques, ainsi qu'à Paris. Je sais „ par les meilleurs libraires de Londres, qu'ils „ ne veulent aucun de nos papiers périodiques „ & journaux, pas même celui des savans, „ &c. Tout cela est regardé en Angleterre „ comme misere étrangere, ou plutôt fran-

„ çoiſe, pour endormir l'eſprit des Pariſiens ; „ tandis qu'on fouille dans leurs poches.... „ M. le duc de Nivernois ne voit aucuns ſavans „ Anglois ; 1°. parce qu'ils ſe communiquent „ très peu dans le monde ; 2°. parce qu'ils s'ap- „ pliquent beaucoup à l'étude du grec & du „ latin & peu à la langue françoiſe, & plus pour „ entendre les auteurs morts que pour parler „ aux auteurs vivans. A meſure que chaque „ gazette paroîtra, elle pourra bien être traduite „ & imprimée ſur le champ en Anglois ; &c. „ moyennant quoi votre but, qui eſt d'étendre „ l'empire univerſel de la langue françoiſe, „ pourra bien manquer, & le but des auteurs, „ qui eſt d'avoir de l'argent, pourra bien ne pas „ répondre tout-à-fait à leur calcul.

„ Les deux ſeuls journaux littéraires qui ſe „ publient ici tous les mois, ſont *the Monthly* „ *Review*, ou *Revue de tous les mois* ; l'autre „ ſe nomme *the Critical Review*, ou *Revue* „ *critique*. Ces deux livres ſeuls peuvent faire „ la fortune de la *gazette littéraire* de l'Abbé „ Arnaud, quant aux ouvrages anglois „.

A la page 71. *Le 4 Juillet* 1764. Le *Journal étranger* d'aujourd'hui nous annonce un Journal Italien, dont le titre biſarre peut indiquer juſques à quel point la manie des expreſſions extraordinaires & ſauvages conduit ceux qui en ſont affectés. M. Baretti fait imprimer à Veniſe un ouvrage périodique, qu'il appelle la *Fruſta letteraria d'Ariſtarco ſcannabue* : „ le fouet lit- „ téraire d'Ariſtarque égorge-bœuf. „ L'auteur remplit à la lettre ce nom outrageant. On y retrouve toutes les mauvaiſes facéties, les ſarcaſ-

mes amers & dégoûtans, dont quelques-uns de nos journalistes assaisonnent leurs ouvrages.

A la page 73. *Le* 18 *Juil.* 1764. La *gazette littéraire* de l'Europe [N°. 24.] nous apprend qu'il paroît à *Leipsick* une traduction allemande du poëme élégant de *l'Art de peindre* par M. Watelet. Nous supposons que l'épithete d'*élégant* ne tombe que sur les ornemens typographiques & pittoresques, dont est enrichi ce poëme aride & didactique. Quant à la traduction, elle fait moins d'honneur à l'auteur original que de déshonneur à son traducteur tudesque. Quel poëme va-t-il chercher pour faire passer dans sa langue!

A la page 78. *Le* 25 *Juillet.* Mademoiselle Aurelli, premiere danseuse du théâtre royal de Londres, a dansé aujourd'hui sur celui des Italiens. Cette actrice annoncée avec éclat avoit attiré une foule prodigieuse. On admire sa vigueur, son jarret indomptable, des gargouillades repétées jusqu'à douze, des tournoyemens, des pirouettes. De la réunion de toutes ces parties il résulte qu'elle est plus propre aux danses de force, qu'aux danses légeres, agréables & nobles, plus faite pour paroître sur la corde ou sur un théâtre de la foire, que sur un théâtre majestueux. Au reste, elle n'est point jolie, elle est courte, ramassée, d'un certain âge; c'est une Provençale, qu'on a déjà vu danser en France & qui avoit épousé un nommé *Vis* de l'opéra.

A la page 78. *Le* 26 *Juillet.* Les Italiens ont donné aujourd'hui la premiere représentation des *Amours de village*, comédie en deux actes en vers, mêlée de musique. Les paroles sont de

M. Riccoboni, la musique de M. Bambini, homme qui n'a encore rien donné. Le poëme n'a rien d'intéressant dans son intrigue, des plus triviales; les paroles en sont quelquefois plattes & basses; la musique n'a rien de pittoresque & ne produit aucune sensation sur l'ame: en un mot, le total a paru misérable.

A la page 78. Le 27 *Juillet* 1764. Les gazettes étrangeres nous apprennent la bonne fortune de M. Wilkes, l'auteur du *North-Breton*, si persécuté à l'occasion de cet ouvrage périodique. On a trouvé dans le testament d'un nommé Henri Walton, riche fermier du Devonshire : „ Je legue à Jean Wilkes, ci-devant membre „ du parlement pour Aylesbury, cinq mille „ livres sterlings, en reconnoissance du cou- „ rage avec lequel il a défendu la liberté de „ sa patrie & s'est opposé aux progrès dan- „ gereux du pouvoir arbitraire „. On ne se permettra aucune réflexion sur ce trait original & caractéristique.

A la page 81. *Le 6 Août*. On annonce pour demain *Naïs* à l'opéra. Ce ballet en trois actes, précédé d'un prologue, est de MM. de Cahusac & Rameau. Il fut joué en 1749 & n'eut pas un grand succès. Ce prologue avoit été fait à l'occasion de la paix de cette année-la & représentoit les Titans terrassés par Jupiter.

A la page 81. *Le 7 Août*. Nous avons déja parlé d'une *lettre critique* insérée dans la *gazette littéraire*, à l'occasion des *mémoires pour la vie de François Pétrarque*, *tirés de ses œuvres*, &c. Freron, dans son N°. 21, se fait écrire une lettre par un Italien à ce sujet. Il

commence par insinuer que cette critique est de M. de Voltaire. Il démontre ensuite la basse jalousie, la mauvaise foi de cet auteur, dans ses citations, ses paralogismes; en un mot, il anéantit absolument son attaque contre Pétrarque : il montre ensuite qu'il contredit lui-même l'éloge qu'il a fait de ce poëte Italien dans son *Histoire universelle*.

A la page 81. *Le* 8 *Août* 1764. L'opéra a remis hier *Naïs*, ainsi qu'il avoit été annoncé : l'ouverture & le prologue ont paru de la plus grande beauté. La décoration est magnifique, & les vastes travaux des Géans qui entassent des rochers, sont exprimés d'une façon sublime. On a trouvé mesquine la petite fusée avec laquelle Jupiter foudroie ces audacieux. Il falloit déployer tout le terrible d'un tonnerre majestueux.

Quant au Ballet, les paroles en ont toujours passé pour misérables; elles sont égayées par une multitude de danses, dans lesquelles paroît successivement tout ce que l'opéra a de plus brillant en ce genre. Il y a des danses pyrriques qui font un très-bel effet. Le Sieur le Gros fait le rôle de *Neptune* déguisé & amoureux de *Naïs*. Sa belle voix s'y soutient avec la plus grande admiration, il continue à donner de très-beaux sons; attendons patiemment que son ame puisse animer son organe délicieux !

La musique de cet opéra est d'un genre différent de celle des *Talens lyriques*; il est à craindre que cette derniere ne lui fasse tort.

A la page 81. *Le* 9 *Août*. On lit dans le N°. 27 de la *gazette littéraire* un sonnet de

Creduli, un des meilleurs poëtes qu'ait eu l'Italie, & qui paroît avoir échappé aux recherches de ſes éditeurs, puiſqu'il ne ſe trouve dans aucun recueil de ſes ouvrages. Il eſt ſi heureux & ſi naturel, qu'il mérite une diſtinction particuliere. C'eſt une eſpece d'épithalame. La virginité s'adreſſe à la nouvelle mariée :

Del letto marital queſta è la ſponda :
Più non lice ſeguirti : jo parto : addio.
Ti fui cuſtode dall'eta la più bionda,
E per te gloria accrebbi al regno mio.

Spoſa e madre or ſarai, ſe il ciel ſeconda
L'inſubra ſpeme, ed il commun deſio ;
Gia vezzeggiando ti carpiſce, e'sfronda
S'gigli amor, che di ſua man ordio.

Diſſe, e diſparve in un balen la Dea,
E in van trè volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei pur anche ardeà.

Sceſe fra tanto, e'sfolgorando in viſo
Fecondita, la man le preſe, e di ella
Al caro ſpoſo, e il duol cangioſſi in riſo.

TRADUCTION.

De ton lit nuptial s'entr'ouvre le rideau :
Il faut nous ſéparer : néceſſité cruelle !
Tu perds de tous tes pas la compagne fidelle ;
De mon regne je perds l'ornement le plus beau.

Epouſe & mere enfin, tu vas d'un Dieu nouveau
Eprouver déſormais la puiſſance & le zele ;
L'Amour qui te careſſe, éparpille de l'aile
Les lys dont il ſe plût d'embellir ton berceau.

Elle dit & s'enfuit, comme un éclair rapide :
La nymphe, dont le cœur en eſt encor épris,
Juſqu'à trois fois envain la rappelle à grands cris.

Le ſeul Hymen deſcend, de ſa conquête avide,
A la main de l'époux il joint ſa main timide
Et bientôt à ſes pleurs ont ſuccédé les ris.

A la page 82. *Le* 14 *Août* 1764. Freron, dans ſon N°. 22, finit par cet article : *Faute à corriger dans le N°.* 20. Page 290, ligne 12. *François Marie Arouer de Voltaire* : Liſez *François Marie Arouet de Voltaire.*

Bien des gens, en remarquant cette pitoyable & infâme plaiſanterie, l'avoient miſe ſur le compte de l'Imprimeur ; le journaliſte a eu peur qu'elle ne fût en pure perte, & par cette affectation décele qu'il a regardé cette tournure comme très-piquante, il fait voir juſqu'à quel point de platitude peut deſcendre un homme d'eſprit aveuglé par la paſſion.

A la page 84. *Le* 21 *Août.* Les comédiens Italiens ont donné hier la premiere repréſentation d'une nouvelle piece intitulée *l'Anneau perdu & retrouvé*, comédie en vers, en deux actes, mêlée d'ariettes ; les paroles ſont de M. Sedaine & la muſique de M. de la Borde. Les unes & l'autre ont paru plus que médiocres au public & les acteurs n'ont pas oſé l'annoncer

pour

pour une seconde fois. Elle reparoît cependant sur l'affiche.

C'est un réchauffé des *Bons comperes, ou les bons Amis*, joués à la foire le 5 Mars 1761. L'auteur a tout refondu, ainsi que le musicien.

A la page 86. *Le 24 Août* 1764. Les comédiens François ont remis hier trois comédies de M. de Saint-Foix, qui n'avoient pas été reprises depuis très-long-tems. On y a joint leurs divertissemens. La premiere est *Deucalion & Pyrrha.* Cette piece, composée de deux actes, ne contient que très-peu de scenes. La seconde, *l'Isle sauvage*, est d'un ensemble plus piquant; il y a des beautés de détail & des scenes naïves, intéressantes. La troisieme emporte la paille, ce sont les *Graces* : c'est un tableau de l'Albane, d'un velouté, d'une fraîcheur, d'une finesse admirables. Mlle. Luzi fait le rôle de l'*Amour*, avec tout le piquant, toute la malice qu'on peut attendre d'un pareil Dieu. Les divertissemens étoient des plus médiocres.

A la page 86. *Le 27 Août.* On a fait le 25 l'ouverture du Sallon de St. Luc, qui se tient à l'hôtel d'Aligre rue St. Honoré. Beaucoup de portraits, de très-mauvais tableaux d'histoire, quelques sculptures passables, voilà ce qu'est en gros ce Sallon-là.

Les Marines, les tableaux d'Architecture & sur-tout les Paysages sont ce en quoi il est le mieux composé. Cela ne mérite aucun détail.

A la page 88. *Le 2 Septembre.* On annonce depuis quelques jours à la comédie Fran-

çoiſe une petite comédie en un acte, intitulée *le Cercle*, ou *la Soirée à la mode.* On prétend que c'eſt une eſquiſſe ingénieuſe de ce qui ſe paſſe dans la plupart des ſociétés. On veut même qu'on y reconnoiſſe différens virtuoſes à la mode. On eût ſouhaité que ce ſujet eût tombé en de meilleures mains; on trouve le petit Poinſinet bien peu délicat, bien bourgeois, pour tracer les mœurs du grand monde & nous rendre les formes fragiles de pareils perſonnages.

A la page 91. *Le* 8 *Septembre* 1764. *Le Cercle*, dont nous avons parlé, a été joué aujourd'hui avec peu d'affluence; la réputation de l'auteur ne marche pas devant lui : la piece a reçu de très-grands applaudiſſemens. Une Précieuſe moderne, deux Petites-maîtreſſes ſubalternes, un Marquis fat, un plat Robin, un Suiſſe bon-homme, un Poétereau auſſi vain que bas, un Médecin à la mode & un Abbé muſicien compoſent ce joli grouppe : nous ne parlons point d'une Soubrette & d'une jeune perſonne qui y ſont pour peu de choſe. Il n'y a ni intrigues, ni marche théâtrale, mais beaucoup de ſaillies & des perſonnages peints dans une grande vérité. Le rôle de Médecin eſt ſans contredit le premier. On prétend que c'eſt Lorry; l'abbé de la Croix eſt le prototype du muſicien; le poëte ſe déſigne par mes dix-neuf ans, ouvrage de M. du Roſoy : enfin la femme eſt connue pour Madame la Comteſſe de Beauharnois. Malgré ſon ſuccès prodigieux, le ſujet pouvoit être mieux traité, & l'on ſent que l'auteur n'a vu la bonne compagnie que

de loin ; il n'y a pas cette touche fine & légere, qui désigne l'homme du grand monde.

A la page 91. Le 10 *Septembre* 1764. Dans le supplément de la gazette littéraire de l'Europe du mardi 1er. Août 1764, on lit des anecdotes sur le *Cid*; on y fait mention d'un second *Cid*, Espagnol, autre que celui de *Gilles de Castro*; il est de Dom Juan Batista Diamante. Le journaliste prétend que Corneille n'a pas moins puisé dans ce dernier, plein de pensées sublimes & dont le drame eut autant de succès que le *Cid* connu ; on le croit antérieur à celui-ci, on le regarde comme très-rare & il n'y en a peut-être pas aujourd'hui trois exemplaires.

A la page *idem*. Le 11 *Septembre*. *Les Muses françoises, contenant un tableau universel par alphabet & N. des théâtres de France, avec les noms de leurs auteurs, & de toutes les pieces anonymes de ces théâtres, depuis les Mysteres jusqu'en l'année* 1764. *Ie. partie*. Tel est le titre fastueux d'un ouvrage qui n'a que cela de neuf ; il est emprunté du dictionnaire portatif des théâtres de M. Caris. D'ailleurs le plan qu'on imagine est des plus défectueux. On attribue aux théâtres françois & italiens & à l'opéra, non-seulement les pieces qui y ont été jouées, mais encore celles qui, non jouées, ont semblé par leur genre appartenir à ces théâtres. En un mot, tout décele un homme avide de gain & peu soigneux de mériter les éloges du public. A l'article de Jean Bernard le Blanc, né à Dijon le 3 Décembre 1707, abbé vivant, on lui attribue la tragédie de *Manco Capac*, ouvrage de M. le Blanc de Quillet, jeune homme & individu très-différend de l'autre.

NB. Il en eſt déjà parlé au 13 Août 1764.

A la page 92. Le 15 *Septembre* 1764. Dans la gazette littéraire n°. 34, on annonce une tragédie allemande de M. Klopſtock; elle eſt intitulée *Salomon*. Le plan eſt très-ſimple, dit le journaliſte; il n'y a ni intrigue ni cataſtrophe; elle eſt écrite en vers métriques & diviſée en cinq actes. Il prétend qu'avec moins d'intérêt qu'en celle d'*Adam*, l'auteur a ſu conduire la piece à la fin par le ſeul art de préparer les événemens & de graduer les paſſions. Il n'y a point de femmes en ſcene.

A la page 93. Le 19 *Septembre*. Les Italiens donnent depuis quelques jours une comédie françoiſe, intitulée *le Bon tuteur*. Elle eſt de M. Deſgranges, en trois actes & en vers. C'eſt une piece italienne de Goldoni, que le premier a voulu accommoder à notre théâtre; il paroît qu'il a manqué ſon objet. La piece de Goldoni, ſans être la meilleure qu'il ait faite, a de l'intérêt, du naturel & quelques incidens heureux. Le ſecond glace tout de ſon froid mortel & l'auteur eſt lui-même très-mécontent de ſon traducteur.

A la page *idem*. Le 20 *Septembre*. La gazette littéraire de l'Europe, au n°. 35, nous fait connoître les poéſies de l'abbé Gold. Le journaliſte dit que c'eſt un des meilleurs poëtes qu'ait produit l'Italie, qu'il réuſſit également dans l'art de modeler & dans celui de peindre; que ſes idées ſont neuves & fortes, ſes images hardies & brillantes & ſon ſtyle plein de nobleſſe & d'harmonie. Il en cite un morceau, qui vient très-fort à l'appui de ſon jugement.

A la page 93. Le 21 *Septembre*. M. Barthe a

lu ces jours-ci aux François une nouvelle piece en un acte, intitulée *les deux Cousines*. La piece a paru froide & n'a eu que trois voix; celles de Mlle. Doligny, de madame Préville & de Molé: l'une, parce que c'est son héroïne & qu'il lui fait sa cour; l'autre, parce qu'elle se flattoit de jouer un rôle considérable dans la piece; & l'acteur, parce qu'il est l'ami intime du poëte. M. Barthe ne se regarde point comme battu & prétend en rappeler tôt ou tard.

A la page 94. Le 24 *Septembre* 1764. M. Fréron, dans sa 26e feuille, se fait écrire une lettre contre M. de Voltaire, où il attaque surtout le *Discours aux Welches* & prétend que le fond en est pillé chez un certain Deslandes, auteur, dit-il, de je ne sais quelle histoire critique de la philosophie. Il profite de l'occasion pour insérer au bas de cette lettre dans une note, le *désaveu* que fait Panckoucke, libraire, d'une lettre supposée, où le libraire assure M. de Voltaire, *que personne ne fait de ses talens une plus grande estime que M. Fréron & n'a plus lu ses ouvrages*. Il insinue que cette lettre est une fourberie du grand poëte. Fréron finit à son tour par un désaveu de tout ce que Panckoucke pourroit avoir dit en son nom.

A la page 98. Le 2 *Octobre*. M. Poinsinet, auteur de la comédie du *Cercle*, l'ayant fait imprimer avec une épître dédicatoire à M. de la Ferté, intendant des menus, pleine d'une basse & sordide adulation, on a fait l'épigramme suivante:

On s'étonne & même on s'irrite
De voir encenser un butor;

N'a-t-on pas vu l'Israélite
Adorer aussi le veau d'or?
Un auteur peut sans être cruche
Enmécéner un la Ferté;
C'est un sculpteur qui d'une buche
Sait faire une divinité.

A la page 101. Le 5 *Octobre* 1764. L'opéra a remis aujourd'hui *Tancrede*. Le poëme est de Danchet & la musique de Campra : l'un & l'autre datent du commencement du siecle & ont eu du succès à plusieurs reprises ; c'est une raison pour ne pas être fort goûté aujourd'hui ; il a fallu refondre toute la musique : il en résulte nécessairement des disparates sensibles. Il n'y a pas d'apparence que ce spectacle prenne beaucoup dans le public. Il faut pourtant rendre à Mlle. Chevalier la justice de dire qu'elle joue le rôle de *Clorinde* à prodige ; elle chante & ne crie point, suivant le reproche qu'on lui fait depuis longtems ; on a rajeuni tous les divertissemens. On trouve cet opéra noir, triste & langoureux : il y a dix monologues, qui occupent un grand tiers du spectacle : en un mot, on est si blasé que les amusemens les plus sublimes de nos peres sont devenus insipides à nos yeux & à nos oreilles.

A la page 102. Le 8 *Octobre*. Il paroît un ouvrage intitulé *Anecdotes sur la Russie*. Ce livre contient la relation de tout ce qui s'est passé dans ce pays-là depuis l'avénement de Pierre III au trône ; il s'y trouve en outre des choses générales & qui peuvent instruire des mœurs, du gouvernement, des usages & des

personnages de la nation en état d'y jouer un rôle; il eſt très-rare & prohibé ſévérement : la narration eſt froide & lâche.

A la page 106. Le 17 *Octobre* 1764. Nous liſons dans la gazette littéraire d'aujourd'hui, une épitaphe extraite des ouvrages de Machiavel n°. 2. Son caractere original, plein de force & de ſublime, mérite que nous en faſſions mention. Elle roule ſur la mort du prince Soderini, Gonfalonier perpétuel de Florence, qui fut dépoſé :

La notte che mori Pier Soderini
L'alma n'andò dell' inferno à la bocca,
E Pluto la gridò anima ſciocca
Che inferno! va nel limbo tra' bambini.

On peut la rendre ainſi :

De Soderini mort, l'ame, ſans s'en défendre,
De l'enfer franchiſſoit les ſoupiraux ardens :
Sote, lui dit le Diable, ici pourquoi te rendre?
Aux limbes cache-toi, va parmi les enfans.

A la page 107. Le 22 *Octobre*. Dans l'*Avant-coureur* du 22 Octobre, on lit une lettre de M. Poinſinet, en forme de réponſe à l'article du *Mercure* de M. D. L. G., où ce dernier rend compte *de la Soirée à la mode*. Ce petit homme, en remerciant M. de la Garde des éloges prodigués à ſa piece, paroît avoir ſur le cœur la critique qu'il en fait ſur pluſieurs articles; il les défend tous, il veut ſurtout qu'on appelle *comédies lyriques* ſes opéra comiques. Il nous

apprend que M. de Chamfort s'exerce dans le même genre & vient sourire au *tripot d'Arlequin.*

A la page 126. Le 30 *Novembre* 1764. Le sieur Fréron, toujours prêt à saisir les occasions de mortifier l'amour-propre de M. de Voltaire, vient d'insérer dans son numéro 35, une ode de ce poëte à Sainte-Genevieve. Il se fait adresser cet ouvrage par un anonyme, comme une piece rare & curieuse. Il est certain que cette ode, composée par M. de Voltaire dans sa jeunesse, est détestable : il en faut conclure qu'il avoit peu de disposition pour la poésie lyrique & sacrée.

A la page *idem.* Le 1 *Décembre.* M. le Mierre, peu dégoûté de ses disgraces dramatiques, ne fait qu'avancer à plus grands pas dans la carriere. Depuis la chûte de son *Idomenée* il vient déjà d'enfanter une nouvelle tragédie; *Artaxerce* est son sujet.

On parle d'une *Gabrielle de Vergi*, autre tragédie de M. de St. Valier, colonel d'infanterie, qui a eu un *Accessit* à l'académie. C'est une princesse à qui son mari fait manger le cœur de son amant.

Ces deux drames doivent être précédés du *Siege de Calais* de M. du Belloy, annoncé depuis longtems.

A la page 127. Le 3 *Décembre.* Les comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la premiere représentation du *Mariage par capitulation*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes, les paroles de M. Dancour & la musique de M. Rodolphe. Quant au drame, rien de plus trivial & de plus plat; il est étonnant avec quelle

facilité on hasarde sur ce théâtre des pieces aussi misérables. La musique n'a pas eu grand succès non plus ; quelques ariettes seulement ont fait plaisir.

Le spectacle a fini par un ballet militaire de la composition du sieur Pitro. Le naturel de la pantomime & surtout la précision, l'élégance, la durée d'un assaut exécuté par le mari & la femme qui se battent en duel, a fait grand plaisir.

A la page 127. Le 5 *Décembre* 1764. On lit dans le supplément de la gazette littéraire du deux Décembre, l'extrait d'une lettre sur l'opéra à M. le B. D. H., qu'on nous donne comme d'un poëte philosophe connu par des pieces de vers pleines de graces & d'harmonie & par des Essais en prose fortement pensés & élégamment écrits : quoiqu'il en soit, il y a des vues neuves & vraies dans cette lettre ; l'auteur y fait sentir les défauts des deux musiques, italienne & françoise ; il les attribue en partie à la constitution des drames, & surtout à notre égard, il trouve que nous manquons de ces caracteres forts & vigoureux qui prêteroient beaucoup à la grande mélodie : il voudroit aussi que les décorations & les danses concourussent à l'unité du poëme & d'un ensemble parfait. Qu'on est encore loin de cette perfection !

Cet auteur est M. de Saint-Lambert.

A la page 129. Le 10 *Décembre*. On voit dans l'Avant-coureur d'aujourd'hui une lettre de M. Guichard à Mlle. Clairon, en prose & en vers, pour la remercier de la protection qu'elle a bien voulu accorder à M. de Villiers, un nouveau débutant aux François dans

K v

les rôles de tyran. Malgré tout le zele que l'amitié peut inspirer, on ne peut pardonner le ton rampant & emphatique tour à tour avec lequel cet auteur parle à cette héroïne du théâtre.

A la page *idem*. Le 12 *Décembre* 1764. On a repris *Timoléon* lundi 10 de ce mois. Il a essuyé une seconde chûte. Voici ce qu'a dit Fréron dans une note n°. 37. page 143 ... „ Tragédie „ nouvelle de M. de la Harpe, piece commune „ pour le fond, d'ailleurs froide, ennuyeuse, „ mal faite & mal écrite. Elle fut donnée la „ premiere fois le 1er. Août dernier; le peu „ de succès qu'elle eût, obligea l'auteur de la „ retirer après cette premiere représentation. „ Les changemens qu'il y a faits depuis n'ont „ servi qu'à la rendre plus mauvaise. "

A la page 129. Le 13 *Décembre*. Suivant la gazette littéraire n°. 50, mercredi 12 Décembre, à l'article d'Angleterre, les Anglois forment les mêmes plaintes que nous sur la décadence de l'art dramatique; excepté la tragédie de *Douglas* par M. Hume, autre que l'historien, & la comédie de *la Femme jalouse* par M. Colman, la scene angloise n'a rien produit digne d'être cité. Leurs auteurs ne font plus que nous singer. On vient de donner sur le théâtre de Drury-lane un opéra-comique Anglois, dont les paroles sont de M. Robert L. Loyd, & la musique de M. Nuch. Il est intitulé *les Amans capricieux*. C'est l'imitation presque littérale de *Ninette à la cour*. L'auteur en convient dans sa préface. Cette nouveauté a eu beaucoup de succès.

A la page 132. Le 22 *Décembre*. On est in-

digné de trouver dans un ouvrage comme l'année littéraire une annonce de toutes les frivolités que débitent dans ce tems-ci tous les marchands de Paris. Quoique l'auteur cherche à encadrer cela de son mieux dans une espece de lettre intitulée *le Superflu*, *chose très-nécessaire*, *vers de M. de Voltaire*, on ne lui passera point de nous entretenir de ratafia, de dragées & de breloques. Quels noms à accoller avec ceux des gens de lettres, que les Macharts, les Diodets, les Chauvins ! Est-il possible qu'un journaliste s'avilisse à ce point-là, & s'imagine dérober aux soupçons du public le sordide motif qui le fait parler !

A la page 135. Le 28 *Décembre* 1764. Il a débuté ces jours-ci aux François un nouvel acteur, ex-officier de cavalerie, dans les rôles de roi & de Paysan. On l'avoit annoncé avec tant d'emphase qu'il n'a pas reçu tous les applaudissemens auxquels il s'attendoit. Il est beau de figure, a beaucoup d'organe & beaucoup de sentiment. Il lui manque de la dignité, de la hardiesse & d'être maitre de son récit ; ce que l'usage lui donnera.

A la page *idem*. Le 28 *Décembre*. On lit avec la plus grande envie de rire dans le premier volume du *Mercure* de ce mois, l'annonce qu'on y fait du *Porte-feuille de l'homme de goût*. Cette compilation de l'abbé de la Porte y est exaltée dans trois pages entieres d'éloges ; on ne peut ignorer les liaisons que cet auteur a avec le *Mercure* ; il est aisé de conclure quel est l'écrivain panégyriste.

A la page *idem*. Le 30 *Décembre*. *Les lettres de la Campagne* sont une petite brochure écrite

par M. Tronchin, procureur-général du conseil de Geneve, pour faire l'apologie de la conduite des magistrats de cette ville envers Rousseau & son livre *d'Emile.* L'orage excité dans cette république à l'occasion du Diogene moderne a produit ce livre, peu recommandable par le fond & par la forme; mais il a donné lieu aux *Lettres écrites de la Montagne*, que nous avons annoncées & dont nous parlerons plus amplement.

A la page 139. Le 2 *Janvier* 1765. *Almanach des Muses*; c'est un recueil de toutes les pieces de poésie faites dans le courant de l'année derniere, qu'on a rassemblées avec des notes. On se propose de continuer cet ouvrage & de former ainsi une collection suivie de toutes les pieces fugitives éparses dans une infinité de volumes.

L'éditeur y joint des remarques critiques, quelquefois peu justes & futiles, quelquefois judicieuses. On peut lui reprocher de s'approprier le bien des gens pour en dire du mal & de dévoiler les anonymes : on y trouve que M. Dorat est l'auteur de l'*Epître à Alexandrine* (Mlle. Fanier.)

A la page *idem.* Le 3 *Janvier.* Les Italiens ont donné le 29 Décembre *la Matrone Chinoise*, comédie-ballet en deux actes & en vers libres. L'auteur, M. le Monnier, n'a pas eu cette fois le même succès qu'ont éprouvé son *Maître en droit*, & *son Cadi Dupé.* Le fond du drame est tiré du journal étranger, du 10 Décembre 1755. Les défauts du sujet en ont vraisemblablement empêché la réussite. Aucune

matrone d'Ephese ou de la Chine ne tiendra longtems au théâtre. La Fontaine a dit :

S'il eſt un conte uſé, commun & rebattu,
C'eſt celui qu'en ces vers j'accommode à ma guiſe.

A la page 138. Le 4 *Janvier* 1765. M. Bruyzet, jeune homme plein d'eſprit & de talens, a bien voulu nous communiquer ſa traduction de la tragédie Allemande de M. Klopſtock, intitulée *Salomon*, en cinq actes, que nous avons annoncée l'année derniere. Nous oſons aſſurer que cette tragédie du plus grand poëte de l'Allemagne reſſemble bien moins à un drame qu'à un fragment d'Epopée hébraïque, échappé aux injures du tems & mis en dialogue. Le ſujet eſt la converſion de *Salomon*. Tous les incidens, tous les épiſodes, bien loin de croiſer l'action & de paroître retarder le dénouement, ne ſervent qu'à l'accélérer. *Salomon* eſt au déſeſpoir dès le premier acte, & l'uniformité de ſon caractere, ainſi que celui des autres perſonnages ne formant aucun contraſte entr'eux, la piece reſte dénuée de cet intérêt qui fait l'ame d'une tragédie. Il y a dans les détails des beautés particulieres, des penſées, des images & des expreſſions vraiment dignes du pinceau mâle qui eſquiſſa la *Mort d'Adam*.

M. Bruyzet a enrichi ſa traduction de notes judicieuſes.

A la page 142. Le 14 *Janvier*. L'opéra a remis jeudi dernier les *Talens lyriques*. Nous ne ferons aucune mention du mérite intrinſeque de cet opéra très-connu : nous nous contenterons de dire que le ſieur le Gros a fait

le rôle de *Mercure* avec une intelligence dont on ne l'eut pas cru susceptible ; il y a employé des talens qui ont émerveillé les spectateurs en petit nombre ; on prétend qu'il a reçu des leçons de Mlle. Dumesnil & du sieur Grandval. Quoi qu'il en soit, il en a très-bien profité, & l'on ne doute pas qu'il ne fasse faire foule aujourd'hui, qu'il joue pour la seconde fois.

A la page 144. Le 17 *Janvier* 1765. On annonce dans la gazette littéraire d'hier 16 de ce mois, les œuvres de Jean-Elie Schlegel, le premier poëte tragique Allemand, dit le journaliste, dans les pieces duquel on ait vu l'expression répondre à la dignité du sujet. Gotsched l'avoit précédé dans cette carriere ; mais ses pieces, quoique régulieres, sont dégradées par une trivialité d'expressions difficile à imaginer. M. Schlegel est mort à Copenhague en 1749, à la fleur de son âge. Ses œuvres sont en trois volumes. Le premier contient six tragédies : *Oreste & Pylade*, piece qu'il composoit à dix-huit ans ; *Didon* fut faite à-peu-près dans le même tems, c'est-à-dire en 1739 ; *les Troyennes*, imitées du grec & du latin : dans *Canut*, sa quatrieme piece, l'auteur peint les mœurs guerrieres des anciens Danois : il représente celles des Germains dans son *Arminius* : *l'Electre* d'Euripide est sa sixieme & derniere. M. Schlegel choisissoit bien ses sujets, ajoute le journaliste, & les disposoit encore mieux. Ses caracteres sont soutenus, ses situations tragiques, son expression noble & sa versification pleine d'harmonie. Le deuxieme volume, à l'exception de *Lucrece*, tragédie en prose, ne contient que du comique : *le Fainéant occupé* ; *le Mystérieux*, *le Triomphe des bonnes*

femmes, comédie en cinq actes : *la Beauté muette* ; en un acte & en vers ; *l'Ennui*, Prologue. *Le Mystérieux* & *le Triomphe des bonnes femmes* sont les deux pieces qui ont eu le plus de succès. Elles font partie du très-petit nombre de bonnes pieces d'intrigues dont l'Allemagne se glorifie. Le troisieme volume comprend des ouvrages critiques & moraux : un *Parallele* de Shakespear & de Gryphe (ancien poëte Allemand) ; une *Dissertation sur l'imitation de la Nature dans les beaux arts* ; des *Remarques critiques sur les tragédies des anciens & des modernes* ; enfin des *Observations sur la dignité & la majesté de l'expression dans la tragédie*. Les pieces morales sont, en général, bien pensées & bien écrites : celle qui a pour titre *le Petit-Maître*, quoiqu'un peu trop diffuse, ne laisse pas d'être amusante.

A la page 144. Le 18 *Janvier* 1765. Un Suisse que la lettre du *comte de Cominges* a fait pleurer, vient d'adresser à M. Dorat une épître en vers trop longue à rapporter. L'auteur y déploie une ame sensible, une imagination franche & une harmonie douée de versification. Ces vers sont dans la maniere d'Ovide, d'une facilité peut-être trop abondante.

A la page 145. Le 21 *Janvier*. Mrs. d'Arnaud & Dorat n'ont point les gants d'avoir traité les premiers le *comte de Cominges*. Nous apprenons qu'on trouve dans le *Mercure* du mois de Mars 1753 une Romance sur le même sujet, de M. le duc de la Valliere. Elle est en vingt-sept strophes ou stances, de huit vers chacune. Cette piece est écrite avec la vérité la plus touchante. M. le duc de la Valliere termine plus

heureusement que les autres, en faisant mourir *Cominges* de douleur, après avoir reconnu *Adelaïde* expirante.

A la page 147. Le 26 *Janv.* 1765. Avant-hier les comédiens Italiens ont donné la premiere représentation de *l'Ecole de la jeunesse*, comédie en trois actes mêlée d'ariettes, par MM. Anseaume & Duni. Pour donner une idée de la bisarrerie de cette piece, il suffit de dire que ce sujet est celui de *Barnevelt*; ce drame Anglois si pathétique & si terrible, pour lequel il ne faudroit pas moins que le pinceau du Dante & de Milton. Il ne pouvoit tomber dans la tête que d'un François d'enjoliver d'ariettes cet ouvrage, le plus sublime de tous les drames. Le goût est tellement perverti qu'on court en foule à ce monstre bisarre.

A la page 148. Le 28 *Janvier.* Il a débuté ces jours-ci aux François un jeune homme de seize ans & demi, fils d'un nommé Blainville, assez mauvais acteur de la comédie italienne. Il joue dans les rôles de *Zamore*, d'*Orosmane*, &c. Cette noble hardiesse ne paroît pas encore soutenue d'un talent bien décidé; il promet cependant.

A la page 152. Le 3 *Février.* M. Bertin, trésorier des parties casuelles & de l'académie des inscriptions & belles-lettres, auquel on a déjà attribué *l'Isle des foux*, passe pour l'auteur de *l'Ecole de la jeunesse*, ou *le Barnevelt François*, & l'on peut se douter aux éloges affectés que certains journalistes prodiguent à ce drame, que leur idole est cachée derriere le souffleur de la comédie.

A la page *idem.* Le 4 *Février. Théâtre d'un*

inconnu, *contenant la Suivante généreuse*, *imitée de Goldoni*, *la Domestique généreuse*, *les Mécontens*. La premiere piece est en cinq actes & en vers, les deux autres sont en trois actes & en prose.

A la page 162. Le 23 *Février* 1765. L'académie royale de musique a remis hier *Castor & Pollux*. Le Gros a fait le rôle de *Castor*, il contribue à merveille au grand succès de ce poéme, le chef-d'œuvre du théâtre lyrique. Il est, en général, fort bien remis; mais il est à craindre que la remise trop fréquente de cet opéra ne lasse le public, qui préfere la nouveauté aux plus belles choses.

A la page *idem*. *Le* 24 *Février*. L'Ordre des avocats ayant trouvé mauvais que le sieur Fréron aît rendu compte dans sa premiere feuille du mémoire de Me. Vermeil sur l'hermaphrodite, quelque favorablement que ce journaliste en ait parlé, on lui a enjoint de ne plus faire mention d'aucun ouvrage de cette nature.

A la page 162. Le 25 *Fév.* Freron dans sa quatrième feuille se fait écrire une lettre par un avocat, au sujet du conseil qu'il avoit donné à M. de la Harpe de prendre cette profession. Il avoit cherché à se venger de l'ordre qui lui avoit fait interdire de parler de ses Mémoires. Il profite de cette tournure pour plaisanter de nouveau ce jeune tragique & il finit par des réflexions, où il décharge un peu sa bile sur cet ordre superbe. Son premier projet avoit été de faire renvoyer par l'avocat M. de la Harpe à une autre profession, à celle d'Architecte ou de médecin, par exemple. Il se feroit ensuite fait écrire une autre lettre par celui-ci, & ainsi

ſucceſſivement M. de la Harpe auroit été déclaré inepte à tous les états.

A la page *idem*. Le 16 *Fév.* 1765. *Anthologie françoiſe, ou chanſons choiſies.* M. Monnet, ancien Directeur de l'opéra comique, vient de propoſer par ſouſcription ce recueil des meilleures chanſons que la nation françoiſe ait produites juſqu'à nos jours. Il eſt à ſouhaiter que cet ouvrage ſouvent entrepris ſoit fait avec plus de choix & de ſoin que les précédens. Nous avons en ce genre les plus agréables matériaux & les plus abondans qu'aucune nation puiſſe offrir.

A la page 163. Le 28 *Février. Idées ſur l'opéra, &c.* Dans cette brochure d'un amateur il y a d'abord quelques réflexions fort judicieuſes & pleines de goût ſur les différentes parties de ce ſpectacle. L'auteur le trouve encore dans l'enfance à beaucoup d'égards. Il paſſe enſuite à la forme d'adminiſtration qu'il voudroit qu'on lui donnât. C'eſt un projet d'établiſſement d'une véritable académie de muſique, qui auroit la direction de l'opéra & de l'opéra-comique. Par ces arrangemens on trouveroit dequoi récompenſer plus utilement & les auteurs & les acteurs. Il feroit à ſouhaiter que ce projet eût lieu ; il n'eſt pas douteux que l'opéra ne parvînt à un plus haut dégré de perfection.

A la page 165. Le 4 *Mars.* Le *Mercure* de ce mois, après un long extrait de la piece du *Siege de Calais*, redemandée par S. M., rapporte que le Roi a fait gratifier l'auteur d'une médaille qu'on appelle *du grand coin* & d'une ſomme de mille écus d'argent comptant.

Malgré tous ces brouhaha la piece continue

à passer pour être très-médiocre aux yeux des connoisseurs. On ne peut mieux la caractériser que par le mot de M. le Duc d'Ayen, qui ayant osé élever sa voix contre ce drame informe avant qu'il fût joué à la cour, s'est retranché au silence, & convient que c'est une piece très-respectable.

Cette piece éleve les ames les plus viles. Elle a rechauffé celle des comédiens. Les habitans de Calais ayant député vers eux pour savoir ce qu'ils exigeoient pour venir la jouer dans cette ville pendant la quinzaine, ils ont répondu avec sublimité, *un théatre seulement.*

Enfin il est question de la donner *gratis* au peuple. C'est l'auguste Clairon qui en a ouvert l'avis.

A la page 165. Le 6 *Mars* 1765. La Gazette littéraire du 6 Mars annonce les œuvres de poésie & de théâtre d'un nouvel auteur Allemand, Jean-Chrétien Kruger. Il nâquit à Berlin de parens pauvres, il fut obligé de se faire comédien. Les travaux de cet état & les traductions qu'il étoit obligé de faire pour vivre, l'ont empêché de donner à ses ouvrages & surtout à ses comédies la correction qu'il auroit pu y mettre. Ces dernieres sont semées de traits originaux, qui les feront passer à la postérité. Les principales sont *l'Epoux aveugle*, *les Candidats* & *le Duc Michel.* Il a fait une traduction Allemande de Marivaux; il est mort à Hambourg le 23 Août 1760, âgé de 28 ans & déja consumé de travail.

A la page 166. Le 7 *Mars.* Dans le Supplément de la Gazette littéraire du 3 Mars 1765, on lit une lettre datée de Parme du 3 Janvier, où l'auteur déplore le dépérissement des lettres

& des arts de cette mere des Sciences ; il en fait une defcription lamentable.

A la page 166. Le 8 *Mars* 1765. Nous ne pouvons omettre un trait dont nous fommes fûrs & qui eft trop propre à découvrir à nud l'ame du Sr. Freron pour l'oublier.

L'Imprimeur Barbou étant allé voir ce Journalifte au fujet de *l'Effai de traduction de l'Iliade*, que vient de donner au public M. de Rochefort, celui-ci demanda s'il s'intéreffoit beaucoup à cet ouvrage ? Le Libraire répondit que non, puifque l'auteur l'avoit fait imprimer à fes fraix. „ Cela pofé " , répliqua-t-il, „ ce „ n'eft point la peine de la lire, ni d'en par„ ler. „ On fent facilement quel reffort fait rémuer fa plume & le cas à faire de fes éloges ou de fes critiques.

A la page 168. Le 15 *Mars*. M. Marin vient de faire imprimer fon *Théatre*, compofé de cinq pieces : les titres font, *Julie ; la fleur d'Agathon*, *Fréderic*, *l'Amante ingénue* & *l'Amant heureux par un menfonge*. De ces drames, le premier en trois actes eft le feul qui ait été joué & difgracié du public. Les Journaux s'efforcent d'encenfer cet auteur ; on en découvre aifément la raifon, en apprenant qu'il eft cenfeur de la police & fécretaire général de la librairie de France. L'auteur, à l'exemple de Corneille, a donné l'examen de fes pieces ; refte à favoir fi c'eft pour fe juger avec la même impartialité que ce grand homme, ou pour excufer fes défauts. Au refte, on doit l'applaudir de n'avoir point deshonoré fon ouvrage par une dédicace baffe, à l'exemple de tant de

gens de lettres ; l'ouvrage eſt mis aux pieds de l'Académie françoiſe.

A la page 168. Le 16 *Mars* 1765. Les Italiens ont donné aujourd'hui la premiere repréſentation du *Tonnelier*, paroles de M. Anſeaume. Cet ouvrage joué autrefois à la foire avec peu de ſuccès, s'eſt reproduit aujourd'hui ; on n'a rien à en dire, ſinon qu'on y a fait quelques changemens ; on a ajouté des ariettes, de la compoſition du Sr. Audinot.

A la page 169. *Le* 18 *Mars*. On voit dans différens ouvrages périodiques & entr'autres dans l'*Avant-Coureur* du 11 Mars, une lettre à M. du Belloy ſur ſa tragédie. On ignore ſi c'eſt lui-même qui s'eſt écrit cette lettre ; mais on ne peut lire rien de plus plat, de plus abſurde, de plus trivial, de plus faux & de plus baſſement louangeur. Elle eſt datée du 25 Février 1765.

A la page 169. *Le* 19 *Mars*. Pour contrebalancer le coup que paroît avoir porté à la réputation de Mlle. Clairon l'éclat très-ſcandaleux qu'elle a fait à cet égard, les partiſans de cette héroïne du théâtre viennent de faire paroître une brochure, intitulée *lettre de M. le Chevalier M..... à Milord K....* On y a raſſemblé tout ce qu'on a pu ramaſſer d'éloges prodigués à cette divinité & l'on en a formé un corps de défenſe, qui ne laiſſe pas moins ſubſiſter en entier toute la flétriſſure empreinte ſur ſa perſonne.

A la page 169. Le 20 *Mars*. On voit une lettre de M. de la Harpe du 8 Mars, où ce jeune auteur ſe défend de l'imputation qu'on lui a faite dans l'ouvrage dont on vient de par-

conserver la liberté de l'examiner d'un œil froid & critique.

A la page 176. *Le 7 Avril* 1765. On voit dans le supplément de la gazette littéraire du 31 Mars, une notice sur le commentaire des œuvres d'Horace de l'Abbé Galliani, dont nous avons déjà parlé. Il seroit à desirer que ce commentaire fût imprimé dans toute son étendue. Rien de plus ingénieux, de plus naturel & de plus propre à restituer ce poëte philosophe, si étrangement défiguré par les commentateurs.

Il avance dans sa préface une proposition bien contraire à ce qu'on a cru jusqu'à présent. Il prétend qu'on ne doit avoir aucune obligation aux moines de la conservation des auteurs profanes; qu'il faut leur savoir gré tout au plus de n'en avoir pas détruit tous les exemplaires.

A la page 178. *Le 12 Avril.* Suivant une lettre de Berlin du 20 Mars, le Roi de Prusse a établi dans cette ville une Académie de quinze jeunes gentilshommes, qui doivent être élevés suivant le plan qu'il a donné. Les directeurs & professeurs sont tous François: le Sr. Toussaint professe la philosophie.

A la page 187. *Le 23 Avril.* La gazette littéraire va prendre une nouvelle forme. Les éditeurs ou auteurs, sous prétexte que leurs annonces sont trop sèches dans une feuille aussi succincte que celle qu'ils donnent chaque semaine, se retranchent à fournir tous les quinze jours un cahier dans le goût du supplément; de sorte que cet ouvrage va rentrer dans la forme qu'il avoit, à-peu-près, comme *Journal*

étranger,

étranger, & après différentes chrysalides se trouvera revenir au point d'où il étoit parti. Le véritable objet de ce changement est la paresse des auteurs, qui se trouvoient trop astreints à donner une feuille tous les sept jours.

A la page 187. *Le* 24 *Avril* 1765. *Lettres & observations à une Dame de province sur* le Siege de Calais, *orné d'une carte géographique de cette ville*, *par M. D.....* L'auteur ne se nomme point & a raison, dans un tems où l'on regarderoit comme traître à la patrie quiconque oseroit en faire la critique.

Nous trouvons dans cet ouvrage une anecdote qui nous apprend que M. d'Arnaud fera paroître l'hiver prochain un *Siege de Calais*, poëme commencé depuis plus de trois ans. On dit que ce poëte aura pour garans plusieurs personnes dignes de foi, entr'autres un homme de grand mérite, M. de Villaret.

L'auteur ne paroît point des ennemis de M. d'Arnaud. Il le qualifie, après l'avoir nommé, l'auteur du drame intéressant du Comte de Comminges; drame qui a fait verser des larmes & qui a pour partisans tous les cœurs sensibles.

A la page 188. *Le* 27 *Avril.* La reprise de *Castor* est des plus brillantes; il faut rendre justice aux directeurs, ils n'ont rien épargné pour la magnificence & les graces du spectacle en tout genre. Le troisieme acte est renforcé de toute la pompe & de tout le terrible dont il est susceptible; il fait le plus grand & le plus redoutable effet. Le quatrieme reçoit tout l'agréable, tout l'enchanteur d'un

féjour divin. Ils en ont fait, pour ainfi dire, un opéra tout nouveau. Les moindres chambrées jufqu'à préfent ont paffé mille écus de recette.

A la page 188. *Le 29 Avril* 1765. Dans *l'Avant-coureur* d'aujourd'hui on lit une lettre fignée: *Auteur des* Légiflatrices, *reçues à la comédie Italienne.* Cet anonyme s'y défend de l'accufation de plagiat intentée contre lui par M. Moline; il prétend que fa piece eft reçue depuis quinze mois à la comédie Italienne, & qu'il n'a jamais connu ni l'autre piece ni l'auteur. Il convient cependant que le dénouement lui a été fuggeré par le muficien, & il prétend que c'eft tout ce que ces deux ouvrages ont de commun, ainfi que leur origine, puifque ce fujet a d'abord été traité par Ariftophane.

A la page 188. *Le 30 Avril. Oeuvres de M. de la Noue*, où l'on a mis un précis de fa vie. Il étoit né à Meaux en 1701 & M. le Cardinal de Biffy lui fit faire fes études; il fe fit comédien à vingt ans. On fait le fuccès qu'il a eu, malgré fa figure ingrate & fon organe défagréable.

Ses ouvrages font: *les deux Pals*, joués à Strasbourg. En 1734, il donna fon *Retour de Mars*, piece de flatterie allégorique, métaphyfique, c'eft-à-dire, déteftable. La tragédie de *Mahomet II*, n'eft pas fans beautés, mais c'eft un drame à refaire. *Zélifca*, comédie-ballet, compofée pour les fêtes du mariage de Mgr. le Dauphin; c'étoit entrer en commun avec M. de Voltaire, qui avoit fait pour le même fujet la *Princeffe de Navarre*: le comédien

l'emporta ſur ce grand homme; le dernier ouvrage fut jugé pour le plan & pour l'exécution bien au-deſſous de *Zéliſca. La Coquette corrigée*, comédie ſpirituelle & froide. *L'Obſtiné*, comédie en un acte & en vers, qui n'avoit pas encore paru, eſt abſolument mauvaiſe. Les canevas des tragédies de *la mort de Cléomene, Roi de Sparte*; de *Traſéas*, Sénateur Romain; d'*Antigone*, ſujet que l'auteur ſembloit vouloir traiter dans le genre des Grecs, avec des chœurs & l'appareil qu'ils entraînent. La piece commence à-peu-près où finit celle de l'illuſtre Racine.

En général, cet auteur manquoit de goût, avoit le ſtyle inégal, peu de correction, point de chaleur; il ne peut être mis qu'au ſecond rang des poëtes dramatiques.

A la page 189. *Le* 1 *Mai* 1765. D'infatigables auteurs ne ſe laſſent point de s'évertuer en tout ſens pour mettre le public à contribution. Il paroît un nouvel écrit périodique, intitulé *magaſin Anglois, ou Recueil littéraire, inſtructif & amuſant*. C'eſt une brochure de quatre feuilles d'impreſſion. On ſe propoſe d'en faire paroître une tous les mois. On fait imprimer le texte original vis-à-vis la traduction, en faveur, dit l'auteur, de ceux qui apprennent la langue britannique, &c. mais en effet pour gagner autant de terrein ſans ſe donner de peine; il n'eſt pas douteux que de pareils ouvrages, qui ne ſortiroient point d'une main mercénaire, pourroient être très-bons.

A la page 189. *Le* 3 *Mai*. Le Chevalier de la Morliere, perſonnage très-renommé pour ſa cauſticité & ſes démélés avec les comédiens &

différens auteurs, après avoir essuyé diverses corrections de la police à cette occasion, avoit enfin reçu quelque tems avant la clôture des spectacles un ordre précis de M. de Sartine de ne plus s'y présenter : Mlle. Clairon avoit eu l'autorité de lui faire enjoindre cette défense inouïe, sous prétexte qu'elle ne pouvoit jouer à la vue de ce monstre.

A la page 191. *Le 9 May 1765.* Les comédiens Italiens ont donné hier une piece nouvelle, intitulée *les Amours de Gonesse*, comédie en un acte en vers, mêlée d'ariettes : les paroles de M. de Chamfort ; & la musique de M. de la Borde. Le premier n'a point soutenu la réputation que lui avoit faite *la Jeune Indienne* aux François. Le second est encore éloigné d'être sur la ligne des Philidor & des Duni. Il faut qu'il se contente de briller à la tête des amateurs.

A la page 194. *Le 16 May.* On lit dans le Supplément de la Gazette littéraire du 28 Avril & dans la Gazette du 15 May N°. 11, deux ouvrages d'une nouvelle Muse. Le premier est la traduction d'une *Elégie écrite sur un cimetiere de campagne*, traduite de l'anglois de M. Gray. Le second est intitulé *Portrait de mon ami.* M. l'abbé Arnaud annonce le premier ouvrage comme le travail d'une jeune Dame aimable, qui joint aux agrémens de son sexe des connoissances & des talens, qu'un homme de lettres lui envieroit & qui ne lui ont pas permis de publier son nom.

Quant au *Portrait*, voici ce qu'il dit : „ le „ mérite de la ressemblance sera perdu pour „ nos lecteurs ; mais il aura le sort des portraits

„ du Titien & de Vandyck, il intéressera tou„ jours par la vivacité du coloris, la hardiesse „ du dessein, la vie & l'expression. "

A la page 194. *Le* 17 *Mai.* 1765. La cupidité ne cesse de s'agiter pour gagner de l'argent, & sous prétexte de travailler au bien public, des milliers d'écrivains ne travaillent en effet qu'à duper le public. On répand le Prospectus d'une Gazette d'agriculture, de commerce & de finance, qu'on distribue dans le plus grand appareil & avec les vues les plus belles pour le bien du royaume & la prospérité de l'Etat. Ce nouvel ouvrage périodique se forme des débris d'une du même genre, appelée *Gazette du commerce*. Celle-la paroîtra deux fois par semaine, le mercredi & le samedi. Elle contiendra les faits; moyennant un abonnement de 24 livres, tous les quinze jours on publiera un Supplément, où se trouveront les extraits des ouvrages relatifs aux trois objets en question, & l'abonnement ordinaire sera de 18 livres.

A la page 195. *Le* 21 *Mai. On Essai op the Constitution of England*; dans le Supplément de la Gazette littéraire du 28 Avril & dans la feuille suivante du 15 Mai, les Journalistes discutent cet Essai sur la Constitution d'Angleterre, brochure, dit-on, qui, quoique très-courte & assez superficielle, a fixé quelque tems l'attention du public Anglois & mérite en effet par la maniere ferme, ingénieuse & libre dont elle est écrite, qu'on en examine les principes en détail. On y trouve une assertion hardie sur la *grande chartre*, que les Anglois regardent comme le *Palladium* sacré de leur liberté politique. Aussi ont-ils traité de blasphè-

me ce qu'en dit l'auteur, qui prétend qu'elle n'a jamais été faite en faveur de ce qu'on appelle la liberté naturelle de l'homme, mais seulement pour l'avantage du petit nombre de tyrans, qui l'avoient extorquée de leur foible monarque. L'auteur eſt M. de Ramſay, peintre.

A la page 196. *Le* 23 *Mai* 1765. L'abus que la pareſſe des journaliſtes a introduit de faire faire par les auteurs eux-mêmes les annonces de toutes les analyſes de leurs ouvrages, eſt pouſſé au point que ces Meſſieurs ſe prodiguent ſans pudeur les éloges les plus outrés. Voici comment M. d'Arnaud annonce dans l'*Avant-coureur* la deuxieme édition prétendue de ſon drame du *Comte de Cominges.*

„ Nous nous empreſſons d'annoncer la ſe-
„ conde édition de ce drame, que le public a
„ déja vu avec tant de plaiſir; les corrections
„ que l'auteur vient d'y faire lui aſſurent de
„ nouveaux applaudiſſemens. Le véritable gé-
„ nie, toujours modeſte, ſe contente diffici-
„ lement & cherche ſans ceſſe le mieux.... Ce
„ drame d'ailleurs eſt une de ces productions
„ qui ſe fait lire & goûter, & qu'on aime mieux
„ voir tout entiere que par morceaux.... M.
„ d'Arnauld eſt fait pour avoir les plus grands
„ applaudiſſemens dans la carriere difficile du
„ théâtre..... On ne ſauroit trop l'exhorter à
„ travailler dans ce genre; nous ne faiſons que
„ rendre les ſentimens du public : il ſe man-
„ queroit à lui-même s'il négligeoit la gloire
„ qui l'atend ſur la ſcene.... En dépit des ſaty-
„ riques, le vrai mérite eſt en lui accueilli.
„ L'homme modeſte ne doit jamais ſe découra-

„ ger, malgré les cris de l'envie : ne faut-il pas „ que les réputations mûriſſent ?"

A la page 196. *Le 26 Mai 1765.* Le procès entre les deux auteurs des *Législatrices* non encore jouées à la comédie italienne, continue à s'inſtruire. M. Moline vient de publier un écrit, intitulé *Mémoire en réponſe à la Lettre anonyme dans l'Avant-coureur*, N°. 17, au ſujet de la comédie des *Législatrices* de M. Moline, adreſſée à M. M. D. A. P. R., avec cette épigraphe : *hic ego verſiculos feci, tulit alter honores.* M. Moline y prétend qu'il n'avoit jamais lu Ariſtophane, qu'on l'accuſe d'avoir imité ; il ajoute qu'ayant à cette occaſion conſulté l'auteur grec, il n'y a rien trouvé de ſemblable à ſon drame ; qu'enfin en ſuppoſant que lui & ſon adverſaire euſſent puiſé dans la même ſource, il ne feroit pas poſſible de croire qu'Ariſtophane eût ſuggeré à l'anonyme le même plan, la même conduite, les mêmes ſituations, le même titre & le même dénouement.

A la page 196. *Le 26 Mai.* On a donné aujourd'hui pour la ſeconde fois au Concert ſpirituel un petit motet à voix ſeule, de la compoſition de J. J. Rouſſeau. Malgré l'exécution rendue par Mlle. Fell, il paroît qu'on n'y a pas reconnu l'auteur de *Devin de village.* Cette production n'a point eu de ſuccès.

A la page *idem.* Le 27 *Mai.* On lit dans l'*Avant-coureur* d'aujourd'hui des vers de M. Poinſinet à M. Caillot en lui renvoyant le rôle de *Weſtern* corrigé. Ces vers ſont d'un ridicule rare pour leur tournure & l'admirable modeſtie de ſon auteur ; il eſt fâcheux que leur longueur ne permette pas de les rapporter. Quoiqu'il en ſoit,

ce prélude annonce la reprise de *Tom Jones*.

A la page 200. Le 6 *Juin* 1765. Le Sr. Ofrêne débutant aux François y a attiré beaucoup de monde : il a commencé par le rôle d'*Auguste* avec un succès mérité pour un talent unanimément reconnu supérieur à tout ce que nous avons vu depuis longtems dans les débuts de ce théâtre. Il est noble, naturel, simple & pathétique. En un mot, il a fait la plus grande sensation.

Les connoisseurs ont conclu de-là que s'il y a de pareils acteurs dans les provinces, on a eu raison dans les dernieres querelles de la comédie de penser qu'il étoit aisé de remplacer les mutins & d'élever un nouveau théatre.

A la page *idem. Le* 9 *Juin.* Les François annoncent encore une nouveauté. C'est une comédie en trois actes & en prose, intitulée *le Mariage par dépit.* Il paroît que ce drame des *Bourgeoises de qualité* n'a pas encore un pere bien reconnu. Les chûtes multipliées de nos auteurs leur ont suggeré la prudence de garder l'anonyme, & de se tenir derriere le rideau jusqu'à ce que le succès leur ait permis de se montrer. On donne celui-ci à MM. Saurin, le Bret, Palissot, &c.

A la page 202. Le 13 *Juin.* La premiere représentation du *Mariage par dépit*, joué aujourd'hui, nous a offert la reprise d'un spectacle aussi tumultueux que celui de l'an passé à la premiere représentation du *Jeune homme.* Un ton ignoble, ou ridiculement vain, a monté le parterre sur un ton de gaieté qui n'a pas permis de finir la piece, échouée au troisieme acte. La scene, appelée la *Scene du gant*, a tellement

indiſpoſé le public, que l'indignation étant à ſon comble on n'a pu aller plus loin. On prétend que le trait eſt arrivé à Marcel. C'eſt un maître à danſer, qui, après avoir donné différentes leçons à ſon écoliere ſur les graces du maintien, &c. lui jette un gant par terre, pour lui apprendre à ramaſſer d'une façon élégante. Enfin, dans une ſcene où ſe trouvoient en trio Belcourt, ſa femme & Briſard, les brouhaha ne finiſſant point, ces trois acteurs ſe ſont concertés entr'eux, & Belcourt s'eſt avancé ſur le bord du théâtre, il a demandé humblement au parterre s'il vouloit que la piece fut interrompue, ou continuée? A l'inſtant il eſt parti des oui aſſez ſoutenus, ſuivis de non, non, encore plus forts : on n'entendoit que oui, non, non, oui. Les trois acteurs paroiſſoient au ſupplice, ſur-tout Briſard, qui avoit encore la mémoire fraîche de la correction eſſuyée pour ſon impertinence envers le public. Le tumulte a duré ainſi quelques minutes, & les acteurs ne voyant point jour à ſe faire entendre, ſe ſont retirés. On veut que la piece ſoit de M. Baſtide, ſi baffoué pour ſon *Jeune homme*.

Les comédiens jouerent enſuite *le double veuvage*, comédie en trois actes de Dufreni; piece qui parût d'autant plus gaie qu'on ſortoit d'une très froide & très-ennuyeuſe.

A la page 203. Le 18 *Juin* 1765. L'Académie royale de muſique a remis aujourd'hui pour la premiere fois *les Fêtes de l'Hymen*, ballet en trois actes, muſique de Rameau, paroles de Cahuſac. Ce ſpectacle venu après *Caſtor & Pollux*, quoique fort couru autrefois, n'a pas eu le même accueil. Le Gros, qui fait *Oſiris* dans le premier

act', a causé peu de plaisir; Mlle. Arnoux dans le second n'a pas paru merveilleuse : enfin M. le Gros qui a reparu dans le troisieme n'a produit au une sensation. On a admiré dans le second la décoration des cataractes du Nil & surtout un saut assez hardi que fait le Dieu. Mais on a trouvé de très-mauvais goût & peu digne de sa majesté, qu'étant tombé du haut de la cataracte, il fit le plongeon & reparut sur le bord du fleuve.

En général, ce qui a fait le plus de plaisir est un pas de deux dansé dans le troisieme acte par Vestris & sa sœur, appelé *le pas de la guirlande.* Ces deux voluptueux personnages en s'entrelaçant de mille façons ont paru reproduire aux regards des spectateurs toutes les figures de l'Aretin. On sent bien que Mlle Vestris ne peut briller qu'en pareil genre.

A la page 204. *Le* 21 *Juin* 1765. L'opéra a pensé tomber aujourd'hui vendredi & à sa seconde représentation. Le Sr. Gros n'a point chanté; Muguet l'a remplacé à faire mal au cœur : Mlle. Arnoux a manqué son rôle; en un mot tout a été à la diable.

A la page *idem. Le* 21 *Juin.* La nouvelle du *Pharamond*, tragédie de M. Thomas, se confirme : on assure que c'est la premiere piece que les François présenteront au public.

A la page 205. *Le* 25 *Juin.* Freron, toujours acharné contre M. de Voltaire, vient de faire imprimer dans son N°. 16. un extrait d'un ouvrage périodique Anglois, intitulé *Critical Review*, dans le N°. 3 Avril 1765. Le Journaliste y traite de la Lettre de M. de Voltaire à M. d'Amilaville & la donne comme l'ouvrage d'un hom-

me qui s'applaudit lui-même. Il ajoute qu'un écrivain, pour peu qu'il eût eu de délicatesse dans les sentimens, auroit rougi de faire ainsi parade de son humilité vis-à-vis du public. Freron se félicite de s'être rencontré avec ce critique. Il en faut conclure seulement que ce dernier n'est pas plus ami de Voltaire que l'autre.

A la page 205. Le 27 *Juin* 1765. Les Italiens ont donné aujourd'hui la premiere représentation du *faux Lord*, comédie en trois actes, précédée d'un prologue & suivie d'un divertissement, mêlé d'ariettes & de danse, intitulé *la Chasse*. L'auteur, M. Parmentier, a voulu rajeunir le tout par une forme nouvelle qui ne lui a pas réussi. Le prologue, qui contenoit des fadeurs très plattes, a eu des applaudissemens. Par cette raison la piéce a paru glaciale depuis le commencement jusqu'au troisieme acte, que le parterre n'y tenant point, a montré sa mauvaise humeur d'une façon assez marquée, pour faire juger aux comédiens qu'on ne le laisseroit pas finir. En conséquence, ils ont profité d'une scene d'Arlequin pour en sortir avec honneur: après avoir lâché beaucoup de lazis relatifs aux circonstances, avoir même pris des licences qui auroient mérité correction dans toute autre bouche, il a profité des huées qui ont redoublé pour faire une gambade & abandonner le théâtre.

Le divertissement d'une musique assez agréable dans le commencement, est dégénéré en spectacle aussi plat & aussi ennuyeux que le reste.

Le Sr. Gossec est auteur de la musique.

Il étoit de fort bonne heure & les comédiens

n'avoient annoncé rien autre chose. Le public ne s'est point trouvé satisfait, il a fermenté à tel point que, pour le contenter, il a fallu donner une autre piece. Ils ont joué *les deux Chasseurs & la Laitiere* & ont même ajouté de surcroît un ballet.

A la page 205. Le 28 *Juin* 1765. Dans la Gazette littéraire N°. 13, on trouve une Lettre de Dom Cesareo Pozzi, en réponse à celle où l'on se plaint du dépérissement des Arts & des Sciences en Italie, dont nous avons parlé. L'auteur tente de refuter les raisons données par l'auteur de la premiere sur ce changement. Il fait une question de fait, &, pour triompher plus sûrement, donne la liste des grands hommes, qui honorent actuellement l'Italie, supposé qu'il en existe.

A la page 235. Le *idem Juin*. Le nouvel acteur à continué ses débuts avec le même succès; il a été reçu unanimément avec quart de part & l'autre quart en gratification, pour ne point faire de nouvelle planche, n'étant jamais d'usage de donner demi-part aux commençans.

A la page 209. Le 8 *Juillet*. Les comédiens françois exigent de Mlle. d'Oligny, cette actrice aimable, si chérie du public pour la candeur de ses rôles, encore plus de ses mœurs, qu'elle essaye ses talens dans le tragique: elle a tâché de se soustraire à ce genre de travail, auquel elle craint de n'être point propre; mais elle est obligée de céder, elle apprend différens rôles & elle doit débuter dans *Britannicus* & fera le rôle de *Junie*. On sait d'avance que l'envie élève une forte cabale contr'elle. Mlle. Hus ameute de toutes parts ses créatures. Il est à

craindre que l'organe de notre jeune actrice ne puiſſe ſuffire à des rôles au-deſſus du ton ordinaire de la comédie.

A la page 209. *Le 12 Juillet* 1765. L'opéra a ſubſtitué aujourd'hui à l'acte de *Canope* celui de la *Féerie*, tiré des *Fêtes de Polymnie*. On eſt fâché qu'ils aient retranché préciſément le meilleur. Le fond du poëme de celui-ci intéreſſe & la muſique en eſt variée, ſaillante & pittoreſque; les paroles ſont de M. de Cahuſac, la muſique de M. Rameau.

A la page 210. *Le* 15 *Juillet*. Les comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la premiere repréſentation de *la Réconciliation villageoiſe*, comédie en un acte & en proſe, mêlée d'ariettes. Ce drame eſt très-commun, quant à l'intrigue & aux paroles; il n'eſt pas plus faillant du côté de la muſique qui n'a rien de neuf. Il n'eſt point tombé cependant & pourra ſe traîner pendant quelques repréſentations. On attribue ce poëme à M. Seguier, avocat général; il eſt ſurprenant qu'il n'y ait pas en ce cas plus d'eſprit. M. Poinſinet eſt le prête-nom.

A la page 211. *Le* 19 *Juillet*. Le ſieur Ofrêne continue à attirer beaucoup de monde aux François. Il réuſſit dans tous les rôles qu'il entreprend. Il faut que ſon talent ſoit bien ſupérieur pour faire une auſſi grande ſenſation, malgré trois grands défauts que lui reconnoiſſent ſes plus chers partiſans. Il a la figure peu noble, la voix rauque & de grands bras, qui ne ſe concilient jamais avec les beaux geſtes. Son grand mérite eſt le rare talent de poſſéder ſes rôles, de les graduer, de les nuancer avec une intelligence ſupérieure, de paſſer du ſang froid à la

passion & de revenir de celle-ci au flegme qu'il doit avoir; en un mot, un naturel unique : ce qui forme une disparate étonnante avec les autres acteurs, qui feroit regretter qu'il ne hurle pas comme eux, puisqu'ils ne peuvent acquérir son débit vrai & varié.

A la page 213. Le 24 *Juillet* 1765. Mlle. d'Oligny a débuté aujourd'hui dans le tragique, elle a fait le rôle de *Junie* dans *Britannicus*. Son air timide & embarrassé, sa voix entrecoupée & sortant à peine alloit assez bien au début de rôle qui doit être très-modeste; mais son peu d'habitude & son organe mal ménagé lui ont fait manquer tout le reste. Elle a chanté son rôle. Malgré ce peu de succès, il n'est point décidé qu'elle ne puisse réussir, quand elle sera plus maîtresse d'elle-même & qu'elle ménagera son organe.

A la page 217. Le 31 *Juillet*. Le *Journal des dames*, dont madame de Maison-neuve a le privilege à présent, arrêté depuis quelque tems va reprendre faveur. A la fin du mois de Mai, imprimé depuis peu, on lit cet *Avis important*, dit la femme auteur : „ madame de Mai-
„ son-neuve a eu vendredi 21 Juin l'honneur
„ de présenter au roi le volume d'Avril du
„ *Journal des dames*. On sent assez que ce
„ succès, le plus flatteur pour elle, va l'enga-
„ ger à de nouveaux soins & de nouveaux
„ efforts. Elle invite les meilleurs écrivains de
„ la nation à lui envoyer leurs ouvrages, & à
„ concourir à cette entreprise. Ce motif doit,
„ sans doute, suffire pour animer leur zele; la
„ récompense la plus glorieuse pour des Fran-

„ çois eſt de mériter les regards de leur
„ maître. ”

A la page 218. Le 5 *Août* 1765. Depuis que le célebre Goldoni eſt attaché à la cour, il ne travaille plus pour la comédie italienne & ce vuide s'apperçoit ſenſiblement. Le théâtre eſt en proie au ſieur Colalto, Pantalon : il a donné pour la premiere fois le 23 Juillet un drame intitulé *les Perdrix*. Cette comédie, dont toute l'intrigue roule ſur une ſuppoſition de ſabots en place de perdrix, faite & refaite pluſieurs fois, manque de cet imbroglio ſi propre aux jeux de théâtre, dont le premier égayoit ſes pieces : il n'y a pas le moindre intérêt ; auſſi le public ne s'eſt-il pas porté en foule à cette nouveauté.

A la page 220. Le 10 *Août*. On vient d'imprimer les Oeuvres de théâtre d'un auteur peu connu, c'eſt M. de Launay. Ses œuvres dramatiques ſont compoſées de trois pieces : *la Vérité fabuliſte*, comédie en un acte en proſe, avec un divertiſſement, repréſentée au théâtre italien en 1731 : *le Complaiſant*, comédie en cinq actes en proſe, jouée pour la premiere fois au théâtre françois. On prétend que M. de Launay n'eſt que le prête-nom de cette piece, attribuée à M. de la Marche, premier préſident du parlement de Dijon, à M. de Pont de Vale, & à madame de Tencin. Enfin *le Pareſſeux*, comédie en vers en trois actes, repréſentée au même théâtre en 1731. Le Recueil finit par les fables de l'auteur, au nombre de 50. Il n'y a dans tout ce recueil que le *Complaiſant* qui mérite quelqu'accueil, & qui juſtifie aſſez l'anecdote.

A la page 221. Le 14 *Août*. Hier l'académ-

mie royale de musique a donné pour spectacle des fragmens, composés du prologue *des Fêtes de Thalie*, de *l'Acte du Bal* & du *Devin de village*. Le premier & le second sont de la Font & musique de Monet; ils n'ont pas eu le moindre succès, l'acte surtout. Le prologue du *Bal* est charmant, mais la musique ne répond point au reste. On a beaucoup critiqué une mascarade composée dans tous les genres de grotesque qu'on peut admettre en pareil cas. Le sieur L'arrivée ayant chanté faux, a été hué dans une scene où il joue avec sa femme. Celle-ci a été si sensible à cette disgrace, qu'elle s'est trouvée mal; elle n'a pu finir, & la symphonie a été obligée de suppléer à ce qu'elle devoit chanter. *Le Devin de village* a fait la plus grande sensation. Mlle. Durancy joue le role de *Colette* avec intelligence, & une naïveté qui doivent la faire mettre au rang des premieres actrices.

Le public étoit de fort mauvaise humeur ce jour-là; l'opéra ayant commencé plus tard qu'à l'ordinaire, il s'est fait une émeute dans le parterre, on a apostrophé Rebel & Francœur: „ Rebel & Francœur, commencez ", leur a-t-on crié; „ commencez, Rebel & Francœur. " Messieurs les cordons de St. Michel ont trouvé leur dignité compromise, mais il a fallu en passer par-là.

Paragraphe à rapporter à la page 223. *Suite du* 17 *Août* 1765. Une veuve encore fraiche reçoit pendant la nuit des visites d'un amant, qu'elle voudroit bien n'avoir que sur le pied d'ami: celui-ci ne se contente pas de cette qualité & voudroit l'épouser; elle lui résiste & se perd en grands sentimens sur les affections pure-

ment intellectuelles. D'autre part, le neveu de ce galant eſt amoureux d'une fille de *Dorimene*, (la femme philoſophe) & s'introduit la nuit dans le jardin pour chercher à ſe découvrir à la jeune perſonne. Il réſulte de-là différens incidens. Surpriſe de l'oncle & du neveu, qui ſe rencontrent enſemble : ſurpriſe de la fille, qui trouve la veuve & ſon ami en tête à tête. La premiere fait accroire à *Iſabelle* que cet homme eſt un *Sylphe*, avec qui elle converſe les nuits. Rencontre des deux amans & converſation neuve de la jeune perſonne, qui toute pleine des contes que lui vient de faire ſa mere, le prend pour un *Sylphe*. Une certaine madame *Furet*, voiſine accariâtre, médiſante de *Dorimene*, ſert au dénouement : elle épie ce qui ſe paſſe & ayant vu entrer des hommes chez ſon amie, accourt fort empreſſée, s'imaginant trouver matiere aux médiſances du lendemain : elle rencontre en tête à tête *Dorimene* & ſon amant, elle eſt au comble de ſa joie. L'adreſſe de ce dernier les tire d'embarras, en déclarant qu'il vient de voir ſa future, qu'ils s'épouſent cette nuit. Notre femme philoſophe eſt obligée, malgré elle, d'adopter une tournure qui met ſon honneur à couvert : on marie auſſi les jeunes gens. Le dialogue de cette piece ne répond pas en beaucoup d'endroits au tiſſu délicat dont elle étoit ſuſceptible. On voit que l'abbé de Voiſenon a laiſſé cette fois marcher ſeul ſon ami Favart ; il n'a point, pour ainſi dire, broyé ſon ſel. La muſique de *Blaiſe* eſt médiocre, monotone & ſans force.

A la page 223. Le 12 *Août* 1765. Un critique en architecture vient de répandre un mémoire, où l'auteur attaque vivement l'exécu-

tion de la nouvelle église de Sainte-Genevieve ; il trouve cet édifice repréhensible jusqu'en tous ses points, il en considere le péristile, la décoration, tant extérieure qu'intérieure, la disposition des différentes parties : tout est pour lui matiere à censure : il fait plus, il propose des changemens, qui, même dans l'état actuel des choses, remédieroient, dit-il, à tous ces défauts. Les connoisseurs ont déjà annoncé quelques-uns de ces reproches ; mais ils sont indécens dans la bouche d'un jeune homme, qui doit respecter ses maîtres & ne pas prononcer aussi hardiment sur leurs défauts. L'ouvrage est intitulé : *Mémoire contenant des observations sur la disposition de la nouvelle église de Sainte-Genevieve, par un des éleves de l'académie royale d'architecture.*

A la page 224. Le 19 *Août* 1765. Il passe pour constant que des plaintes élevées de différens endroits contre les auteurs de la *gazette littéraire* sur leur irréligion & les dangereuses conséquences de laisser répandre un ouvrage empoisonné, en ont enfin opéré la suspension ; on ne sait même s'il sera continué.

A la page 224. Le 23 *Août.* L'académie royale de musique se prête aujourd'hui au dégoût du public & vient de substituer au prologue des *Fêtes de Thalie*, *de Bachus & Erigone*, tiré des *Amours de Tempé*, paroles de Cahusac, musique de Dauvergne. Cet acte a été reçu favorablement du public.

A la page 226. Le 27 *Août.* Le Journal encyclopédique, dans le second volume du mois de Juillet 1765, en rendant compte des Oeuvres de théâtre de M. de la Noue, en parlant de *Mahomet II*, tragédie de cet auteur, ajoute

l'anecdote suivante : „ Quoique nous soyons bien
„ éloignés de vouloir enlever la réputation à
„ qui que ce soit, nous ne pouvons nous dis-
„ penser de dire ici qu'un homme en place, fils
„ d'un grand magistrat, qui rend journellement
„ des services à l'Etat, nous a assuré que son
„ pere étoit l'auteur de cette tragédie. "

A la page 231. Le 5 *Septembre* 1765. Nous avons parlé de l'interdiction singuliere & inusitée que le sieur Chevalier de la Morliere avoit reçu de la police concernant la comédie françoise, où il lui avoit été défendu d'aller, à la requisition de Mlle. Clairon. Celui-là a fait tant de bruit & s'est plaint si amérement que son droit de citoyen lui a été rendu; on a craint qu'il ne fît le mémoire dont on a parlé.

A la page 233. Le 11 *Septembre*. On voit dans l'avant-coureur du 2 de ce mois une réclamation du sieur Silvy, architecte, contre le livre de l'abbé Laugier, intitulé *Oservations sur l'architecture*, imprimé cette année. Il prétend que c'est l'extrait d'un manuscrit qu'il confia en 1758 à cet ex-jésuite, & pouvoir fournir les preuves de ce larcin littéraire, qu'il peut assurer n'être pas le seul de cet auteur; il veut que tout ce qu'il a donné en ce genre ne soit pas de lui. M. Silvy annonce des pieces propres à sa justification.

A la page *idem*. Le 12 *Septembre*. Nous avons parlé d'un mémoire contenant des observations sur la disposition de la nouvelle église de Sainte-Genevieve, production critique d'un nommé Desbœufs, qui prend le titre d'éleve de l'académie royale d'architecture. Cette académie, dans sa conférence du 19 Août, après avoir

examiné cette critique, a décidé que la brochure étoit indécente, peu réfléchie & remplie de fauſſetés; en conſéquence elle a arrêté que dorénavant le nommé Desbœufs ne pourroit plus rentrer au nombre des éleves de l'académie & jouir des avantages qui leur ſont accordés, & que ſon nom ſeroit rayé de ſes régiſtres.

A la page 234. Le 13 *Septembre* 1765. *Addition à l'article du* 13 *Septembre*, *du Mémoire hiſtorique.* Ce mémoire attribué à M. de Laverdy eſt plein de ſophiſmes, écrit avec une modération affectée, à travers laquelle perce de tems en tems le fauteur de l'autorité arbitraire: il y a une diſcuſſion grammaticale très-ridicule ſur les différentes dénominations des eſpeces de conſtitutions.

A la page 235. Le 16 *Septembre.* M. l'abbé Laugier a fait imprimer dans l'*Avant-coureur* d'aujourd'hui une lettre, où il ſe défend vigoureuſement de l'imputation de plagiat, dont le charge le ſieur Sylvy. Il fait l'hiſtoire de cette anecdocte, & traite très-mal ce particulier, tout-à-fait inconnu, dit-il, dans la littérature & dans les arts.

A la page 238. Le 26 *Septembre.* On a donné aujourd'hui ſur le théâtre de l'hôtel des Menus une répétition de l'acte du *Triomphe de Flore*, paroles de M. Vallier, muſique de M. Dauvergne. Il a été fort accueilli par les amateurs. La muſique en eſt également noble & agréable: elle réunit les deux genres; il y a des chœurs de la plus grande beauté & des ariettes délicieuſes. Le plan du poëme eſt ſimple & peu neuf; l'ouverture eſt ſinguliere, elle commence par un chœur. Il doit s'exécuter à Fontainebleau.

A la page 239. Le 30 *Septe.* 1765. Les comédiens françois ont fait aujourd'hui une niche au public.... ils avoient annoncé *Phedre* & tout le monde s'étant rendu au ſpectacle, la toile s'eſt levée & on a vu une décoration bien différente de celle de cette tragédie : le Sr. Préville s'eſt avancé & a fait un compliment ; il a avoué qu'ils ſe ſervoient d'une petite ſupercherie pour faire paſſer une piece nouvelle, dont l'auteur craignoit l'iſſue ; qu'il étoit inſtruit d'une cabale formée contre lui, & qu'au danger déja très-grand que lui faiſoit craindre la vue de ſa foibleſſe, il n'oſoit y joindre celle d'une ligue ennemie, &c. Le parterre vendu à l'auteur & aux comédiens, au lieu de ſiffler l'acteur & l'auteur, a eu la baſſeſſe d'applaudir & la piece s'eſt jouée avec un ſuccès médiocre. On ne peut encore aſſeoir aucun jugement, vu les circonſtances.

Il eſt d'autant plus étonnant que les comédiens ſe ſoient portés à cette impertinence, qu'il leur faut l'attache de la police. M. Marin, le cenſeur, ignoroit ce projet & ſe plaint amèrement d'une pareille audace.

Les comédiens françois ſentoient ſi bien leur tort, qu'ils étoient habillés tout prêts à jouer *Phedre*, ſi le public eut témoigné ſon indignation.

A la page 240. *Le* 1 *Octobre.* La ſeconde repréſentation du *Tuteur trompé* n'a pas reçu aujourd'hui les mêmes applaudiſſemens du public impartial. C'eſt un ſujet tiré du ſecond acte du *Soldat fanfaron*, comédie de Plaute. Soyons juſtes cependant ; cette comédie dans le goût de l'ancien théatre roule ſur les fourberies d'un valet, il régne un intérêt de curioſité qui occu-

pe pendant les cinq actes. L'auteur a l'art de mettre souvent ses personnages dans un embarras que partage le spectateur, & pour l'ordinaire il les en tire d'une maniere imprévue. On croit que la piece va se dénouer longtems avant le cinquieme acte, une ruse nouvelle remet toujours les choses dans le premier état. Une ressemblance parfaite de deux sœurs, une d'elles déguisée en Amazone, une porte secrette qui communique à deux maisons, un valet fourbe, & un maître sot à vingt-quatre karats, forment toute l'intrigue de cette comédie, très-ressemblante aux *Fourberies de Scapin*, moins gaie, moins énergiquè, mais dialoguée avec aisance & se soutenant assez bien malgré la prose; peut-être eut-on fortifié cette piece en la resserrant & en la réduisant en trois actes. Préville fait le role de *Valet* supérieurement; Mlle. Doligny fait le role des deux sœurs; admirable pour le ton ingénu de la véritable *Emilie*, elle ne passe pas assez naturellement à l'étourderie, au ton semillant & léger de sa sœur *Hortense*.

Cette piece est infiniment supérieure à celle de *la Présomption à la mode*, & l'auteur a, sans doute, beaucoup gagné depuis.

A la page 240. *Le 2 Octobre* 1765. Les comédiens François avoient annoncé aujourd'hui la tragédie d'*Adélaïde du Guesclin*, demandée par les officiers du régiment de Chamborand. Cette annonce a paru ridicule.

A la page 241. *Le 7 Octobre*. Les Italiens ont donné aujourd'hui la premiere représentation du *Petit-maître en province*, comédie en un acte & en vers, mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Harni, & la musique de

M. Alexandre. Quant au drame, c'eſt un croquis foible, eſtropié du *Méchant*. Il y a pourtant quelques endroits qui méritent des louanges. La ſcene du jardinier, & la lettre du dénouement ſont des traits fort heureux. Ce dernier ſe fait par une lettre, reſſort trivial & uſé, mais dont l'auteur a tiré parti en homme de génie, en ménageant adroitement une ſuſpenſion, fondée ſur le caractere même du héros principal. La muſique n'a rien de caractériſtique, & eſt d'un genre médiocre.

A la page 244. *Le* 11 *Octobre* 1765. On a donné aujourd'hui à Fontainebleau *Thétis & Pélée*, opéra de M. de Fontenelle. La muſique de Colaſſe a été totalement réfondue par un amateur; on conçoit aiſément ce que cela veut dire. M. de la Borde n'a point les reins aſſez forts pour une pareille entrepriſe. Les gens de goût ont trouvé tout le fatras ſcientifique de ſon harmonie bien inférieur à la ſimple & ſublime majeſté du premier muſicien. Mlle. Arnoux a chanté le rôle de *Thétis*, M. le Gros celui de *Pélée*, & Mlle. Aveneaux, de la muſique de la Reine, a figuré dans cet opéra & fait un rôle ſubalterne. Nous n'appuyons point ſur les ballets brillans & bien caractériſés, non plus que ſur la magnificence & la richeſſe totale du ſpectacle; celui de la cour excelle ſur-tout dans ces parties.

A la page 244. *Le* 12 *Octobre*. M. Dandré Bardon, peintre dont nous avons déjà annoncé les ouvrages, a lu dans une aſſemblée de l'académie de peinture & de ſculpture le 7 Septembre l'*Eloge de Carle Vanloo*. Il paroît imprimé aujourd'hui : on n'y remarque aucun

trait de l'éloquence des grands orateurs ; le ſtyle même auroit plus d'une choſe à deſirer, mais l'eſſentiel y eſt traité en maître de l'art. M. Dandré raiſonne profondément ſur les ouvrages de ce grand homme, & cet ouvrage contient des vues excellentes ſur la peinture.

A la page 244. *Le* 13 *Octobre* 1765. Les comédiens Italiens ont joué hier à Fontainebleau *Renaud d'Aſt*, opéra-comique nouveau en un acte & en vers, mêlé d'ariettes. Les paroles ſont de M. Monnier, la muſique de MM. Trial & le Vacher : cet ouvrage n'a point eu de ſuccès.

A la page 246. *Le* 18 *Octobre*. On a joué hier à Fontainebleau *Sylvie*, ballet héroïque nouveau, paroles de M. Laujon, muſique de MM. Trial & le Breton. Nous parlerons d'abord du poëme ; il eſt précédé d'un prologue & compoſé de trois actes.

Les principaux acteurs du prologue ſont *Vulcain*, *Diane* & l'*Amour* ; le théâtre repréſente l'Antre de *Vulcain* ; on voit les Cyclopes occupés à leurs travaux ; *l'Amour* deſcend des cieux & vient demander à *Vulcain* de nouvelles armes pour ſoumettre une Nymphe de *Diane*. *Vulcain* le lui promet. Celle-ci arrive à ſon tour & vient demander une Egide pour garantir la Nymphe, & *Vulcain* avoue ſon impuiſſance.

Le corps du poëme eſt imité de l'*Amynte* du Taſſe, mais l'auteur y a introduit plus de machines & d'appareil ; le ſtyle eſt très-lyrique & l'ouvrage eſt dans un genre preſque neuf, qui pouvoit occaſionner ſur la ſcene des innovations très-avantageuſes. Le rôle de *Sylvie*

étoit

étoit chanté par Mlle. Arnoux, celui d'*Amyntas* par M. le Gros & celui d'*Hylas* par M. Larrivée.

Mlle. Eveneaux faisoit le rôle de *Diane* dans le prologue, & n'a pas eu un grand succès. La musique ne répond point à la grande opinion que le Breton avoit donnée de lui par sa *Belle Chaconne*.

A la page 246. *Le 20 Octobre 1765. Lettre à M***, relative à Jean-Jacques Rousseau*, où l'on détaille toutes les tracasseries qu'il a essuyées, & son histoire de Neufchâtel. On en découvre les ressorts secrets.

A la page 249. *Le 24 Octobre.* Les nouveautés de Fontainebleau continuent; on y a donné aujourd'hui *Palmire*, opéra en un acte, dont les paroles sont de M. le Duc de la Valliere & la musique de M. de Bury. Un Grand-Prêtre, qui abuse de la crédulité d'une jeune Princesse, pour se substituer à un jeune héros qu'elle aime, forme le fonds de toute l'intrigue, qui donne lieu à quelques traits hardis sur les prêtres. En général, les paroles ne sont point mauvaises. La musique a eu besoin de tout le secours de l'art de Jeliotte pour se soutenir : elle est médiocre & pas neuve. A la suite s'amene un Ballet-pantomime héroïque, intitulé *Diane & Endimion*, ou *la Vengeance de l'Amour*. On y remarque une intelligence & une exécution intéressante, qui font beaucoup d'honneur à l'invention de l'auteur & aux danseurs. Les décorations en sont charmantes & très-bien entendues : la premiere, qui représente les Amours forgeant, quoique bien inférieure à la richesse & à l'élégance du *Temple de la Lune*, offre des

détails neufs, très-agréables & plus piquans pour les gens de goût.

On a mis sur le livre : *paroles de M. de Chamfort*, que Mlle. Arnoux appelle plaisamment le *manteau Ducal.*

A la page 149. *Le* 25 *Octobre* 1765. Le discours de M. Castillon, avocat-général au parlement de Provence, fait le plus grand bruit; ce magistrat est obligé de le désavouer & en a écrit à la cour. Le premier président l'a appuyé de son témoignage. Malgré cela on sent ce que veut dire un pareil désaveu.

A la page 252. *Le* 29 *Octobre.* On a donné aujourd'hui à Fontainebleau une comédie de M. Vallier en intermèdes, intitulée *Eglé*, ou *le Sentiment.* Cette piece étant destinée pour les François, il a voulu en donner les prémices à la cour. C'est une piece allégorique. Point d'élégie plus assoupissante! la cour même n'a pu y tenir, & les bâillemens tenoient lieu de sifflets.

A cette comédie a succédé *le Triomphe de Flore*, ballet héroïque en un acte, du même auteur; musique de d'Auvergne. Il paroît que c'est ce qui a le mieux réussi jusqu'aujourd'hui à Fontainebleau. Quant à cette derniere partie, le Gros a déployé dans son jeu & dans son chant une chaleur qu'on ne lui connoissoit pas encore.

A la page 253. *Le* 31 *Octobre* 1763. Le Sr. Slingsti, premier danseur du théâtre de Drury-lane à Londres, a débuté ces jours-ci aux Italiens; il a de la vigueur, mais il manque de cette précision & de cette exactitude qui constituent la vraie danse.

A la page 264. *Le* 18 *Nov.* 1765. Les comédiens François ont donné aujourd'hui *l'Avare*, & Bonneval, qui faisoit ce rôle, y a montré une présence d'esprit dont il faut conserver l'anecdote. Acte III, scene septieme, après le troisieme couplet où *Cléante* insinue d'une maniere équivoque son regret que *Marianne* devienne sa belle-mere, au lieu de sa femme, *Harpagon* ayant témoigné sa surprise du compliment, *Marianne* répond à son tuteur. Mlle. Doligny qui faisoit ce rôle, étant restée court, & le souffleur n'y étant point, le Sr. Sonneval a repris sur le champ, au moment où les trois Acteurs paroissoient stupéfaits & sur-tout *Marianne : Elle ne répond rien, elle a raison; à sot compliment point de réponse.* Tout le public connoisseur a senti la finesse de la reprise & l'on a fort applaudi l'intelligence de l'acteur.

A la page 264. Le 20 *Novembre. De tout un peu, ou les amusemens de la campagne par l'auteur de Rose.* (M. Desboulmiers). L'auteur de cette brochure nous apprend qu'il étoit en province & dans un vieux château. Cette vérité paroît s'être étendue jusques sur l'ouvrage : il n'offre rien de neuf. Ce sont de ces historiettes répétées mille fois dans les soupers provinciaux. Au reste, on y trouve contes, couplets, épigrammes, fables, impromptus, songes, épitres, envois, & jusqu'à un alphabet philosophique. Heureusement il y a fort peu de tout cela ; on doit tenir compte à l'auteur de sa discrétion.

A la page *idem.* Le 21 *Novembre.* Dans la Gazette littéraire du 1er. Novembre on lit une

lettre, où l'on disseque *la Belle-mere ambitieuse*, une des meilleures pieces de Rowe, le poëte tragique que les Anglois estiment le plus après Shakespear & Otway.

Nous sommes bien trompés, ou cet extrait est de M. de Voltaire : on y reconnoît son style, sa critique fine, ses plaisanteries légeres, cet art de répandre du ridicule sur les meilleures choses & malheureusement aussi l'envie qui, telle que le vautour de Promethée, le ronge sans cesse & le dévore implacablement.

A la page *idem*. Le 22 *Nov.* 1765. Ofrêne, cet acteur célebre, reçu il y a peu de tems à la comédie françoise, qui sembloit devoir y faire une révolution & ramener la déclamation à son ton naturel n'est plus à ce spectacle, la jalousie de ses camarades a miné sourdement & l'a enfin emporté. On a fait regarder aux Gentilshommes de la chambre la prétention qu'il avoit d'avoir part entiere comme insoutenable; il a été obligé de quitter & de partir pour la Russie, où l'Impératrice l'appelle.

A la page 265. Le 25 *Novembre*. La comédie italienne vient de perdre une actrice célebre. déja fort agréable au public & qui pourroit le devenir davantage. C'est Mlle. Collé. Sa figure, sa voix, son naturel, son ingénuïté la rendoient un pendant très-agréable de Mde. la Ruette, la premiere coryphée de ce spectacle.

A la page 266. Le 27 *Novembre*. Dans la disette où les François sont d'actrice principale par la retraite toujours menaçante de Mlle. Clairon, ils ont fait sonder Mlle. Durancy, cette chanteuse de l'opéra qui a déployé les plus grands talens dans *Hypermnestre* & dans.

le *Devin de village* ; ils lui offrent part entiere en débutant. Etrange contradiction avec leur conduite vis-à-vis Ofrêne, que tous les connoiſſeurs éclairés regrettent journellement. On ne ſait pas encore quel parti prendra Mlle. Durancy.

A la page *idem*. Le 28 *Nov.* 1765. On doit donner inceſſamment à l'opéra le *Théſée* de Lully, c'eſt-à-dire qu'il ne ſera point queſtion de celui de M. de Mondonville. Cependant, comme les acceſſoires & le fond du ſujet ſont les mêmes dans l'un & l'autre ouvrage, rien n'empêcheroit de les jouer alternativement : le public ſeroit en état de prononcer entre le travail des deux artiſtes, &, quoique l'ouvrage du dernier ne ſoit pas goûté généralement, il y a de grands tableaux de muſique, des effets frappans & analogues au ſujet, des airs de danſe charmans, &c.

A la page 271. Le 9 *Décembre*. On lit dans le *Mercure* de Décembre un portrait de Préville, par un Anglois, le plus heureuſement deſſiné. L'auteur y a ſaiſi toutes les nuances de ſon jeu dans le plus grand détail : ſi cet éloge a quelque défaut, c'eſt d'être très-fort ; il fait infiniment d'honneur au panégyriſte & au comédien. Reſte à ſavoir ſi ce n'eſt pas une charlatanerie ſi à la mode dans tous les genres.

A la page 275. Le 19 *Décembre*. Il s'éleve un nouvel ouvrage périodique, intitulé *Journal des Romans*. Il ne s'agit pas ſeulement de deſſiner la notice de ces ſortes de livres qui paroiſſent tous les jours ; les auteurs embraſſent une carriere plus vaſte, ils veulent remonter juſqu'aux plus anciens des romans, & deſcendre

fucceffivement jufqu'à nos jours. Ils divifent leur ouvrage en trois parties. Ce projet promet beaucoup.

A la page 276. Le 21 *Déc.* 1765. On nous envoie de Berlin une tragédie bourgeoife en cinq actes, intitulée *Charles Drontheim, ou les dangers du vice.* Cette piece morale y a été jouée en 1764 avec le plus grand fuccès; elle eft d'un jeune homme, à peine âgé de 23 ans. Elle décele dans fon auteur des talens rares & décidés, mais furtout une ame forte, généreufe & vraiement philofophe.

Dans le premier acte, *Drontheim*, le héros de la piece, revenu de fes égaremens, rentre au fein de fa famille, & réfifte aux nouvelles féductions de *Blackeville*, jeune fcélérat dont il a jufques-là fuivi les mauvais exemples.

Dans le fecond acte *Blackeville* joue l'hypocrite, il propofe à *Drontheim* de l'aider à délivrer une fœur qu'il a, des perfécutions & de la tyrannie d'un tuteur infâme. Celui-ci fe laiffe aller à une action qu'il croit généreufe.

Tout le troifieme acte fe paffe en inquiétudes de la part de la mere fur le départ de fon fils; enfin elle apprend fon retour par un valet affidé qu'elle a mis à fa pourfuite.

Le quatrieme acte contient le détail de l'expédition de *Drontheim* & de *Blackeville*; il eft inquiet de ne point voir cet ami : le valet de ce dernier lui apprend que fous le voile d'une belle action il a commis le crime le plus atroce. *Drontheim* part pour fe venger du fcélérat. Cinquieme acte. Cette jeune perfonne que *Drontheim* avoit enlevée & dont il eft devenu éperdument amoureux, eft la même que lui defti-

noit ſa mere. Le vieillard qu'il a bleſſé dangereuſement en eſt l'oncle, pere de Madame Drontheïm, ainſi le grand-pere du jeune homme. Celui-ci, après avoir enlevé la jeune perſonne des mains du ſcélérat *Blackeville*, lui donne la vie qu'il pourroit lui ravir. L'infâme abuſe de cette générofité, au point de la ravir à celui dont il tient la ſienne : pourſuivi il ſe tue lui-même, &c.

Ce drame eſt rempli de ſentimens, de chaleur & d'action.

A la page 277. Le 24 *Décembre* 1765. Fréron, dans ſa feuille N°. 36, met à la fin un avertiſſement, où il rend compte que des affaires de famille l'ont obligé d'aller dans ſa province & qu'une maladie de ſix ſemaines ſurvenue enſuite l'a mis hors d'état de donner à ſes feuilles toute l'attention qu'il doit au public. On ſent ce que cela veut dire, & qu'il cherche dans ce moment à ſe concilier des ſouſcripteurs pour l'année ſuivante. En conſéquence, dès la feuille 37 il donne un morceau très-travaillé. C'eſt une critique des nouveaux contes de M. Marmontel, où il rappelle celle des anciens. Rien de plus judicieux, de plus adroit, de plus méchant & de plus vrai cependant ; tant il eſt facile de jetter du ridicule & de déprimer avec une ſorte de juſteſſe les meilleurs ouvrages ! Ces opuſcules de M. Marmontel ont plû généralement, & l'on ne peut, malgré cela, ne pas ſouſcrire au jugement du Journaliſte.

A la page *idem*. Le 25 *Décembre*. M. Dorat vient d'enrichir ſon recueil d'opuſcules légers, d'un nouveau poëme intitulé *les Tourterelles*. Cette bagatelle ne vaut pas à beaucoup près le

Vert-vert, ce font des vers amoncelés avec beaucoup de facilité, mais nulle invention. La préface eft affez bien écrite, quoiqu'avec un peu trop de maniere. D'ailleurs, elle contient beaucoup d'affertions fauffes, celle entr'autres de prétendre que nous n'avons point de poëme héroïque dans notre langue.

A la page 278. Le 31 *Déce.* 1765. Les auteurs du *Mercure* ont préfenté un mémoire à M. le Lieutenant de police, dans lequel ils fe plaignent des entreprifes de *l'Avant-coureur* & du *Journal des Dames*. Ils prétendent que ces Journaliftes empietent fur leurs droits, en inférant dans leurs ouvrages quantité de pieces fugitives dont ils réclament la poffeffion; ils difent auffi qu'en donnant des extraits prématurés des pieces ils ôtent tout le mérite des leurs, &c. Le Journal des Savans a figné ce mémoire. C'eft aujourd'hui M. de la Dixmerie qui tient *l'Avant-coureur*. Mrs. Mathon de la Cour & Sautreau font les colporteurs en chef du *Journal des Dames*. Cet ouvrage périodique, commencé il y a fept ans, & qui, par état, doit être toujours fous le nom d'une Dame, a pour prête-nom Madame de Maifon-neuve. Cette Dame a eu cent piftoles de penfion fur la caffette du Roi, pour quelques vers préfentés à S. M. à l'occafion de la cinquantieme année de fon regne. Le *Journal des Dames* étoit très-tombé & n'avoit que fept foufcripteurs, lorfqu'il a paffé entre les mains des nouveaux directeurs. Ils prétendent en avoir aujourd'hui trois cent.

A la page 281. Le 7 *Janvier* 1766. *L'avant-coureur*, dans fa premiere feuille de cette année, met un avertiffement, qui paroît annon-

cer ſon triomphe des perſécutions du *Mercure*: après s'être glorifié d'une exiſtence de huit années, d'avoir ſurvécu à quantité de Journaux nés & morts depuis ce tems, il continue à ſe donner pour la Gazette des Arts, des Sciences & de la littérature. Il promet une notice ou même un Précis prématuré de toutes les pieces de théâtre. Cet article chatouilleux eſt ce qui offenſe ſurtout les auteurs du *Mercure*, ſur lequel ils ont, ſans doute, perdu leur procès. Il finit par promettre de l'exactitude & de l'impartialité; deux qualités auxquelles il manquera ſouvent.

A la page 289. Le 19 *Janv.* 1766. Les Italiens ont donné hier la premiere repréſentation du *Braconnier & du Garde-chaſſe*, comédie en un acte mêlée d'ariettes. Elle a été trouvée déteſtable, & l'on a dit plaiſamment qu'on avoit envoyé le Braconnier aux galeres.

A la page 296. Le 8 *Février*. On déſeſpere abſolument de voir jouer le *Barnevelt*. Aux inquiétudes du gouvernement ſe joignent les inſtances de l'Ambaſſadeur de Hollande; il a réclamé les égards dûs au Stadhouder actuel, deſcendant d'un Prince d'Orange qui ne joue pas le plus beau rôle dans cette tragédie. M. le Mierre eſt preſqu'auſſi glorieux de ces obſtacles, que d'un ſuccès bien complet.

A la page 297. Le 14 *Février*. On lit dans le *Journal Encyclopédique* du 25 Janvier une lettre de M. de la Condamine à M. Rouſſeau, auteur de ce Journal, par laquelle il ſe diſculpe d'un Poſtſcriptum inſéré après ſa lettre du 6 Novembre, dont nous avons parlé, où il eſt fait mention de M. Guettard, le grand

antagonifte de cet Académicien, & le confrere qu'il regarde comme l'auteur de la défenfe qu'a reçue celui-ci de lire fon mémoire à la derniere affemblée. Il fe défend auffi très-poliment de l'oubli involontaire d'une M. avant le nom de ce médecin. Cette attention fait honneur à l'adverfaire, c'eft une belle leçon dans ce *fiecle des injures*, comme l'appelle M. de Voltaire.

A la page *idem*. Le 17 *Fév.* 1766. Dans les *Affiches de Province*, feuille 6eme. du 5 Février 1766, article 2, à l'occafion du livre intitulé *les Penfées de J. J. Rouffeau, citoyen de Genève*, on lit un éloge affez détaillé de cet ouvrage. L'auteur ajoute : „ l'annonce inférée „ dans le premier volume du *Mercure* de Jan- „ vier 1766, met cet ouvrage fort au-deffous „ du livre intitulé *Efprit*, *maximes & princi-* „ *pes de M. Rouffeau*. Mais il eft très-aifé de „ voir que ce n'eft point un jugement porté „ par l'auteur du *Mercure*; il eft trop judi- „ cieux & trop éclairé pour décider de cette „ maniere une pareille préférence, fans en in- „ diquer les motifs. On fait qu'il fe fert affez „ fouvent pour rédiger quelques annonces de „ livres, d'un certain *Diftilateur d'efprit*, „ devenu fameux par fa feule fécondité. Or, „ comme il eft très-vraifemblable que ce com- „ pilateur éternel, auteur de l'*Efprit de M.* „ *Rouffeau*, eft l'homme qui précifément juge „ ici l'ouvrage de fon concurrent ", on voit de quel poids eft fon témoignage ; *faber fabri invidex.* Ce diftilateur d'efprit eft l'abbé de la Porte, & l'auteur des *Affiches* eft M. Meunier de Querlon.

A la page 298. *Le 20 Février.* M. Meu-

nier de Querlon, dans sa huitieme feuille du 19 Février, à l'article des livres nouveaux fait une nouvelle sortie contre M. l'abbé de la Porte sur les plaintes de ce dernier de n'avoir pas assez loué *le Porte-feuille d'un homme de goût*, compilation de cette espece, du facteur littéraire : il donne à entendre que l'éloge du *Mercure* que cet éditeur met en opposition avec celui du feuilliste provincial, est sans doute plus fade, puisqu'il est vraisemblablement de la façon de cet abbé. M. Meunier révele à cette occasion une charlatanerie trop connue, par laquelle un auteur est le panégyriste de son propre ouvrage. Il étoit réservé en effet à notre siecle de montrer cette impudence, dont ne s'étoit pas encore avisé l'amour-propre de nos auteurs, quelque grand, quelque chatouilleux qu'il ait toujours été.

A la page 204. *Le 28 Février* 1766. Nous avons annoncé les Oeuvres Mr. Guyot de Merville, mais nous revenons sur sa vie, où il se trouve des détails trop intéressans pour être omis.

Michel Guyot de Merville étoit né à Versailles, le 1 Février 1696. On sait peu de chose de sa vie privée jusqu'au tems où il présenta trois tragédies aux comédiens François, qui les refuserent avec leur morgue & leur insolence ordinaire : le jeune Merville en fut indigné, & c'est la source des querelles qu'il eut avec plusieurs gens de cette troupe, querelles très-vives qui le dégoûterent du théâtre & peut-être même de sa patrie ; il voyagea & vint en Suisse vers 1750, ou 1751. Il y apporta une tristesse, occasionnée en grande partie par sa mauvaise for-

tune. Il ne recevoit plus ſes petites rentes par l'interruption des fonctions des cours de juſtice ; les comédiens l'avoient traverſé & lui avoient ôté ſes reſſources. Une gouvernante infidele avoit abuſé de ſa confiance ; il avoit une femme & une fille qu'il aimoit tendrement, dont l'état malheureux augmentoit ſon chagrin. Elles avoient donné lieu à ſa comédie du *Conſentement forcé*, qu'il ne liſoit jamais ſans répandre des larmes. Il ſut que M. de Voltaire venoit s'établir auprès de Geneve : il s'étoit brouillé avec lui au ſujet d'une piece que Rouſſeau & l'abbé des Fontaines lui avoient ſuggérée : il fit des démarches pour ſe reconcilier & lui adreſſa des vers ; ils furent ſans effet. M. de Merville ne ſe rebuta pas, il alla rendre viſite à M. de Voltaire, qui le reçut froidement : voyant qu'il n'y avoit aucune reſſource de ce côté, il revint à Geneve, mit ordre à ſes affaires, fit un bilan de ſes dettes & de ſes meubles, l'un compenſoit & acquittoit l'autre : il mit ce bilan ſur ſa table le 13 Mai 1755, n'emporta qu'une mauvaiſe capote, &, après quelques autres diſpoſitions, il ſortit en diſant qu'on ne l'attendit pas le lendemain. Le bruit a couru qu'il s'étoit noyé. Quelques gens ont aſſuré qu'il s'étoit retiré dans un couvent au pays de Gex. On a vendu ſes effets, comme il l'avoit ordonné, & ſes dettes ont été acquittées.

Il avoit fait une critique des Oeuvres de M. de Voltaire, un autre ouvrage qu'il appeloit les *Epîtres d'Horace* & les *Veillées de Vénus*. Ces trois morceaux ne ſont point dans ſes Oeuvres.

TOME TROIS.

A la page 8. *Le* 13 *Mars* 1766. M. du Rozoy vient de faire imprimer un poëme en vers libres, intitulé *les six Sens.* Ce gros volume orné d'estampes, de vignettes, est très-bien imprimé. L'ouvrage est très-médiocre, dénué d'imagination, & l'on a dit plaisamment qu'il y manquoit encore un sens.

A la page 8. *Le* 13 *Mars.* Un nouvel ouvrage périodique, commencé depuis quelque tems, se soutient & remplit la destination de l'auteur qui est de gagner de l'argent ; c'est la *Gazette des Gazettes*, c'est-à-dire, un extrait de tout ce qui a paru dans les différens écrits politiques. Ce journal paroît tous les quinze jours.

A la page 9. *Le* 13 *Mars* 1766. *Mlle. de R.... à son fils, ouvrage philosophique en vers.* Ce titre peu édifiant pourra surprendre & même scandaliser les lecteurs. C'est une amante qui, devenue mere, se propose de racheter sa foiblesse par toutes les vertus & surtout par les soins qu'elle donne à l'éducation de son fils. Il y a de belles choses & surtout beaucoup de sentiment dans cette espece d'épître.

A la page 9. *Le* 16 *Mars.* Les spectacles ont fait hier leur clôture. L'opéra qui n'avoit pas joué jeudi à l'occasion du catafalque pour Dom Philippe, s'est réparé aujourd'hui samedi par *Armide.*

Les comédiens François ont fait à l'ordinaire un compliment fade & ennuyeux; on a été scandalisé qu'il n'ait pas rappelé leur manquement au public à la rentrée de pâques; c'étoit le cas de renouveller leur amende honorable.

La comédie Italienne a mis son compliment en action & en couplets, chantés alternativement par différens acteurs; on en a remarqué deux pour leur familiarité & leur impertinence: l'un, où ces histrions se mettent de niveau avec les auteurs de la façon la plus indécente, l'autre encore plus indécent, où ils traitent de camarade à camarade avec le public & lui font une déclaration d'amitié très-ridicule. On a beaucoup applaudi tout cela suivant l'usage.

A la page 11. *Le* 23 *Mars* 1766. Il paroît trois nouveaux volumes de M. de Voltaire, pour servir de suite à la collection de ses Oeuvres. C'est un recueil de toutes les brochures d'especes différentes qu'il a prodiguées depuis quelques années; il y a peu de nouveau.

A la page 11. *Le* 24 *Mars.* Mlle. Beauvais a débuté hier au concert spirituel par l'*Us quoque*, motet à voix seule de Mouret: c'est une voix de la plus belle qualité & de la plus grande étendue.

A la page 12. *Le* 25 *Mars.* La paresse ou la vénalité des journalistes est poussée à tel point, qu'aujourd'hui pour peu qu'un auteur sache faire céder l'intérêt à l'amour-propre il est sûr d'être annoncé avec toute l'emphase qu'il voudra; on insere l'extrait fait par lui-même. Entre plusieurs exemples nous allons proposer celui du

modeste M. d'Arnaud ; voici comme il s'exprime dans l'*Avant-coureur* N°. 12, du lundi 24 Mars, sur un roman obscur qu'il a composé depuis quelque tems.

" *Sidnei & Silli*, *ou la bienfaisance & la*
„ *reconnoissance*, *histoire Angloise*, *&c.* Cette
„ petite histoire est de l'auteur célebre de *Fanni*
„ *ou l'heureux repentir.* On y trouvera le feu,
„ le sensible, qui caractérisent jusqu'aux moin-
„ dres productions de M. d'Arnaud. Nous ne
„ connoissons rien de plus intéressant & de
„ mieux écrit, nous regrettons que les bornes
„ que nous nous sommes prescrites ne nous
„ permettent pas de rendre un compte détaillé
„ de cet ouvrage ; il est fait pour plaire aux
„ ames honnêtes, pour faire aimer la vertu ;
„ il fait répandre de ces douces larmes qui pé-
„ netrent le cœur sans le déchirer, qui lui
„ en font admirer la cause, le ramenent sur
„ lui-même & l'élevent aux grandes actions en
„ l'attendrissant sur leur récit. Cet ouvrage est
„ suivi d'une petite collection d'Odes Anacréon-
„ tiques que l'on lit avec plaisir, &c „.

A la page 14. *Le* 30 *Mars* 1766. M. le Mierre se flatte que sa piece de *Barnevelt* pourra être jouée après pâques ; l'Ambassadeur de Hollande a paru satisfait des changemens, & notre ministere semble peu éloigné de tolérer cette piece.

A la page 14. *Le* 31 *Mars.* M. Marin, le censeur de l'oraison funebre du pere Fidele de Pau, pour répondre à toutes les plaintes qui s'élevent contre la publicité de ce discours extravagant, a fait insérer une lettre dans l'*Avant-coureur* d'aujourd'hui, où il s'excuse

affez mal de fes torts; il n'eft pas à préfumer qu'on foit fatisfait de fes très-mauvaifes raifons. La lettre eft platte, entortillée, mal écrite & auffi mal conçue que digérée : elle ne peut que fervir à le rendre plus coupable.

A la page 16. *Le* 4 *Avril* 1766. On répand une épître à Mlle. Clairon fur l'indécifion de fa rentrée au théâtre. Elle eft trop longue pour la rapporter ici. Il y regne beaucoup d'aifance, de la bonne plaifanterie, une légere teinte d'impiété, qui la fait goûter au grand nombre : on l'attribue à M. Dorat.

A la page 16. *Le* 5 *Avril.* M. l'abbé Arnaud, dont la plume paroiffoit devoir remonter le *Journal Etranger* & le porter à un point de fplendeur beaucoup plus élevé, a la douleur de voir cet ouvrage fe perdre dans fes mains, il avoit cru le réhabiliter en le faifant changer de forme, en le reproduifant fous le nom de *Gazette Littéraire.* Il remplit encore plus mal ce fecond titre; l'année derniere n'eft pas encore finie, & l'on ne doute pas qu'il ne ceffe. Il paroît que fa pareffe & fon peu de foin à s'établir de bonnes correfpondances dans les pays étrangers font caufe de cette chûte humiliante pour un pareil Coryphée.

A la page 19. *Le* 10 *Avril.* Le *Mercure* a gagné fon procès contre l'*Avant-coureur* en partie; il eft défendu à ce dernier d'inférer aucune piece fugitive. Quant à la partie des Spectacles, il en eft refté en poffeffion. C'eft toujours M. de la Dixmerie qui eft le rédacteur de cet ouvrage périodique. MM. de Villemer & d'Aquin y ont auffi quelqu'intérêt.

A la page *idem.* *Le* 11 *Avril.* L'Académie

royale de musique a remis pour son début *Hypermnestre.* Ce rôle n'a pu être exécuté par Mlle. Durancy, c'est Mlle. Duplant qui l'a remplacée. On sent que le vuide d'une actrice comme Mlle. Durancy ne doit pas contribuer au succès d'un opéra déja foible de musique, & dans un genre si opposé à celui qui plait aujourd'hui.

Mlle. Duplant a un grand volume de voix, une figure assez théâtrale; mais sa machine lourde ne peut figurer dans un pareil rôle.

A la page 20. Le 12 *Avril 1766.* Hier les comédiens françois ont remis l'*Important de cour*, comédie en cinq actes de l'abbé Bruys. Cette piece, qui n'eut que neuf représentations dans sa nouveauté, a de très bonnes choses: le principal rôle est agréable, quoique défectueux; c'est plutôt un *Chevalier d'industrie* qu'un *Important.* Il paroît que ce drame n'a pas fait fortune à la remise.

A la page *idem.* Le 14 *Avril.* On est vivement affecté de la perte que l'opéra peut éprouver d'un de ses sujets les plus importans en la personne de Mlle. Durancy. Son accident est trop mémorable pour l'omettre. Mlle. Durancy, d'une figure peu agréable, mais d'un talent rare, étoit entretenue par un financier nommé Collet, frere du fameux Collet d'Hauteville. Cet homme soupçonneux avoit mis un laquais dans ses intérêts; un jour que sa Princesse étoit couchée avec M. de Louvois, mâle d'une grosseur énorme, qui avoit tellement & à tant de reprises besogné sa douce amie, qu'elle en étoit sur les dents, & que ses régles provoquées couloient abondamment: le grison sort & va tout conter à l'entreteneur; celui-ci furieux écrit une Lettre de rup-

ture la plus énergique & la plus financiere ; elle arrive à la Demoiselle, encore toute émue de la pénible nuit qu'elle avoit passée : elle la lit. Quelle nouvelle & quelle surprise ! La révolution est si grande que tout rentre ; une fievre diabolique succede, un rhumatisme goutteux universel arrive ; en un mot, cette grande actrice est dans l'état le plus déplorable.

A la page 22. *Le* 19 *Avril* 1766. On continue à dire beaucoup de mal de l'opéra nouveau & à s'y porter en foule ; il y a tant d'envieux, de jaloux, de gens qui jugent sur parole, que tout cela n'est point étonnant : on ne peut convenir que cet opéra ne soit d'une maniere inférieure au genre traité jusqu'à présent sur le théâtre lyrique. Le premier acte est triste & peu chantant. L'ouverture du second acte est des plus harmonieuses, des plus agréables ; elle peint tour ce qui accompagne la naissance du jour : le cri du coq est sur-tout exécuté avec une grande vérité. Lauteur n'a pas encore répandu toute la richesse d'images qu'il pouvoit y mettre : toute la musique de ce second acte est charmante. Le troisieme a de très bonnes choses aussi : en un mot, le genre du récitatif, quand il ne seroit pas parfait, doit être encouragé ; il est propre à faire tomber malheureusement celui de tous les anciens opéra & même des modernes, qui ne sera plus supportable si l'on s'habitue à trouver le chanteur variant les modulations, & suivant les passions diverses qui l'agitent successivement.

Le Gros a chanté aujourd'hui pour la premiere fois une ariette qui termine le troisieme acte, elle paroît avoir été faite dans le goût de celle

du *Dieu des cœurs*. On l'a trouvée bien chargée de notes & chantée on ne peut mieux.

A la page 22. *Le* 20 *Avril* 1766. M. Baftide conferve toujours un reffentiment de la maniere peu flateufe dont fa comédie le *Jeune homme* a été reçue autrefois : en conféquence il l'a fait imprimer en pays étranger où il eft, avec des apologies, des commentaires & fur-tout des fatyres, des libelles contre fes ennemis.

A la page 22. *Le* 23 *Avril*. Les comédiens Italiens ont donné aujourd'hui la premiere repréfentation des *Pêcheurs*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, paroles du Marquis de la Salle, mufique de Goffec. Cette derniere a paru bonne : quant au drame, il eft déteftable, tant pour la forme que pour le fond ; nulle invention & nulle faillie. Il y a une déclaration d'amour du Bailli en termes de pratique, mife en mufique, qu'on a applaudie comme originale.

A la page 27. *Le* 16 *Mai*. On lit dans le *Journal Encyclopédique* du 15 Avril une Lettre de M. le Chevalier de S...., Meftre de camp de cavalerie, Chevalier de l'ordre de St. Jean de Jérufalem, bien finguliere par le préjugé où paroît être cet obfervateur judicieux & de bons fens ; il prétend avoir enchanté un gros lezard, parce qu'en le fixant des yeux il l'a tenu en arrêt pendant cinq quarts-d'heure.

Les Journaliftes lui répondent très-bien & lui donnent la folution de fon problême, en attribuant à la peur l'efpece de paralyfie où s'eft d'abord trouvé l'animal, qui, raffuré peu à peu & voyant qu'on ne lui faifoit aucun mal, a recouvert l'ufage de fes membres & en a profité, dès qu'il l'a pu, pour fe fouftraire au danger.

A la page 27 Le 8 *Mai* 1766. On voit dans le *Journal Encyclopédique* du 13 Avril un *Essai de traduction libre de Lucrece*, qu'on annonce comme n'ayant point été entreprise pour être donnée au public. Ce sont, dit-on, les études d'une personne qui aime l'histoire naturelle, & qui s'est vue obligée de le traduire pour l'entendre ; mais on promet, si cet essai plaît, de revoir l'ouvrage & de le publier en entier vers la fin de l'année. Ce que nous en lisons est fort élégamment traduit & doit faire désirer la suite du reste : il y a en effet beaucoup de liberté dans le traducteur, mais on ne peut faire ce travail sans s'affranchir de l'esclavage du copiste servile. L'auteur doit joindre à ce poëme en prose un discours préliminaire, dont la premiere partie contiendra l'extrait de la philosophie de Lucrece, & la seconde une réfutation; en indiquant d'ailleurs ce qu'il y a de vrai & ce qui mérite d'être conservé.

A la page *idem.* Le 9 *Mai.* Malgré les clameurs de l'envie & les airs fastidieux des contempteurs du nouvel opéra, il va toujours son train. On ne peut attribuer ce succès qu'au récitatif d'un genre neuf sur le théâtre lyrique : c'est la partie de nos opéra sur laquelle nous avons le plus à faire, &, sans entrer dans le degré de mérite du musicien moderne, c'en est un très-grand d'avoir ouvert la carriere. Cet opéra fait d'autant plus d'honneur au Sr. Monsigny, que le poëte n'y est pour rien du tout dans le succès, qu'il fait même un tort marqué à l'autre par ses vers durs, prosaïques & sans harmonie. Qui le croiroit, ce drame a pourtant coûté un an de travail à M. Sedaine!

A la page 28. Le 11 *Mai* 1766. Nous avons parlé du projet de M. Paliſſot de Montenoy, qui a la *Gazette des deuils de cour*, & qui, pour rendre cette frivolité plus intéreſſante, y a joint une eſpece d'ouvrage littéraire, appelé *Ordre chronologique des deuils de cour, qui contient un récit des ouvrages des auteurs qui ſont morts dans le courant de l'année* 1765 : *ſuivi d'une obſervation ſur les deuils.*

Juſqu'ici ce Nécrologe avoit peu de conſiſtance & les deux premiers volumes, faute de mémoires, étoient très-maigres & très-dénués de faits. Le troiſieme a acquis plus d'étendue. Il contient les éloges hiſtoriques de MM. Roi, poëte, par M. P. D. M.; Deshayes, peintre, par M. Fontaine, Carle Vanloo, par le même; Guyot de Merville, auteur comique, par M. Caſtilhon l'aîné, un des auteurs du Journal Encyclopédique; Balechou, graveur, par M. P. D. M.; Clairon, géomètre, par M. Fontaine; Panard, poëte, par M. Caſtilhon; le Clair, muſicien, par M. le C. D. B.; Slodtz, ſculpteur, par M. Caſtilhon; & Crevier, hiſtorien, par M. P. D. M. La plupart de ces éloges ſont encore fort ſecs, ſoit que les héros n'aient pas prêté, ou que les rédacteurs aient été mal ſervis.

A la page 34. Le 25 *Mai*. Les débuts de Mlle. Sainval ont ſuivi dans *Aménaïde*, où elle continue à ſe diſtinguer : c'eſt toujours la même affluence de monde, & les ſuccès de cette actrice ſe ſoutiennent & même augmentent.

A la page 44. Le 17 *Juin*. On a remis aujourd'hui à l'opéra des fragmens, compoſés de l'acte *Turc* & celui de *l'Italie*, tirés des *Indes*

Galantes, paroles de M. de la Mothe, musique de Campra; & de l'acte de *Zelindor* de M. de Moncrif, musique de Mrs. Rebel & Francœur. Ce spectacle gai & varié a pris favorablement; on a renforcé la musique des deux premiers actes. Mlle. Durancy devoit jouer le rôle d'*Olympe* dans l'acte du Bal : une indisposition lui a fait substituer Mlle. Dubreuil. Mlle. Arnoux fait celui de *Zirphé* dans *Zelindor*. Le Gros fait oublier *Jeliote*. Les danses sont remarquables. D'Auberval dans *l'acte Turc* exécute une pantomime, qu'il change d'une façon très-agréable au public.

Les balets du premier acte sont de M. Lani, ceux du second de M. Laval, & ceux du troisieme de M. Laval & de M. Lani.

A la page 45. Le 9 *Juin* 1766. Madame la veuve Duchesne vient d'écrire une lettre circulaire aux auteurs, où elle les invite de vouloir bien envoyer la notice de leurs ouvrages, de leur pays, de leurs qualités, &c. pour concourir à la perfection d'une nouvelle édition de la *France littéraire*, qu'elle se propose de faire paroître au 1er. Janvier 1767. Il est à souhaiter qu'on apporte à cet ouvrage-ci plus de choix & d'examen ; rien de plus informe, de si peu exact, que la premiere édition !

A la page 55. Le 21 *Juin*. Les compilateurs, éditeurs, contrefacteurs, tous ces hommes affamés & qui font de la littérature le métier le plus vil & le plus sordide, ne cessent de duper le public & de reproduire le même ouvrage sous plusieurs formes différentes. On vient d'imprimer les *Indiscrétions galantes, amusantes & intéressantes : deux parties in*-12.

Les différens contes qui forment ce recueil, ſont tirés des contes moreaux de Mlle. Unzi & d'autres recueils plus anciens : mais non ſeulement on n'a point avoué ce larcin, mais on a cherché à déguiſer les titres des contes & les noms des perſonnages ; il y a entr'autres *l'Enfant abandonné pour un tems*, qui ſe trouve d'abord dans le *Mercure* de Janvier 1719, pris dans le choix des mercures & autres Journaux, tome IV, page 47, ſous le titre d'*Hiſtoire de Mlle. Cathos*. De-là, il a paſſé dans le recueil de Mlle. Unzi. Le compilateur a métamorphoſé le nom de *Cathos* en celui de *Reine*, le nom de Madame *Groſſe-tête* en celui de Madame *la Chapelle*, & ſans faire aucun autre changement dans le cours de l'ouvrage, il a donné le vieux conte comme une hiſtoire neuve.

A la page 46. Le 23 *Juin* 1766. Mlle. Durancy a remplacé hier à l'opéra Mlle. Dubois dans le rôle de la *Sultane Jalouſe ;* quoiqu'elle n'ait pas le timbre auſſi beau à beaucoup près que la premiere, elle eſt infiniment plus actrice, elle a reçu dans ce rôle des applaudiſſemens univerſels, dûs au feu, à l'ame, avec leſquels elle fait ſentir tout ce que le poëte & le muſicien ont prétendu mettre de pathétique dans cette ſcene de ballet.

M. Caſſaignade, baſſe-taille, chante les paroles franques ſi connues, *Vivir*, *Vivir*, *grano Sultano*, &c. Il joue le rôle de *Grand Boſtangi* avec nobleſſe, & laiſſe toute la pantomime au Sr. Dauberval qui s'en acquitte avec profuſion.

A la page 47. Le 27 *Juin*. Nous n'avons pas encore fait mention de Mlle. Duperrei, jeune ſujet qui paroît à l'opéra depuis quelque tems

& s'y diſtingue ſinguliérement par les diſpoſitions les plus rares : c'eſt une danſeuſe qui remplacera & ſurpaſſera peut-être les Guimard & les Puvigné ; elle excelle dans le genre noble & gracieux ; elle a des attitudes de tête les plus ſéduiſantes, des bras très-voluptueux & une juſteſſe de préciſion des pas détachés, digne de Madame Gelin. Elle eſt d'une figure très-analogue au caractere de ſes danſes & n'eſt encore qu'un enfant.

A la page 49. Le 2 *Juillet* 1766. M. Maillet du Clairon, auteur de ſa tragédie de *Cromwel*, s'étant mis dans la tête qu'il étoit un grand politique pour avoir fait cette tragédie, a trouvé le ſecret de le perſuader aux autres. Il vient d'être nommé conſul de France & commiſſaire de la marine à Amſterdam. C'eſt Mlle. Dangeville, à laquelle il fait ſa cour aſſiduement depuis nombre d'années, qui a obtenu pour lui cette grace de M. le Duc de Praſlin, ſon amant depuis trente ans.

Fin du ſeizieme Volume.

Seminar für osteuropäische Geschichte * K. k. Universität Wien *
61623717

Spine repaired
P. Halford
4/94